DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13599 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   MARDI 18 OCTOBRE 1988

Psychiatrie et «perestroïka»

La nouvelle soif de respectabilité du Kremlin n'est plus à établir, et il faut se réjouir de cette volonté des nouveaux dirigeants de transformer l'Union soviétique en un pays « comme un autre ». Il ne se passe pas de jour sans qu'on enregistre quelques signaux encourageants. Ainsi a-t-on appris dimanche qu'elle avait demandé à être réadmise au sein de l'Association mondiale de psychiatrie (AMP), dont elle avait démissionné en 1983.

Cette démission était en fait un aveu : celui de l'utilisation de la psychiatrie et de ses institutions comme instrument de répression de la dissidence. Ces abus avaient d'ailleurs amené l'AMP à condamner une première fois Moscou lors de son congrès d'Honolulu, en 1977. Sept ans plus tard, l'Union soviétique n'aurait pu éviter l'exclusion qu'en acceptant de recevoir une délégation internationale de psychiatres pour examiner un certain nombre de victimes présumées, ce qu'elle a refusé.

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, l'URSS a annoncé qu'aucun prisonnier politique n'était plus interné dans des établissements psychiatriques, et ces hôpitaux viennent de passer sous le contrôle du ministère de la santé alors qu'ils dépendaient jusque-là du ministère de l'intérieur. Certains experts n'en continuent pas moins à s'inquiéter à propos de plusieurs dizaines de cas douteux. Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, l'URSS vient d'accepter de soumettre ces cas à l'examen d'une délégation de psychiatres américains qui doit se rendre en URSS le mois prochain. Encore une bonne nouvelle, surtout si Moscou accepte aussi le principe d'inspections «à la demande», lorsque l'écho de cas litigieux parvient en Occident.

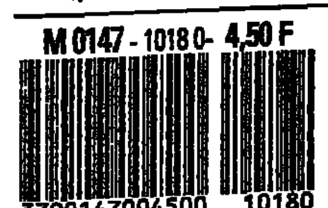
L'idée a été exprimée la semaine dernière devant M. Chevardnadze, lors de la conférence de presse qu'il a tenue à Paris, et le ministre soviétique des affaires étrangères n'en a pas paru choqué. Nous ne serions alors pas loin de la reconnaissance de ce devoir d'ingérence pour raisons humanitaires qui faisait pousser des cris d'orfraie, il n'y a guère, à Moscou.

Intention ne valant pas action, il faudra attendre encore quelque temps pour juger le nouvel état d'esprit des autorités soviétiques à l'égard de la dissidence. Pas de problème : ce n'est qu'en octobre 1989 que l'Association mondiale de psychiatrie tiendra son congrès à Athènes. D'ici là, l'URSS a amplement le temps de faire preuve de sa bonne volonté, en ouvrant les portes de ses hôpitaux à des experts de l'AMP. Ainsi l'Association pourra-t-elle se prononcer en toute connaissance de cause sur la demande soviétique.

Une telle démarche relève de la sagesse : l'histoire soviétique, même récente, est trop ignorante des règles élémentaires du droit commun pour qu'un certificat de bonne moralité puisse être délivré sans quelques précautions élémentaires. «Faire confiance mais vérifier», a dit M. Reagan à propos du désarmement. La formule vaut tout autant pour les droits de l'homme.

Les Occidentaux feraient bien de la reprendre à leur compte, le Kremlin faisant actuellement un énorme «forcing» pour avoir le droit d'organiser avant 1992 une conférence sur le sujet – et dans le cadre de la CSCE – à Moscou. Il serait en effet indigne qu'une telle conférence ait lieu si la pratique des emprisonnements politiques n'était pas abolie. Mais, là encore, les Soviétiques ont tout le temps de démontrer qu'ils veulent bien parvenir à cet «Etat socialiste de droit» promis par M. Gorbatchev.

M 0147 - 1018 0 - 4,50 F



3790147004500 10180

La crise économique et les revendications nationales

Le populisme serbe menace l'équilibre de la Yougoslavie

Après plusieurs mois d'agitation ethnique et sociale suscitée par une crise économique sans précédent, le comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie est réuni depuis lundi matin 17 octobre à Belgrade. Ce plénum devrait entraîner des purges et permettre de mesurer l'influence du chef du Parti serbe, M. Milosevic, dont le populisme menace l'équilibre de la Yougoslavie.

BELGRADE
de notre correspondant

La dix-septième séance plénière de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY), qui s'est ouverte lundi 17 octobre à Belgrade, va sans doute donner lieu à un affrontement entre des conceptions radicalement différentes de l'avenir du socialisme dans le pays et de la manière de résoudre les graves problèmes économiques ainsi que la question des nationalités.

A la veille de cette réunion cruciale qui devrait durer au moins deux jours, deux membres de la présidence collégiale permanente de la LCY ont annoncé leur démission. M. Kolj Siroka, soixante-six ans, représentant de la province autonome du Kosovo, avait longtemps été accusé par les Serbes de ne *« rien faire »* contre le *« nationalisme albanais »* au Kosovo, où les conflits ethniques se sont accentués depuis 1981. M. Milanko Renovica, cinquante-neuf ans, délégué de la Bosnie-Herzégovine, aurait, pour sa part, selon la presse, touché des pots-de-vin dans de sombres affaires immobilières.

PAUL YANKOVITCH.

(Lire la suite page 3.)

Semaine d'action dans la fonction publique et grève des infirmières

L'extension des mouvements sociaux met à l'épreuve le pouvoir socialiste

La semaine sociale s'annonce agitée et difficile pour le gouvernement. La CGT organise, seule, une journée nationale interprofessionnelle le mardi 18 octobre, tandis que six autres fédérations de fonctionnaires appellent à une grève nationale le jeudi 20 octobre.

Le mouvement des infirmières se poursuit et des perturbations risquent d'affecter la SNCF à partir de lundi soir.

Pour la première fois depuis l'élection présidentielle, M. Mitterrand, M. Rocard et le PS se trouvent mis à l'épreuve par l'extension des mouvements sociaux.



La gauche à contre-emploi

par Jean-Marie Colombani

« Tout n'est pas possible tout de suite » : l'exhortation de Pierre Bérégovoy, ou bien l'appel au *« calme »* de Michel Rocard, ou encore l'invitation au *« dialogue »* de François Mitterrand suffiront-ils à éviter la tempête ? Voici en tout cas la gauche rattrapée par la question sociale. Et la preuve, une fois de plus, qu'il ne suffit pas d'échanger un RMI contre un ISF, de prendre aux châteaux pour donner aux chaumières.

Aujourd'hui, la gauche est à côté de la plaque. *« Je ne peux ni ne veux rien trancher »*, dit François Mitterrand à Lyon, après avoir, huit jours plus tôt, légitimé la grève des infirmières. La cohabitation est-elle le mode de gestion approprié de la relation avec un premier ministre issu, cette fois, de la majorité présidentielle ?

Si le président joue au plus fin, Michel Rocard, lui, joue avec le temps. Mais prétendre résoudre les difficultés au coup par coup ne garantit pas, loin de là, l'enchaînement coup sur coup de succès analogues à celui, on ne peut plus spécifique, de la Nouvelle-Calédonie. Reste le PS. Il se fait des illusions s'il croit pouvoir recupérer une virginité sociale par l'alliance retrouvée avec le PCF, alors que celui-ci, *via* la CGT, n'a précisément pas d'autre objectif que de se refaire une santé électorale sur le dos du gouvernement.

Les jours qui viennent sont une épreuve pour l'attelage exécutif : le premier ministre met en jeu son avenir immédiat et à plus long terme son image ; le président teste sa conception plus que relative de l'exercice de sa charge, pour la durée de son second septennat. Le PS enfin, frappé de plein fouet par la grande misère du secteur public, qui lui fournit ses gros bataillons électoraux, doit relever un défi idéologique.

(Lire la suite page 9.)

■ **« Les syndicats sous l'œil des coordinations », par Michel Noblecourt** (page 25).
■ **Le mouvement des infirmières** (page 12).
■ **La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie** (page 8).

Ouverture du Salon international de l'alimentation

Les Français ont l'assiette légère

M. Michel Rocard devait inaugurer, le lundi 17 octobre, le Salon international de l'alimentation (SIAL), qui se tient jusqu'au 21 octobre au parc des expositions de Villepinte. Cette manifestation révèle les grandes tendances de l'alimentation moderne. Au menu 1988, une course à la légèreté... jusqu'à l'excès.

Vite et bon. Et surtout léger. Voilà les mots qui, désormais, assaisonnent le verbe « manger ». Fini le temps de la « bouffe génération ». Plus question de *« se nourrir jusqu'à en mourir »*. La société fait sienne la formule de Paracelse, médecin suisse du seizième siècle : *« Tout est poison, rien n'est poison, tout est dans la dose. »* Place aux plats individuels, hypocaloriques et bien équilibrés, simples à préparer. Car la société a changé et la ménagère avec elle. En 1950, elle passait quatre heures par jour devant ses fourneaux. Elle ne s'y attarde plus aujourd'hui que quarante minutes, avec la complicité du congélateur et du four à micro-ondes. Elle emploie son temps à autre chose, au travail, par exemple.

Avènement des familles «nucléaires» – le père, la mère, l'enfant, – multiplication des repas pris hors du domicile; percée des ménages «monogastriques» (célibataires et personnes âgées), segmentation des goûts et des habitudes entre jeunes et anciens : la France mange par miettes. Le dimanche, qui est de moins en moins le jour du Seigneur, reste celui du repas festif plus élaboré, plus arrosé aussi. Tout au long de la semaine, en revanche, on grignote trois fois moins qu'aux Etats-Unis, mais six fois par jour tout de même! Si on est ce que l'on mange, l'assiette française renvoie les éclats d'une société fragmentée, qui cherche moins à se nourrir qu'à se faciliter la vie, tout en la protégeant contre les corps gras et les alcools.

A la «soft idéologie» répondent la «soft alimentation» et les «soft drinks». Cette tendance à l'allégement touche aussi le porte-monnaie. Manger léger n'est pas bon marché. Car ce mode (cette mode?) alimentaire sous-entend une technologie et un conditionnement élaborés.

ERIC FOTTORINO.

(Lire la suite page 29.)

Un dossier dans «le Monde de l'économie»

Il y a un an, le krach

Le krach du 19 octobre 1987 n'aura-t-il été qu'un mirage ? Il y a un an, les marchés boursiers du monde entier s'effondraient. Le pire était à craindre. Tous les experts, ou presque, l'annonçaient. Douze mois après, John J. Phelan, le président de la Bourse de New-York parle de *« miracles »*. Le pire n'a pas eu lieu. (Notre dossier du « Monde de l'économie » analyse, pages 19 à 21, les causes et les effets du krach un an après.) De récession, point. Au contraire, l'économie mondiale est en plein boom. La croissance pourrait approcher les 4 % cette année pour les pays industriels, la meilleure performance depuis 1984. Après la récession, les économistes annoncent maintenant un retour à l'inflation. Pour l'instant, elles reste maîtrisée.

S'il n'a pas encore eu d'effets sur l'« économie réelle » (la production et les échanges), le krach a néanmoins profondément affecté la « sphère financière ». Les marchés ont été ramenés à la raison. En reprise sensible sur toutes les places financières, les cours des actions ont retrouvé des niveaux jugés raisonnables.

Un second krach est-il possible ? Les opérateurs ne le croient pas. Près de 90 % des cent soixante-neuf investisseurs français interrogés, les 12 et 13 octobre, par la *Tribune-RES* (Recherche économique et sociale) répondent par la négative à la question. Certains experts sont moins optimistes.

Lundi 17 octobre, la Bourse de Tokyo, qui a déjà plus qu'effacé ses pertes de l'automne dernier, était en légère baisse. Les places européennes ouvraient également en faible baisse. En revanche, la nervosité restait forte sur les marchés des changes, où le dollar continuait à baisser. La prochaine crise sera-t-elle monétaire ?

E. I.

Nous publierons dans le prochain numéro du Monde affaires *de vendredi (daté samedi), une enquête sur « les nouveaux patrons de la Bourse, un an après le krach ».*

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Etranger

POLOGNE : politique, économique, morale

La crise plonge la population dans la « déprime »

La « table ronde » qui devait réunir à la mi-octobre une soixantaine de représentants du pouvoir polonais et de l'opposition bute sur de sérieuses difficultés et ne s'ouvrira pas avant la semaine prochaine, indiquent plusieurs sources à Varsovie. Outre les problèmes de composition de la délégation conduite par Lech Walesa, les pourparlers préliminaires achoppent sur le mode d'information et sur le nombre de sous-commissions ou « mini-tables rondes » qui doivent négocier les thèmes concrets. Les autorités souhaitent notamment supprimer l'une des six sous-commissions prévues, celle qui devait examiner les questions liées au *« pluralisme social »*. Près de deux mille jeunes se sont heurtés violemment aux forces de l'ordre à Gdansk dimanche 16 octobre. C'était la première manifestation de ce type depuis la fin des grèves du mois d'août.

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale.

Une partie des habitants de Varsovie est privée d'eau depuis plusieurs semaines. L'hôtel le plus moderne de la ville, l'Intercontinental Victoria, où séjournait la semaine dernière le secrétaire d'Etat adjoint américain M. Whitehead, est de temps en temps totalement privé d'eau, au moment où ses clients s'apprêtent à se raser ou à prendre leur douche le matin. L'étranger qui s'en étonne aura droit à de longues explications plus ou moins techniques sur l'état des canalisations, l'utilisation des tuyaux en fer, moins chers que ceux en acier, mais qui ont l'inconvénient de rouiller, ou encore sur les travaux de construction du métro, qui ne peuvent, cela va de soi, qu'être menés en dépit du bon sens et font donc *« percer les canalisations »*.

Le Polonais, lui, ne s'étonne pas. Au fil des ans, il s'est habitué à vivre dans « la crise » car « la crise » affecte désormais tous les aspects de la vie de son pays, économique bien sûr, mais aussi politique, social, idéologique et moral.

La crise économique a obligé la population à toute une série de contraintes et de combines, maintenant entrées dans les mœurs, émaillées d'« histoires drôles » au point de faire figure de clichés dans la presse polonaise et étrangère : files d'attente, chasse au dollar, marché noir, rationnement, pénurie de papier toilette... L'un des mots les plus courants du vocabulaire quotidien polonais, *zalatwic* (s'arranger pour), illustre à merveille l'art de s'accommoder de la crise : on n'achète pas tel ou tel bien de consommation, on s' *« arrange pour »* se les procurer. Il faudra sans doute bientôt *« s'arranger pour »* se faire inhumer tant les prix des obsèques sont devenus prohibitifs.

Les Polonais ont à l'égard de la crise une lucidité que les rend tour à tour déprimés et révoltés, avec des périodes de profonde indifférence. Cette lucidité a donné naissance à une sorte de psychologie de la crise, dont on parle ici sans aucune fausse honte, comme pour l'exorciser et que l'intelligentsia analyse à longueur de colonnes dans la presse, tant officielle que clandestine. Ce qui permet d'ailleurs de renforcer l'atmosphère de crise.

Tout changer

Ainsi, lorsqu'on demande au directeur du Centre gouvernemental d'étude de l'opinion publique, le colonel Stanislaw Kwiatkowski, de décrire le moral actuel de la population, il répond sans ambages : *« Mieux vaut ne pas le demander. Ce n'est même pas la peine de faire des enquêtes, il suffit de parler à n'importe qui pour être fixé. »*

Dans un entretien publié lundi matin par l'hebdomadaire du parti *Polityka*, le colonel Kwiatkowski explique que *« le moral des Polonais a chuté dans des profondeurs jamais enregistrées »* par son organisme, lorsqu'ils ont compris il y a un an que le pouvoir allait procéder à de nouvelles hausses des prix : *« Les gens ont alors plongé dans un abîme psychologique. On pouvait voir que nous avions atteint un seuil critique »*, a-t-il ajouté.

La crise, à laquelle les autorités préfèrent trouver des origines économiques, allait alors rapidement se déplacer sur le terrain politique, avec la sévère défaite du pouvoir au référendum de novembre 1987. Quelques mois plus tard, en février, l'institut de sondage du colonel Kwiatkowski fournissait de nouveaux chiffres inquiétants : 45 % des gens se déclaraient en faveur du système socialiste, contre 63 % en 1987. Pour Aleksander Hall, intellectuel d'opposition, *« le pouvoir traverse une crise d'identité idéologique parce qu'il réalise l'inefficacité fondamentale de son mode de gestion traditionnel »*.

Quelques mois plus tard, en avril-mai, la crise dégénérait en explosion avec des grèves dans plusieurs grandes entreprises de Pologne. En vain l'opposition avait appelé à un *« pacte anticrise »*. Aujourd'hui, après une seconde vague de grèves en août qui ont amené les autorités à entamer des négociations avec les dirigeants de Solidarité, les sondages gouvernementaux font état au mieux d'un profond scepticisme, au pis d'une grande indifférence des gens à l'égard de la « table ronde » pouvoir-opposition, dont la télévision leur rebat publiquement les oreilles, alors que le pouvoir fait tout pour en retarder l'ouverture une fois la pression des grèves écartée.

« Le type de table qui intéresse les Polonais, c'est une table chargée de victuailles, assure le colonel Kwiatkowski, *peu importe qu'elle soit ronde ou carrée. »* Et l'on attend fatalement, en cas d'échec, la prochaine vague de grèves qui promettent d'être plus dures que les secondes, elles-mêmes plus dures que les premières.

Dans un contexte aussi sombre, le mot *« miracle »* revient souvent. *« Il semble que tout le monde attende un miracle économique »*, relève un journaliste proche du pouvoir. *« En Pologne, quelqu'un a cru au miracle,* écrit pour sa part le magazine *Tygodnik Kulturalny, un miracle par lequel on pourrait ignorer les principes marxistes et changer les choses en touchant un peu à la base économique, mais en gardant le sommet intact. »*

Pour cet hebdomadaire officiel, *« il faut tout changer en Pologne »*, il faut changer le système tout entier pour faire de l'irrationnel un système rationnel, *« pour faire d'un système générateur de crise un système tourné vers le développement »*.

Une incapacité à croire

Bien sûr, pour beaucoup, cette crise a des airs de déjà vu. C'est l'opinion de l'historien officiel Andrzei Zakrewski, qui se souvient cette semaine, dans le journal *Odrodzenie*, avoir écrit fin 1981 : *« La crise est omniprésente dans notre vie. Nous sommes de plus en plus fatigués et énervés. Nous perdons ce qui nous restait d'espoir. » « Malheureusement,* observe-t-il, *tout cela est toujours d'actualité. »* On lui rétorque donc, et la « table ronde » ? *« N'exagérons pas,* s'écrie-t-il, *en 1981 on parlait aussi renouveau, puis d'entente... la situation est dramatique. Que faire ? Légaliser le pluralisme social, admettre la création d'associations, de clubs ? »*

Pour les jeunes, cet état de crise est sans doute encore plus difficile à vivre, comme pour ceux de l'Union officielle des étudiants de Varsovie qui ont diffusé un tract récemment : *« Age : vingt-cinq-trente ans. Situation : incertaine. Profession : précaire. Rémunération : symbolique. Logement : dans vingt ans. Perspectives : émigration. »* Wojtiech Lamentowicz, politologue d'opposition et professeur à l'université de Varsovie, estime que la crise a provoqué *« une confusion morale dans la société »*.

« Les gens s'habituent à l'anormalité, dit-il. *Formellement, les normes religieuses sont toujours en vigueur, mais en réalité toutes les normes sont détruites peu à peu. Les normes sont de briser la norme. Etre honnête dans ce pays est quelque chose de très difficile. Arriver à faire que les gens croient en quelque chose tient presque du miracle. On a formé une incapacité à croire. »*

L'amoralité finit par se retrouver aussi dans le domaine économique, où les chefs de petites entreprises privées en arrivent à « suborner » leurs propres employés pour qu'ils ne volent pas à l'intérieur de l'entreprise.

Les délits contre la propriété publique et privée sont en hausse. Et certaines banques de l'Etat polonais, pour tenter d'amener les ressortissants polonais à céder leurs dollars, leur offrent maintenant des taux de change approchant de ceux du marché noir...

SYLVIE KAUFFMANN.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

M. Vorontsov à Kaboul

Arrivé à Kaboul, samedi 16 octobre, soit quarante-huit heures seulement après sa nomination, le nouvel ambassadeur soviétique, M. Yuli Vorontsov, qui demeure premier vice-ministre des affaires étrangères, a présenté dès dimanche ses lettres de créances au président Najibullah. A cette occasion, il a réaffirmé que Moscou continuerait d'aider Kaboul et *« n'épargnerait aucun effort »* pour ramener la paix en Afghanistan. L'arrivée de M. Vorontsov est intervenue à l'avant-veille d'une importante réunion à Kaboul du PDPA, le PC afghan.

D'autre part, Radio-Kaboul a affirmé, dimanche, que quatre étrangers — deux conseillers pakistanais et deux américains — avaient été tués dans la région de Gardez (est du pays), alors qu'ils se trouvaient en compagnie de résistants. Islamabad et Washington ont toujours démenti la présence de conseillers auprès de la résistance en territoire afghan. — *(AFP, Reuter.)*

● **Prise d'une garnison de l'armée.** — Les moudjahidins se sont emparés, le 4 octobre, de la garnison de l'armée afghane de Baharak (nord de l'Afghanistan), faisant plus de sept cents prisonniers et récupérant un important stock d'armes et de véhicules blindés, vient-on d'apprendre auprès des moudjahidins du Jamiat *islami* (fondamentaliste modéré).

Philippines

Signature de l'accord sur les bases américaines

Manille. — Les Philippines et les Etats-Unis devaient signer, lundi 17 octobre, à Washington l'accord permettant aux Etats-Unis d'utiliser jusqu'en 1991 leurs deux bases militaires aux Philippines, a annoncé dimanche la présidente Corazon Aquino. La conclusion de cet accord ouvre à présent la voie à des négociations cruciales pour les Etats-Unis, qui concerneront le maintien ou non des bases de Clark et de Subic-Bay, les plus grandes bases américaines en Asie, au-delà de cette date, à laquelle expirera le bail conclu en 1947.

Mme Aquino a indiqué que les termes précis de l'accord seraient rendus publics après la signature par M. Raul Manglapus, ministre philippin des affaires étrangères, et le secrétaire d'Etat George Shultz.

Le *New York Times* a rapporté que les Etats-Unis se seraient engagés à verser 481 millions de dollars en aide économique et militaire pour chacune des deux années — 1990 et 1991 — du bail restant à courir. Des responsables philippins avaient cependant affirmé, la semaine dernière, que cette somme ne représentait qu'une partie des demandes formulées de Manille, qui portent aussi notamment sur l'allégement de la dette et l'approvisionnement des bases par des produits philippins. — *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : règlement de comptes entre protestants

Le « collecteur de fonds » de l'UDA a été assassiné

LONDRES
de notre correspondant

Le *« collecteur de fonds »* de la principale organisation paramilitaire protestante a été tué samedi 15 octobre à Belfast par des gens de son propre bord. M. James Craig se trouvait dans un pub de l'est de la ville lorsque deux hommes masqués ont fait irruption, ordonné aux autres consommateurs de se coucher et ouvert le feu sur lui. Il appartenait à l'Ulster Defence Association (UDA) et son assassinat a été revendiqué dimanche par l'aile militaire clandestine de cette organisation.

J. Craig était considéré par la police comme le chef du réseau de racket qui alimente l'UDA, mais ses victimes refusaient de témoigner devant la justice par peur des représailles. Cinq entrepreneurs de travaux publics avaient accepté, lors d'un procès en 1985, de dénoncer ses activités à condition que leur identité ne soit pas révélée. Le tribunal, jugeant le procédé inacceptable, avait acquitté J. Craig.

J. Craig pratiquait l'extorsion de fonds à une très large échelle dans la communauté protestante. Ses méthodes étaient comparables à celles de la Mafia. Selon l'*Independent*, il avait rançonné pour la seule année 1984 quelque soixante-douze entreprises dans toute la province. Il gardait pour lui-même la plus grande partie des sommes recueillies et menait grand train.

J. Craig avait commencé sa carrière dans les années 50 comme un simple délinquant de droit commun. Il était en prison lorsque furent incarcérés les premiers activistes protestants au début des années 70. Il devint leur protecteur face aux autorités pénitentiaires et entra ainsi à l'UDA. A la prison de Maze, il avait noué des contacts avec des détenus appartenant à l'IRA. Il avait maintenu ces liens et selon la rumeur publique, il partageait avec les « collecteurs de fonds » de l'IRA les zones de la ville.

Cette « coopération » allait peut-être plus loin. Plusieurs dirigeants paramilitaires protestants, qui s'opposaient à J. Craig ou contestaient ses méthodes, ont été assassinés ces dernières années par l'IRA dans des conditions qui laissent penser que leur emploi du temps avait été fourni « de l'intérieur » aux tueurs. Cela a été le cas apparemment du vice-président de l'UDA, John McMichael, tué en décembre 1987 par l'explosion d'une bombe sous sa voiture.

Les activistes paramilitaires protestants connaissent depuis plusieurs mois une véritable « guerre des gangs » due à des contestations concernant le partage des fonds tirés du racket. Au cours du règlement de comptes de samedi, un consommateur âgé de soixante-dix ans, qui semble étranger à toute l'affaire, a été tué et quatre autres personnes ont été blessées.

DOMINIQUE DHOMBRES.

ESPAGNE

Deux morts dans deux attentats au Pays basque

MADRID
de notre correspondant

Un garde civil a été tué et six autres blessés dimanche soir 16 octobre dans un attentat à l'explosif à Pampelune (nord de l'Espagne).

La victime conduisait un véhicule blindé de la garde civile qui a été atteint de plein fouet par l'explosion d'une voiture piégée, dans un quartier de la ville très fréquenté. La police a attribué cet attentat, qui a détruit quatorze voitures stationnées dans la zone, à l'organisation indépendante basque ETA-militaire.

Mais les attentats de l'ETA ne frappent pas seulement la police nationale et la garde civile. Dans la nuit de samedi à dimanche un membre de la Ertzantza, la police autonome basque, a été tué par l'explosion d'une bombe, près de Legazpia, à trente kilomètres au sud de Saint-Sébastien.

L'attentat s'est produit vers 4 heures du matin, après qu'une association routière eut reçu un appel téléphonique d'une personne se réclamant de l'ETA et affirmant que plusieurs charges explosives avaient été placées le long de la voie ferrée. Une patrouille de la Ertzantza se rendit alors sur les lieux. L'un de ses membres, Jose Juan Pacheco, âgé de vingt-six ans, a été tué sur le coup en manipulant l'une des bombes, tandis que trois de ses compagnons étaient légèrement blessés.

C'est la troisième fois que l'ETA assassine un membre de la Ertzantza, dont les séparatistes basques ont toujours refusé de reconnaître la légitimité. En mars 1985, le principal dirigeant de la police autonome, le *lieutenant-colonel* Carlos *Diaz* Arcocha — d'origine militaire, — était assassiné par l'organisation indépendantiste, et, en novembre 1986, l'un des principaux responsables, M. Genaro Garcia Andoain, était tué dans un affrontement avec un commando de l'ETA lors d'une opération visant à libérer un industriel enlevé par les séparatistes.

Th. M.

La reine Elizabeth II en visite d'Etat

La reine Elizabeth II était attendue, le lundi 17 octobre, à Madrid, pour une visite d'Etat de près d'une semaine, qualifiée d'« historique » par les milieux diplomatiques espagnols et britanniques. C'est, en effet, la première fois dans l'histoire qu'un souverain britannique régnant visite officiellement l'Espagne.

Les souverains se borneront à aborder dans leurs discours *« des questions générales et de grands principes »* sur l'Europe et la situation internationale, a-t-on indiqué de source diplomatique espagnole, en soulignant que les discussions politiques étaient du ressort des deux gouvernements.

La reine séjournera trois jours à Madrid, une journée à Séville, un jour et demi à Barcelone et passera la fin de semaine à titre privé aux îles Baléares en compagnie du roi et de la reine d'Espagne. — *(AFP.)*

Diplomatie

Le président israélien, M. Haïm Herzog, en visite officielle à Paris

Le président israélien, M. Haïm Herzog, était attendu, lundi après-midi 17 octobre, à Paris, pour une visite officielle de cinq jours en France. Ce voyage, qui revêt un *« aspect symbolique, devrait marquer l'amitié de la France pour Israël en dehors des contingences électorales »*, indique-t-on de source française. Effectuée à l'invitation de M. Mitterrand et en réponse à la visite faite en mars 1982 par le chef de l'Etat français, celle de M. Herzog intervient deux semaines avant les élections législatives israéliennes.

Le président israélien devait avoir, dans la soirée de lundi, un entretien avec M. Mitterrand, suivi d'un dîner officiel à l'Elysée. Mardi, M. Herzog déposera une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu à l'Arc de triomphe, puis se rendra à l'Hôtel de Ville, où il sera reçu par le maire, M. Jacques Chirac. Il s'entretiendra ensuite avec M. Michel Rocard, au palais Marigny, où il réside, avant de gagner le Quai d'Orsay pour un déjeuner offert en son honneur par le premier ministre. Dans l'après-midi, il recevra en audience M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et visitera le Musée d'Orsay, avant de se rendre à l'Assemblée nationale pour un entretien, suivi d'un dîner officiel, avec M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée.

Mercredi, M. Herzog, ancien officier britannique durant la deuxième guerre mondiale, se rendra à Caen (Calvados) pour une cérémonie de dépôt de gerbe devant la plaque commémorant le débarquement du 147e régiment du Yeomen de l'Essex, à Asnelles. Dans l'après-midi, M. Herzog, petit-fils de l'ancien grand rabbin de Paris et fils de l'ancien grand rabbin askhenaze d'Israël, assistera à un service à la synagogue de la Victoire, avant de se rendre au Sénat pour un entretien suivi d'un dîner officiel avec le président du Sénat, M. Alain Poher.

Jeudi, M. Herzog assistera à une cérémonie au mémorial du Martyr juif inconnu et visitera la pyramide du Grand-Louvre et la crypte archéologique. Il donnera dans la soirée une grande réception à l'hôtel Marigny, avant d'assister à une réception offerte par la communauté juive de France.

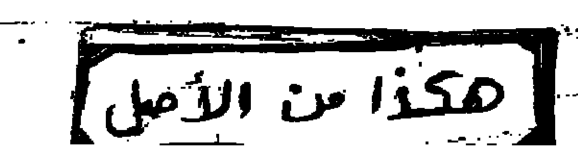
Le président israélien quittera Paris vendredi matin.

M. André Gadaud a été nommé chef du protocole

M. André Gadaud, consul général de France à New-York, a été nommé chef du protocole en remplacement de M. Henri Benoît de Coignac, récemment nommé ambassadeur à Madrid, a annoncé, samedi 15 octobre, le *Journal officiel*.

[M. André Gadaud, né en 1937, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a été en poste comme deuxième secrétaire à Washington (1968-1971). Il a été conseiller technique auprès du ministre de l'éducation nationale (1973-1974), puis de nouveau à Washington comme conseiller culturel (1975-1978). Il a été ensuite, à l'administration centrale, sous-directeur aux relations culturelles, scientifiques et techniques (1980-1982), puis chargé de mission auprès du chef du service d'information et de presse (1980-1982). Il était consul général à New-York depuis juillet 1984.]

● **RDA : le président du Congrès juif mondial à Berlin-Est.** — Le président du Congrès juif mondial (CJM), M. Edgar M. Bronfman, est arrivé dimanche 16 octobre à Berlin-Est à l'invitation du ministre est-allemand des affaires étrangères, M. Oskar Fischer. C'est la première visite d'un dirigeant d'une organisation juive internationale en RDA.



Europe

URSS : fin de la visite de M. De Mita à Moscou

L'Italie joue la « perestroïka »

Le premier ministre italien, M. De Mita, a regagné Rome, le dimanche 16 octobre, à l'issue d'une visite à Moscou qui a été l'occasion d'un spectaculaire « show » italien dans la capitale soviétique. MM. Mikhaïl Gorbatchev et De Mita ne se sont pas quittés pendant trois jours, inaugurant ensemble, samedi, l'exposition Italia 2000, qui présente aux Moscovites les réalisations de pointe de l'industrie italienne. Vendredi, MM. Gorbatchev et De Mita avaient eu près de quatre heures et demie d'entretiens, en tête à tête et en séance plénière, avant de signer trois accords économiques et scientifiques.

Les Italiens ne sont pas les seuls en ce moment à se pencher au chevet de la « perestroïka ». La RFA avait annoncé, la semaine dernière, qu'elle allait signer, le lundi 17 octobre, un accord de crédit portant sur 3 milliards de deutschemarks (plus de 10 milliards de francs), le plus important jamais accordé par des banques occidentales (*le Monde* du 12 octobre). Cette ligne de crédit très classique, orchestrée par la Deutsche Bank, n'est pas accompagnée de garanties publiques.

Ce sera, en revanche, le cas du prêt que les banques britanniques mettent actuellement au point avec l'appui de l'organisme de crédit à l'exportation ECGD. Il pourrait s'agir d'un prêt de plus de 1 milliard de livres (près de 11 milliards de francs). Le record européen sera-t-il ainsi battu ? Alors que se multiplient les visites officielles à Moscou, cette avalanche de prêts devrait permettre à l'URSS de mieux définir un programme de modernisation de son industrie par approvisionnement de biens d'équipements occidentaux.

ROME
de notre correspondant

Enfoncés les Américains et les Japonais ! Ecrasés depuis longtemps les Français et les Anglais ! En 1987, avec plus de trente-cinq milliards de francs d'échanges bilatéraux, l'Italie se sera hissée au troisième rang des partenaires économiques occidentaux de l'Union soviétique. Derrière l'Allemagne fédérale et la Finlande, mais ce n'est pas fini. L'année en cours et celles qui suivent devraient être meilleures encore.

L'Italie, qui a toujours su, même aux pires moments, se ménager d'excellentes ouvertures vers l'Est, a été l'une des puissances occidentales les plus rapides à saisir non seulement l'intérêt politique mais aussi toutes les promesses économiques recelées par la « perestroïka ». D'où le spectaculaire carrousel transalpin, intitulé « Italie 2000 », organisé du 14 au 25 octobre sur les rives de la Moskova. Etaient présents dans la capitale soviétique, et pour quatre jours consécutifs, sept ministres dont le premier d'entre eux M. Ciriaco De Mita, les plus grands noms du « business » italien (Agnelli, de Benedetti, Gardini, Berlusconi, etc.), du secteur privé comme du secteur public, (ENI, IRI), des scientifiques de haut rang et de toutes spécialités, deux Prix Nobel, etc.

Mode et technologies

Comme nous disait M. Renato Ruggiero, ministre du commerce extérieur, il s'agit bien de *« la plus grande opération d'image et de relations publiques jamais tentée en URSS par l'Italie et peut-être même par un pays européen »*. M. Mikhaïl Gorbatchev ne prétend-il pas vouloir privilégier les liens *« avec le continent dont l'URSS est partie intégrante »* ? Rome l'a pris au mot et a invité les Moscovites à venir voir sur 20 000 mètres carrés d'exposition un panorama complet de ce que l'Italie moderne peut offrir à des affamés de consommation.

De la mode bien sûr — Mme De Mita a été priée de changer d'atours le plus souvent possible, mais aussi, *« mais surtout*, insiste M. Ruggiero, *des technologies d'avant-garde parfaitement adaptées à ce dont ils ont besoin »*. Et à ce qu'ils peuvent s'offrir évidemment.

Six cent quatre-vingt millions d'ECU (4,7 milliards de francs), ce n'est pas encore le véritable « plan Marshall » recommandé par M. De Benedetti pour l'Europe de l'Est, mais le montant de la ligne de crédits ouverte spécialement par Rome aux potentiels acheteurs soviétiques. Ce crédit, le plus important accordé par l'Italie à Moscou depuis 1979 correspond aux commandes que les industriels italiens espèrent remporter pour les mois qui viennent. Certes, l'ampleur des encours consentis au premier septembre 1988 par la SACE — la COFACE italienne — se montant à environ 7 milliards de francs, l'URSS représente donc déjà le sixième « risque » italien dans le monde, derrière, entre autres, l'Algérie, la Pologne ou le Brésil. Mais tant pis, un marché potentiel de 290 millions d'individus « pérestroïkés », cela ne se dédaigne pas et ici on fait apparamment grand crédit à M. Mikhaïl Gorbatchev.

Il faut dire aussi que d'un point de vue purement économique il y a de la marge puisque, malgré la chute des cours des hydrocarbures, qui constituent l'essentiel des ventes soviétiques à l'Italie, celle-ci exporte encore moins qu'elle n'achète à Moscou : quatre milliards de francs de déséquilibre l'an dernier et près de quatorze milliards en 1985.

« Nous n'allons pas là-bas signer spécifiquement des contrats », disait plaisamment le ministre du commerce extérieur avant de partir. On peut se demander si MM. Agnelli, De Benedetti, Gardini et les autres qui ont tous des projets concrets en tête et même pour certains en très bonne voie, étaient du même avis...

PATRICE CLAUDE.

Les exploits du mineur Stakhanov étaient truqués...

Une nouvelle statue de la période stalinienne vient d'être déboulonnée : Alexeï Stakhanov, le mineur ukrainien dont le nom était devenu le symbole des miracles de la productivité socialiste, avait triché, a révélé, samedi 15 octobre à Moscou la *Komsomolskaïa Pravda*, organe des jeunesses communistes. En fait, Stakhanov n'était pas seul pour battre ses records, il était aidé secrètement par deux assistants, Borisenko et Chigolev. C'est le secrétaire local du parti, Konstantin Petrov, qui en avait décidé ainsi, avertissant les mineurs qui ébruiteraient la vérité qu'ils seraient considérés comme *« les plus dangereux ennemis »*, écrit le journal.

L'auteur de l'article, l'ingénieur Fedorov, ajoute que le stakhanovisme fut à l'origine d'une augmentation des accidents miniers dans les années 30 et de nouvelles persécutions des autorités contre les *« saboteurs »* et les *« ennemis »*.

C'est dans la nuit du 30 au 31 août 1935 que Stakhanov, un ancien berger de vingt-neuf ans, avait battu un premier *« record »* en extrayant 105 tonnes de charbon en un peu moins de six heures, soit quinze fois mieux que la norme et dix fois plus que la production d'un mineur britannique. Le 19 septembre, il se surpassait encore en extrayant 227 tonnes de charbon dans le même temps... En novembre se tenait au Kremlin, en présence de Staline, une première conférence de trois mille stakhanovistes, et le mouvement devait devenir pendant cinquante ans le symbole de l'*« émulation socialiste »*.

Décoré — une nouvelle fois — de l'ordre de Lénine en 1970, Stakhanov est mort entouré d'honneurs, en 1977, à l'âge de soixante-douze ans. Une ville d'Ukraine porte son nom.

Une révélation embarrassante pour M. Gorbatchev

Le déboulonnage du premier mineur soviétique est quelque peu embarrassant pour M. Gorbatchev lui-même. Quelques mois après être devenu secrétaire général du parti, le 20 septembre 1985, ce dernier avait célébré le cinquantième anniversaire du mouvement par une rencontre au Kremlin avec *« les vétérans du mouvement stakhanoviste »*. Un mouvement qui était, avait dit M. Gorbatchev, le *« symbole de l'initiative, du combat du nouveau contre l'ancien »*, et qui avait *« révélé la beauté morale de l'homme de la nouvelle société »* (voir *la Vie du parti*, n° 19 de 1985).

Le chef du parti avait aussi rendu un hommage particulier à Konstantin Petrov, l'auteur de la manipulation dénoncée aujourd'hui. Mieux encore, le même Petrov avait eu l'honneur de prendre la parole au vingt-septième congrès du parti, en février 1986, et avait quasiment insulté les cinéastes et les artistes pour ne pas assez exalter les exploits passés et actuels des stakhanovistes...

M. T.

Selon un ancien espion soviétique

Les dirigeants de Moscou s'attendaient à une guerre à l'automne 1983

Londres *(AFP)* — Les dirigeants soviétiques ont failli déclencher la guerre atomique à l'automne 1983, croyant que l'Occident s'apprêtait à lancer une attaque nucléaire surprise contre l'URSS, révèle un transfuge du KGB (sécurité d'Etat soviétique), le colonel Oleg Gordievski.

Dans un livre écrit par Gordon Brook-Sheperd et dont l'hebdomadaire *The Sunday Telegraph* a publié dimanche 16 octobre des extraits, le colonel Gordievski — l'agent soviétique le plus important jamais passé à l'Ouest, selon le journal — affirme que le Kremlin a envoyé un message urgent à tous les agents du KGB à l'étranger, leur enjoignant de repérer tout signe indiquant que l'Occident allait recourir à la force nucléaire.

Ainsi, les espions infiltrés en Grande-Bretagne devaient noter si Mme Thatcher se rendait plus souvent que d'habitude au palais de *Buckingham*, surveiller les bâtiments ministériels et les ambassades, recenser l'éventuel stockage de nourriture, la mise en place de banques de sang, ou tout autre mesure de défense civile laissant entrevoir des préparatifs de guerre. Ces agents devaient faire leurs rapports tous les quinze jours, mais ils avaient pour ordre d'envoyer des télégrammes « flashes » en cas d'information de première urgence, ajoute le colonel soviétique.

Cette tension, qui faisait suite à la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique au-dessus de Sakhaline, a atteint son paroxysme au moment des manœuvres secrètes de l'OTAN « Able Archer » du 2 au 11 novembre 1983, tandis que le numéro un de l'époque, M. Iouri Andropov, agonisait et que les dirigeants soviétiques étaient gagnés par la panique, indique le livre.

Recruté en 1974 par des agents britanniques à Copenhague, le colonel Gordievski, âgé de cinquante ans, a travaillé pendant plus de dix ans comme agent double, avant que les services secrets britanniques ne le fassent disparaître de Moscou en 1985.

Fin de la grève des Arméniens à Stepanakert

Les Arméniens de Stepanakert, chef-lieu du Haut-Karabakh, ont mis fin à la grève qu'ils observaient depuis un mois et demi, a-t-on appris à Erevan, la capitale de l'Arménie.

Dans un télégramme adressé à M. Mikhaïl Gorbatchev, ils affirment avoir décidé la fin de leur mouvement après la mise à l'écart du Kremlin de dirigeants *« vieillis de la stagnation »* et à la suite de l'arrivée sur place, fin septembre, de la commission spéciale du Parlement de l'URSS chargée de faire des propositions pour leur région.

Par ailleurs, huit Azéris doivent comparaître mardi 18 octobre devant la Cour suprême à Moscou pour répondre d'actes commis au cours des affrontements inter-éthniques de février dernier à Soumgaït (Azerbaïdjan), qui avaient fait officiellement trente-deux morts, a annoncé dimanche à l'AFP un nationaliste arménien, M. Kuren Nagapetian.

Cinq de ces Azéris seraient accusés de meurtre, et trois de vandalisme et de pillage, a indiqué M. Nagapetian. C'est la première fois que la plus haute instance du pays aura à se prononcer sur les conflits inter-ethniques qui opposent les populations arménienne et azerbaïdjanaise. D'autres cas liés au massacre de Soumgaït ont été jugés par un tribunal de la ville. Une centaine de personnes, des Azéris pour la plupart, ont été inculpées pour violence, et vingt-cinq ont déjà été condamnées. Les Arméniens avaient réclamé que les affaires liées au pogrom de Soumgaït soient jugées par la Cour suprême. — *(AFP, Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

L'équilibre menacé

(Suite de la première page.)

Le mois dernier, deux autres des quatorze membres de la direction collégiale, le Slovène Franc Setinc et le représentant de la Vovodine, Bosko Krunic, s'étaient déjà retirés. Par ailleurs, au cours de sa réunion, le comité central doit examiner les cas d'une soixantaine de ses membres plus ou moins haut placés, qui ont été critiqués publiquement lors des réunions et manifestations de masse de ces derniers temps.

Sur fond de tensions ethniques et de crise économique — l'inflation est supérieure à 200 %, le chômage frappe 15 % de la main-d'œuvre, la dette extérieure est de plus de 20 milliards de dollars — ce plénum suscite un intérêt considérable dans toutes les couches de la population et beaucoup demandent que les débats soient retransmis intégralement en direct à la télévision. *« Nous ne voulons pas de mesures exceptionnelles mais des hommes exceptionnels ! »* a déclaré le président de l'Organisation de la jeunesse de la Yougoslavie. *« Le pays ne peut plus être dirigé par ceux qui n'ont jamais écouté Beethoven, qui n'ont pas lu les auteurs classiques et qui ne parlent aucune des grandes langues mondiales ! »*

Dans un long commentaire sur la situation politique, l'agence de presse Tanjug s'insurgeait, dimanche 16 octobre, contre les *« plus hauts fonctionnaires »* des six Républiques de la fédération qui *« ont stoppé notre développement économique »*. L'agence estime que ce comité central est *« la dernière chance pour se débarrasser de gens qui, par leur comportement, ne peuvent que susciter le doute pour l'avenir du pays »*. *« Il est inconcevable*, conclut Tanjug, *que quarante-trois ans après la guerre et à l'aube du vingt et unième siècle, les Yougoslaves fassent la queue le matin pour le pain. »*

Le rôle de Tito

Le leader du Parti serbe, M. Slobodan Milosevic, sera sans aucun doute le personnage central du plénum. Considéré comme l'instigateur des meetings de solidarité avec les Serbes et les Monténégrins du Kosovo, qui ont rassemblé au total près de trois millions de personnes depuis le début de juillet, il veut redonner à la Serbie le contrôle de ses deux provinces autonomes, le Kosovo et la Voïvodine. Sa politique a rencontré ces derniers temps une opposition croissante dans d'autres Républiques, notamment la Croatie et la Slovénie, qui craignent de voir la Serbie prendre une part prépondérante dans les affaires de la fédération. Face aux ambitions de M. Milosevic, les Slovènes, en particulier, préconisent un socialisme plus souple et plus libéral, en politique et économie.

La tension était montée d'un cran, la semaine dernière, lors de la réunion de la direction collégiale de la Ligue fédérale des communistes. Le président en exercice, M. Suvar, avait accusé la direction serbe et M. Milosevic de ne pas avoir condamné la pétition d'un groupe d'intellectuels qui avaient réclamé, au mois de juillet, le *« réexamen du rôle historique de Tito »* (*le Monde* du 2 juillet) accusant l'ancien chef de l'Etat d'être à l'origine des principaux déboires actuels de la Yougoslavie. Pour M. Suvar, ce document était un *« assaut du nationalisme serbe »* et un *« complot »* contre Tito (qui était d'origine croate).

Il reprochait aux autorités de Serbie de n'avoir pris aucune mesure contre ses signataires. La Ligue de Serbie avait répliqué en dénonçant les *« calomnies perfides »* de M. Suvar et réclamé sa démission.

A la veille du plénum, l'armée, très discrète jusqu'à présent, a estimé à son tour devoir faire entendre sa voix. Le général Simon Bincic, vice-ministre de la défense, a fait part de l'inquiétude des militaires devant l'affrontement actuel au sein des instances dirigeantes. Il a qualifié d'*« absurde »* *« le désir de certains et la crainte d'autres de voir l'armée prendre les choses en main dans le pays »*.

PAUL YANKOVITCH.

Slobodan Milosevic : l'homme fort de la Serbie

BELGRADE
de notre correspondant



Homme de la jeune génération de l'après-Tito (il est né en 1941), Slobodan Milosevic est l'étoile montante de la vie politique yougoslave. Elu en 1987 à la tête de la Ligue des communistes de Serbie, il s'est affirmé rapidement dans sa république et est devenu aujourd'hui le seul dirigeant loué ou contesté quotidiennement dans les autres régions du pays.

Bon orateur, il prône dans ses interventions publiques une démocratie *« efficace et responsable »*, avec un vocabulaire expurgé de slogans usés, de formules du marxisme primitif, dont le public est saturé. Par ses prises de position et son dynamisme, il dérange toute une classe politique horrifiée par les idées sortant du *« cadre pétrifié »* habituel. Serbe de nationalité, il est en même temps profondément Yougoslave. Il parle toujours de *« la Serbie et de la Yougoslavie »*, qui sont pour lui inséparables. Il invite ceux qui l'accusent de *« nationalisme »* à lui signaler les cas de personnes qui sont victimes de discriminations en Serbie parce qu'elles ne sont pas de nationalité serbe.

L'attention de Milosevic est concentrée sur la situation au Kosovo, la position de la Serbie, trop faible à ses yeux dans la Fédération yougoslave, et les problèmes économiques. Il est indigné par la lenteur et les hésitations du pouvoir fédéral à juguler les *« séparatistes »* albanais au Kosovo et à appliquer dans la région le programme yougoslave adopté voici un ans et conçu en premier lieu pour interrompre les départs des Serbes et des Monténégrins de leur patrie ancestrale.

On le suspecte d'attiser le mécontentement au cours des *« meetings de solidarité avec les Serbes et les Monténégrins du Kosovo »*, qui mobilisent des centaines de milliers de personnes. Pour lui, ces rassemblements de masse, d'une ampleur jamais vue, sont l'œuvre des *« victimes de la violence et nous ne leur dirons pas de se taire. Les gens ont le droit de se rassembler et de protester si l'Etat fonctionne mal ou ne fonctionne pas du tout. C'est la règle du jeu, même dans les démocraties bourgeoises que nous considérons souvent, à tort, comme une forme de démocratie inférieure et seulement formelle »*.

Slobodan Milosevic est un adversaire résolu des séances à huis clos des plus hautes instances de l'Etat et du parti. Engagé personnellement dans le débat actuel sur la révision de la Constitution de 1974, trop centraliste pour les uns, insuffisamment pour les autres, il condamne avec détermination ce document qui empêche le gouvernement de la Serbie d'exercer son autorité sur la totalité de son territoire.

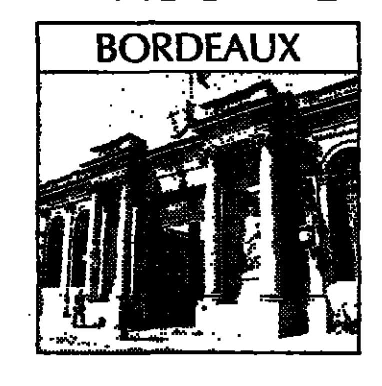
Largement soutenu par l'opinion publique serbe, Slobodan Milosevic ne fera aucune concession dans cette affaire, fût-ce au prix des *« cassures et des affrontements les plus graves »*. Et si la Serbie n'est pas entendue, dit-il, elle ne pourra recouvrer sa stabilité intérieure, avec tout ce que cela comporte de danger pour l'unité de la Fédération.

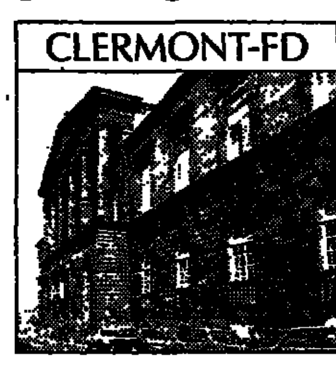
Dès son arrivée au pouvoir, Slobodan Milosevic s'est attelé au travail de redressement économique. Son programme est simple : une économie de marché, avec toutes ses implications ; une embauche importante de cadres scientifiques par les entreprises ; une ouverture plus grande vers l'étranger pour élargir la participation de la Yougoslavie à la division internationale du travail. Ces idées sont proches du plan de stabilisation du gouvernement fédéral. Ancien directeur d'un important établissement financier, Slobodan Milosevic est marié et père de deux enfants. Son épouse est professeur de sociologie à l'université de Belgrade. Il fut l'un des fondateurs de la Banque franco-yougoslave à Paris.

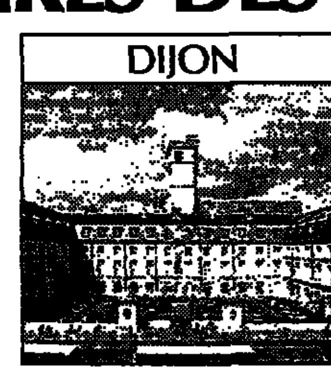
P. Y.

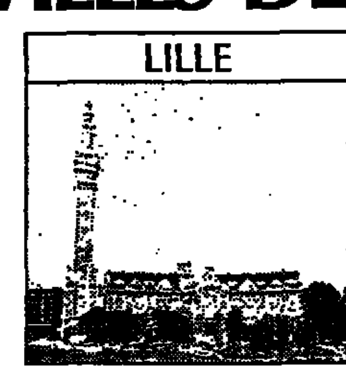
FUTURS RETRAITÉS POUR VOTRE INFORMATION

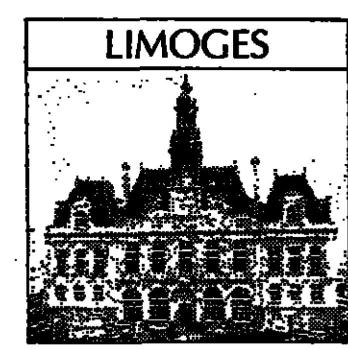
LES CAISSES DE RETRAITE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET MESSIEURS LES MAIRES DES VILLES DE

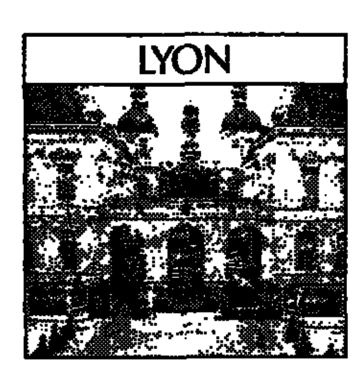
BORDEAUX


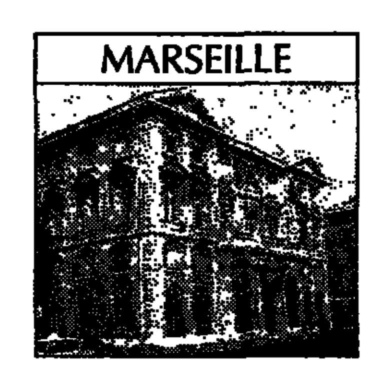
CLERMONT-FD


DIJON


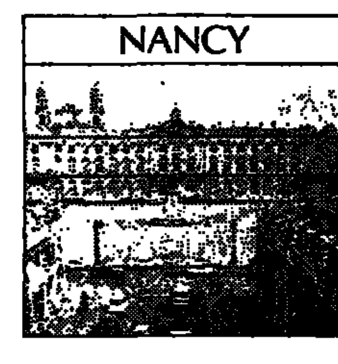
LILLE


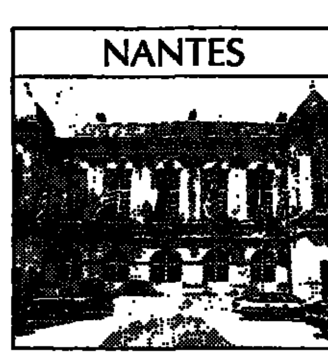
LIMOGES


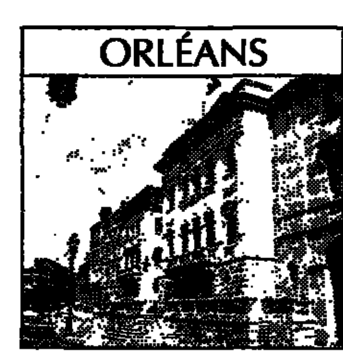
LYON


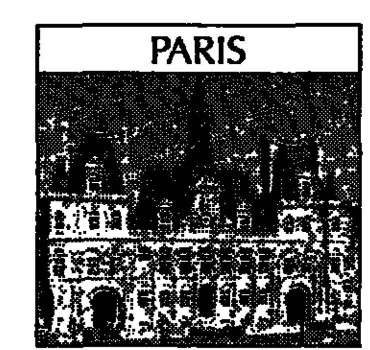
MARSEILLE


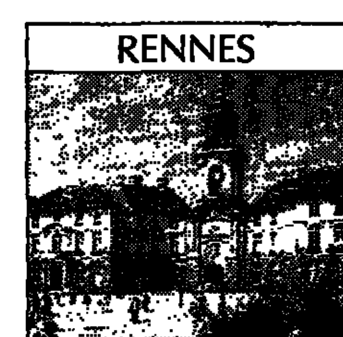
MONTPELLIER

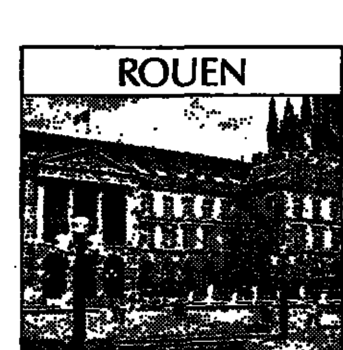

NANCY


NANTES


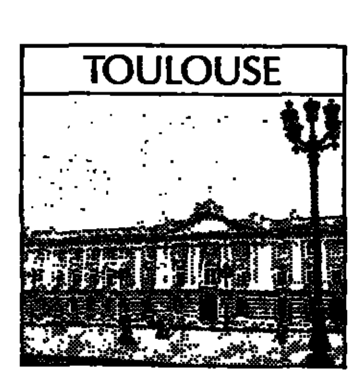
ORLÉANS


PARIS


RENNES


ROUEN


STRASBOURG


TOULOUSE


VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS DU 18 AU 21 OCTOBRE

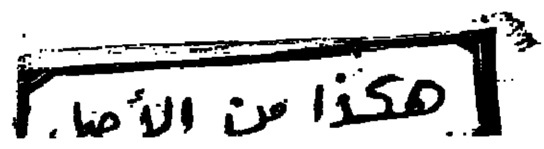
Depuis plusieurs années, en se rendant dans les entreprises et les mairies, les caisses de retraite de la Sécurité Sociale vont au-devant de leurs assurés. Elles le font grâce à la collaboration active de leurs partenaires : les élus locaux et les responsables des entreprises.

Grâce à une démarche informatique performante, des spécialistes fournissent aux assurés de 55 ans et plus la reconstitution de leur carrière et l'évaluation de leur future retraite.

Avec l'aide de leurs partenaires, comme dans les 16 grandes villes ci-dessus, les caisses de retraite de la Sécurité Sociale remplissent leur mission de service public.



SYGNUM



Asie

CHINE : M. Deng Xiaoping se fâche contre les spéculateurs

Quand la corruption atteint les marches du pouvoir

PÉKIN
de notre correspondant

M. Deng Xiaoping pouvait difficilement se faire mieux comprendre sur l'urgence qu'il y avait à agir. C'est, entre autres, sur un groupe économique lié à sa propre famille qu'est tombé, fin septembre, le couperet d'une nouvelle offensive destinée à combattre une corruption qui, de rampante, devient galopante.

M. Deng avait ordonné au début du mois de septembre que huit des corporations d'Etat qui symbolisent ce *« capitalisme rouge »* spécifique de l'ère post-maoïste soient privées de leurs privilèges fiscaux et, sinon démantelées, du moins ramenées à des proportions plus discrètes dans leurs opérations à l'étranger, en particulier à Hongkong. Parmi ces groupes qui commençaient à adopter un profil particulièrement voyant, figurait la Kang Hua Development Corporation, une firme d'investissements étroitement associée au Fonds d'assistance aux handicapés de Chine. Le *Quotidien du peuple* a annoncé, samedi 15 octobre, la liquidation de cette société.

Toute l'histoire de la révolution culturelle a resurgi dans cette affaire de gros sous : le fonds en question était dirigé par M. Deng Pufang, lui-même handicapé complet des jambes après avoir été défenestré par les Gardes rouges pour le crime d'être le fils de M. Deng Xiaoping, l'ennemi juré de Mao Zedong.

La Kang Hua avait versé l'an dernier, croit-on savoir, la bagatelle de 8,5 millions de francs au fonds de M. Deng et se serait apprêtée à doubler cette contribution annuelle — synonyme d'abattement fiscal — afin de pouvoir continuer à entretenir à l'étranger, en particulier à Hongkong, une kyrielle de bureaux de représentation servant plus ou moins de paravents à des affaires dont le produit échappe à Pékin. Si l'on ajoute à ces activités la création de sociétés à capitaux mixtes et des opérations s'apparentant à de la spéculation sur le marché international des matières premières, c'était beaucoup pour une firme qui est censée ne s'occuper que du marché intérieur chinois.

A Pékin, Canton et Hongkong, les porte-parole de la firme en question et des autres intérêts chinois concernés — tous soupçonnés de telles pratiques illégales — avaient tenté de minimiser les dégâts, assurant que la *« restructuration »* en cours n'affecterait nullement leurs activités extérieures. Les journaux de la République populaire aussi dénoncent d'autres affaires de corruption et de prévarication, et l'on assiste depuis la mi-septembre à un véritable bombardement de règlements anticorruption, tous plus urgents et impérieux les uns que les autres.

Que ce soit dans les énormes affaires traitées à Hongkong ou dans d'autres, plus modestes, levées en Chine même, il n'est question que de *« guanxi »* (relations) remontant très haut dans l'administration et le parti et passant, de préférence, par la progéniture des cadres les mieux placés. Il est possible que cette campagne s'épuise comme les précédentes, qui n'ont jamais réussi qu'à calmer provisoirement — en faisant quelques exemples — les ardeurs les plus vives des spéculateurs, pour la simple raison que l'appareil d'Etat et le PC y sont compromis à tous les échelons. Mais le fait que M. Deng se soit ainsi personnellement impliqué indique l'inquiétude ressentie en haut lieu devant l'impopularité croissante de ces pratiques en période de difficultés économiques : c'est l'ensemble de la direction chinoise qui se sent menacée par la grogne populaire.

TU REGARDES TROP "DALLAS", MON FILS...

PANCHO

M. Deng, considéré longtemps comme l'archétype confucéen du fonctionnaire honnête, ne pouvait souffrir de voir son image affectée de la sorte. Le paradoxe est q'il a dû, en l'occurrence, tenir compte de la sonnette d'alarme tirée de manière confidentielle par un de ses critiques les plus en vue, l'astrophysicien Fang Lizhi, dissident exclu du parti en 1987 pour *« libéralisme bourgeois »*.

Chiche !

M. Fang aurait, au cours d'une conférence universitaire en Australie l'été dernier, cité pour preuve du malaise politique des affiches apparues au printemps, à l'université de Pékin, qui reprochaient aux enfants des hauts dirigeants d'avoir ouvert des comptes bancaires à l'étranger. De même, des étudiants s'en sont pris aux facilités accordées à la fille de M. Deng, l'artiste Deng Lin, et à un de ses petits-fils, pour se rendre ou résider en Occident.

Mis au courant des propos du savant, qui mâche de moins en moins ses mots contre le règne du PC en Chine, M. Deng aurait en premier lieu réagi vivement en brandissant la menace d'un procès. Réponse indirecte de M. Fang, de retour à Pékin, par l'intermédiaire de la presse étrangère : Chiche ! L'astrophysicien n'a toujours pas digéré certaines des accusations — calomnieuses, dit-il, — formulées à son égard lors de sa disgrâce, et a promis, s'il était traîné en justice, d'*« exprimer ses propres opinions »* publiquement.

Le plus extraordinaire est le caractère public qu'a fini par prendre cette polémique, et le fait que M. Fang ne semble pour le moment nullement inquiété. D'autres ont pu faire l'expérience, dans un passé encore récent, qu'exprimer le quart du commencement d'une critique de cet ordre envers un homme si puissant menait alors directement dans les geôles de la Sécurité publique. En laissant ces bruits filtrer, le plus souvent par Hongkong, M. Deng essaie peut-être de faire comprendre qu'à défaut d'éradiquer dans l'immédiat le népotisme si profondément ancré dans la culture politique chinoise, il est conscient de la nécessité de revenir à des normes morales plus strictes sur le plan financier.

FRANCIS DÉRON.

A propos du sommet sino-soviétique

De l'usage du conditionnel en diplomatie...

PÉKIN
de notre correspondant

Le chef en titre du Parti communiste chinois, M. Zhao Ziyang, a eu la redoutable tâche d'apporter un correctif aux propos lâchés la semaine dernière par l'homme qui l'a fait roi, M. Deng Xiaoping, sur la probabilité d'un sommet sino-soviétique l'an prochain. Une telle rencontre, a-t-il déclaré samedi 15 octobre, en recevant le président roumain, M. Ceausescu, *« pourrait »* se tenir *« à une date proche »*, à condition qu'un progrès soit enregistré dans la voie d'un règlement politique du conflit du Cambodge.

Cette façon de remettre les pendules à l'heure ne constitue pas à proprement parler un démenti des propos de M. Deng, qui avait bel et bien dit à ses interlocuteurs finlandais que le sommet aurait lieu en 1989. Il s'agissait plutôt, pour M. Zhao, de se recaler sur la position officielle de Pékin, qui est d'attendre un geste précis de M. Gorbatchev s'engageant à convaincre le Vietnam de retirer ses troupes du Cambodge. Il est probable que les Chinois pensent enfin obtenir cette assurance lors du voyage de leur ministre des affaires étrangères, M. Qian Qichen, en novembre à Moscou.

S'il avait fallu une preuve supplémentaire du souhait de M. Deng de couronner sa carrière par une telle embrassade avec le numéro un du Kremlin, il l'a fournie ainsi pour le plus grand embarras de ses héritiers et à la surprise évidente de Moscou. Le vieux gourou de la politique chinoise avait en quelque sorte oublié que sa retraite officielle a beau lui permettre en principe d'adopter un style de plus en plus gaullien, dégagé des contingences diplomatiques, ses propos sont encore interprétés, hors du cercle restreint, comme paroles d'Evangile.

M. Deng, recevant le dirigeant roumain à son tour, lundi, est revenu au mode conditionnel pour parler du sommet. Il n'en a pas moins chargé son interlocuteur de téléphoner à M. Gorbatchev de sa part, en ajoutant qu'à présent lui-même et l'hôte du Kremlin pouvaient se donner du *« camarade »*. M. Ceausescu voudrait peut-être pouvoir en dire autant...

F. D.

JAPON

L'empereur redeviendra-t-il « divin » ?

L'auteur et critique japonais Hideaki Kase, parlant récemment à Tokyo devant le Club des correspondants étrangers, a déclaré que la nouvelle ère impériale, après celle de Hirohito, sera marquée par la révision de la Constitution pacifiste qui, imposée par MacArthur en 1946, interdit au Japon de réarmer et de jamais faire la guerre. Il pourra se doter d'armes atomiques et envoyer des forces armées outre-mer. Fils d'un diplomate qui participa à la signature de la capitulation de 1945, M. Kase est connu pour ses opinions d'extrême droite, que critiquent la majorité des Japonais mais qui contribuent au progrès du mouvement réactionnaire au Japon. Il est un des conseillers de l'ex-premier ministre Nakasone.

Selon son allocution, reproduite dans l'édition anglaise du quotidien *Mainichi*, la mort attendue de l'empereur Hirohito va libérer le pays de la honte nationale qui le frappa après sa défaite. Sur la prétendue culpabilité de l'empereur, le seul blâme possible, c'est qu'il n'ait pas mené le Japon à la victoire, dit-il. *Ce fut une guerre « juste »*, et la responsabilité en revient à tous, Japonais, Américains et autres, Anglais aussi, au sujet desquels M. Kase fut particulièrement virulent, les traitant d'*« assoiffés de sang »*. Le Japon restera fidèle aux Etats-Unis, mais si ceux-ci en ont assez de porter le poids de sa défense, il pourrait conclure une alliance avec la Corée du Sud et Taïwan.

Evoquant le nouveau règne qui s'annonce, M. Kase a affirmé qu'il exprimait l'opinion de la majorité des Japonais en disant que le nouvel empereur, Akihito, sera *« divin »*, comme l'était son père. Hirohito n'avait renoncé à sa divinité, dit-il, que devant les canons pointés de MacArthur. L'orateur est un spécialiste de l'étude du système impérial japonais, sur lequel il a publié plusieurs ouvrages. L'empereur est le *« dernier prêtre-roi »* sur cette terre, a-t-il ajouté, en exprimant le souhait que le souverain rétablisse son palais à Kyoto, l'ancienne capitale, pour y vivre plus à l'abri de la publicité. Il a déploré la tendance, notamment dans la jeune génération princière, de faire des membres de la famille impériale des *« comédiens »*, comme ceux de la famille royale britannique.

PAKISTAN : selon le rapport officiel

Zia Ul Haq a été victime d'un « acte de sabotage »

Islamabad. — L'accident d'avion qui a coûté la vie au président Zia Ul Haq a été provoqué par un *« acte de sabotage hautement sophistiqué »*, a annoncé, dimanche 16 octobre, à Islamabad, la commission d'enquête officielle chargée d'éclaircir les circonstances de la mort du chef de l'Etat. Le général Zia, l'ambassadeur des Etats-Unis au Pakistan et vingt-huit autres personnes avaient été tués lorsque l'avion s'était écrasé le 17 août dans l'est du pays.

Présentant lors d'une conférence de presse les conclusions de l'enquête, contenues dans un rapport de trois cent cinquante pages, le général de brigade Abbas Mirza, qui avait dirigé la commission, a exclu que l'accident soit dû à une défaillance technique, un tir de missile ou autre projectile, ou à un défaut de construction de l'appareil. *« La seule possibilité est celle d'un acte criminel de sabotage hautement sophistiqué »*, conclut le rapport, qui concerne les aspects techniques de la catastrophe aérienne, et la commission recommande une enquête supplémentaire.

Des substances chimiques *« en quantité inhabituelle »* ont été trouvées sur les débris de l'avion examinés par l'Institut pakistanais de technologie nucléaire, a précisé le général Mirza.

Le ministre de la défense, M. Zaidi, a, pour sa part, déclaré que la présence de grandes quantités de phosphore, antimoine, chlore, potassium et soufre trouvées au cours de l'analyse des débris ne pouvait pas s'expliquer. Mais un rapport antérieur sur l'accident avait fait état du fait que des experts d'une manufacture d'artillerie appartenant à l'Etat pakistanais *« avaient été en mesure de fabriquer des détonateurs à partir de substances »* comme celles trouvées sur les débris, *« démontrant ainsi qu'on pouvait suspecter le recours à un dispositif d'explosifs »*.

Des caisses de mangues offertes au général Zia avaient été chargées à bord de l'avion peu avant son décollage de l'aéroport de Bahawalpur, selon les premières informations diffusées après l'accident. *« Ce n'était pas une défaillance technique »*, a affirmé M. Zaidi. On n'a pas non plus trouvé d'indices laissant supposer qu'une explosion ait été provoquée par une mauvaise pressurisation de l'appareil, a-t-il ajouté, excluant également une tentative de détournement de l'avion ou une opération suicide d'une personne s'étant trouvée à bord.

Selon le *New York Times* (*le Monde* des 16-17 octobre) qui citait des responsables américains, un incident mécanique avait été à l'origine de l'accident. Le journal avait cependant précisé qu'aucune de ses sources n'avait voulu répondre à la question de savoir si cet incident pouvait provenir d'un sabotage de l'appareil. Enfin, le ministre de la défense a déclaré qu'il était trop tôt pour désigner des coupables. Plusieurs personnes ont été interrogées et plusieurs groupes d'enquêteurs militaires et civils poursuivent des investigations. — *(AFP.)*

Afrique

ALGÉRIE : malgré des mesures d'apaisement

Les arrestations continuent

A l'appel du Comité des droits de l'homme et libertés en Algérie, quelque huit cents personnes, selon la police, se sont rassemblées, samedi 15 octobre, sur le parvis des Droits de l'homme, au Trocadéro à Paris, pour réclamer l'arrêt de la répression en Algérie. Les manifestants qui voulaient se rendre à l'ambassade d'Algérie en ont été empêchés par les forces de police. D'autre part, à Marseille, un cortège de près de quatre cents personnes a parcouru les rues du centre-ville aux cris de *« On ne tire pas sur les enfants ! »* et a observé une minute de silence devant le consulat d'Algérie. A Strasbourg aussi, une centaine de manifestants ont organisé une marche pacifique à travers la ville.

De son côté, Amnesty International vient de demander au président Chadli de *« faire ouvrir une enquête sur les circonstances de la mort de nombreux civils* [parmi lesquels des enfants] *tués, ces derniers jours, par les forces de sécurité »*. L'organisation humanitaire *« se déclare également préoccupée par l'arrestation d'opposants présumés et de personnes ayant critiqué le gouvernement. Certains auraient été jugés sommairement et condamnés à des peines de prison »*. *« Diverses informations*, ajoute-t-elle, *laissent penser qu'un certain nombre de détenus auraient été torturés ou maltraités. »*

Au micro d'Europe 1, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a affirmé que, pour aider l'Algérie à sortir de ses difficultés, la France *« peut discuter du prix du gaz »* algérien et envisager des aides à la balance des paiements ou des prêts de longue durée pour l'achat de biens français. *« Il nous faut déplorer ce qui s'est passé*, a-t-il dit. *Avant d'accabler, préoccupons-nous d'aider. »*

ALGER
de notre correspondant

Après la sanglante répression des émeutes de la semaine dernière, le pouvoir semble avoir choisi l'apaisement en annonçant la libération de tous les mineurs arrêtés le 5 octobre et les jours suivants. Les enfants ont été rendus à leurs familles. Les procès, qui avaient commencé d'abord dans l'est du pays, notamment à Annaba, où des peines allant jusqu'à huit ans de prison ferme ont été prononcées, puis dans d'autres villes sur tout le territoire de l'Algérie, ont été suspendus. C'est du moins ce qu'a annoncé la télévision, samedi soir 15 octobre, au cours du journal de 20 heures.

Dans la pratique, un certain cafouillage a prévalu, dimanche, puisque plusieurs audiences du tribunal correctionnel siégeant à huis clos en séance spéciale ont été tenues aussi bien à Alger qu'à Cheraga, dans la banlieue. Les parents qui se sont présentés pour assister aux audiences ont été systématiquement refoulés. Le palais de justice d'Alger était fermé au public. Seuls, les avocats ont pu pénétrer par une porte dérobée à l'arrière de l'édifice. Les instructions du président de la République n'ont été appliquées qu'en fin de journée.

Dans un entretien accordé à l'envoyé spécial du *Figaro*, le ministre de la justice, M. Kharroubi, a indiqué que 3 743 personnes ont été présentées aux juridictions : 933 ont été libérées, dont une majorité de mineurs ; 721 jugées, dont 153 relaxées. *« Il n'y a jamais eu de tribunaux d'exception »*, a assuré le ministre. *« Les personnes qui ont déjà été jugées l'ont été par des tribunaux judiciaires, des chambres correctionnelles, mais qui jugeaient en audience spéciale »*, a-t-il précisé. M. Kharroubi a, d'autre part, indiqué que *« l'armée, à ce jour, ne détient rigoureusement aucune personne »*. A l'en croire, *« nul n'est détenu arbitrairement dans ce pays. En particulier, comme certains l'ont prétendu, pour des délits d'opinion »*.

Dénonciations

Paradoxalement, les arrestations continuent, de jour comme de nuit. Les hommes des services algériens se présentent en compagnie de témoins, le visage recouvert d'une cagoule, qui désignent, sans être reconnus, leurs *« camarades-complices »* censés avoir participé aux émeutes. Cette méthode, connue sous le nom de *« bouchkara »*, l'homme au sac, rappelle de tristes souvenirs aux Algérois. Le général Massu l'utilisait au moment de la « bataille d'Alger ».

D'autre part, une dizaine d'avocats algérois ayant appartenu au collectif de défense du FLN ont remis, samedi, une *« lettre ouverte au chef de l'Etat »*. L'explosion populaire de la semaine dernière n'aurait pas revêtu ce *« caractère anarchique et destructeur »*, estiment les avocats, *« si les manifestants avaient réellement eu la possibilité de dire librement leur malaise et leurs opinions dans les formes pacifiques que toute législation de pays démocratique se doit de prévoir »*.

Force est de reconnaître que, *« depuis vingt-six ans, le peuple algérien n'a jamais eu la faculté de s'exprimer librement »*, écrivent-ils, considérant que *« nul groupe dans un pays démocratique ne saurait s'attribuer le monopole de la pensée ou de son expression, ni celui du choix exclusif des gouvernants »*. En conclusion de leur lettre, les avocats, dont plusieurs ont appartenu à la première Assemblée constituante algérienne, affirment que *« l'avènement des libertés individuelles est nécessairement conditionné par le respect du pluralisme politique »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Langue de bois et « articles insipides »

Les doléances des journalistes locaux

ALGER
de notre envoyé spécial

De s'être montré trop curieux en suivant, il y a une semaine, à Alger, une manifestation qui avait tourné au tragique, Sidi Ali Benmechiche, rédacteur en chef de l'agence Algérie Presse Service (APS), l'a payé de sa vie. Le quotidien *el Moudjahid*. a fait l'impasse sur sa mort, tandis que *Révolution africaine*, l'hebdomadaire du parti, a sobrement indiqué que ce journaliste avait été *« victime du devoir professionnel »*.

Quel devoir professionnel, au juste, puisque les médias locaux ont été contraints, pour des raisons de haute politique, de traiter *« à la légère »* les événements proprement dits de ces derniers jours ? Pour un peu, on aurait reproché au rédacteur en chef d'APS de s'être mêlé de ce qui ne le regardait pas ! Le jour de sa mort, pourtant, un collectif de soixante-dix journalistes algérois publiait une déclaration pour protester contre l'interdiction *« d'informer objectivement des faits et événements qu'a connus le pays, notamment depuis l'explosion populaire du 5 octobre »* et pour condamner *« l'utilisation violente et meurtrière de la force armée »* (*le Monde* du 12 octobre).

Cette frustration s'exprime d'autant plus crûment aujourd'hui que les journalistes algériens ont assisté à la couverture de l'histoire immédiate de leur propre pays par leurs confrères étrangers sans avoir été eux-mêmes autorisés à raconter leur version des faits, alors qu'ils en étaient peut-être les témoins les plus directs et les mieux avertis. Faute de trouver sur place matière à alimenter une légitime curiosité, le public s'est mis, ces derniers jours, à l'écoute de Médi-1 – qui émet de Tanger – de RMC, de RFI, voire de la BBC, ou tentait de capter, grâce à des antennes paraboliques, des chaînes de télévision françaises, notamment la Cinq et M 6.

Un peuple majeur

Tout en s'emportant contre la *« malveillance »* des médias étrangers, soucieux, à l'en croire, de *« régler son compte à l'Algérie »*, le pouvoir a tout de même, regretté après coup de ne pas s'être montré plus loquace. *« Le vide informationnel sévissant encore chez nous ne pouvait que faire le lit de la rumeur »*, a admis l'éditorialiste d'*Algérie Actualité*, qui a souhaité, à l'avenir, *« un ton nouveau, un parler franc, qui ne cache rien à un peuple majeur »*.

Pour l'heure, le parler vrai est plutôt rare. Il se réfugie notamment dans le courrier des lecteurs que publie *Algérie Actualité*, l'organe de presse le plus libre de ton. Dans sa dernière parution, cet hebdomadaire donne, par exemple, la parole à un autochtone qui a perdu *« beaucoup de ses illusions »* sur le socialisme et vante les *« résultats remarquables »* de la Corée du Sud et de Taïwan.

La langue de bois, beaucoup de journalistes algériens la supportent de plus en plus mal. Début mai, dans un long manifeste remis à M. Bachir Rouis, ministre de l'information, certains avaient pour la première fois exposé leurs doléances sur la place publique et évoqué *« la crise de l'information nationale »* qui, selon eux, se traduit par *« des articles sans vie, vides de sens, plats et insipides »*, au mépris *« des règles professionnelles, éthiques et déontologiques »*. Ils avaient aussi dénoncé l'*« inquisition intellectuelle »* dont ils sont victimes sous forme de papiers censurés, de licenciements arbitraires, de mutations sanctions, de salaires bloqués, etc.

Reclassements

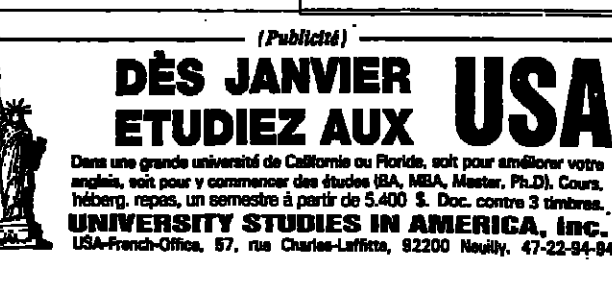
Pour calmer le jeu, les autorités de tutelle avaient accepté la création d'un comité technique, dont les travaux se sont conclus il y a un mois à peine par une augmentation de 50 % des salaires. Cet accord, aujourd'hui à la signature du ministre, ne suffit pas aux intéressés, qui veulent parler d'éthique et réclament la mise en place des comités de rédaction prévus par la loi ainsi que la révision du code de l'information. *« Le plus important n'a pas encore été abordé »*, note un journaliste.

Dans la main du pouvoir, l'Union des journalistes, écrivains et interprètes (UJEI), *« n'est pas*, selon les professionnels concernés *à la hauteur de la situation »*. Elle a tenté sans succès de canaliser le mouvement de protestation, qui a la vie dure. Depuis mai, plus de deux cents journalistes algérois – près du tiers des effectifs en poste dans la capitale – ne participent-ils pas à de fréquentes assemblées générales ? Cela ne fait guère les affaires des autorités locales, qui soupçonnent les meneurs de cette agitation d'être de mèche avec le Parti d'avant-garde socialiste, émanation clandestine du Parti communiste algérien.

Le « collectif des soixante-dix », finira-t-il par obtenir gain de cause ? Il n'a pas laissé passer sous silence l'arrestation, le mardi 11 octobre, de Dahbia Yacef, journaliste d'APS, et a protesté contre cette *« grave atteinte au droit d'expression »*. Des reclassements sont en cours dans le monde de la presse, qui annoncent peut-être des changements en profondeur. C'est ainsi que M. Zoubir Zemzoum, directeur de *Révolution africaine*, vient d'être appelé à d'autres fonctions au sein du parti.

Comme semble le souhaiter l'éditorialiste d'*Algérie Actualité*, *« le secteur de la communication devra, lui aussi, s'engager dans la voie ouverte du renouveau et restaurer sa crédibilité auprès de l'opinion publique »*. Jusqu'à maintenant, le pouvoir, à travers les médias, a toujours reculé chaque fois qu'il s'est agi pour lui d'appeler un chat un chat.

JACQUES DE BARRIN.



AFRIQUE DU SUD : nouvelle offensive diplomatique de Pretoria

Le président Pieter Botha a rencontré M. Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire

JOHANNESBURG
de notre correspondant

De retour de Suisse, le président Pieter Botha et son ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, ont fait une courte escale à Lisbonne, où ils ont été reçus, samedi 15 octobre, par le premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva, puis à Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, où des entretiens ont eu lieu avec le président Félix Houphouët-Boigny. A l'issue de cette brève visite de cinq heures, qualifiée de *« privée »* par les autorités locales, aucune déclaration n'a été faite sur la teneur des entretiens. M. Botha s'est contenté de déclarer qu'il ne pouvait pas survoler *« ce pays de bonne volonté sans s'arrêter »*.

L'accueil a, cependant, été plus officiel qu'il y a quinze jours à Gbadolite, au Zaïre, lors de la rencontre avec le maréchal Mobutu Sese Seko (*le Monde* du 4 octobre). Le drapeau sud-africain flottait au-dessus de la résidence présidentielle, et la délégation de Pretoria a été accueillie à sa descente d'avion par une bonne partie du gouvernement.

Cette visite concluait un voyage de dix jours du président Botha en Europe, initialement programmé pour assister aux obsèques de Franz Josef Strauss. Le chef de l'Etat a, ensuite, séjourné en Suisse, où il a rencontré certains responsables de la Confédération ainsi que des banquiers helvétiques. Il ne s'agissait en rien d'un voyage officiel, comme en mai-juin 1984, au cours duquel M. Botha, à l'époque premier ministre, s'était rendu dans huit pays. A l'issue de cette tournée de dix-sept jours, il était rentré dans son pays en triomphateur, salué comme l'homme qui avait brisé l'isolement diplomatique de son pays.

Aujourd'hui rien de tel, même si le chef de l'Etat sud-africain a également reçu à son retour un accueil solennel. Les autorités du pays considèrent néanmoins qu'il s'agit d'une véritable percée diplomatique, d'autant qu'elle a permis de renouer le contact avec le doyen des chefs d'Etat africains. Ce dernier, M. Houphouët-Boigny, avait dès novembre 1970 prôné le dialogue avec Pretoria. Une ligne politique sur laquelle il n'a jamais varié.

Celle-ci se concrétisait le 22 septembre 1974, lors de la venue à Abidjan de John Vorster, premier ministre sud-africain. A cette entrevue assista aussi M. Léopold Senghor, son homologue sénégalais. Le chef du gouvernement de Pretoria mettait en pratique *« la politique de détente »* qui venait d'être lancée. A son retour d'Abidjan, John Vorster s'arrêta au Gabon, au Botswana et en Rhodésie. L'année suivante, le 12 février 1975, il rencontra à Monrovia le président du Libéria William Tolbert. Cette offensive tourna court après le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en avril 1975, à Dar-Es-Salaam (Tanzanie), au cours duquel la Côte-d'Ivoire et la Zambie, accusées de coopérer avec le pays de l'apartheid, furent mis au banc d'infamie. La révolte de Soweto, en juin 1976, sonna définitivement le glas de cette entreprise.

Quatorze ans plus tard, Pretoria s'engage de nouveau sur la même voie. Les dirigeants sud-africains affirment qu'ils sont favorables à la paix, à la stabilité, à la coopération et au développement avec les Etats africains, qu'il est de l'intérêt des pays voisins de s'entendre avec eux. Un discours qu'a tenu, en Suisse, à plusieurs reprises, le président Botha, en invitant les banques à prêter de l'argent à l'Afrique du Sud pour le plus grand bénéfice de toute la région.

Pretoria fait patte de velours. Le chef de l'Etat affirme qu'il est attaché *« aux principes démocratiques et aux droits de l'homme »*. En un mois, cet *« ambassadeur de la paix »* a rencontré, chez eux, quatre chefs d'Etat africains, MM. Joaquim Chissano (Mozambique), Hastings Kamuzu Banda (Malawi), Mobutu Sese Seko (Zaïre) et enfin Houphouët-Boigny.

Patte de velours

Sur quoi peut déboucher cette offensive diplomatique ? De nombreux responsables africains, à commencer par le président Robert Mugabe du Zimbabwe, font remarquer que le dialogue doit d'abord être instauré en Afrique du Sud même pour que celui-ci porte ses fruits. D'autres, comme M. Moussa Traore du Mali, président en exercice de l'OUA, mettent comme condition la volonté clairement affirmée de mettre fin à l'apartheid.

Dans l'immédiat, il est évident qu'aucun résultat concret ne pourra être obtenu, d'une part, sans une libération de Nelson Mandela, une requête exprimée par tous les interlocuteurs du président Botha y compris en Europe, et, d'autre part, sans un aboutissement positif des pourparlers sur l'indépendance de la Namibie. Deux obstacles qui, une fois levés, démontreraient la sincérité de Pretoria en faveur d'un changement réel. Il n'empêche que, jusqu'à présent, les dirigeants actuels ont su utiliser avec habileté les négociations sur le retrait des troupes cubaines d'Angola pour rompre un long ostracisme.

MICHEL BOLE-RICHARD.

SOUDAN

La famine ferait plusieurs centaines de morts par semaine dans le Sud

L'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) a lancé samedi 15 octobre un cri d'alarme devant la famine *« catastrophique »* qui sévit actuellement au sud du Soudan, faisant plusieurs centaines de morts par semaine. MSF indique que, selon deux membres de l'organisation rentrés à Paris après un séjour de quatre mois dans le sud de la province du Kordofan (sud du pays), on risque d'assister à la *« disparition du peuple dinka »*, à majorité animiste-chrétienne.

Selon cette équipe de MSF, *« sur une population de 26 000 personnes d'orgine dinka, fuyant le sud du Soudan pour échapper à la guerre et à la famine, 6 000 vivent dans un camp de regroupement à proximité de la ville de Meiram. Fin août, 450 morts étaient recensés chaque semaine parmi ces 6 000 personnes »*. En septembre, trois convois ferroviaires d'aide alimentaire (près de 500 tonnes de sorgho) parvenaient à Meiran, permettant de *« réduire rapidement le nombre de décès à 100 par semaine, dont une majorité d'enfants (70 %) »*.

En revanche, souligne MSF, la situation dans les villes de Malwal, Abyei et Awil (sud de Meiram) est *« extrêmement alarmante »*. L'organisation humanitaire, citant *« les témoignages des chefs dinkas de ces localités »*, fait état de *« 250 morts par jour dans la seule ville d'Abyei, où sont regoupés 50 000 Dinkas »*.

« En raison de la guerre qui fait rage dans cette région il a été jusqu'ici impossible d'organiser des convois d'aide alimentaire », précise MSF, qui *« craint que la situation ne soit encore plus alarmante qu'à Meiram »*.

Proche-Orient

LIBAN

La guerre des institutions fait rage

BEYROUTH
de notre correspondant

Ce qui devait arriver arriva : après deux gouvernements, le Liban a deux directeurs de la Sûreté générale, l'un à Beyrouth-Est (secteur chrétien) et l'autre à Beyrouth-Ouest (secteur musulman). Et les Libanais bientôt deux passeports ? se demandent les journaux, exprimant une anxiété certaine de la population à ce propos. Probablement pas, dans la mesure où, *de facto*, la signature des passeports demeurera dévolue, de part et d'autre, au commissaire qui en est déjà chargé. Tout le monde l'espère, d'autant plus que le passeport libanais est déjà considéré avec suspicion dans les aéroports étrangers et qu'il se passerait bien de la tare supplémentaire d'être dédoublé.

Moins de trois semaines après la vacance de la présidence de la République, en effet, l'escalade dans le démantèlement de l'administration publique, qui avait survécu tant bien que mal aux vicissitudes de quatorze années de guerre, et dont on craignait surtout les effets sur la banque centrale, est venue de là où on ne l'attendait pas : la sûreté générale. Le général Aoun, chef du gouvernement en fonctions du côté chrétien, qui se considère seul dépositaire de la légalité, a remplacé le directeur général de cet organisme, M. Jamil Nehme, par le brigadier Nadim Letayf, un chrétien comme son prédécesseur. Jeudi 13 octobre, l'autre gouvernement, celui de M. Selim Hoss, siégeant du côté musulman – qui s'estime aussi être le seul légal, – désignait un chiite, le commissaire Assaad Takch, au même poste. M. Hoss prenait néanmoins la précaution de ne le faire qu'à titre intérimaire et, soulignait discrètement son entourage, qu'il *« ne pouvait faire autrement »*, sous peine de reconnaître la légalité du cabinet Aoun. Reste à observer comment les « deux sûretés » vont à présent fonctionner.

A la Banque du Liban, on a noté, le même jour, une démarche inattendue de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. McCarthy, qui s'est rendu, sous impressionnante escorte, au siège de l'institution à Beyrouth-Ouest, où il a conféré avec son gouverneur, M. Edmond Naim, à qui il a rendu un hommage prononcé. On y a vu le signe que l'administration américaine considère le fonctionnement unitaire de la banque centrale comme une de ces (mythiques ?) lignes rouges à ne pas transgresser.

Le comportement de M. McCarty, qui multiplie les démarches en secteur musulman au moins autant qu'en secteur chrétien et n'a toujours pas présenté ni ses lettres de créance, faute de président, ni même une copie au secrétaire général des affaires étrangères, situé du côté chrétien, associé à la réaffirmation continuelle par Washington du maintien de ses accords avec Damas concernant l'élection présidentielle libanaise, accroît l'irritation du camp chrétien. Bien que loin d'appartenir au clan des « durs », le secrétaire général des affaires étrangères, M. Farouk Abillama, ex-ambassadeur à Paris, a exprimé son agacement en soulignant qu'à ses yeux, M. McCarty n'était qu'un *« émissaire »*.

Parallèlement, le ballet des ambassadeurs auprès des différentes personnalités des deux camps continue. Avec l'Américain, l'ambassadeur de France, M. Blanc, est le plus actif, s'appliquant à expliquer que l'initiative de son pays ne comporte pas « seulement » l'idée de faire assurer la sécurité de l'élection présidentielle par des troupes de l'ONU, mais aussi celle d'aider à la recherche d'un candidat d'entente. L'ambassadeur souligne notamment, à propos des entretiens de MM. Dumas et Chevardnadze, que la France ni aucun autre pays n'a à décider à la place du Liban.

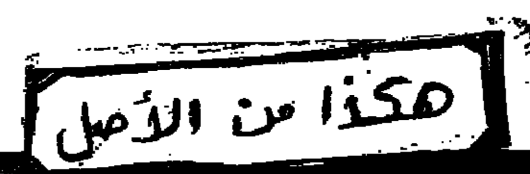
Un autre blocage institutionnel s'annonce : l'élection du président de la Chambre, qui devrait intervenir mardi 18 octobre et qui, quasi certainement, n'aura pas lieu. Des trois présidences, deux deviendront ainsi vacantes – celles de la République et du Parlement – et la troisième, celle du gouvernement, encombrée puisque deux fois pourvue...

Néanmoins, l'escalade militaire continue à être tenue pour peu probable. Et ce, malgré le débarquement ostensible d'armes à Beyrouth-Est, dont des « fuites », manifestement voulues, précisent qu'elles sont d'un type « nouveau » – des fusées – et de provenance irakienne. Bien, aussi, que le règlement de comptes syro-irakien attendu sur la scène libanaise prenne corps. Outre les livraisons d'armes à l'Est, Bagdad a, en effet, officiellement pris fait et cause pour le gouvernement du général Aoun, chargeant la Syrie de tous les maux au Liban, alors que Damas annonce son intention de s'opposer partout aux *« trahisons »* du régime irakien, notamment au Liban, et que ses alliés de Beyrouth-Ouest ont décrété une grève générale pour lundi contre la politique irakienne.

LUCIEN GEORGE.

● **Réunion du Conseil national palestinien le 31 octobre ?** – Le chef du département de l'information de l'OLP, M. Yasser Abed Rabbo, a déclaré que le Conseil national palestinien tiendrait sa session extraordinaire le 31 octobre. Au cours de celle-ci, il annoncera une *« déclaration d'indépendance »*.

● **Décès de l'ex-reine Farida d'Egypte.** – L'ex-reine Farida d'Egypte, qui fut l'épouse du roi Farouk, déchu par les *« officiers libres »*, le 23 juillet 1952, est morte dimanche 16 octobre, dans un hôpital du Caire, à l'âge de soixante-sept ans, des suites d'une leucémie.



هكذا من الأصل

Botha a rencontré
en Côte-d'Ivoire

oche-Orient

La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le RPR se prononce pour une abstention « motivée et active »

C'est à une majorité « franche et massive » que les membres du comité central du RPR se sont prononcés samedi 15 octobre pour une *« non-participation engagée et motivée »*, forme *explicative de l'abstention au référendum du* 6 novembre. La motion a recueilli 80 % des voix (312 sur 390 votants) alors que celle en faveur du « non » obtenait 10,51 % (41 votants) et celle pour le « oui » seulement 9,48 % (37 votants).

***L'ampleur de ce résultat s'explique par le fait* que les partisans du « non », qui étaient beaucoup plus nombreux lors du comité central du 14 septembre, se sont peu à peu résignés à la solution du moindre mal et à la nécessité de ne pas désavouer publiquement les dirigeants du RPCR signataires des accords de Matignon. Quant aux partisans du « oui », ils ont accepté de sacrifier le choix de leur cœur pour maintenir la cohésion de leur parti. Eux aussi se sont résignés à l'abstention, comme M. Balladur qui a reconnu avoir *« penché vers le oui »* et qui s'est même référé à l'attitude de M. Chaban-Delmas, présent au comité central mais silencieux. Le seul orateur de poids en faveur d'un vote positif, M. Maurice Schumann, n'a pas pu remonter la pente en l'absence du relais des élus dits « rénovateurs ».**

Cette première consultation démocratique du comité central — le vote a eu lieu à bulletin secret — est donc sans ambiguïté apparente. Les dirigeants du mouvement s'en réjouissent et ils espèrent que les minoritaires respecteront l'engagement qu'ils ont pris de se rallier à la décision majoritaire, faute de quoi, selon M. Juppé, *« ils se mettraient d'eux-mêmes à l'écart du RPR »*.

M. Chirac comme M. Juppé ont expliqué le sens de leur choix qui est fait à la fois d'une approbation de l'esprit même des accords Matignon, du refus de la *« manœuvre politicienne »* que constitue le recours au référendum et enfin d'un manque de confiance dans la parole des socialistes. C'est pourquoi, refusant de donner un blanc-seing, le RPR veut pouvoir rester libre de dénoncer, pendant les dix années à venir, tout manquement éventuel à l'impartialité dans la mise en œuvre des accords. Cette *« vigilance »*, le RPR entend l'exercer d'ores et déjà en s'insurgeant contre l'article 2 sur la composition du corps électoral de Nouvelle-Calédonie. Cet article, même une fois le référendum passé, M. Juppé *« ne l'accepte pas pour l'avenir »*, ce qui peut signifier que, en cas de changement de majorité parlementaire, il en demanderait l'abrogation.

Le RPR, qui va participer à la campagne électorale nationale, va donc devoir maintenant expliquer les raisons de son abstention en prenant garde de provoquer dans l'électorat un choc en retour qui favoriserait le « oui ». Mais la dénonciation de la décision du gouvernement et du président de la République aura sans doute du mal à demeurer dans le strict cadre de l'objet du référendum et à ne pas se transformer en une critique politique plus large.

M. Alain Juppé, défenseur de la motion préconisant l'abstention, a réfuté les arguments en faveur du « non » par la nécessité de ne pas se couper du RPCR et de *« tous nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie qui avec courage ont décidé de rester français »*. Mais il ne peut pas non plus voter « oui » car, en recourant au référendum, M. Mitterrand *« ne tient pas son engagement de demander l'avis du Conseil constitutionnel »*. Il affirme que le choix de cette procédure est un choix *« truqué »* et qu'il n'a pas résulté d'une demande du RPCR ou du FLNKS, mais qu'il a été *« imposé par le président de la République et le premier ministre »*. La décision de prôner une *« abstention motivée et active »* sera de toute façon, estime M. Juppé, bien comprise par M. Mitterrand puisque celui-ci, à l'occasion du référendum sur l'élargissement du Marché commun pour lequel le PS s'était abstenu, avait écrit dans *le Monde* du 13 avril 1972 : *« Le refus de vote est un choix politique »*.

M. Juppé a aussi rappelé la position favorable au « oui » prise la veille par l'UDF qui n'a avec celle du RPR qu'une *« différence de forme » : « Car il y a entre les deux partis de l'opposition quatre points d'accord : l'importance du référendum local de septembre 1987, l'utilisation contestable du référendum national du 6 novembre, l'inconstitutionnalité des dispositions relatives au corps électoral, le même objectif d'évolution de la Nouvelle-Calédonie dans la France. »* Le secrétaire général du RPR a donné lecture de la conclusion du rapport établi par la mission parlementaire du mouvement envoyée sur place et qui est ainsi rédigée : *« Le « non » est exclu car il risque de désavouer le RPCR et, par làmême, de le déstabiliser. Il aurait également pour conséquence de menacer le processus de paix que nous avions nous-mêmes engagé dès 1986 et dont les accords de Matignon sont la résultante. Le « oui » est exclu car il reviendrait à donner un blanc-seing au Parti socialiste, alors même qu'il est à l'origine des événements de Nouvelle-Calédonie et que son changement d'attitude récent doit demeurer sous surveillance. Le refus de participer nous semble être la position à adopter : il appelle à la vigilance et en ce sens, il préserve l'avenir sans compromettre le présent ; il exprime une fin de non-recevoir au Parti socialiste qui cherche à légitimer sa liberté d'action en Nouvelle-Calédonie »*.

M. Schumann pour le « oui »

L'amiral Philippe de Gaulle, sénateur de Paris, a contesté la référence faite au général de Gaulle par les partisans du « oui » en rappelant que pour le premier référendum constitutionnel de 1946 *« de Gaulle n'avait pas pris position »* et qu'à celui de 1972 *« les gaullistes s'étaient abstenus »*, faisant sans doute allusion aux fidèles de de Gaulle alors en désaccord avec Georges Pompidou sur l'Europe. Le fils du général a ajouté : *« On ne peut pas donner un chèque en blanc pour dix ans aux socialistes. L'abstention doit être une marque de défiance et de vigilance. »* M. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) développe un argumentaire juridique et en conclut que *« les titres 1, 2, 3, et 7 du projet de loi sont contraires à la Constitution parce qu'ils touchent aux collectivités territoriales qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'organisation des pouvoirs publics auquel s'est référé M. Mitterrand pour mettre en route le référendum selon l'article 11 de la Constitution »*. Il souligne que l'exécutif des collectivités locales étant depuis 1984 un organisme élu et non plus le préfet, agent de l'Etat, ces collectivités ne sont plus des pouvoirs publics au sens constitutionnel.

Deux orateurs, dont M. Nungesser (député du Val-de-Marne) ont souhaité la liberté de vote et M. de La Malène (sénateur de Paris) a prôné le « non » tout comme *Mme Lucette Michaux-Chevry*, député de la Guadeloupe, ancien ministre, tandis que M. Pasqua se ralliait à l'abstention. Ce fut aussi le cas de M. Jacques Baumel, député des Hauts-de-Seine, qui a surtout insisté sur la nécessité du maintien de la présence française dans le Pacifique sud pour des raison stratégiques. Quant à M. Jacques Chirac, ses auditeurs ont compris que toutes les critiques qu'il énumérait constituaient autant d'arguments en faveur du « non », mais que, en définitive, celui-ci était impossible à prôner, seule une abstention motivée étant acceptable.

En faveur du « oui » s'est prononcé M. Jean de Lipkowski, député de Charente-Maritime qui a cependant rendu un hommage appuyé à MM. Chirac et Pons pour leur action au gouvernement. Pour le « oui » également, M. Yves Guéna, ancien député de la Dordogne, a brièvement parlé. Mais c'est surtout M. Maurice Schumann qui a prononcé le plaidoyer le plus écouté. L'académicien, sénateur du Nord, affirme que le « oui » est le seul moyen de maintenir la Nouvelle-Calédonie dans la France car *« l'autodétermination ne signifie pas la sécession »*. Il reconnaît qu'il a été tenté par le « non » en raison *« de la division injustifiable du corps électoral en deux catégories »*. Il souhaite néanmoins un vote positif accompagné de l'engagement en cas de retour au pouvoir *« de modifier par une loi ordinaire l'article 2, voire l'article 80 de la loi référendaire »*. Il redoute également que M. Chirac, en prônant l'abstention, *« aille au-devant des manœuvres de l'adversaire qui veut le réduire à la dimension de chef d'un parti de droite comme les autres et l'empêcher d'être un rassembleur des Français »*. Le sénateur du Nord voit là *« le vrai piège du référendum »*.

ANDRÉ PASSERON.

La motion adoptée

La motion adoptée par le comité central du RPR indique notamment :

1) Les accords récemment conclus entre le RPCR et le FLNKS sont l'aboutissement des efforts déployés depuis 1986 pour rétablir la concorde et le dialogue en Nouvelle-Calédonie, et notamment du référendum d'autodétermination de septembre 1987 ; le comité central en a donc approuvé l'esprit.

Il renouvelle sa confiance et son appui à tous nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie qui ont choisi de rester Français, et en particulier au RPCR, à ses responsables et à ses militants. Il salue leur courage et les assure de son affection.

En conséquence, il écarte le vote « non » au référendum du 6 novembre prochain.

2) Le comité central regrette que n'aient pas été entendu les appels qu'il a lancés au président de la République et au gouvernement pour que le texte du projet de loi sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie soit d'abord soumis au Parlement ; il regrette également que le président de la République n'ait pas tenu l'engagement qu'il avait pris de demander au Conseil constitutionnel d'« émettre un avis public sur la conformité de la question référendaire à la Constitution et aux lois fondamentales de la République ».

Il condamne les dispositions du projet de loi référendaire qui priveront des citoyens français de leur droit de vote sur le territoire de la République lors du référendum d'autodétermination de 1998, ainsi que les dispositions relatives à l'amnistie des crimes de sang.

Il souligne que les accords conclus entre le RPCR et le FLNKS ne vaudront que par l'application qui en sera faite ; il ne fait pas confiance au gouvernement socialiste pour garantir une application impartiale de ces accords et exprime, dès lors, son inquiétude sur l'évolution future du territoire.

En conséquence, il écarte le vote « oui » au référendum du 6 novembre prochain.

3) Il dénonce la manœuvre politicienne qui, en imposant le recours au référendum, vise à transformer le vote des Français en un « engagement supplémentaire » à l'égard du président de la République, du premier ministre et de la politique qu'ils conduisent (allocution de M. Rocard du 5 octobre 1988).

En conséquence, le Rassemblement pour la République appelle les Françaises et les Français à refuser de cautionner cette opération politicienne et à l'exprimer en choisissant une non-participation, engagée et motivée, au scrutin du 6 novembre.

4) Le Rassemblement affirme sa détermination de tout faire pour que, demain comme hier, la volonté de nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie puisse s'exprimer librement et pour que leur droit à disposer d'eux-mêmes soit scrupuleusement respecté. Il appelle tous les Français à aider, par leur vigilance, nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie à construire l'avenir qu'ils désirent, dans la paix et la liberté.

Une menace de parjure

POUR embarrassé qu'il soit, le « oui » de l'UDF au projet de loi référendaire sur l'avenir de la *Nouvelle-Calédonie* n'en est pas moins honorable.

Comme le RPR, l'UDF exprime des réserves sur deux des principales dispositions inscrites dans ce texte, conformément aux accords conclus cet été entre le gouvernement, les délégués du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et ceux du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) : le gel du corps électoral du territoire à partir du 6 novembre jusqu'au scrutin d'autodétermination de 1998 lui paraît inconstitutionnel et la perspective d'une amnistie générale pour les militants indépendantistes impliqués dans l'affaire d'Ouvéa lui inspire une forte répulsion.

Comme le RPR, l'UDF désapprouve le recours à la procédure référendaire et, à défaut d'un débat au Parlement, elle reproche au président de la République de ne pas avoir sollicité, au préalable, un avis public du Conseil constitutionnel.

Comme le RPR, l'UDF craint que la politique des socialistes ne favorise trop, au cours des dix prochaines années, les visées indépendantistes.

Comme le RPR, l'UDF redoute surtout que la victoire du « oui » n'apparaisse, le 6 novembre au soir, comme une victoire politique de François Mitterrand et Michel Rocard.

Pourtant, l'UDF préconise le « oui ». Parce qu'elle comprend que les enjeux du fragile compromis élaboré le 26 juin à l'hôtel Matignon et le 20 août rue Oudinot afin de mettre un terme à une situation de guerre civile sont trop lourds de conséquences pour les mettre en balance avec des arguties juridiques.

Elle fait courageusement passer la volonté et l'intérêt des Calédoniens avant ses pulsions de politique intérieure. Elle cautionne le pari sur la paix accepté par le président du RPCR, Jacques Lafleur, député RPR, dont l'un des principaux lieutenants, Pierre Maresca, qui ne saurait passer pour un tendre, écrivait en septembre à François Léotard, en tant que représentant local du Parti républicain : *« J'ai la certitude que ce qui a été conclu est bon pour la Nouvelle-Calédonie et pour les Calédoniens (1) »*, en s'attachant à l'esprit des accords de Matignon plus qu'à la lettre de leur contenu, l'UDF n'a pas voulu apparaître plus caldoche que les caldoches. Elle a refusé ce que l'« envoyé spécial » du Parti républicain sur le territoire, Claude Malhuret, appelait à son retour *« la politique du pire »*.

La ligne Pons

Le RPR fait l'inverse. Pourquoi ? *« Question de sensibilité »*, disait, *dimanche, son secrétaire général* Alain Juppé. En effet. La sensibilité qui a prévalu au comité central du mouvement chiraquien est celle que l'ancien ministre des DOM-TOM, Bernard Pons, devenu président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, exprimait récemment dans les colonnes de l'hebdomadaire monarchiste *Aspects de la France*, en appelant déjà à la *« non-participation » (le Monde du 23 septembre)*. Une sensibilité partisane, pour ne pas dire revancharde.

Partant de la même analyse que l'UDF, le RPR ne veut voir dans ce *référendum* qu'une *« manœuvre politicienne »* ourdie par François Mitterrand et Michel Rocard. Et il habille sa propre manœuvre de tant de fumée qu'il en arrive à énoncer certaines énormités. Il faut avoir un humour noir à toute épreuve pour oser soutenir, comme le fait la motion adoptée dimanche par le comité central du mouvement, que *« les accords de Matignon sont l'aboutissement des efforts déployés depuis 1986 pour rétablir la concorde et le dialogue en Nouvelle-Calédonie, et notamment du référendum d'autodétermination en septembre 1987 »*.

Dans son rapport au comité central, Alain Juppé avait été plus elliptique : *« Les accords de Matignon n'ont été possibles,* avait-il dit, *que parce que la politique du gouvernement de Jacques Chirac entre 1986 et 1988 a été ce qu'elle a été. »*

Cela revient à dire que la logique explosive suivie par Bernard Pons, sous la pression du RPCR, puis le boycottage, par la plupart des Canaques, du scrutin du 13 septembre 1987, enfin la situation insurrectionnelle de la fin avril, et surtout les morts d'Ouvéa, doivent être portés à l'actif du bilan de la politique alors conduite sur le territoire...

Mais il y a plus grave que ce confusionnisme. L'argumentation du RPR comporte une menace qui n'est pas de nature à rasséréner les Calédoniens. Au cours de sa conférence de presse, Alain Juppé a dit très clairement que son parti ne se sentirait pas *« engagé »* par le résultat du référendum, si le « oui » l'emportait, pour ce qui concerne les dispositions des accords qu'il conteste.

Dans *Aspects de la France*, Bernard Pons avait vendu la mèche et lors de la rencontre au sommet entre l'état-major de l'UDF et celui du RPR, le lundi 10 octobre, les dirigeants centristes avaient été quelque peu effarés d'entendre Jacques Chirac lui-même leur dire que, de toute façon, les accords de Matignon ne seraient pas respectés s'il revenait au pouvoir.

Ces restrictions mentales vont totalement à l'encontre de la démarche référendaire. Alors que le gouvernement justifie le recours à la solennité du référendum en disant qu'il s'agit d'apporter aux Calédoniens, et surtout aux Canaques, si souvent trompés, la garantie suprême que, cette fois, la *« parole de la France »* ne pourra plus, à l'avenir, être remise en question, le RPR fait savoir à l'avance qu'il dénie toute valeur à ce verrou moral.

Voilà les Calédoniens prévenus : en cas de changement de majorité en 1993, les accords de Matignon, que le RPR prétend pourtant approuver, risqueraient d'être unilatéralement révisés.

Première conséquence de cet accès de franchise : la tension que cette menace de parjure fera inévitablement peser sur le territoire, au fur et à mesure qu'approcheront les prochaines législatives, sera proportionnelle au taux d'abstention du 6 novembre. La Nouvelle-Calédonie n'avait pas besoin de ce nouveau fardeau.

ALAIN ROLLAT.

(1) M. Maresca, pied-noir caldoche ajoutait : *« A l'évidence, Tjibaou et le FLNKS cherchaient une sortie politique honorable, et ils l'ont trouvée. Mais ils n'ont rien obtenu de plus, globalement, que ce que leur concédait le statut Pons, qui leur aurait permis de contrôler deux régions sur quatre et de disposer au sein du conseil exécutif d'une minorité de blocage. Sur tous les points d'ordre spécifiquement politique — corps électoral, découpage des provinces, nombre de représentants pour chacune d'elles au congrès, répartition des crédits de fonctionnement — qui ont été les pierres d'achoppement des discussions, ils ont finalement accepté nos points de vue.*

« Le statut que nous avons entériné confirme la souveraineté de l'Etat qui revient, plus fort que jamais, dans les Institutions. Il ouvre une période de paix de dix ans où formation et développement économique et social seront accélérés. Il assure le contrôle de la province démographiquement et économiquement la plus importante au RPCR, de même que la majorité absolue au congrès du territoire. Enfin, la question du corps électoral révèle implicitement la plus importante concession politique du FLNKS, qui, en acceptant pour la première fois que les Calédoniens de toutes ethnies votent en 1998, abandonne sa revendication d'indépendance canaque qui était basée sur la composition d'un corps électoral uniquement canaque. Par ailleurs, toutes les projections effectuées sur dix ans révèlent que nous serons largement majoritaires en 1998 et que le destin de la Nouvelle-Calédonie sera celui que voudra la majorité actuelle et non le FLNKS. » « Seule concession, difficile au plan passionnel, mais qui ne revêt pas à mes yeux une importance politique capitale, concluait Pierre Maresca, *l'amnistie. Insupportable au plan du droit, elle l'est personnellement pour chacun de nous. Mais il s'agissait pour Tjibaou d'un* casus belli *car c'était, nous a-t-il dit, le seul moyen de faire accepter le reste par ses militants. »*

Les réactions

M. Tjibaou : « Dommage ! »

Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a regretté, dimanche, la décision de *« non participation »* prise par le comité central du RPR. *« C'est dommage,* a-t-il dit, *parce que ça risque de désengager certains électeurs. »* Le chef du mouvement indépendantiste a toutefois souligné que, quel que soit le taux d'abstention, si le *« oui »* l'emporte le référendum sera validé : *« Le référendum, c'est un test,* a-t-il indiqué, *un test important qui pérennise les engagements mais c'est un test parmi d'autres. Il y a ensuite, sur la décennie, les engagements du gouvernement, par exemple sur la décolonisation, et les engagements pris par les uns et par les autres. On s'est engagé pour faire, pas pour défaire. »*

Le chef de file du mouvement Libération kanak socialiste (LKS), M. Nidoish Naisseline, a estimé, pour sa part, que la prise de position du RPR *« portera préjudice à tous les efforts faits pour aboutir aux accords de Matignon qui ne sortiront pas grandis d'une abstention »*.

Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, en voyage en Guyane, a réagi en disant : *« Que le RPR décide de rester sourd à l'appel des Néo-Calédoniens, c'est son affaire. Qu'il se laisse à ce point aveugler par des calculs politiciens est affligeant. Que le parti qui se réclame du gaullisme choisisse une non-participation à ce référendum, ce n'est pas un faux pas, c'est un reniement. »*

Le sénateur RPR du territoire, M. Dick Ukeiwé, a estimé, quant à lui : *« Nous ne pensons pas, Jacques Lafleur et moi-même, que la prise de position de nos amis de métropole puisse entacher notre volonté et les liens qui nous unissent à eux. »*

Le président du Parti radical, M. André Rossinot, a affirmé : *« La non-participation au référendum, ça fait désordre. »*

Au nom du PS, M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national, a déclaré : *« Le RPR ne sert ni la Nouvelle-Calédonie ni la France. Ma triste satisfaction est qu'il ne se sert pas lui-même. »*

Selon le Mouvement gaulliste populaire, le RPR *« remet en cause les intérêts à long terme de la France dans le Pacifique et sabote le renouveau de la pratique référendaire. »*

Pour M. Bruno Megret, délégué général du Front national, *« le RPR s'auto-neutralise politiquement »*. Tandis que pour M. Jean-Marie Le Pen l'attitude du RPR est *« une palinodie indigne d'un grand parti »*.

Mais la palme de la circonvolution revient au président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, dont le mouvement a dit *« oui »* vendredi 14 octobre et qui a déclaré le lendemain, sur RMC : *« Nous, c'est oui à la paix civile, oui à la poignée de main entre Tjibaou et Lafleur, mais c'est en fait, au fond de nous-mêmes, non au référendum... »*

Politique

Le pouvoir à l'épreuve des mouvements sociaux

La gauche à contre-emploi

(Suite de la première page.)

De ces trois acteurs, le plus exposé est, comme il est normal, le chef du gouvernement. Ses difficultés sont d'ordre social et politique. Son souhait de concilier « parler vrai », justice sociale et bonne gestion économique est louable ; mais le discours gouvernemental constitue, en lui-même, un mélange explosif : dire à la fois que la crise est finie, reconnaître que tout n'est pas rose pour les travailleurs, que certaines injustices sont criantes, et conclure qu'il faut maintenir la rigueur revient à demander beaucoup de courage à une base sociale qui, depuis le tournant de mars 1983, a quelque raison d'être impatiente.

C'est aussi lui demander une abnégation à toute épreuve pour le plus grand bien d'un... parcours politique. La séquence rêvée de Michel Rocard est en effet la réplique inversée de celle de 1981. Pierre Mauroy avait commencé très fort, par des largesses au bénéfice du « peuple de gauche », pour finir par le tour de vis et l'impopularité. Michel Rocard pensait, grâce au capital de confiance dont il jouit, maintenir la rigueur et finir, si possible par la sortie de la crise.

Il est vrai qu'il serait aujourd'hui en meilleure posture s'il n'y avait eu l'insuffisance de Claude Evin, dont le manque de savoir-faire aboutit à un télescopage de calendrier : la poursuite du conflit des infirmières coïncide avec les journées d'action dans la fonction publique. Ne pas avoir pris la mesure du rôle de la « coordination », c'était, pour le ministre des affaires sociales, négliger les leçons de l'hiver 1986. Souhaiter *« bien du plaisir »* à ses collègues des transports et des P et T, comme il l'a fait samedi soir sur TF 1, c'est vouloir se réhabiliter par l'absurde.

Or Claude Evin est le numéro deux de Michel Rocard. A travers lui, c'est le rocardisme qui est à l'épreuve, et la capacité du premier ministre à choisir les hommes. A ce jour, le magicien social qu'il voulait être peut le rester si, au bout du compte, les salariés du secteur public rentrent dans le rang. Mais il peut tout aussi bien passer pour un apprenti sorcier, si les feux de broussaille se transforment en incendie.

S'ajoute à cette crainte de la contagion, celle, plus insidieuse, d'une interférence négative avec le référendum sur la Nouvelle-Calédonie ; c'est-à-dire avec le point d'ancrage apparemment le plus solide du gouvernement. Le contraste pourrait être en effet saisissant entre une abstention qui risque d'être phénoménale (63 % actuellement selon la SOFRES) et des électeurs qui, par la grève, ramènent le gouvernement à son objectif affiché : la vie quotidienne. Déjà Alain Juppé juge *« dangereux, dans le climat social actuel »*, d'envisager le référendum. C'est évidemment dommage pour la Nouvelle-Calédonie elle-même, à qui l'on propose, ni plus ni moins, la paix avant la guerre. C'est triste pour le gouvernement, qui tenait là une formidable démonstration d'ouverture réussie. Le « oui » formel va, en effet, du PCF au PR ; le oui « réel » du PCF à l'UDC : qui dit mieux ? La position du RPR de non-participation offre cependant au gouvernement une chance de mobiliser son propre électorat pour éviter que le mouvement chiraquien ne « récupère » les abstentions.

Un PS privé d'idéologie

Michel Rocard n'est pas seul. François Mitterrand, malgré ses efforts pour se protéger, met à l'épreuve sa conception tranquille du second septennat. Tout se passe comme si le chef de l'Etat voulait rester un acteur extérieur au gouvernement, encourageant ici, morigénant là ou critiquant ailleurs. Il va de soi qu'avec Jacques Chirac la dose critique était plus forte. Il n'empêche. Le danger est grand pour le chef de l'Etat d'être soupçonné de duplicité, et de rompre la magie de la relation qu'il entretient désormais avec l'opinion, si celle-ci venait à ne plus comprendre son refus, exprimé à la coordination des infirmières, d'être un arbitre actif.

Le PS, enfin, a toutes les raisons de s'inquiéter. Car la situation actuelle met en relief l'inconvénient qu'il y a, pour un parti de gouvernement, à être privé d'idéologie. Il est vrai qu'en bonne orthodoxie institutionnelle, le seul projet des socialistes est de traduire en actes la *Lettre à tous les Français* du candidat Mitterrand. Mais que faire lorsque celle-ci est inopérante ?

A l'évidence, le « gel » du secteur public prévu par cette charte de l'action gouvernementale ne répond pas à la question posée. Pas plus d'ailleurs que les nationalisations de 1981 ou les privatisations de 1986. Or le cœur de la question est bien le secteur public, et l'idéologie du service public. Que celle-ci ait disparu, cela se voit : nombre de jeunes énarques socialistes ont en effet choisi, au sortir des cabinets ministériels de la période 1981-1986, de « pantoufler » dans la banque. La vague libérale, à laquelle la gauche a cédé avec l'arrivée au gouvernement de Laurent Fabius, et qui s'est faite plus dure avec Jacques Chirac, n'a pas peu contribué à dévaluer un secteur public déjà rigide et menacé, comme l'a souligné Michel Rocard lui-même, de *« paupérisation »*.

Ballotté d'attaques idéologiques en rigueur budgétaire, le secteur public a été contraint à l'immobilisme. La société, elle, a bougé. Si bien que, comme pour l'industrie des années 80, des pans entiers du secteur public sont à restructurer, à adapter, à moderniser. Les technocrates appellent cela recherche de la « productivité » de l'Etat. C'est dire les difficultés qui attendent le PS, qui tire sa force de ses liens avec la FEN, pour ne citer que le corps enseignant.

Ses électeurs, redevenus des travailleurs, demandent à la gauche d'être elle-même, au moment où toutes les lignes de référence sont brouillées : ni le modernisme façon Fabius ni le républicanisme façon Chevènement n'ont, en effet, pu remplacer la logique « redistributrice » des années 70. Ils demandent aussi à la « deuxième gauche », celle qui est au pouvoir avec Michel Rocard, d'être elle-même : n'a-t-elle pas la réputation de mieux comprendre la société, d'être plus en phase avec la société civile ?

Pendant les campagnes électorales du printemps, Michel Rocard disait en substance : une société est malade quand un salarié n'a aucun espoir de s'enrichir par son travail. Le même Michel Rocard, confronté au refus des infirmières d'arrêter la grève, explique qu'elles n'ont pas lu les propositions du gouvernement. Jacques Chirac, face aux lycéens, expliquait déjà qu'ils n'avaient pas lu la copie d'Alain Devaquet. Suffit-il de six mois de gouvernement pour que la lucidité d'hier s'égare dans les labyrinthes de l'exercice du pouvoir ? *« On ne peut pas être approuvé sans être compris »*, comme le dit... Michel Charasse !

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● **M. Rausch rend hommage à MM. Mitterrand et Rocard.** — M. Jean-Marie Rausch, ministre centriste du commerce extérieur, a rendu, samedi 15 octobre à Saint-Dié (Vosges), hommage au *« grand mérite »* du président de la République qui a *« senti que les Français refusaient l'affrontement stérile qui nous mettait en queue de peloton européen »*. Le maire de Metz s'est également déclaré *« très solidaire »* du premier ministre dont *« le génie,* a-t-il affirmé, *est d'avoir compris que les Français voulaient garder les avantages sociaux mais ne pouvaient se les payer qu'en économie de marché »*. M. Rausch a toutefois reconnu que sa situation au sein du gouvernement troublait beaucoup de personnes *« aussi bien à droite qu'à gauche »*.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Alphandéry (UDC) : Nous sommes prêts à discuter avec le gouvernement

M. Edmond Alphandéry, député UDC de Maine-et-Loire, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 16 octobre, a rappelé que le groupe de l'UDC répondrait au référendum sur la Nouvelle-Calédonie par *« un oui clair et exigeant »* et souhaité *« qu'il y ait un minimum d'abstentions »*.

Il a ajouté : *« Nous sommes très clairement dans l'opposition et nous entendons y rester. (...) Lorsqu'il y aura dans la vie politique française un centre qui aura un poids suffisamment important, nous pourrons envisager d'autres schémas, peut-être. Notre stratégie est de peser sur le gouvernement de tout notre poids, de façon à éviter au maximum des erreurs qui seraient néfastes à l'économie et au pays. Le gouvernement est extrêmement attentif à ce que nous disons et à ce que nous faisons. (...). Nous ne souhaitons pas qu'il y ait un dialogue exclusif entre les socialistes et les communistes et que l'on revienne à la vieille union de la gauche. Elle va revenir probablement. Mais il faut que les Français sachent que l'Union du centre fera toujours des propositions constructives et que, chaque fois que le gouvernement nous entendra, nous serons prêts à discuter. Mais, je le répète, nous sommes dans l'opposition et nous entendons y rester. »*

A propos des élections européennes de juin 1989 M. Alphandéry a souhaité la constitution d'une liste centriste autonome. Quand aux élections municipales de mars prochain il a indiqué : *« M. Soisson et M. Rausch ont rejoint la majorité présidentielle. Il y aura forcément de l'autre côté des listes d'opposition. »*

Politique

M. Mitterrand dans la région lyonnaise

« Tonton, du pognon ! »

OULLINS
de notre envoyé spécial

Flonflons ou revendications ? Sur le passage du président de la République, la banlieue lyonnaise a souvent hésité, samedi 15 octobre. La présidence avait pourtant mitonné à l'intention de François Mitterrand un bon petit programme tranquille : un mot d'urbanisme à Oullins, un hommage à l'architecture à Villeurbanne, une parenthèse culinaire à Lyon et, en finale, le « parrainage » de la promotion du centenaire de l'Ecole du service de santé des armées à Bron. Du cousu main en somme. De la belle et bonne inauguration de chrysanthèmes avec, en prime, l'appui débonnaire à des maires socialistes et amis...

Mais voilà ! Dès 11 heures il fut très clair que la virée lyonnaise serait plus pimentée que prévu. Car, sur la place Anatole-France d'Oullins – assez sottement piquetée de lampadaires globuleux et dominée par les tours dues au crayon de l'architecte Roland Castro, – l'adresse présidentielle a été rapidement balayée par les slogans de la poignée de cheminots CGT et CFDT suffisamment astucieux pour avoir su déjouer les barrages des services de sécurité.

Ce fut un dialogue de préau. *« Non à la fermeture des ateliers SNCF ! »* (...) *« Nos salaires ! »* Le président : *« J'entends la plainte des Français quand cela ne va pas et où cela ne va pas. C'est normal, je suis là pour ça. »* Les salariés en colère : *« Du travail pour les cheminots ! »* Le président (bon enfant...) : *« Disposant du micro, c'est moi qu'on entend ! Cette inégalité ne peut être réparée que par le dialogue. Ceux qui s'inquiètent pour leur métier, leur emploi, j'aimerais discuter avec eux. »*

Deux cents infirmières à Villeurbanne

C'est ainsi qu'après avoir fortement énoncé dans le calme retrouvé que *« pour changer la vie, il faut changer la ville »*, François Mitterrand écoute durant cent vingt secondes, au pied d'une tour Castro de couleur rose tendre, deux cheminots lui exposer leurs fortes craintes à propos de la fermeture d'un dépôt à Oullins entraînant la perte de cent vingt emplois. Un dossier bien compliqué.

Le président, l'air grave, semble enregistrer ces propos et conclut : *« Je suis fils de cheminot, c'est pour ça que je comprends. Mais je ne peux rien, je ne veux rien trancher. Je veux simplement que le dialogue s'organise entre gens compétents. »* Et François Mitterrand de quitter illico la bonne municipalité d'Oullins promise à une après-midi de fête avec bal populaire, feu d'artifice et démonstration du funambule Henry's.

Midi. Charles Hernu a bien fait les choses à Villeurbanne. Devant la superbe *Maison du livre, de l'image et du son* dessinée par Mario Botta, une petite foule émoustillée secoue avec vigueur une collection de fanions tricolores. Mais là encore, des salariées « énervées » troublent la fête. Tandis que l'ancien ministre de la défense offre à son président une fort belle édition des chroniques de Jean Froissart, deux cents infirmières crient : *« Mitterrand, c'est urgent ! La santé est dans la rue ! » « Tonton, du pognon ! »*, *« Des effectifs pas des canons ! »* Une rumeur les agite : le président va s'arrêter, leur parler, à nouveau les « comprendre » comme le 9 octobre à Saint-Jean-d'Angély. Alors, elles se fatiguent un peu plus la voix : *« Mitterrand, viens nous voir ! On te laisse le micro. »*

Peine perdue. Cette fois, c'est le coup du mépris. Le cortège présidentiel file droit vers un horizon plus plaisant. Une grande table attend le président au restaurant Léon de Lyon. Martine et Charles Hernu, Nathalie et Jean Poperen, Louis Mermaz et sa canne (une mauvaise affaire au ménisque), Jack Lang, Pierre Joxe, Roland Castro et quelques autres dégustent, avec François Mitterrand, huîtres glacées, cervelas pistaché, quenelles aux écrevisses et autres poulardes farcies aux champignons.

Cérémonies

Après une rapide promenade dans le parc de la Tête d'Or, il ne reste plus au président de la République qu'à présider, en présence de Jean-Pierre Chevènement, Raymond Barre, venu en voisin, Charles Béraudier (qui mourra le lendemain des suites d'une crise cardiaque, *voir ci-dessous*), Bernard Kouchner et beaucoup d'autres, une partie des cérémonies du centenaire de l'Ecole du service de santé des armées.

Cérémonies bien sympathiques qui permirent un aparté entre François Mitterrand et Raymond Barre (certains crurent entendre un *« il faut que l'on se voie »*) et un entretien d'un quart d'heure entre le président de la République et le maire de Lyon Francisque Collomb, après une bouderie lyonnaise de sept ans. Cérémonies bien calmes, enfin ! Les militaires – fussent-ils médecins, pharmaciens ou vétérinaires – n'ont pas encore le droit de revendiquer en agitant des calicots sous le nez du président...

LAURENT GREILSAMER.

Quand la direction du PCF « reconstruit » la fédération du Doubs

De l'uniformité naquit l'ennui. Et le désintérêt. Le cycle contestation-normalisation est un phénomène si récurrent, depuis quelques années, au PCF, qu'il a fini par devenir banal. Le cycle passe inaperçu, comme si le « parti révolutionnaire » s'enfonçait inexorablement dans l'autisme. Le parti, sourd à tous les SOS venus de ses rangs, n'invite plus le monde extérieur qu'au silence, alors même que, pour répondre à la contestation toujours renouvelée, sa direction est contrainte d'élever, à chaque fois, le niveau de la normalisation.

La dernière « affaire » en date est exemplaire. Sans faire la moindre vague, l'équipe de M. Georges Marchais, pour la première fois en soixante-huit ans d'histoire du PCF, vient de dissoudre, de fait, une fédération : celle du Doubs. L'opération a été réalisée par M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, à l'occasion de la dernière session de cette instance.

Seul le philosophe Lucien Sève s'est interrogé sur la nécessité d'utiliser *« des mesures d'organisation »* à défaut, pour la direction, d'avoir remporté une *« victoire politique »*. Et, comme tous ses *« camarades du parlement communiste »*, il a voté les pleins pouvoirs au bureau politique, qui a, d'ores et déjà, décidé d'exclure les dirigeants actuels du Doubs de la prochaine conférence nationale du parti, les 12 et 13 novembre, et a invité les communistes locaux à se regrouper dans *« une nouvelle fédération »*.

Telle est l'issue administrative d'une contestation qui durait depuis quatre années autour du thème du *« centralisme démocratique »*, lequel, selon les dirigeants du Doubs, est détourné de son sens par les amis de M. Marchais. Dans *l'Humanité* du 17 octobre, M. Claude Poperen, ancien membre du bureau politique, « reconstructeur » du parti comme les oppositionnels du Doubs, plaide même pour *« le retour à la juste pratique, aujourd'hui dévoyée, du centralisme démocratique »*. Les dirigeants du PCF ont pris soin de publier ce point de vue de M. Poperen dans la tribune de discussion de la future conférence nationale après « l'affaire » du Doubs, afin de bien montrer que la prétendue fermeture du débat interne n'est qu'une affabulation de la part des ennemis du parti.

Une majorité de 20 %

Soucieuse du débat, la direction le serait, aussi, d'une « minorité locale », car en dissolvant de fait la fédération du Doubs, elle vient de faire droit, selon l'explication officielle, à l'irritation de quelque trois cents communistes... sur près de seize cents que compterait le département. C'est bien la première fois que 20 % font une majorité !

Il faut dire que ces trois cents militants fidèles à la direction du parti, qui le leur a bien rendu, ont conduit hardiment, depuis plusieurs semaines, une bataille qu'il serait abusif de baptiser politique. Ils ont fait circuler un document de soixante-seize pages, manifestement inspiré, pour ne pas dire plus, au plus haut niveau du parti, où l'anathème le dispute en permanence à l'insulte. Sur la page de garde figure la mention suivante : *« Nous te prions de bien vouloir photocopier cet appel à 1, 2 ou 3 exemplaires afin de les distribuer aux adhérents de ta cellule que tu connais. »*

Dans un style « issu du passé », comme on dit pudiquement au PCF pour parler du stalinisme, le texte dénonce *« le groupe dirigeant »* du Doubs, initialé « GD » et stigmatisé à longueur de pages, car *« toute sa politique s'est basée sur la roublardise, la ruse et la flatterie, faisant appel à tous les ressorts de l'irrationnel, de l'émotionnel, du sensationnel sur un fond manichéen »*. Cette thèse du « groupe », qui serait à la tête d'une fraction, a du reste été reprise devant le comité central par M. René Le Guen, membre du bureau politique qui, précisément, fut chargé ces dernières années de « suivre » cette fédération avant d'abandonner le terrain pour, dit son entourage, ne pas cautionner la direction fédérale.

Ce nouvel épisode de la crise interne du PCF est, évidemment, un coup de semonce destiné aux « reconstructeurs » dont se réclame le Doubs. Casser cette fédération, c'est, pour la direction, rompre tout lien organisationnel entre ces nouveaux contestataires et leur parti, et les rejeter à l'extérieur. Cette mésaventure montre une fois de plus que le « centralisme démocratique » est surtout une soumission indéfectible au chef. Elle prouve non seulement que chaque communiste a essentiellement le droit de faire taire ses « désaccords », mais qu'en plus, la notion de majorité n'est probablement qu'une valeur bourgeoise n'ayant rien à voir avec la vérité du parti.

OLIVIER BIFFAUD.

Selon un sondage IFOP

Les électeurs du Front national sont « inquiets » face à l'avenir

L'inquiétude et le rejet de la classe politique sont les deux caractéristiques de l'électorat de M. Jean-Marie Le Pen, selon le sondage réalisé par l'IFOP et publié, le 16 octobre, dans *le Journal du dimanche* (1). 73 % des électeurs du Front national se déclarent *« plutôt inquiets »* face à l'avenir, alors que seuls 23 % se sentent en confiance.

59 % des sympathisants de M. Le Pen justifient leur vote en faveur du Front national par leur souhait de *« protester contre le système politique actuel »*, tandis que la classe politique est d'une manière générale jugée malhonnête par 73 % d'entre eux. Seuls 34 % des électeurs du FN déclarent voter pour le président du Front national en raison de leur adhésion aux idées défendues par ce dernier.

Si 67 % des personnes interrogées accordent à M. Le Pen les qualités pour être maire d'une grande ville et 73 % celles d'un député, 66 % des électeurs du FN lui dénient des qualités de président de la République. Enfin, si les thèmes du rétablissement de la peine de mort et du renvoi des immigrés dans leur pays d'origine sont respectivement approuvés par 93 % et 84 % des sondés, les électeurs apparaissent plutôt favorables à l'avortement et à la procréation artificielle.

(1) Sondage effectué du 26 septembre au 7 octobre auprès de 345 sympathisants du Front national issus d'un échantillon de 1 949 personnes représentatives de la population française. Les interviews ont été réalisées en face à face au domicile des sondés.

Mort de Charles Béraudier président du conseil régional Rhône-Alpes

Charles Béraudier, soixante-huit ans, président du conseil régional Rhône-Alpes, a succombé, dimanche 16 octobre, à une crise cardiaque.

LYON
de notre bureau régional

Ancien député UNR, ami et proche collaborateur de M. Jacques Soustelle et adjoint aux finances de la ville de Lyon depuis trente et un ans, celui que ses amis appelaient familièrement « Bébé » était l'une des personnalités les plus marquantes du paysage politique lyonnais.

Né le 18 février 1920 à Bourg-en-Bresse (Ain), Charles Béraudier avait vingt-trois ans lorsqu'il entra *dans la Résistance*, au sein du réseau Action et favorisa notamment le passage à Londres de Vincent Auriol et de Jacques Chaban-Delmas. Responsable du RPF dans l'Ain dès la Libération, il fut élu conseiller municipal de Lyon en 1953, M. Edouard Herriot étant maire.

A partir de 1955, il fut successivement attaché de cabinet, puis chef de cabinet de M. Soustelle (gouverneur de l'Algérie, puis ministre de l'information du général de Gaulle) qu'il suppléa à l'Assemblée nationale de 1959 à 1962.

Lorsque M. Soustelle opta pour l'Algérie française et l'OAS et dut s'expatrier en Suisse, Charles Béraudier lui resta fidèle, en s'éloignant du même coup des gaullistes. Aux élections législatives de 1967, il se présenta dans la 3e circonscription du Rhône comme suppléant du candidat Soustelle en exil.

Entre-temps, Charles Béraudier avait été nommé, en 1957, adjoint chargé des finances par Louis Pradel, maire de Lyon, dont il resta l'ami et le conseiller très écouté. Après la mort de ce dernier, il conserva le même poste de « trésorier de la ville » et les mêmes relations privilégiées avec son successeur, M. Francisque Collomb.

Vice-président de la communauté urbaine de Lyon (COURLY) depuis 1967, conseiller général du Rhône de 1976 à 1982, Charles Béraudier, dont la bonhommie s'accordait bien à la silhouette, avait su se rendre irremplaçable par son sens aigu de la concertation et son habileté de gestionnaire.

Une succession délicate

Fin manœuvrier, souriant mais ferme, cet homme rond savait arrondir les angles et, proche de l'UDF sans y avoir adhéré, il apparaissait comme un modéré lorsque, en septembre 1981, il fut élu président du conseil régional. Sa succession à ce poste – où il affirmait ne plus *« faire de politique »* – s'annonce délicate, la droite ne disposant plus de la majorité (sans les voix du Front national) depuis le récent ralliement de M. Michel Durafour à la majorité présidentielle.

Déjà victime d'une alerte cardiaque en 1985, Charles Béraudier avait été très affecté par le décès de son épouse, Marie-Rose, survenue en juillet dernier. Samedi 15 octobre, il avait participé à toutes les manifestations organisées pour la visite de M. Mitterrand dans la région.

Charles Béraudier était officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance.

ROBERT BELLERET.



JUSTICE

A Bastia

Manifestation de soutien aux deux nationalistes corses jugés par la cour d'assises spéciale de Gironde

BASTIA
de notre correspondant

Le procès devant la cour d'assises spéciale de Gironde de Felice Tomasi et Charles Pieri, militants nationalistes corses, membres présumés de l'ex-FLNC, a commencé, lundi matin 17 octobre, à Bordeaux. Les deux hommes sont accusés d'avoir participé, le 11 février 1982, à une action de commando contre un camp de repos de la légion étrangère à Sorbo-Ocagnano (Haute-Corse). Attaque au cours de laquelle un militaire, Renato Rossi, a été mortellement blessé et un autre, Maurice Steinte, grièvement blessé. Les deux accusés ont toujours nié les faits. Charles Pieri, arrêté en même temps que Felice Tomasi le 23 mars 1983, s'était évadé de la prison de Bastia le 24 janvier 1984. Il avait été de nouveau arrêté le 27 juin 1987.

Le mouvement de solidarité en faveur de Felice Tomasi, en détention provisoire depuis cinq ans et sept mois, mobilise régulièrement les adhérents de « A riposta », l'association humanitaire d'aide aux « prisonniers politiques corses ». Samedi 15 octobre, cette association organisait un ultime rassemblement populaire à Bastia. Vers dix-huit heures, alors qu'un cortège de trois mille personnes défilait, un groupe de quatre hommes non armés se réclamant de l'ex-FLNC, le visage dissimulé par des passe-montagne faisait irruption au milieu des manifestants distribuant des tracts pendant que la foule applaudissait en scandant des slogans favorables à l'organisation dissoute.

Dans son tract, l'ex-FLNC, tout en insistant sur sa « *volonté de tout faire pour amorcer un processus de solution politique au problème corse* », apporte une précision nouvelle : « *Nous pouvons comprendre certaines difficultés que le pouvoir doit affronter*, indique l'ex-FLNC qui fait ici probablement allusion à la mise en œuvre des mesures préconisées par la motion adoptée, mercredi dernier, par l'assemblée de Corse. Cette motion prévoit notamment l'élaboration d'un plan de développement global et son inscription dans une loi-programme (*le Monde* du 13 octobre). L'ex-FLNC poursuit : « *Nous ne serons pas dupes d'une tactique tendant à remettre sans cesse à plus tard la vraie négociation sur les vrais problèmes...* »

Et puisque c'était une des raisons de son intervention au cours de la manifestation, l'ex-FLNC précise sa position sur le procès de Bordeaux : « *Nous savons que le procès est un moment politique, la composition de la cour est politique, les manœuvres qui ont visé les nationalistes poursuivis sont d'origine politique, le jugement sera une décision politique* (...). *La parole est plus que jamais à l'Etat français, nous restons attentifs à toute évolution.* »

Le large consensus qui s'est dégagé à la dernière session de l'assemblée de Corse a, en outre, renforcé l'espoir d'apaisement que nourrit la population depuis que l'ex-FLNC a décidé une trêve le 31 mai 1988. « *Sans doute le moment des analyses lucides et des résolutions pour l'avenir est-il venu* », a remarqué M. Jean-Paul de Rocca Serra, le président (RPR) de l'assemblée de Corse. Avec lui, d'autres élus invitent à « *tirer les leçons du passé récent pour éviter l'impasse* ». En effet, la première trêve de l'ex-FLNC engagée le 2 avril 1981 fut rompue par la « nuit bleue » du 11 février 1982 au cours de laquelle eurent lieu les faits dont Felice Tomasi et Charles Pieri ont à répondre aujourd'hui.

Aujourd'hui, après le vote majoritaire de l'assemblée de Corse affirmant la « *reconnaissance du peuple corse dans le cadre de la Constitution française* », chacun, à droite ou à gauche, s'accorde à dire que « *la balle est dans le camp du gouvernement* » (*le Monde* du 13 octobre). « *Après les discours, des actes* », dit l'ex-FLNC qui, lors de sa conférence de presse du 30 septembre, annonçait la prolongation de la trêve et n'hésitait pas à qualifier le procès de Bordeaux de « *test du gouvernement pour qu'il traduise dans les faits la volonté politique de règlement dont il affirme être animé* »...

Samedi à Bastia, le porte-parole de « A risposta », Antoine Acquaviva, déclarait : « *Je pense que cette manifestation comptera aux yeux des juges de Bordeaux dans la mesure où ils voudront tenir compte de notre volonté d'apaisement et de notre soif de justice qui existent depuis longtemps...* »

MICHEL CODACCIONI.

● **Meurtre d'un notaire à Toulouse.** — Un notaire toulousain, Mᵉ Jacques Sauné, soixante-cinq ans, a été trouvé, samedi 15 octobre, agonisant, pieds et poings liés, dans l'appartement qu'il occupait au centre-ville. Il est mort peu après. Selon les premiers éléments de l'enquête menée par la sûreté toulousaine, Mᵉ Sauné, une personnalité du Mouvement des radicaux de gauche, aurait été victime d'une agression dans la soirée de vendredi. Son ou ses agresseurs ont fouillé minutieusement l'appartement, mais les enquêteurs n'ont pu encore déterminer s'il y avait eu vol.

Vingt années de pollution radioactive

L'aveu cynique du département américain de l'énergie

Les responsables du département américain de l'énergie (DOE) ont reconnu, vendredi 14 octobre, devant une sous-commission de la Chambre des représentants, qu'ils avaient délibérément laissé fuir pendant plus de vingt ans l'installation nucléaire de Fernald dans l'Ohio. En reconnaissant sa responsabilité, le DOE disculpe la société NLO, chargée d'exploiter cette unité d'élaboration d'uranium-métal civil et militaire, et qui est confrontée à un procès intenté par 14 000 résidents de l'Ohio. « *Le gouvernement*, indiquent les documents produits à l'audition, *savait pertinemment que le fonctionnement de l'usine de Fernald entraînerait le relâchement d'émissions d'uranium et d'autres substances radioactives dans l'atmosphère, la rivière Great Miami et la nappe aquifère* ».

Les responsables du DOE auraient en effet laissé l'environnement se polluer plutôt que de fermer cette installation mise en service en 1953, car, disent-ils, ils ne disposaient pas à l'époque des techniques nécessaires pour remédier à ces incidents. Cette nouvelle affaire est un coup dûr porté au crédit du Département américain de l'énergie qui, en moins de deux ans, a dû fermer aussi pour raisons de sûreté ses quatres réacteurs de production de combustibles nucléaires destinés à ses armes stratégiques.

L'aide aux libérés de prison

« La rue de Ferrus » continue

La « rue de Ferrus » ne fermera pas ses portes. Le service d'accueil des sortants de prison (1), mis en place par la chancellerie au mois de juin afin d'accompagner la loi d'amnistie et le décret de grâce présidentielle, devait prendre fin le 30 septembre (*le Monde* du 23 juillet). Il sera pourtant maintenu pour cause de réussite. Ce dispositif, qui avait pour but d'accélérer les procédures et d'aider à la réinsertion, a fait ses preuves tout au long de l'été : les 2 600 sortants de prison qui s'y sont rendus y ont trouvé côte à côte l'ANPE, les ASSEDIC, la Caisse primaire d'assurance maladie ou encore Médecins du monde. 85 % des libérés ont été logés et 70 % en sont repartis avec un stage ou une « piste » sérieuse dans le domaine de l'emploi. Sans compter, grâce à la présence de tous ces partenaires, une économie de démarches, précieuse lorsque l'on est sans amarres après des mois de détention : 90 % des libérés ont ainsi pu obtenir une carte de Sécurité sociale.

Le travail effectué cet été rue de Ferrus a également permis de mieux connaître une population qui échappe le plus souvent aux statistiques, notamment en matière de santé : 45 % des visiteurs présentaient « *un problème médical sérieux* » et 20 % étaient séro-positifs. La présence dans les locaux du SRAIOPS de Médecins du monde a permis de suivre ces libérés qui ont tant de mal parfois à accéder au système de soins. Le SRAIOPS a accueilli dans ses murs un sociologue, Réné Mouton, une psychologue spécialisée, Catherine Vilanou, et une criminologue. Valérie Brossard a également tenté de mettre l'accent sur l'accueil de ces libérés qui cherchent, parfois vainement, des interlocuteurs lors de leur sortie de prison.

Le SRAIOPS estime à moins de 10 % le taux de récidive des sortants de prison passés rue de Ferrus.

A. C.

(1) Service régional d'accueil, d'information et d'orientation des sortants de prison (SRAIOPS), 4-14, rue de Ferrus, 75014 Paris. Tél. : 45-88-93-93.

A la chambre d'accusation de Versailles

Annulation de l'inculpation de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch dans une affaire de fausses factures

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles vient d'annuler la procédure conduite au tribunal de Melun concernant M. Jean-Pierre Pierre-Bloch qui avait abouti à l'inculpation de ce dernier pour complicité de faux en écritures de commerce et usage dans une affaire dite des fausses factures de la Caisse des Français de l'étranger (*le Monde* du 24 mars).

L'arrêt rendu par la chambre d'accusation de Versailles, devant laquelle M. Pierre-Bloch, ancien député UDF, maire adjoint de Paris, avait interjeté appel de la décision du magistrat instructeur, M. Serge Portelli, siégeant au tribunal de Melun, est fondé sur le non-respect du code de procédure pénale, qui fait obligation au parquet de saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation pour désignation de juridiction lorsqu'est susceptible d'être inculpée, entre autres, une personne ayant la qualité d'officier de police judiciaire, ce qui était le cas de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch en raison de ses fonctions de maire adjoint de Paris.

M. Pierre-Bloch qui, dès l'annonce de son inculpation, avait protesté contre « *les conditions dans lesquelles elle est intervenue* », en déclarant aussi qu'il n'avait rien à voir « *ni de près ni de loin dans l'affaire des fausses factures de la Caisse des Français de l'étranger* », estimait alors avoir été victime d'« *un coup politique* ». Juridiquement, le problème posé à la chambre d'accusation de Versailles par les défenseurs de M. Pierre-Bloch, Mᵉˢ Jean-Marc Varaut et Jean Néret, se ramenait à une appréciation des articles 687 et 688 du code de procédure pénale. Le premier prévoit que le procureur de la République – lorsqu'un officier de police judiciaire, un maire ou ses adjoints sont susceptibles d'être inculpés – présente sans délai une requête en désignation de juridiction à la chambre criminelle de la Cour de cassation. En l'occurrence, la requête avait bien été transmise le 20 mars, mais devait transiter par la cour d'appel. L'article 688 prévoit, lui, que jusqu'à la désignation de juridiction « *la procédure est suivie conformément aux règles de la compétence de droit commun* ». Quant à la jurisprudence, elle autorise les actes urgents de l'instruction.

La question était donc de savoir s'il y avait urgence à inculper M. Jean-Pierre Pierre-Bloch. Tel n'était pas l'avis de l'intéressé et tel n'a pas été celui de la chambre d'accusation de Versailles, dans la mesure où les éléments sur lesquels avait été fondée l'inculpation consistaient uniquement en des accusations d'un autre inculpé.

Société

Une position souple adoptée par la coordination nationale

Les infirmières choisiront dans chaque établissement la manière de poursuivre leur grève

La grève des infirmières continue, mais elle prendra dans les jours qui viennent des formes diverses. La coordination nationale, réunie en assemblée générale samedi 15 octobre à Paris, a en effet décidé de rejeter les propositions du gouvernement, et a voté la reconduction du mouvement en laissant à chacun le choix de ses modalités (jours, durée, etc.). Le samedi 22 octobre devrait être un « point fort ». La coordination appelle ce jour-là à des manifestations avec les usagers de la santé, mais au niveau régional et non national.

L'ambiance était studieuse et grave à la faculté de droit place du Panthéon samedi 15 octobre où la coordination nationale des infirmières avait rassemblé environ six cents délégués pour étudier les propositions gouvernementales et décider des actions à mener. Chacun sentait que le mouvement prenait un tournant. Une étape a été franchie avec le rejet quasi unanime (2 abstentions) des propositions du gouvernement. La seconde s'engage, plus difficile : plusieurs intervenants ont montré leur souci d'éviter l'« *essoufflement* », la « *cassure* » du mouvement infirmier, et, pour la première fois, on a pu noter des divergences profondes au sein de la coordination. D'un côté, la CGT et la CFDT parisienne (dominée par la *Ligue communiste révolutionnaire*) défendant une ligne dure avec des grèves intensives, l'élargissement à d'autres professions et une présence effective le jour des manifestations de la fonction publique ; de l'autre, des infirmières corporatistes, réfractaires à l'élargissement du mouvement à d'autres catégories. La tendance majoritaire s'est prononcée pour une ligne intermédiaire. Les infirmières comprennent qu'il est de leur intérêt d'être bienveillantes à l'égard des revendications des autres professions paramédicales mais refusent de voir leurs revendications noyées dans celles de l'ensemble de la fonction publique.

Il n'a pas fallu longtemps à l'assemblée pour rejeter la proposition gouvernementale. Comparée à la plate-forme de la coordination (2 000 F d'augmentation par mois, réintégration des primes dans le salaire, meilleures conditions de travail avec une augmentation des effectifs), elle ne faisait pas le poids. « *Nos revendications sont de haut niveau*, a rappelé en substance, Pascal Dias, un membre du bureau de la coordination et de la CFDT-région parisienne. *Nous ne nous satisfaisons pas de miettes.* » Forte d'une opinion publique jusqu'à présent favorable, l'assemblée a décidé de demander à MM. Rocard et Evin de « *revoir leur copie* ». Pour Pascal Dias, l'argent ne manque pas ; ce qui a été accordé aux infirmières du public n'est « *rien par rapport aux dépenses d'armement et au patrimoine de l'Institut Mérieux* ».

Est-ce à cause de l'hétérogénéité de la mobilisation et de la crainte d'un essoufflement ? La tentation des « ultras » de Lariboisière à Paris de faire voter une « *grève reconductible jusqu'à satisfaction des revendications* » a échoué au profit d'une « *grève reconductible avec des modalités locales* ». De même, la province a pesé de tout son poids pour appeler à une manifestation nationale le 22 octobre avec les usagers de la santé dans les régions et non à Paris.

Les débats frisèrent l'incident lorsqu'un délégué CGT de l'Aquitaine tenta d'amener « *aux forceps* » les infirmières à manifester avec la fonction publique. Une proposition de motion pour défiler avec la CGT fut immédiatement repoussée. Le bureau proposa alors que les infirmières du privé et du public manifestent le 20 octobre (journée de manifestations pour la fonction publique organisée par les autres syndicats). Parlant aussitôt de manipulation, des représentants du privé s'y opposèrent catégoriquement. Le représentant d'Aquitaine, soutenu par des membres du bureau, essaya alors de faire passer cette motion en la découpant en trois parties. La réponse fut trois fois « non », avec un taux d'abstention de plus en plus grand, et une exaspération croissante.

En revanche, les délégués votèrent à une forte majorité une motion demandant que chaque établissement public parraine un établissement privé et exigeant la présence aux négociations des employeurs du privé afin que l'on examine la situation de toutes les infirmières, quel que soit le lieu où elles travaillent.

Probablement insatisfait du vote du samedi 8 octobre et voulant mesurer l'évolution de son assemblée, le bureau a soumis à nouveau au vote la création d'un comité de liaison chargé de faire le lien avec les autres coordinations. C'est quasi unanimement que les délégués ont approuvé le projet. De même, ils se sont montrés d'accord dans leur grande majorité pour dire qu'ils refusent « *toutes propositions tendant à dissocier les problèmes des infirmiers psychiatriques de ceux des soins généraux* ».

C'est avec un message de solidarité du Syndicat autonome des enseignants de la médecine que s'est terminée vers 19 h 30 cette longue journée. Un peu trop rapidement cependant au goût de certains qui auraient aimé que l'on parle un peu plus des problèmes de fond ou que l'on aborde l'avenir du mouvement. Mais pour le moment le bureau national ne désire pas traiter d'un problème aussi brûlant, même si dans les établissements des idées font leur chemin.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

« Nous sommes confrontés à un vaste problème d'explication » *déclare M. Rocard*

M. Michel Rocard, interrogé par *le Journal du dimanche* du 16 octobre sur le rejet des propositions du gouvernement par la coordination nationale des infirmières, estime qu'il s'agit d'« *une décision d'énervement qui ne préjuge pas des décisions qui seront prises à la base dans les hôpitaux.* » « *Je ne suis pas certain* a-t-il dit, *que les propositions du gouvernement aient été étudiées à fond. Nous sommes confrontés à un vaste problème d'explication.*

L'économie française va plutôt mieux, mais elle reste fragile. Nous ne disposons donc pas d'une marge de manœuvre aussi large que nous pourrions le souhaiter. Le monde est dur, la compétition internationale très sévère, et je me sens un homme de gauche quand je dis que l'on ne peut pas distribuer du salaire dans des conditions qui provoqueraient une hausse des prix, donc une perte de pouvoir d'achat et des pertes d'emplois. »

A l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon

« Les sous ne sont pas notre obsession »

LYON
de notre correspondant

Véritable ville dans la ville, l'hôpital Edouard-Herriot — que les Lyonnais appellent toujours « *Grange-Blanche* » — évoque une usine, avec sa multitude de pavillons-ateliers reliés par des kilomètres de couloirs souterrains, ses milliers de fenêtres derrière lesquelles la vie va et vient, trébuche, s'en va, dans les odeurs tenaces d'éther et de bouillon de légumes.

Ce samedi matin 15 octobre, la fièvre des jours précédents est un peu retombée. A 9 heures, la salle de pointage centrale, dont les murs sont couverts d'affiches et de tracts, est parfaitement déserte. « *Prochaine AG lundi* »... Alors que le mouvement de grève est suivi par la quasi-totalité du personnel infirmier, les services fonctionnent presque normalement. Aux urgences médicales, les soignants, qui ont tous été réquisitionnés, profitent des heures de relatif répit de la matinée, mais les locaux syndicaux, eux, sont vides.

Malgré cette impression de pause due au week-end, chacun semble persuadé que la grande manifestation de jeudi dernier, à laquelle les infirmiers de Lyon ont participé très massivement, était *autre chose qu'un baroud d'honneur*. Et personne n'ignore que la veille, lors des assemblées générales des différentes organisations — coordination, syndicats, UNASIIF, etc., — la base s'est globalement prononcée pour une prolongation, voire un durcissement, de l'action. Dans l'après-midi, l'annonce du vote unanime de la coordination nationale ne constituera pas une vraie surprise.

Malgré la fatigue et le stress, accumulés au terme d'une semaine de grèves très actives, la coordination, la CGT et d'autres organisations ont appelé, samedi, à un rassemblement dans le centre de Villeurbanne, à l'heure où le président de la République devait venir y inaugurer la Maison du livre, de l'image et du son. Vers 10 h 30, au pied des « gratte-ciel », quelques dizaines de personnes commencent à battre le pavé, les cégétistes et leur état-major sur un trottoir, les autres sur celui d'en face. Une heure plus tard, ils seront environ deux cents pour former un cortège commun, que les forces de l'ordre maintiendront à distance respectable des lieux de l'inauguration.

Edouard-Herriot, l'Hôtel-Dieu, la Croix-Rousse, Debrousse, Jules-Courmont, le « cardio-neurologique »... tous les bastions des Hospices civils de Lyon, ainsi que plusieurs établissements privés, comme l'hôpital Saint-Luc, sont représentés. Des extra-hospitalières, des infirmières de l'Education nationale ou du secteur psychiatrique se sont jointes à la manifestation. La coordination lyonnaise des personnels de santé, qui s'emploie à mobiliser les aide-soignantes, les ouvriers, les administratifs, les salariés des laboratoires, etc., occupe également le terrain avec des revendications spécifiques (effectifs, salaires, retraite à cinquante-cinq ans, formation et promotion) et souligne qu'un comité de liaison a été constitué avec la coordination des infirmières. En prenant acte de la lutte parallèle d'autres catégories, cette dernière semble apprécier modérément leur suivisme. « *Pourtant, nous sommes aussi auprès des malades et notre tâche est très souvent la plus ingrate* », remarque Louise, aide-soignante depuis bientôt vingt ans.

Panser et penser

« *L'augmentation des salaires, c'est important ; mais l'essentiel pour nous, c'est une revalorisation de notre statut, passant notamment par l'abrogation du décret de décembre 1987 ouvrant les écoles d'infirmières à toute personne salariée depuis cinq ans. Il faut que le niveau bac soit exigible si l'on veut maintenir une haute qualité professionnelle* », argumente un porte-parole. « *Le gouvernement ne semble pas avoir compris que les sous ne sont pas notre obsession mais que la dégradation de nos conditions de travail est devenue insupportable*, renchérit une manifestante. *On demande des créations de postes, on nous répond redéploiement.* »

La petite foule est assez représentative. Claudine, une débutante qui travaille depuis dix-huit mois au pavillon des grands brûlés de Grange-Blanche : vrai week-end de congé toutes les dix semaines, cinq nuits de service par mois, des effectifs ric-rac pour assurer les soins d'urgence, les consultations du dimanche et la surveillance des réanimations ; un salaire net mensuel de 6 100 F. Annie, quinze ans d'ancienneté dans le même service des brûlés : la responsabilité des bains et des soins spéciaux, les séances de consultations, le travail au bloc, un samedi de permanence sur trois, un salaire de 7 300 F. Catherine, qui représente les infirmières spécialisées, anesthésiste au bloc des urgences Edouard-Herriot : cinq années d'études après le bac, cinq ans d'ancienneté, septième échelon, un salaire de 7 500 F. « *On ouvre de nouveaux plateaux techniques sans augmenter les effectifs ; du coup, nous opérons aux limites de la sécurité*, regrette-t-elle.

Pour justifier leur badge « Ras la seringue ! », elles ont toutes l'embarras du choix : les congés maternité non remplacés, les loisirs réduits à la portion congrue, la vie de famille perturbée, les médecins qui, à de rares exceptions près, ne les soutiennent pas. Et puis, par-dessus tout, la prise en charge, parfois insoutenable, des misères, des souffrances, de la solitude des autres. « *On nous appelle les piqueuses*, s'indigne cette infirmière libérale ; *mais quand un pauvre pépé cancéreux nous retient désespérément dix minutes pour quelques miettes de réconfort, qu'il faut lui faire sa toilette ou mettre sa soupe à chauffer, on ne se dérobe pas.* » « *Nous sommes là pour panser, d'accord, mais il nous arrive aussi de penser* », résume une jeune hospitalière.

Tout cela, et le reste, s'exprimera à travers quelques slogans forcément réducteurs : « *Usagers avec nous, les personnels se battent pour vous !* » ; « *Nous sommes dans la rue pour avoir un statut !* » ; « *Tonton, des effectifs pas des canons !* ». Mais, happé par la foule, M. Mitterrand n'en percevra sans doute que quelques bribes confuses. Le cortège présidentiel s'en va. L'autre se disloque. On replie soigneusement les banderoles ; elles peuvent encore servir.

ROBERT BELLERET.

Dans la vallée des Merveilles

Le déménagement du « Chef de tribu »

NICE
de notre correspondant régional

Sous la direction de M. Henry de Lumley, directeur du laboratoire de préhistoire du Musée de l'homme et professeur au Muséum national d'histoire naturelle, une spectaculaire opération d'enlèvement d'une des principales gravures rupestres de la vallée des Merveilles, dans les Alpes-Maritimes, a eu lieu le vendredi 14 octobre. Il s'agissait de soustraire au vandalisme, dont elle n'a cessé de faire l'objet depuis plusieurs années, cette gravure dite du « Chef de tribu » (entre 1800 et 1500 avant J.-C.) martelée sur un bloc éboulé de 1,50 mètre de haut et d'un poids de plus de 1 tonne.

On avait fait appel à trois hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de terre. L'un des engins a soulevé le bloc emmailloté dans un cocon de latex et de résine synthétique, pour le transporter, après un vol d'une vingtaine de minutes, à Tende, commune de la haute vallée de la Roya, où elle sera ultérieurement exposée dans le Musée des Merveilles en cours de construction. Une deuxième opération sera effectuée le 20 octobre pour déposer à l'emplacement occupé par l'original depuis des millénaires un moulage rigoureusement fidèle.

Le développement d'un tourisme de masse (plus de vingt mille visiteurs par an) fait peser de graves menaces sur les gravures rupestres de la vallée des Merveilles datant de l'âge du bronze, et qui, au nombre de cent mille, sont dispersées sur un domaine de 4 000 hectares entre 2 000 mètres et 2 700 mètres d'altitude. Malgré un renforcement des mesures de surveillance décidé l'an dernier, les dégradations causées à la fois par le piétinement, le passage à la craie des signes et figures, les graffitis, les moulages sauvages, les tentatives de découpe au burin, et même les vols de roches de petites dimensions ont continué au cours des deux derniers étés. M. de Lumley a récemment proposé d'améliorer la protection du site en déviant notamment les sentiers de grande randonnée du massif du Mercantour hors des zones à gravures et en créant des sentiers obligés pour les visites guidées.

Le « Chef de tribu » est l'une des trois principales figures des Merveilles, avec celle, dite, du « Christ » et du « Sorcier ». Il représente, dans une composition unique, un personnage stylisé portant sur la poitrine le symbole à deux cornes d'un bovidé avec un poignard pointé sur la tête et deux bras courts dans la pose de l'orant. Pour certains, « *c'est l'esprit de la montagne que l'on a dérobé* ».

GUY PORTE.

RELIGIONS

Le dixième anniversaire de l'élection de Jean-Paul II

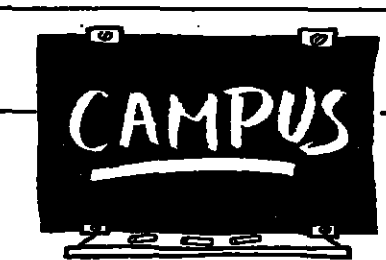
Une messe solennelle a eu lieu, dimanche 16 octobre, à la basilique Saint-Pierre de Rome, pour marquer le dixième anniversaire — le 16 octobre 1978 — de l'élection de Jean-Paul II. Le pape était entouré de trente cardinaux, d'une cinquantaine d'évêques et de vingt mille pèlerins, dont un grand nombre de Polonais.

Le cardinal Agnelo Rossi, doyen du Sacré Collège, a souligné le « *bilan impressionnant* » du pontificat, marqué par 40 voyages en 73 pays, 74 déplacements à l'intérieur de l'Italie, 7 encycliques, 30 000 pages de discours, 247 canonisations, etc. Le pape a déclaré qu'il ne voulait pas faire de bilan. « *Dieu seul doit être mon juge* », a-t-il dit, évoquant d'un mot le conclave du 14-16 octobre 1978 et le soutien reçu alors du primat de Pologne, aujourd'hui décédé : « *Je n'oublierai jamais les paroles prononcées par le cardinal Stefan Wyszynski, au moment où une décision était en train d'être prise : « Si tu es élu, je te demande de ne pas refuser* ».

● Les *Dossiers et documents du Monde* ont publié un numéro spécial de 36 pages, en vente dans tous les kiosques, consacré à « *la décennie Jean-Paul II* », avec notamment des articles de René Rémond, Jean Delumeau et Gérard Defois.

DÉFENSE

● **La réforme du service national.** — Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, devait présenter, lundi après-midi 17 octobre, à la commission armées-jeunesse, une série de propositions destinées à diversifier les formules du service national (sécurité civile et aide humanitaire) et à retarder de vingt-trois à vingt-quatre ans l'âge d'incorporation de certains appelés qui suivent une formation universitaire ou professionnelle longue (*le Monde* du 8 octobre).



Grogne à Poitiers

Le charme est rompu sur le site du Futuroscope (près de Poitiers) cher à M. René Monory : pour sa deuxième rentrée, le jury de la filière langages, images, communication (LIC) s'est aperçu qu'il était dans l'impossibilité, faute de moyens, d'associer l'accueil d'une nouvelle promotion de quarante étudiants et a décidé de la réduire de moitié. Il lui manque 3 millions de francs, soit 93 % de la dotation prévue...

Des difficultés étaient déjà apparues dès l'ouverture. « *Mais nous avions la foi des pionniers !* », confesse Alain Gaubert, directeur pédagogique, en exposant l'état de sa misère : deux ordinateurs seulement pour soixante-six étudiants, deux caméras 8 mm, un seul banc de montage, un seul moniteur juché sur des tables... Résultat : il fait renforcer le numérus clausus, certains projets sont compromis, comme la réalisation d'un court métrage et le DEUG LIC risque de ne pas tenir ses promesses.

Dans un communiqué, le conseil de l'UFR des lettres et des langues s'en prend à l'ancien ministre de l'éducation nationale, M. René Monory, en affirmant qu'« *un abîme sépare les crédits accordés pour l'équipement en matériel des engagements pris par le ministre lors de l'ouverture de la filière* ».

Pour l'université, ces difficultés s'ajoutent à celles du département de psychologie, qui, débordé par l'augmentation des effectifs, a décidé de ne pas assumer la rentrée dans le premier cycle. Cette initiative a entraîné une manifestation d'étudiants, qui ont envahi le conseil de l'université et ont adressé une pétition à M. Jospin pour demander des nominations d'enseignants.

M. L.

● Culture d'entreprise

L'Association professionnelle des sociologues organise, les 4 et 5 novembre, au 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, à Paris, un colloque sur la culture d'entreprise. Trois thèmes : « La culture d'entreprise comme condition de développement, technologique et financier » : « Sciences sociales et culture d'entreprise » ; « Enjeux européens ».

(APS, 52, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 42-61-19-52.)

● Biotechnologies

L'Institut européen de la technologie organise, les 7 et 8 novembre, à Vérone, une « Conférence européenne sur les biotechnologies ».

(EIT, tour Franklin Cedex 11, 92081 Paris La Défense. Tél. : 49-03-22-22.)

● Europe sportive

« Eurolyon », tournoi omnisports qui se déroule sur le campus d'Ecully (Rhône), aura lieu les 15, 16 et 17 novembre. Il accueillera des étudiants italiens, espagnols et allemands.

(Ecole supérieure de commerce, 23, avenue Guy-de-Collongue, 69130 Ecully. Tél. : 72-20-25-25.)

REPÈRES

Séismes

Des blessés et des dégâts en Grèce

Un fort séisme, de magnitude 6, s'est produit le 16 octobre à 14 h 34 (heure locale, soit 13 h 34 heure de Paris) dans l'ouest de la Grèce et *dans les îles de Zante et de Céphalonie*. Plusieurs villes et villages (Zante, Kilini, Pirgos, Ligia, Vartholomio, Kastro, notamment) ont subi des dommages assez importants : maisons effondrées ou fissurées, vitrines brisées, conduites d'eau rompues. On a déjà dénombré vingt-cinq blessés atteints par des chutes de murs et de gravats. La secousse a été suivie de nombreuses répliques qui se sont répétées pendant tout l'après-midi. La région est l'une des plus sismiques de Grèce. — (*AFP, AP, UPI.*)

Criquets

Le passage de la mer Rouge

Des criquets pèlerins venus d'Ethiopie et du Soudan sont arrivés, le 13 octobre, sur la côte d'Arabie saoudite qui borde la mer Rouge. Déjà, des essaims sont signalés sur une bande longue de 1 000 kilomètres centrée sur Jeddah. Ce qui constitue la plus grave invasion de criquets que l'Arabie saoudite ait subie depuis vingt-cinq ans. Les autorités s'efforcent de lutter contre *les insectes ravageurs. Et en Jordanie*, on s'organise déjà pour le cas où les criquets pèlerins arriveraient d'Arabie saoudite. D'autre part, des essaims sont apparus dans tout le sud de l'Algérie où des traitements ont commencé. — (*AFP, AP.*)

Un Boeing 707 des lignes ougandaises s'écrase près de Rome : 30 morts, 22 blessés

Un Boeing 707 des lignes aériennes ougandaises s'est écrasé dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 octobre près de l'aéroport de Rome-Fiumicino alors qu'il s'apprêtait à atterir.

Selon un premier bilan, établi lundi en fin de matinée, l'accident a fait trente morts et vingt-deux blessés, dont plusieurs sont dans un état grave. Le Boeing transportait quarante-cinq passagers et sept membres d'équipage.

L'appareil venait de Londres et reliait Entebbe *via* Rome. Il s'est disloqué en trois morceaux et a pris feu après avoir heurté des bâtiments. Un brouillard épais entourait la région de l'aéroport, qui est proche de la mer. Selon certaines informations, ces conditions météorologiques pourraient être à l'origine de l'accident. — (*AFP.*)



هكذا من الأمل

Sports

FOOTBALL : le procès du Heysel

L'épais dossier du hooliganisme

Trois ans et demi après le drame du Heysel, le procès des vingt-six « supporters » britanniques accusés d'être à l'origine de ce drame – trente-neuf morts et cinq cents blessés, – lors de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, devait commencer le 17 octobre au tribunal de Bruxelles.

BRUXELLES
de notre correspondant

Dix ans de prison pour *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, telle est la peine maximum que risquent les vingt-six « supporters » britanniques accusés d'être à responsables du drame, lors de la finale de la Coupe d'Europe de football entre la Juventus de Turin et le FC Liverpool, le 29 mai 1985, au stade du Heysel, à Bruxelles. Le procès, qui s'ouvre lundi 17 octobre devant la quarante-huitième chambre correctionnelle du tribunal de Bruxelles, pourrait durer plusieurs mois, voire plusieurs années, tant il se révèle complexe. Ainsi au mois d'avril dernier les avocats des inculpés avaient demandé et obtenu son report, n'ayant pas été en mesure de consulter les quelque 50 000 pièces du dossier.

Les difficultés de ce procès – qui en tout état de cause fera jurisprudence – sont de plusieurs ordres. Difficultés techniques tout d'abord. La salle d'audience solennelle de la cour d'appel, pourtant la plus vaste du palais de justice, pourra-t-elle accueillir – ne parlons même pas du public – tous ceux qui sont concernés ? Les inculpés d'abord : sur les vingt-six hooligans, plus d'une dizaine devraient être présents à l'audience. Leurs avocats, britanniques et belges (une trentaine), les traducteurs (plus de quarante), les avocats des parties civiles, qui seront aussi plusieurs dizaines même si les victimes ou les familles des victimes ont créé des collectifs. Sans oublier le service d'ordre, important, nécessaire pour empêcher tout incident dans une salle où vont cohabiter les hooligans et les familles des victimes.

Les premières journées du procès devraient être consacrées à visionner – encore un problème technique – les kilomètres de films et les milliers de photos pris pendant les événements, et qui ont permis notamment l'identification des inculpés.

Difficultés juridiques ensuite. Aux côtés des hooligans sont aussi inculpés trois responsables belges : M. Albert Roosens, ancien secrétaire général de l'Union belge de football, ainsi que deux officiers de gendarmerie, le capitaine Mahieu et le major Kensier, accusés d'*« homicides et blessures involontaires par défaut de prévoyance et de précaution »*. Ils risquent à ce titre de trois mois à deux années d'emprisonnement. Les avocats des parties civiles ont aussi cité directement quatre autres personnes : le bourgmestre (maire) de Bruxelles à l'époque des faits, M. Hervé Brouhon ; son adjointe aux sports, Viviane Baro ; le président de l'UEFA (Union européenne de football), le Français Jacques George, et son secrétaire général, le Suisse Hans Bargerter. Le laxisme tragique des autorités belges avait été mis en exergue par tous les observateurs ainsi que par une commission d'enquête parlementaire, qui avait aussi considéré comme patente la responsabilité du minitre de l'intérieur, Charles-Ferdinand Nothomb (aujourd'hui président de la Chambre). Le gouvernement devait d'ailleurs démissionner quelques jours plus tard. Il sera toutefois difficile aux juges de déterminer la responsabilité exactes des uns et des autres.

Quant aux hooligans, il sera encore plus dur de prouver leur culpabilité. La Belgique ne s'est pas dotée comme la plupart des pays européens d'une loi « anticasseurs » permettant en fait de juger des actes collectifs. Ainsi les avocats des « supporters » britanniques n'auront sans doute guère de mal à prouver qu'aucune des trente-neuf victimes n'a été directement tuée par l'un ou l'autre de leurs clients, mais qu'elles l'ont bien été à la suite de l'action collective de la foule. D'après les autopsies, en effet, toutes les victimes – trente-cinq Italiens, deux Belges, deux Français – sont mortes asphyxiées par la foule qui reculait.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

GOLF : open féminin de Biarritz

Deux saisons pour un sacre

La Britannique Laura Davies a remporté dimanche 16 octobre l'Open de Biarritz avec un coup d'avance sur la Française Marie-Laure de Lorenzi-Taya. Celle-ci a néanmoins porté ses gains officiels pour l'année au montant record de 850 000 francs. Selon l'usage golfique, cela lui assure le titre de première joueuse européenne de l'année.

Il lui a fallu deux saisons pour un sacre. A vingt-sept ans, mariée à l'ancien champion amateur d'Espagne Ramon Taya, et mère de la petite Laura, Marie-Laure de Lorenzi a effectué la hasardeuse transition entre une vie de mère de famille-golfeuse amateur et une carrière de sportive professionnelle avec un aplomb et un « *timing* » exemplaires.

Il y a trois ans, elle était restée sourde aux sirènes d'un professionnalisme européen qui reposait sur un circuit encore précaire. La vie aléatoire des joueuses mercenaires, souvent contraintes de pratiquer un deuxième métier pendant les longs mois d'hiver pour boucler leur budget, lui semblait *« triste à mourir »*.

Depuis le circuit a pris de l'envergure et Marie-Laure a pris son envol. Deux titres en 1987 lors de sa première année « pro » et cinq cette année. Elle a poussé la conscience professionnelle jusqu'à remporter les deux épreuves les mieux dotées du circuit en France, l'Open de France et la Hennessy Ladies Cup. Voilà comment une championne répond avec élégance aux espoirs placés en elle, donne le sourire à ses sponsors et, facteur d'avenir pour le golfe français, suscite sans doute des vocations. Voilà enfin dans le milieu sportif français quelqu'un qui assume la fameuse *« pression »* quand elle joue à domicile.

La puissance, son point fort, elle la maîtrise mieux maintenant, et le petit jeu qui était sa faiblesse a été *« amélioré de 70 % »*. Elle a surtout appris à renforcer sa concentration et à être plus exigeante envers elle même. *« Si, amateur, on rate un tournoi, cela n'a pas d'importance. On rentre chez soi et l'on dort bien. Avant de passer « pro » je jouais moins et j'avais moins d'ambition. On apprend que chaque coup porte à conséquence. »*

Les limites de cette ambition sont, pour l'instant, plus étroites que celles de ses deux devancières en Europe, la Britannique Davies et la Suédoise Neuman. Davies en 1987 et Neuman cette année ont gagné l'US Open, le tournoi qu'avait conquis en 1967 Catherine Lacoste, amateur à l'époque, l'idole et le modèle de Marie Laure. Elles ont toutes deux beaucoup pratiqué le circuit américain cette saison. Davies n'a joué que la moitié des 23 tournois européens et Neuman, seulement le quart.

« Célibataire, je ne me poserais même pas la question. J'irais aux Etats-Unis. Le grand défi, c'est tout de même de réussir là-bas, avoue la Française. *Mais je me suis bien adaptée à mon mode de vie. Je veux un deuxième enfant, mais sans doute pas avant trois ans. Jouer aux Etats-Unis signifie s'y installer pour six mois. Je le ferai, mais pas dans l'immédiat. »*

Si l'on n'a pas le droit de sous-estimer le parcours impeccable que la Française a tracé jusqu'ici, amplifiant et prolongeant dans le domaine professionnel la longue et riche lignée de championnes amateurs qu'a connue la France, on ne doit pas, face à cette belle championne réaliste, se laisser aller au dithyrambe.

Marie-Laure se trouve un peu dans la position d'un Ian Woosnam sur le circuit masculin, auteur d'une saison fantastique, mais sans titre outre-Atlantique ni titre majeur. Le classement mondial officieux de la Française était, début octobre, trente-troisième. Sans doute tourne-t-il maintenant autour de la vingtième place. Il lui reste bien du chemin à faire, mais elle n'est nullement pressée.

« Je pense souvent à l'Américaine Jo Anne Carner, toujours en pleine activité à quarante-neuf ans, nous disait-elle il y a deux mois. *Gary Player est de la même école. Il faut rester positive toute sa vie, toujours avoir envie de gagner. »* Propos d'une championne, admirable d'équilibre et d'élégance, qui travaille dans la durée.

M. B.

Le Créathlon des chefs d'entreprise

Petits patrons musclés

La deuxième édition du Créathlon a réuni, samedi 15 et dimanche 16 octobre à Vitrolles, près de soixant-dix jeunes créateurs d'entreprise qui ont couru, nagé et pédalé. Objectif de cette compétition : prouver que créer puis gérer une entreprise c'est aussi du sport.

VITROLLES
correspondance

Prenez un jeune créateur d'entreprise moyen. Un Tapie en plus anonyme et moins mégalo, sourire charmeur, démarche souple et look soigné. Posez-le sur un stade au départ d'un 100 mètres ou d'un 2000 mètres steeple. Puis plongez-le dans une piscine pour deux longueurs de bassin. Enfin, glissez-le sous une barre d'haltérophilie avant de le faire grimper sur une bicyclette pour une course de 5 kilomètres contre la montre. Si ce battant est vraiment de la race des nouveaux décideurs de l'économie libérale, il doit révéler à chaque étape de ce pentathlon des qualités de combativité, d'endurance et de volonté. Il doit convaincre, dépasser ses limites et surpasser ses douleurs.

Les soixante-dix jeunes créateurs d'entreprise réunis à Vitrolles pour le deuxième Créathlon ont convaincu. Certes, beaucoup d'entre eux n'ont pu briller sur le stade ou dans la piscine avec autant d'éclat que lorsqu'ils attaquent, au paroxysme de leur dynamisme et de leurs ambitions, un marché économique. Leurs performances chronométriques ont pu faire sourire. Leur style et leur technique ont pu surprendre et dérouter. Mais leur volonté n'a jamais été mise en défaut, pas plus que ce sacro-saint esprit de compétition qui, tous deux, semblent être des valeurs-étalons de cette nouvelle race « de gagneurs ».

Le Créathlon 88 a permis de vérifier que le concept du sport facteur de la réussite professionnelle n'était pas un simple cliché. Le vieil adage *« bien dans son corps, bien dans sa tête »* est remis au goût du jour par ces décideurs aux épaules larges et au ventre plat.

Ces patrons ont couru, nagé et pédalé pendant deux jours, bravant la chaleur et les rafales de mistral tout en échangeant leur carte, sueur au front et muscles douloureux. *« Je suis venu d'abord avec l'idée de rencontrer d'autres créateurs d'entreprise »* avoue Bruno Soszinski, le vainqueur de ce pentathlon. Un play-boy de 1,90 mètre, directeur d'un club de mise en forme près de Lyon. Il voulait *« profiter de l'occasion pour nouer des contacts professionnels »*. Il a saisi l'occasion pour avaler le 100 mètres en douze secondes, soulever 75 kilos au développé couché et remporter une compétition qui lui permet de *« donner le bon exemple dans sa société »*. Et, au passage, d'offrir à son entreprise une page de publicité gratuite dans la revue *Challenge*.

Bruno Soszinski a brillé. Les autres se sont donnés à fond dans toutes les épreuves. Le Creathlon n'a enregistré aucun abandon, comme s'il était évident pour ces chefs d'entreprise que le renoncement est la pire forme de l'échec. *« Les performances n'ont pas été très élevées*, explique dans un éclat de rire Philippe Loss, PDG d'une société de nettoyage industriel. *En fait, je ne suis pas très sportif, mais je crois que j'en ai l'esprit. Ce besoin de se donner à fond c'est ainsi que je gère mon entreprise. Aujourd'hui, la concurrence est telle sur le marché économique que les chefs d'entreprise sont obligés d'avoir à ce point l'esprit de compétition. »*

Tous reconnaissent que le sport donne une bonne image et permet de *« montrer l'exemple »* au personnel. mais tous sourient doucement ou lèvent les yeux au ciel devant *« l'effet Tapie devenu une image d'Epinal »* admet Jean-Philippe Loos. *« La notion de gagneur ne veut pas dire grand-chose. Ici, les gens ne ne sont pas pris au sérieux, ils ont accepté la défaite et même le ridicule de certaines performances. »*

A Vitrolles, l'esprit et la manière comptaient plus que le résultat. Priorité aux *« qualités fondamentales du sport »* qui, au dire de tous ces PDG en survêtement, *« sont indispensables pour créer et gérer une entreprise »*. Certains allant même jusqu'à affirmer, le souffle un peu court, que la compétition sportive peut devenir un moyen efficace pour dénicher de futurs décideurs. *« Voir des gars sur un stade disputer un match de rubby me permet de faire l'économie d'un cabinet de recrutement »*, affirme Yann Ledoré, PDG d'une entreprise de sept cents salariés spécialisée dans le traitement des ordures ménagères. Vice-président du Paris Université Club, cet ancien rugbyman a choisi trente-cinq de ses employés parmi des joueurs de rugby et de handball, avec cette conviction, *« le sport est le meilleur détecteur de l'esprit d'un individu »*.

ALAIN MERCIER.

La première de Connors en France



AFP

Vétéran du circuit, l'Américain Jimmy Connors, âgé de trente-six ans, a remporté dimanche 16 octobre à Toulouse sa cent septième victoire professionnelle aux dépens du Soviétique Andreï Chesnokov (6-2, 6-0). C'était la première victoire en France de Connors.

CYCLISME : la mort de René Vietto

Un roi maudit

René Vietto, mort à l'âge de soixante-dix-huit ans, vendredi 14 octobre à Orange (Vaucluse), des suites d'une attaque cérébrale, ne fut pas seulement l'un des champions les plus populaires que la France ait connus. C'était également un personnage, et ses mots resteront aussi fameux que ses exploits. On l'appelait le « roi René » en raison de son autorité, de ses jugements péremptoires et de ses colères à la Raimu qui dissimulaient une âme généreuse. Sa vie aura été dominée par la passion de la bicyclette.

Ancien groom d'un grand hôtel de la Côte d'Azur, il s'adonna au cyclisme pour échapper, selon sa propre expression, à l'atmosphère artificielle des palaces et se découvrit aussitôt des talents de grimpeur hors du commun. A seize ans, il débutait en compétition et, douze mois plus tard, il devenait professionnel. Vietto devait entrer dans la légende au cours du Tour de France 1934 pour avoir sacrifié ses chances personnelles en donnant sa roue à son leader, Antonin Magne, victime d'une crevaison.

Il se consola en inscrivant son nom au palmarès du Grand Prix de la montagne. Deuxième en 1939 derrière le Belge Sylvère Maës, il échoua en 1947 alors que le maillot jaune lui semblait enfin promis. Ce manque de réussite, comme celui de Christophe ou de Poulidor dans l'épreuve qui occupait l'essentiel de ses pensées, a constitué de toute évidence l'une des grandes injustices du sport cycliste, mais il restera l'incontestable chef de file du cyclisme azuréen, auquel il a donné ses lettres de noblesse, ainsi que le souligne Louis Nucera dans un livre intitulé précisément *Le Roi René*.

Handicapé par plusieurs accidents et de nombreuses interventions chirurgicales, Vietto effectua néanmoins une carrière brillante. Son esprit curieux et inventif fit de lui un précurseur sur le plan technique : non seulement il contribua par son travail à l'évolution du matériel, mais, de surcroît, il forma de jeunes coureurs, dont Apo Lazaridès. Le culte de la bicyclette l'identifiait d'une certaine manière à Alfred Jarry, l'auteur d'*Ubu roi* qui proclamait : *« Mon vélo est la chose à laquelle je tiens le plus au monde. »*

JACQUES AUGENDRE.

Né le 17 février 1914 à Rocheville (Alpes-Maritimes), René Vietto remporta le Mont Agel (1932), le Mont Faron (1933) le Grand Prix Wolber (1934), Paris-Nice (1935), la Polymultipliée (1938), le Championnat de France zone libre (1941), le Critérium du Midi (1943) et deux fois le Grand Prix de Cannes à seize ans d'intervalle (1932, 1948). Dans le Tour de France, il se classe 5e en 1934, 8e en 1935, 2e en 1939 et 5e en 1947.

Les résultats

Athlétisme

20 KILOMÈTRES DE PARIS

Le Français Pierre Lévisse a remporté, le dimanche 16 octobre, les 20 kilomètres de Paris, pour la deuxième fois, après sa victoire en 1984. En 59 min 34 s, il a devancé son compatriote Bertrand Itsweire et tous les concurrents – plus de vingt mille engagés.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I A
(sixième journée)

*Mulhouse b. Lorient 100-92
Orthez b. *Gravelines 101-81
*RCF Paris b. ASVEL 95-75
*Saint-Quentin b. Montpellier . 85-80
Limoges b. *Caen 111-84
*Tours b. Avignon 79-78
Cholet b. *Monaco 78-73
*Nantes b. Antibes 100-95

Classement. – 1. Cholet, RCF Paris et ASVEL, 11 pts.

Cyclisme

TOUR DE LOMBARDIE

Le Français Charly Mottet s'est imposé, le 15 octobre, dans le Tour de Lombardie. C'est la troisième clasique remportée cet automne par le coureur de Cyrille Guimart.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(seizième journée)

Paris-SG b. *Matra Racing 2-0
*Nice b. Auxerre 1-0
*Marseille b. Caen 4-2
*Bordeaux b. Nantes 5-0
*Laval et Monaco 0-0
*Montpellier et Cannes 0-0
*Sochaux et Toulouse 2-2
*Saint-Étienne b. Lille 2-0
Metz b. *Lens 2-0
*Strasbourg b. Toulon 2-1

Classement. – 1. Paris-SG, 33 pts ; 2. Auxerre et Marseille, 30.

Deuxième division
(seizième journée)

GROUPE A

*Créteil et Brest 1-1
*Guingamp et Mulhouse 3-3
*Beauvais b. Rennes 1-0
Nancy b. *Angers 3-1
*Quimper et Gueugnon 1-1
*Reims b. Valenciennes 2-1
Le Mans b. *Dunkerque 1-0
Abbeville b. *Rouen 1-0
La Roche AEPB b. *Le Touquet . 2-1

Classement. – 1. Brest, 35 pts ; 2. Mulhouse et Nancy 32.

GROUPE B

*Alès et Lyon 1-1
Nîmes b. *Orléans 2-1
*Niort et Le Havre 1-1
Martigues b. *Clermont-Ferrand . 1-0
*Bastia b. Sète 1-0
*Dijon et Istres 2-2
*Montceau b. Annecy 3-2
*Le Puy et Cuiseaux-L. 0-0
Grenoble b. *Rodez 2-0

Classement. – 1. Lyon, 34 pts ; 2. Nîmes, 32 ; 3. Le Havre, 30.

Karaté

CHAMPIONNAT DU MONDE

Les Français Emmanuel Pinda et Thierry Masci se sont hissés tous deux sur la plus haute marche du podium des neuvièmes championnats du monde de karaté, samedi 15 octobre, au Caire (Egypte), en s'adjugeant les titres respectivement dans la catégorie des lourds (+ 80 kg) et mi-moyens (70 kg).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

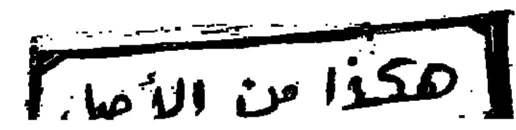
Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

CAMPUS

Grogne à Poitiers



Communication

La polémique entre les repreneurs de TF1

M. Maxwell écrit aux actionnaires

En quelques phrases pesées et assassines, M. Robert Maxwell, fraîchement débarqué à Cannes, a provoqué dimanche la polémique de ce MIP COM. Répondant à MM. Francis Bouygues et Patrick Le Lay, qui, à son avis, avaient rompu ces derniers jours un accord tacite de silence, M. Maxwell, second actionnaire de TF1, a remis en cause le remplacement le 11 octobre de M. Bouygues par M. Le Lay à la présidence de la chaîne. Une mesure qui pourrait, selon le magnat britannique, « menacer le maintien de l'autorisation d'émettre ».

CANNES
De notre envoyée spéciale

M. Maxwell estime qu'il n'est pas le premier à rompre la loi du silence. Francis Bouygues lui-même puis Patrick Le Lay se sont permis de commenter devant la presse le fameux conseil d'administration du 11 octobre. M. Le Lay pas plus tard que samedi, lors d'un déjeuner de presse sur la Croisette où il a écarté d'une pichenette à la fois Bernard Tapie, *« tout petit actionnaire »* et Robert Maxwell, dont TF1 *« pouvait bien se passer » !* De quoi exciter la colère du Britannique qui décide alors à son tour de révéler *« les vérités de TF1 »*. Les révéler à la presse internationale et surtout à ces centaines de milliers de Français qui possèdent des actions de TF1 et auxquels il a adressé une lettre ouverte.

Avant de procéder à la lecture de la missive, l'homme d'affaires tient à relever deux faits, d'apparence anecdotique, mais qui témoignent du fossé croissant entre le Britannique et l'équipe Bouygues. D'abord la *« perte »* de Christine Ockrent, dont Robert Maxwell regrette le départ de la Une, contrairement à Patrick Le Lay qui affirmait samedi qu'*« elle ne faisait pas son travail »*. Et puis la programmation de la chaîne, qui entraîne selon lui une insatisfaction grandissante : *« Je me demande encore pourquoi une série comme « De Gaulle » n'est pas passée en prime time »* (en début de soirée). Puis, M. Maxwell lit solennellement sa lettre, dont voici quelques extraits :

● **Une société pas comme les autres :** *« Il faut que vous sachiez que certaines décisions prises lors du conseil d'administration du 11 octobre 1988 peuvent être de nature à menacer le maintien de l'autorisation d'émettre (...). Le fait que la présidence de TF1 soit assumée par Francis Bouygues est un engagement irrévocable pris envers la CNCL et dont il ne peut se défaire unilatéralement. C'est aussi un engagement essentiel des accords entre les repreneurs de TF1 et du contrat d'opérateur entre son groupe, actionnaire de référence, et la société Bouygues (...). En outre, les récentes turbulences au niveau du capital de la société Bouygues elle-même créent un climat de grande incertitude. Avec quel opérateur allons-nous nous retrouver demain ? J'ai posé cette question légitime à plusieurs reprises. Il ne m'a pas été répondu.* (...) »

● **L'indépendance de TF1 :** *« Ce n'est pas une question d'hommes. Je respecte Patrick Le Lay et je saisis cette occasion pour lui rendre hommage (...). Mais il ne doit pas être placé, par le cumul avec ses hautes fonctions chez Bouygues, en position de conflit d'intérêts. Dans ce contexte, on ne peut que s'interroger, par exemple, devant les conditions dans lesquelles on a proposé au conseil de confier, sans mise en concurrence, à la société Bouygues l'important marché (1 milliard de francs) que représente la construction de notre nouveau siège social. Bien entendu, on peut tout faire lorsqu'on détient 100 % du capital d'une société. Avec 51 %, on reste maître de l'affaire. Mais avec 25 % un peu de modestie s'impose. (...) »*

● **La survie culturelle :** *« L'engagement de mon groupe et son savoir-faire ont été, je crois, décisifs pour l'attribution de la chaîne. Faut-il ajouter que nous avons apporté 720 millions de francs ? Lors de la cérémonie de la transmission de la chaîne, M. Edouard Balladur, ministre d'Etat qui m'avait personnellement convié, a déclaré que le gouvernement souhaitait m'associer publiquement au succès de cette privatisation et que la volonté de celui-ci était ainsi de jouer la « carte européenne ». J'ai toutes les raisons de penser que le gouvernement actuel partage ces engagements (...), j'invite tous les intervenants, y compris les pouvoirs publics et les membres du Parlement qui se penchent en ce moment sur l'avenir de l'audiovisuel, à porter la plus grande attention aux questions qui se posent. Il est urgent de savoir si nous voulons gagner la bataille culturelle contre les Japonais et les Américains. Il est urgent de comprendre, pour que cette bataille soit gagnée, que la production d'images doit être d'une dimension européenne. »*

A. Co.

Le pouvoir sans partage du groupe Bouygues

« Le groupe repreneur doit être un ensemble homogène de partenaires animés par la même philosophie d'entreprise et désireux de définir clairement les responsabilités des hommes choisis pour diriger l'entreprise. » Cette affirmation était en 1987 l'un des quatre *« points-clés »* du dossier de reprise de TF1 par le groupe Bouygues et ses alliés. A l'évidence, elle n'est plus d'actualité. Peut-on pour autant réduire les polémiques autour de TF1 à un simple affrontement entre Maxwell, d'une part, et Francis Bouygues et son « fils spirituel », Patrick Le Lay, d'autre part ? Non, car le problème posé — par un autre actionnaire — est bien que *« TF1 ne doit pas être une affaire de famille »*. Or depuis les débuts de la privatisation de la Une, la mainmise du groupe Bouygues sur toutes les décisions importantes a été sans partage.

Certes, le dossier de reprise détaillait les structures mises en place pour assurer la coordination des compétences de chacun des partenaires. Le comité stratégique ? Francis Bouygues vient d'en reprendre la présidence à... Patrick Le Lay. Le conseil de création, organe de réflexion composé de professionnels prestigieux ? Un actionnaire avoue ne pas avoir connaissance de son travail.

En fait, l'organigramme de TF1 est clair : présidence, secrétariat général, direction financière et des ressources humaines, sont tous confiés à des hommes de Bouygues. Seules les directions de l'antenne (Etienne Mougeotte) et de l'information (Michèle Cotta) échappent au Minorange, l'ordre méritocratique créé par Francis Bouygues pour récompenser ses fidèles bâtisseurs. La régie publicitaire, nerf de la guerre, est présidée par Patrick Le Lay, même si un ancien de la Une, Bochko Givadinotitch, en est le vice-PDG.

Rien d'étonnant alors à ce que les autres actionnaires — et pas seulement M. Maxwell — réclament voix au chapitre. Oh ! pas les petits actionnaires issus de l'offre publique de vente, tenus à l'écart d'une assemblée générale réunie en catimini au printemps, et qui n'espèrent plus guère un siège au conseil d'administration, comme dans les autres privatisées. Au moins peuvent-ils contempler les cours de la Bourse, qui leur assurent une honnête plus-value (277 francs contre 165 francs lors de l'introduction).

Mais les autres ont investi lourdement pour obtenir une part du noyau dur qui contrôle 50 % de la chaîne. Sans remettre en cause le parcours commercial (TF1 plane toujours sur l'audience, et les recettes publicitaires sont loin au-dessus de ses concurrentes) ou social de la chaîne (aucune interruption d'antenne quand les chaînes publiques étaient paralysées par les grèves), ils ont des intérêts à faire valoir. Ceux qui se veulent *« raisonnables »* (Jean-Louis Pétriat de la GMF, Philippe Bouriez des Editions mondiales, François Dalle, notamment) recherchent un consensus mis à mal par la désignation précipitée de Patrick Le Lay à la présidence, lors d'un conseil d'administration houleux.

Programmes et bénéfices

Mais les actionnaires s'inquiètent aussi de la faible rentabilité de la chaîne. Certes, les recettes (5,2 milliards de francs pour cette année) sont bien supérieures aux prévisions du dossier de reprise (3,74 milliards de francs en 1988 et 4,6 milliards en... 1991). Pourtant, les résultats de la chaîne sont seulement annoncés comme *« légèrement bénéficiaires »* pour 1988, alors que M. Francis Bouygues déclarait en 1987 : *« Il faut qu'on fasse dans trois ans 10 % de bénéfice net, soit autour de 400 millions de francs par an »*. M. Maxwell avait déjà souhaité *« plus de bénéfices »* rapidement.

Or certains actionnaires, comme la GMF, réclament une plus grande place pour les programmes culturels. Difficile à concilier avec la recherche de bénéfices capables de rentabiliser les 3 milliards de francs payés par les repreneurs. M. Maxwell est le plus brutal quand il parle de *« conflits d'intérêts »* à propos de la double casquette de Patrick Le Lay, à TF 1 et dans le groupe Bouygues, ou en évoquant la construction du siège social de TF 1 par... Bouygues. Mais il n'est pas le seul à estimer que le groupe Bouygues tire à lui tous les *« bénéfices d'image »* de la reprise de TF 1. C'est à ce partage-là, corollaire d'une meilleure distribution des responsabilités, que doit s'atteler Patrick Le Lay. Sans perdre de vue la dernière ligne de son compte d'exploitaion, qui ne reflète pas encore la position de sa chaîne sur le marché.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Culture

MUSIQUES

Festival Bernstein pour l'American Center

Un symbole, un malentendu

Leonard Bernstein n'écrit-il qu'une musique de chef d'orchestre comme Liszt une musique de pianiste?

Grand gala fort cossu, vendredi au Théâtre des Champs-Elysées, donné au profit de l'American Center, qui, sous la présidence de Judith Pisar, emménagera en 1991 dans l'immeuble conçu par un célèbre architecte californien, Frank Gehry, dans le quartier de Bercy.

On ne pouvait apparemment rêver meilleure affiche et meilleur symbole pour ce carrefour de rencontres entre artistes américains et français que Léonard Bernstein, jeune septuagénaire, offrant ce concert où il dirigeait, à la tête du superbe London Symphony Orchestra, tout un programme de ses œuvres : un merveilleux chef d'orchestre, nourri de culture occidentale, mais aussi un compositeur typiquement américain pratiquant les genres les plus populaires au même titre que les formes patentées.

Ce n'était à vrai dire qu'une fausse bonne idée, féconde en malentendus, car le public « officiel » appréciait surtout les relents de jazz et de comédie musicale, tandis que les mélomanes, regrettant de ne pas voir Bernstein interpréter un répertoire plus digne de lui, regardaient avec mépris ce melting-pot de produits américains, juifs et européens.

En réalité, cette musique mérite mieux qu'une écoute distraite ou prévenue. Elle n'est pas toujours d'un niveau très élevé : *« Nous autres, artistes américains,* écrivait-il humblement, *nous ne prétendons pas dire des vérités universelles ; nous ne créons qu'une mélodie mortelle, selon l'expression de Poe ; nous ne sommes pas des dieux ni des archanges ; nous ne sommes que des artistes. »* Mais par-delà des matériaux hétéroclites, elle est souvent d'un charme profond et parfois d'une grande émotion. Ainsi dans *Jubilee Games* (écrit pour le cinquantième anniversaire de l'Orchestre philharmonique d'Israël), après *Free Style Events*, en effet libres d'allure, dynamiques et pétaradants, cet adagio *Benediction*, où une admirable prière s'étend sur un tissu harmonique nourri de rêve, précédant des *Danses de la diaspora* d'un accent natif à la Bartok.

Halil (à la mémoire d'un jeune flûtiste israélien tué à la guerre) et *le Dybbuk* (ballet où l'esprit d'un mort cherche à se réincarner) recèlent des pages poignantes, malgré d'évidentes longueurs et banalités ; mais ils souffraient aussi d'être placés en sandwich entre des œuvres de « l'autre » Bernstein, *Prélude, fugue et riffs*, partition de jazz endiablée pour Benny Goodman, et les matelots en bordée qui gigotent dans *Fancy Free*, le ballet plaisant et efficace à la mode de Broadway, écrit en 1944 pour Jérôme Robbins.

RADIO FRANCE : ROGER PICARD

M. Léonard Bernstein : *« Nous ne sommes que des artistes... »*

Gardons-nous de juger trop vite cette musique pleine d'invention et d'imprévu derrière son apparence sommaire, cette musique très visuelle, « pragmatique », qui ressemble tant à la manière de diriger de Bernstein, ses gestes désinvoltes, son corps souple qui se débobine, ses épaules qui roulent, ses danses planantes, ses sauts, ses rires et ses pleurs.

Rappelons-nous que derrière le comédien extraverti, aux gestes si cordiaux, aux mimiques à la Chaplin, il y a un homme d'angoisse, un chercheur de foi et de vérité, celui de sa trilogie symphonique *(Jérémie, l'Age de l'anxiété, Kaddish)*, qui disait naguère à Edith Walter (1) : *« L'extase, oui, je connais très bien, et le désespoir, je connais, très bien aussi, mais entre les deux, je ne sais pas : le bonheur normal au jour le jour, la paix... »*

Et il y aussi le poète de *Songfest*, cette création spontanée, sortie du cœur d'un artiste, sans souci de rigueur ni de style, mais d'un ton absolument personnel, comme un coup de vent frais venu d'Amérique.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Les principales œuvres de Bernstein se trouvent en compact chez Deutsche Grammophon : *Songfest* et *Psaumes de Chichester* (415 965), *West Side Story* et *On the Waterfront* (415 253) et les deux premières *Symphonies* (415 964).

(1) *Harmonie*, avril 1970.

JAZZ

Buddy Guy et Junior Wells au Méridien

Le blues métallisé

Le meilleur guitariste du monde (d'après Eric Clapton), Buddy Guy, et l'ange tutélaire des Rolling Stones, l'harmoniciste Junior Wells, occupent la scène du Jazz Club Lionel Hampton. Quinze jours de blues solide.

De Buddy Guy, on raconte qu'il s'est fabriqué sa première guitare, à treize ans, avec un encadrement de fenêtre. De Junior Wells, qu'il a volé son premier harmonica : le juge, après l'avoir entendu (jouer), aurait remboursé le marchand et libéré le génie. Pour faire un vrai bleusman, il n'en faut pas moins. Mais, d'un autre côté, tous les bricoleurs et tous les chapardeurs ne finissent pas, il s'en faut, avec le blues dans la peau.

Buddy Guy est né en 1936 en Louisiane, Junior Wells en 1934 dans les plaines de l'Arkansas. Familles poétiques et nombreuses, misère touchée de près, racisme vécu à plein temps : ils sont les derniers à disposer d'une biographie très photogénique. Le blues jusqu'au bout des ongles, existence et essence mêlées.

Questions d'identité et de style

Quand Chicago est devenue la capitale du blues, ils se sont retrouvés à Chicago. Dans les années 50, les quartiers sud de la ville regorgeaient de bons musiciens. Il y avait un peu d'argent et il y avait de la vie. Pour Junior Wells, ce sont probablement les meilleures années, les plus créatives, celles où il n'a pas encore le temps de s'égarer dans des questions d'identité et de style. Remplaçant Little Walter, son modèle, dans l'orchestre de Muddy Waters, il se fait en retour souffler son groupe, les Aces, par l'inventeur de l'harmonica moderne (expression, phrasé, usage des effets d'amplification). A la fin de la décennie suivante, les deux musiciens poursuivent leur effort parallèle de biographie pittoresque : Little Walter est battu à mort dans une bagarre de rue tandis que Junior Wells s'embarque dans une imitation douteuse de James Brown...

C'est dans son association avec Buddy Guy, sans doute plus posé que lui, que Junior Wells continue de manifester le meilleur de ses qualités. Après avoir été la vedette de Baton Rouge, le guitariste est devenu le pilier des disques Chess à Chicago. Il apparaît donc dans les séances d'enregistrement des plus grands : Koko Taylor, Howlin Wolf, et Muddy Waters, bien sûr. Celui-ci, créateur de *Like a Rolling Stone* auquel la tribu de Mick Jagger empruntera son nom, sert de relais. Buddy Guy et Junior Wells deviennent le duo le plus célèbre du blues moderne. La formule a compté d'illustres prédécesseurs. Eux s'emploient à développer en miroir un style âpre, intense et souvent très dramatisé, tour à tour violent et tendre. Leur double jeu souligne même ce que cette expression durcie par la grande ville (Chicago), comme métallisée par elle, doit à la terre de la Louisiane ou à celle des fermiers de l'Arkansas. Un pan de l'histoire sociale des Etats-Unis passe encore — au moment, ou presque, de disparaître — dans la voix éraillée des chanteurs de blues. Ou dans cette façon qu'ils ont de mordre l'harmonica pour en faire insensiblement descendre la note jusqu'au degré voisin, la note bleue *(blue note)*...

Depuis qu'à Montreux, une nuit de folie, en 1970, Bill Wyman, le timide bassiste des Rolling Stones, a traîné sur scène, ensemble, Pinetop Perkins, du groupe de Muddy Waters, Dallas Taylor, de celui de Crosby, Stills and Nash, Buddy Guy et Junior Wells, depuis que ces deux derniers ont escorté les tournées mondiales des Stones, comme la mise en spectacle d'un aveu amical et d'une reconnaissance publique, la légende n'a fait que s'épaissir. Encadrements de fenêtre et juges au grand cœur compris.

FRANCIS MARMANDE.

★ Buddy Guy et Junior Wells au Jazz Club Lionel Hampton, du 17 au 24 octobre, 22 heures. Tél. : 47-58-12-30.

Création à Munich de la deuxième symphonie de Wagner

Une œuvre de jeunesse, totalement inconnue, de Richard Wagner, sa deuxième symphonie en mi majeur datant de 1834, a été créée jeudi 13 octobre dans la grande salle de lecture de la Bibliothèque nationale de Munich par l'Orchestre d'Etat de Bavière sous la conduite de son chef, Wolfgang Sawallisch.

En août 1834, Wagner, qui n'avait alors que vingt et un ans, en élabora le premier mouvement ainsi que vingt-neuf mesures du second sous forme d'esquisses notées seulement sur deux portées. Il venait de terminer son premier opéra, *les Fées*, et il n'allait pas tarder à être ensorcelé par le théâtre : celui-ci échappait aux yeux du futur prophète de l'art total aux contraintes tyranniques du modèle symphonique classique.

Sa première symphonie en ut majeur datait de 1832 (elle est donc antérieure aux *Fées*). Comme elle, la seconde s'inscrit dans la lignée dont Haydn, Mozart et Beethoven jetèrent les bases à Vienne, avec de très nettes réminiscences de Weber.

C'est grâce à Cosima Wagner, épouse du musicien et fille de Liszt, ainsi qu'au célèbre chef wagnérien Felix Mottl, que cette deuxième symphonie a pu enfin de compte être exécutée.

Les premières ébauches devaient disparaître après que Wagner lui-même les eut rangées et oubliées. Mais l'été 1886, lorsque toute une armée internationale de supporters se fut jetée sur sa musique — et sur sa personne — un de ses admirateurs allemands, du nom de Wilhelm Tappert, fit la découverte chez un antiquaire berlinois de ces quelques feuilles de musique dont personne ne se souvenait. Leur auteur était mort depuis trois ans. Sa veuve sut se procurer le manuscrit en vue de le révéler à Bayreuth et demanda à l'ancien assistant de son mari pour la création du *Ring* en 1876, Felix Mottl, de l'orchestrer et de le compléter.

Mission plus qu'accomplie une année après, puisque Mottl ajouta aux vingt-neuf mesures originales du mouvement lent onze autres de son propre cru. Tous ces efforts ne furent cependant pas encore couronnés de succès : après la mort de Mottl la partition élaborée par lui et l'esquisse originale de Wagner s'égarèrent une deuxième fois. Des collaborateurs de la Bibliothèque bavaroise devaient la retrouver l'année dernière et acquérir le manuscrit pour une somme dont le montant n'a pas été révélé. L'illustre maison d'édition Schott à Mainz s'est de son côté empressée d'imprimer la partition pour la publier sous peu parmi les œuvres complètes de Richard Wagner.

ROB VAN DER HILST.

Culture

VARIÉTÉS

Ute Lemper à Bobigny

Pour l'amour de Kurt Weill

Ute Lemper, révélée par Cabaret *et Jérôme Savary chante Kurt Weill à Bobigny du 18 au 22 octobre, avant un grand show à l'Olympia en janvier.*

Grande, blonde, l'œil vif, le visage aigu, mince comme une épée avec d'interminables jambes nerveuses, Ute Lemper, venue d'Allemagne à la demande de Jérôme Savary pour créer son *Cabaret*, va chanter Kurt Weill à Bobigny.

Dans *Cabaret*, elle a séduit Paris, la France, plus les touristes et les professionnels. Elle danse avec la vitalité et le rythme d'une star de Broadway. Comme elle a une formation de comédienne et de chanteuse elle pourrait effectivement faire carrière là-bas, où on cherche à renouveler les têtes d'affiche. « *Mais*, dit-elle, *je ne tiens pas à tenter l'aventure, parce que je ne retrouverai pas de rôle aussi riche que celui de Sally Bowles. Ou alors, Evita peut-être...* »

En attendant l'hypothétique *Evita*, après *Cabaret*, Ute Lemper est allée enregistrer à Los Angeles. « *Uniquement pour la qualité des studios et des musiciens. Je demeure européenne. J'ai douze chansons écrites spécialement pour moi. Elles sont douces et agressives. Je ne veux pas chanter* I love you, do you love me... *Elles me correspondent, j'espère. En fait, quand je commence à travailler, j'enregistre des cassettes, je m'écoute. C'est mon travail d'adapter la chanson à ce que je suis. L'orchestration est essentielle. Dans ce sens, les Américains sont rassurants.* »

A Bobigny, Ute Lemper est seulement accompagnée d'un pianiste compositeur, auteur de la musique pour le film de Wim Winders, *les Ailes du désir*. Elle ne chante que Kurt Weill. « *En Allemagne, on n'a pas un choix énorme. Je pense qu'il est le meilleur. Ses quatre années de collaboration avec Brecht – cette liaison brutale et romantique entre musique et paroles – ont tout bouleversé et changé la façon d'entendre.* »

Il est vrai que Kurt Weill est un cas. Il a détourné les conventions des romances et des complaintes en quelque chose de grinçant, de violent qui reste dans la tête comme un air populaire, bien que ce soit épouvantablement difficile à chanter juste. « *Les lignes mélodiques sont en réalité très simples. Seulement, elles sont en opposition avec l'orchestration. Les refrains gardent le style rengaine, mais les couplets sont complètement décalés, dérythmés, en tout cas dans la période allemande.* »

Kurt Weill a dû s'exiler à l'arrivée des nazis. Il est resté quelque temps en France. Puis il est parti pour les Etats-Unis et là, son style évolue. On le reconnaît à peine, il est tout à fait américain.

Voilà quelques mois, dans son théâtre der Westens, à Berlin, Helmut Baumann a monté un spectacle sur ces trois périodes. Ute Lemper en faisait partie. Elle s'en est inspirée pour son show, donné une vingtaine de fois, en Allemagne et à New-York. Elle participe également pour CBS à l'enregistrement d'une intégrale Kutr Weill, qui sera achevée dans huit ans.

COLETTE GODARD.

★ Bobigny. Maison de la culture, du 18 au 22 octobre, à 21 heures.

Nouvelle étape des états généraux

Boulevard Garance

L'ancien ministre de la santé Jack Ralite, dépositaire exclusif de l'action culturelle dans son parti, a, c'est le moins qu'on puisse dire, de la suite dans les idées. Voilà bientôt deux ans qu'il parcourt la France en tous sens pour mobiliser la grande famille des artistes autour d'une idée simple : « *La culture se porte bien, pourvu qu'on la sauve* ». Il ne néglige aucune initiative.

17 juin 1987, mille cinq cents artistes français et étrangers se rassemblent au Théâtre de Paris et cosignent une « Déclaration des droits de la culture » ; 18 novembre 1987, six mille professionnels et sympathisants envahissent le Zénith de Paris et dénoncent « *le gâchis des talents et des inventions, la dévalorisation du statut des artistes et des interprètes* » ; 15 octobre 1988, des centaines d'artistes rejoints par des milliers de badauds hésitant entre fast-foods et cinémas son réunis boulevard des Italiens, à Paris, pour l'« opération Garance », du nom de l'héroïne des *Enfants du Paradis*, le film situé sur le regretté boulevard du Crime de Marcel Carné.

Comme dans le film, des dizaines de bateleurs s'activent entre des scènes de fortune et des tentes qui sont autant de vitrines de la contestation d'une société mercantile qui méprise son patrimoine culturel. Tandis qu'arrive la caravane des pétitionnaires contre les coupures publicitaires des œuvres de fiction à la télévision – ils ont réuni à ce jour plus de 200 000 signatures dans toute la France, – les premiers chanteurs, les premiers groupes de jazz, une fanfare, les élèves de l'école de cirque d'Annie Fratellini commencent leurs tours. La fête durera jusqu'à 22 heures, ponctuée de protestations saluée par la foule des jeunes compagnies dramatiques aux budgets peau de chagrin.

Au centre de la fête, une tente plus studieuse où se succèdent les personnalités qui soutiennent les états généraux de la culture : Antoine Vitez, administrateur de la Comédie-Française – « *Notre vie est embrouillée ; le théâtre sert à rendre lisible, clair, pour le public les traces noires inscrites sur le papier par le poète, ces petits morceaux du monde, pour que l'on vive mieux* », – Bertrand Tavernier, président de la société des réalisateurs de film, des écrivains, des philosophes, des scientifiques, des comédiens... Aucun représentant visible du nouveau ministère de la culture.

Comme au Zénith l'an passé, on s'est très tôt demandé qu'elle pouvait être l'utilité d'une telle manifestation. Certes, de prestigieuses sommités du monde culturel se sont associées aux états généraux, certes, il est difficile de ne pas partager les objectifs défendus par Jack Ralite, mais on est obligé de constater que ce mouvement de deux années laisse bien indifférents le pouvoir et l'opinion publique. Certains participants élaboraient déjà des formes de contestation plus radicales. Jusqu'à ce jeune comédien qui rêvait tout haut « *d'une France dirigée par un gouvernement socialiste qui expulserait des boulevards les zélotes de la restauration rapide pour recréer ces salles de spectacles, théâtres, cinémas, cabarets, disparues depuis longtemps déjà* ».

OLIVIER SCHMITT.

Des milliers de curieux au Louvre

La prise de la pyramide

On l'apercevait à travers la palissade d'un chantier ; on la découvrait à partir d'une rustique plate-forme. Et déjà la polémique allait bon train. Le président de la République l'a consacrée vendredi 21 octobre. Ce week-end, les Français l'ont inaugurée.

La voici donc en chair et en os, en verre et en acier la fameuse pyramide de M. Pei. Eclatante au centre de la cour Napoléon, entourée de ses quatre petites sœurs et nimbée de la brume des puissants jets d'eau qui la cement. Dimanche, l'air était doux, le ciel hésitait entre le bleu et le gris, la pierre du Louvre entre le beige et le rose. Des milliers de Parisiens, d'origine ou d'occasion, seuls, en couple ou en famille, s'engouffraient dans le passage Richelieu, naguère réservé au ministère des finances, et découvraient soudain ce vaste espace devenu, en quelques heures, un nouveau Beaubourg. A l'évidence, c'était le plus important, le plus somptueux spectacle du jour. Théâtres et cinémas, concerts et expositions ne pouvaient rivaliser avec cette assemblée impromptue venue voir et commenter.

D'abord le choc. Le choc silencieux devant l'étrange alchimie de la nouvelle esplanade : le mariage ou le heurt de bâtiments qui paraissent si anciens (et qui ne datent pourtant que du dix-neuvième siècle) et de cette pyramide plus futuriste qu'on ne l'imaginait. Et puis les commentaires. Innombrables, variés, pédants, admiratifs ou scandalisés, savants ou naïfs. Fragments d'un discours qui ne sera jamais couché dans les papiers officiels. Bruissement de propos saisis au vol au milieu des cris des gamins ravis de courir entre les bassins et déjà habitués à cette nouvelle architecture.

Exalté : « *C'est dingue, c'est fou, on n'a jamais vu ça* ».

Blasé : « *Dans dix ans, on n'en parlera plus* ».

Ménager : « *L'eau qui rebondit sur la pyramide va laisser des traces de calcaire* ».

Pratique : « *Ça va être difficile de nettoyer toutes ces vitres* ».

Architectural : *Moi, je n'aurais laissé que les quatre petites pyramides* ».

Architectural (bis) : « *Moi, j'aurais enlevé les quatre petites pyramides. Elles tuent la grande.* »

Déçu : « *Elle n'est pas transparente. Je croyais qu'il n'y aurait qu'une seule vitre pour chaque côté de la pyramide* ».

Déçu (bis) : « *C'est la ferraille intérieure qui est moche et c'est pour cela qu'elle est ratée* ».

Historique : « *Napoléon n'aurait jamais permis une chose pareille* ».

Curieux : « *Ce monument, quand le visite-t-on ?* »

Connaisseur : « *C'est marqué sur la pancarte... au début de 1989* »...

Prudent : « *Attendons l'ouverture du grand Louvre pour juger* ».

Indigné : « *Quelle honte !* »

Politique : « *Les infirmières manifestent pour moins que ça. Le peuple français devrait descendre dans la rue pour démolir ces horreurs.* »

Le peuple français, en l'occurrence, est là, et il ne casse rien. Après les commentaires, de nouveau silencieux, il regarde, déambule et photographie. Etonné et étonné de son propre étonnement. En tout cas, personne ne semble se souvenir de ce qu'il y avait ici... avant. Un maigre square aux arbres rabougris et aux pelouses pelées où trônait une statue équestre. De qui ?

CLAUDE SALES.

CALENDRIER

Classique

Schubert *(suite)* et Marie-Catherine Girod. – Poursuite de l'intégrale Schubert par le quatuor Chillingirian aux mardis de la musique de chambre de la radio avec, notamment, *la Jeune Fille et la Mort* (20 h 15). Après des œuvres à découvrir de Casanova, Simonsen et Kallstenius (18 h 30) et avant un récital de piano par Marie-Catherine Girod (Emmanuel, Debussy, Tournemire, Schmitt, 22 h 30).

★ Mardi 18 octobre à partir de 18 h 30, Grand Auditorium de Radio-France. Tél. : 42-30-23-08.

Les Berg dans Beethoven

Dix-sept quatuors en six concerts, cela donne trois quatuors par soir (les 3, 14, 19, 21 et 28 novembre) et deux seulement le 7 novembre, à 20 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées. Eblouissant dans les premiers de ces mouvements pour quatre cordes, discuté mais toujours impeccable dans les derniers, le Quatuor Alban Berg, « nec plus ultra » vivant du style viennois, consacre donc, à l'instigation de Janine Roze, un mois de son temps à cette intégrale Beethoven. L'automne sera moins froid. (Renseignements : 47-04-74-87 et aux Champs-Elysées : 47-23-36-27.)

Heisser, Krivine et l'Orchestre de Paris. – Jean-François Heisser, qui mène une belle carrière un peu en sourdine, vaincra-t-il le deuxième concerto pour piano de Brahms sous la férule d'Emmanuel Krivine ? Au même programme de l'orchestre de Paris, ouverture des *Noces de Figaro*, symphonie de Franck.

★ Les 19 et 20, Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-07-40.

Annulation du quintette de l'EIC. – La flûtiste Sophie Cherrier est malade et le quintette à vent de l'Ensemble intercontemporain a dû annuler le concert Carter, Berio, Nanlais, prévu jeudi 20, à 18 h 30 au centre Pompidou.

L'Ensemble vocal européen. – C'est à Saintes, pour l'inauguration de l'Abbaye aux Dames, que Philippe Herreweghe et son nouvel Ensemble vocal européen ont répété ce concert composé des lamentations de Jérémie et de Motets de Roland de Lassus. Ils l'emmènent à Paris après l'avoir fait tourrer dans plusieurs villes de la Communauté.

★ Jeudi 20, église Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30. Tél. : 40-26-58-00.

Jazz

Franck Morgan au Magnetic Terrace. – Un artiste légendaire, l'incarnation douloureuse de la vie et de la morale poétiques du bebop, un son tranchant, un « drive » à toute épreuve. Après un premier passage couronné de succès, Franck Morgan est tout naturellement réinscrit au programme pour une série de soirées.

★ Du 18 au 22 octobre, 22 heures. Tél. : 42-36-26-44.

Steve Coleman au New Morning. – Né à Chicago en 1956, Steve Coleman est violoniste de formation : « *Mais il y avait cette fille, dans l'orchestre de la classe supérieure, qui jouait du saxophone alto...* » Voilà comment l'on devient, ces temps-ci, un saxophoniste cité par Sonny Rollins. Steve Coleman a tôt fait de se hisser au niveau des musiciens les plus demandés (par Dizzy Gillepsie, Mike Brecker, Jack De Johnette, etc.). Aucune nouvelle de la fille.

★ Mercredi 19, 22 heures. Tél. : 45-23-56-39.

Big Band Lumière à Dunois. – Un disque avec Gil Evans, récemment disparu (Rhythm a ning, Emarcy CD836 401-2) est l'occasion de ce concert de présentation et d'hommage.

★ Jeudi 20, 21 h 20. Tél. : 45-84-72-00.

Art Blakey, Cecil Taylor, Portal et Solal à Nancy. – S'agissant du Nancy Jazz Pulsations, 11e édition, il n'est pas trop difficile de mettre en avant les noms célèbrs qui s'y succèdent. Dix jours de concert, les plus grandes tournées en avant-première, des expositions, une scène de minuit, un concours, une bourse aux disques d'occasion, le programme n'est pas maigre. C'est dans ses découvertes et dans ses raretés qu'il frappera – comme les autres années.

★ Du 19 au 30, 20 h 30 et minuit. Tél. : 83-56-80-54, 83-35-22-41.

Variétés

Philippe Léotard : comédien chantant. – *Basse altitude, Autoroute zéro, Penguin song, J'te play plus*, autant de chansons, de morceaux de vie signées Philippe Léotard et que le comédien chante pour un soir.

★ Lundi 17, Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-82.45

***Gold* : les rois du « Baloche ».** – Les anciens animateurs de bals de Toulouse naviguent à présent entre les tempêtes et les coups de vent du Top 50.

★ Du 22 au 29, Palais des sports, 20 h 30. Tél. : 48-28-05-46.

Marc Ogeret : chansons de 1789. – Chansons méconnues écrites, composées et chantées sous la Révolution et retrouvées par Marc Ogeret.

★ Du 18 au 29, TLP Déjazet, 20 h 30. Tél. : 42-74-20-50.

Henri Salvador : retour aux sources. – Retour au jazz, le premier amour d'Henri Salvador, en compagnie du pianiste Eddy Louiss.

★ Du 17 au 20, Petit Journal, 22 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Brel dix ans après

Le dixième anniversaire de la disparition de Jacques Brel continue d'être célébré par de multiples parutions de disques et de livres. Après la publication en compact de la production intégrale du chanteur chez Barclay, voici la réédition aux éditions Robert Laffont de la biographie d'Olivier Todd à laquelle ont été joints dans un coffret les textes des chansons. Chez Solar, un livre de France Brel, la fille du chanteur, et d'Andrée Sallée raconte l'histoire de l'auteur de *Ne me quitte pas*.

Enfin, le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris présente jusqu'au 7 janvier une exposition comprenant photos, documents, lettres, inédits, bandes sonores originales et vidéos exclusives.

Danse

American Ballet Theatre. – La troupe classique la plus célèbre des Etats-Unis avec le New York City Ballet. Elle n'était pas venue à Paris depuis onze ans. Mikhail Barychnikov en est le directeur artistique depuis 1980 : hélas, il ne dansera pas, sauf une petite apparition le soir du gala, le 18. L'ABT donnera tous les soirs *la Gaîté parisienne*, de Massine, avec des costumes de Christian Lacroix qui ont ébloui New-York. Le reste du programme comprendra, en alternance, *Pillar of Fire*, d'Antony Tudor, *Bruch Violin Concerto nº 1*, de Clark Tippet, et *Drink me only with thine eyes*, de Mark Morris.

★ Du 18 au 23 octobre, Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37.

Compagnie l'Esquisse, Bouvier-Obadia. – *Les Heures défaites ou les combats de la lampe et du jour*, suivis du film *la Chambre*. Un univers plastique et onirique original, avec des musiques de Denis Levaillant, Nicolas Frize, Patrick Roudier et Vivaldi, une scénographie et des lumières de Marc Oliviero.

★ Les 18 et 19 octobre, Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 48-87-54-42. Théâtre de Sochaux : le 23.

Compagnie De Hexe, Mathilde Monnier. – *Je ne vois pas la femme cachée dans la forêt*. Deux doigts de surréalisme, deux doigts de cocasserie, un doigt de violence, le tout saupoudré de théâtralité. Un cocktail très mode mais efficace.

★ Du 21 au 23 octobre, 20 h 30, Théâtre de la Ville. Tél. : 48-87-54-42.

Ballet de l'Opéra de Paris. – Reprise de *Raymonda*, qui avait ouvert au Palais Garnier l'ère Noureev, en 1983. Renanié par Noureev, un gros gâteau dix-neuvième siècle où l'on peut encore voir de merveilleuses variations signées Petipa. Toutes les étoiles maison ou presque alternent dans les rôles principaux.

★ Du 22 octobre au 17 novembre, Palais Garnier, 20 h 30. Tél. : 42-66-50-22.

DISQUES

Résurrection du « Giasone » de Cavalli

Il fut le disciple très proche de Monteverdi, l'aidant dans ses fonctions religieuses à Saint-Marc et dans son métier d'homme de théâtre, à l'époque du *Retour d'Ulysse* et du *Couronnement de Poppée*.

Conséquence de cette intimité : la manière de Francesco Cavalli dans ce fastueux *Giasone* (1649) pourrait être, à commencer par les récitatifs, celle du maître. Pourtant, dans le sillage du pionnier génial, des pistes nouvelles apparaissent : la vocalité vibrante de l'écriture s'engage dans les « symétries du geste lyrique ». Malgré l'opulence des situations, des émotions, la dramaturgie semble soudain comme en retrait par rapport aux situations radicales qu'exploitait l'aîné – pouvoirs du mot et du chant confondus – dix ou vingt ans auparavant, dans le même décor baroque.

L'opéra achève ici de trouver ses marques à Venise ; tout un petit monde de personnages et de sentiments s'agite, sur lequel passe le souffle de la vie, de la passion, de la tendresse et de la farce.

C'est le Concerto vocale, dirigé par René Jacobs, qui ressuscite l'œuvre, après avoir participé à la glorieuse production d'août dernier à Innsbrück. L'instinct de ces interprètes ravive toutes les couleurs de la musique, avec sa lumière d'époque, sa riche palette de timbres, sa dynamique irrépressible.

D'une distribution inattaquable, détachons le Jason altier de Michael Chance, l'Egée de Guy de Mey, l'Hercule de Harry Van der Kamp, l'Isifile de Catherine Dubosc et, dans la galerie des rôles drôlatiques, l'impayable numéro de Dominique Visse en Delfa, nourrice voyeuse et nymphomane.

R. T.

★ Un coffret de 3 CD Harmonia Mundi.

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES KINKAS. Théâtre du Bec Fin (42-96-29-35) 20 h 30.

AEROLITOS. Lucernaire Forum (45-44-57-34) 18 h.

LE MINOTAURE. Théâtre des Petits Mathurins (42-65-90-00) 19 h.

LE CABARET DE L'ŒUF BRISÉ. Montreuil. Studio Berthelot (48-57-06-55) (dern.) 20 h 30.

LE PARIS D'ARAGON. Maison de la Poésie (42-36-27-53) 20 h 30.

ANTOINE M'A VENDU SON DESTIN. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) 21 h.

TOKYO. Théâtre de la Huchette (43-26-38-99) 21 h 30.

L'ÉLÉPHANT EST TOMBÉ. Palais des glaces. Grande salle (46-07-49-93) 21 h.

LES ATELIERS GÉRARD-PHILIPE. Saint-Denis. Théâtre G.-Philipe. Salle Le Terrier (42-43-17-17) 18 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ Les Prodiges Lectures dans le cadre des Voix et des images : 18 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). Le Naufragé : 19 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. ◇ Tokyo : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Aérolistos : 18 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Rigoletto : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). ◇ L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Louis Jouvet, le patron Rencontres du Palais-Royal : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. ◇ Salomé : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

Les concerts

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Mohamad Daoud, Mohamad Massoud, 21 h, Rabab, tabla. Musiques traditionnelles d'Afghanistan.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble A Sei Voci, 20 h 30, lun. Ensemble Alternance. Dir. Lucas Pfaff. Œuvres de Monteverdi, Gesualdo. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). J.-M. Gallardo del Rey, 20 h 30, lun. Guitare. Œuvres de Bach, Britten, Albeniz. Studio 105. Dans le cadre de la Semaine internationale de la guitare.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Trompettes de Versailles, 21 h. Œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel. Téléphone location : 42-62-40-65.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Florence Delaage, 20 h 45, lun. Piano. Œuvres de Mozart, Chopin, Wagner, Liszt.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre Colonne, 20 h 30, lun. Dir. Philippe Entremont. Œuvres de Mozart, Beethoven.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Autour d'Albéric Magnard, 20 h 30. P. Le Corre (piano), T. Prévost (fl.), S. Gazeau, P. Reybaud (vl), B. Pasquier (alto), P. Muller (violoncelle). Œuvres de Ropartz, Labey, Magnard, d'Indy.

Opéras

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Rigoletto, 19 h 30, (dern.). Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Dir. musicale Alain Guingal, Alain Lombard. Mise en scène Jean-Marie Simon. Chor. Françoise Grès. Avec T. Ichihara, M. Manuguerra, C. Barbaux.

Région parisienne

EPINAY-SUR-SEINE (ESPACE LUMIÈRE) (48-26-86-86). Le Pantalon : 20 h 30.

MONTREUIL (STUDIO BERTHELOT) (48-57-06-55). ◇ Le Cabaret de l'œuf brisé : 20 h 30.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). Salle G. Robard. ◇ Antoine m'a vendu son destin : 21 h. Salle Le Terrier. Les Ateliers Gérard Philipe. : 18 h.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ◇ Les Fourberies de Scapin : 21 h.

cinéma

Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : la Fille de Hambourg (1958), d'Yves Allégret, 14 h 30 ; Edouard et Caroline (1950), de Jacques Becker, 17 h 30 ; Marie-Octobre (1958), de Julien Duvivier, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ADA DANS LA JUNGLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'AUTRE NUIT (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BIG (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; *Le Gambetta*, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GUERRE D'HANNA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HOMEBOY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICKY ET GINO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE TEST (Fr.-Suis., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TOCSIN DE TCHERNOBYL (Sov., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

PRISONNIÈRES. Film français de Charlotte Silvera : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? Film américain de Robert Zemeckis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 45.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) 16 h 20.

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) 18 h 15.

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) 15 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA *BACH (All., v.o.) : Républic Cinémas*, 11e (48-05-51-33) 16 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) 22 h.

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86), 13 h 40.

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 20.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

HAMMETT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 15.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 20.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

METROPOLIS (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

ORDET (Dan., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 40.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h.

QUEEN KELLY (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45 ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 18 h 45.

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) 20 h 30.

PARIS EN VISITES

MARDI 18 OCTOBRE

« Van Gogh et Gauguin au Musée d'Orsay », 13 h 30, sortie RER, côté quai Anatole-France (Didier Bouchard).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« Le Palais de Justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Marie-Christine Lasnier).

« Hôtels du Marais, village Saint-Paul, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Cours et hôtels du quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, carrefour de l'Odéon, statue de Danton (Mme Cazes).

« Le couvent du Val-de-Grâce », 14 h 30, entrée rue du Val-de-Grâce », (Ars conférences).

« Marie-Antoinette, son tombeau à Saint-Denis », 14 h 30, entrée de la basilique (Approche de l'art).

« Marie-Antoinette à la Conciergerie », 14 h 30, métro Cité (C.-A. Messer).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La pyramide et l'aménagement du Grand Louvre », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Exposition : histoire, construction de l'enceinte du Louvre de Philippe-Auguste », 15 heures, 78, rue Bonaparte (Paris et son histoire).

« George Sand et son entourage », 14 h 30, 16, rue Chaptal (Musée Renan-Scheffer).

« Atelier et œuvre de Bourdelle », 14 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musée Bourdelle).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra » 13 h 15, dans le hall, statue de Lully.

« L'Ile de la Cité, d'un pointe à l'autre », 15 h, sortie métro Pont-Neuf.

« L'ancienne abbaye Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, devant l'église, place Saint-Germain-des-Prés.

MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS

« Meubles et objets d'art, 1920-1937 », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Art du dix-huitième siècle », 14 h 30, avenue Winston-Churchill (Petit Palais).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 14 h 30 : « Kupka », par Kristina Passuth (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

28, avenue George-V, 15 h : « Un art de vivre à Venise et dans les villas palladiennes » (Paris et son histoire).

3, rue de Lisbonne, 17 h 30 : « Le rôle du château de Saint-Germain dans la guerre de Cent Ans » (diapositives), par Philippe Contamine (Société historique des huitième et dix-septième arrondissements).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La Communauté européenne sous la présidence grecque, face à l'actualité internationale », par Jean-Pierre Gouzy (Maison de l'Europe).

3, rue Rousselet, 19 heures : « L'art roman » (Arcus).

Maison du Soleil, 20 h 30 : « Notre corps énergétique à l'horloge chinoise », par Sophie Bonnaud (Tél. : 43-31-65-88).

Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, 20 h 30 : « La grande unification ou les premiers instants de l'univers », par Jean Heidmann (Association française d'astronomie).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 17 octobre

TF 1

20.40 Feuilleton : Hemingway. De Bernhard Sinkel, avec Stacy Keach, Lisa Banes, Marisa Berenson, Joséphine Chaplin. (4e épisode). **22.30 Magazine : Super sexy.** Sommaire : Sur la bouche; Les moins belles et les plus beaux; Rendez-vous; Skipper; Mongo le bigame; Docteur Ruth; Enquête sur la vie sentimentale et sexuelle des Français; Un amour de message; Strip sondage; Interview hard. **23.35 Journal et Météo. 0.00 Magazine : Minuit sport. 0.50 Documentaire : Histoire du rire. 1.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.10 Documentaire : Histoires naturelles. 3.00 Documentaire : Histoires naturelles. 4.00 Musique. 5.35 Documentaire : Histoire du rire.**

A 2

20.35 La marche du siècle. Emission de Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Bertrand. Thème : « Français 88, et moi, et moi, et moi... » **22.15 Flash d'informations. 22.20 Cinéma :** *En effeuillant la marguerite* ■ Film français de Marc Allégret (1956). Avec Brigitte Bardot, Daniel Gélin, Robert Hirsch, Darry Cowl. **23.55 Informations : 24 heures sur la 2. 0.15 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : le Clan des Siciliens ■ Film français d'Henri Verneuil (1968). Avec Jean Gabin, Alain Delon, Lino Ventura. **22.40 Journal et Météo.** ▶ **23.00 Magazine : Océaniques.** Emmanuel Lévinas (1re partie). Emission préparée par François Poirié et Pierre-André Boutang. **23.55 Musiques, musique.** Spécial Manu Dibango, avec le groupe Black Blanc Beur.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Joey ■ Film américain de Roland Emmerich (1986). Avec Joshua Morrell, Eva Kryll, Tammy Shields. **21.45 Flash d'informations. 21.50 Magazine : Bobagolfoot.** A 21.50, football; à 22.20, boxe; à 22.50, football américain. **23.45 Cinéma : Deux flics à Chicago** ■ Film américain de Peter Hyams (1986). Avec Gregory Hines, Billy Crystal, Steven Bauer. **1.30 Cinéma : le Journal d'un fou** ■ Film français de Roger Coggio (1987). Avec Roger Coggio, Fanny Cottençon, Yvette Etiévan.

LA 5

20.30 Téléfilm : Meurtre au 43e étage. *Les angoisses d'une jeune femme harcelée par un mystérieux individu.* **22.25 Série : Spenser. 23.25 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick** (suite). **0.25 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.15 Téléfilm : Une ténébreuse affaire.** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Boulevard Bouvard.** (rediff.). **3.15 Janique aimée** (rediff.). **3.28 Seule à Paris** (rediff.). **3.40 Voisin, voisine.** (rediff.). **4.35 Série : Voisin, voisine. 5.30 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Feuilleton : A nous deux Manhattan. De Douglas Hickox et Richard Michaels, avec Valérie Bertinelli, Barry Bostwick (1er épisode). **22.20 Série : Le Saint** (rediff.). **23.10 Journal. 23.25 Magazine : Adventure** (rediff.). **23.50 Magazine : Fantasmes. 0.00 Magazine : Club 6. 0.45 Magazine : Jazz 6. 1.15 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Les télécréateurs** (rediff.). **4.10 Magazine : Adventure** (rediff.). **4.35 Magazine : Le glaive et la balance.** (rediff.). **5.00 Les télécréateurs** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. La cinquième République a trente ans. **21.30 Dramatique.** Femme à la porte cochère, de Louise Doutreligne. **22.40 Côte d'amour.** Le roman noir dans tous ses états. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Ailleurs de l'Europe. World music.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 12 juin lors du Festival de Vienne) : Das Buch mit sieben siegeln, de Schmidt, par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Horst Stein; à 22.30, Concerto vocal : extraits de La fanciulla del West, de Puccini, de La traviata, des Lombards et des Vêpres siciliennes, de Verdi, par l'Orchestre du Mai musical de Florence, dir. Carlo Felice Cillario; à 22.50, les gravures d'Ignaz Friedmann; à 23.07, Concerto pour violon et orchestre, de Hindemith; à 23.35, Concerto pour piano et orchestre no 1 en mi mineur op. 11, de Chopin (version pour piano seul); à 0.15, Concerto grosso no 6 d'après Scarlatti, d'Avison. **0.30 Myositis.** Le magazine des oubliettes; Les aventures de Mertaton.

Mardi 18 octobre

TF 1

14.30 Série : Commissaire Moulin. 15.55 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.55 Club Dorothée après-midi. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Tonnerre de feu ■ Film américain de John Badham (1983). Avec Roy Scheider, Warren Oates, Candy Clark. **22.35 Magazine : Ciel mon mardi!** Présenté par Christophe Dechavanne. **0.00 Journal et Météo. 0.20 Magazine : Livres en tête. 0.30 Documentaire : Histoire du rire. 1.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.50 Documentaire : Histoires naturelles. 3.30 Musique. 3.50 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Documentaire : Histoire du rire.**

A 2

14.30 Magazine : Bonjour la télé. 16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : Du côté de chez Fred. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. 18.00 Série : Mac Gyver. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'appart. Avec Roger Pierre, Pascale Roberts. **20.00 Journal. 20.30 Météo.** ▶ **20.35 Les dossiers de l'écran : Stella** ■■ Film français de Laurent Heynemann (1983). Avec Nicole Garcia, Thierry Lhermitte, Victor Lanoux, Jean-Claude Brialy. *En août 1944, un jeune homme se compromet avec la Gestapo française pour faire libérer sa maîtresse juive. Celle-ci est emportée avec lui dans la débâcle des collaborateurs. Problème moral des actes dictés par l'amour, itinéraire d'une prise de conscience, reconstitution très exacte d'une période historique rarement abordée dans un film français. Or celui-ci est remarquable.* **22.10 Débat : La collaboration, peut-on enfin en parler calmement?** Avec Jacques Delarue (auteur de *Trafics et Crimes sous l'Occupation*), Marie Chaix (auteur des *Lauriers du lac de Constance*), Georges Wellers (arrêté en 1941, déporté), Franz Knipping (professeur à l'université de Tübingen), Pascal Ory (professeur à l'Institut des sciences politiques), Philippe Burrin (professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

14.30 Feuilleton : Le fou du désert. 15.27 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Petzi. 17.10 Dessin animé : Diplodo. Le regard de la méduse. **17.15 Dessin animé : Mister T. 17.35 The Muppets show. 18.00 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Feuilleton : Guillaume Tell. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Téléfilm : Le pénitencier de l'enfer.** De William A. Graham, avec Stella Stevens, Debbis Allen, Amy Steel. *Dans cette prison californienne, les gardiens sont des femmes.* **22.10 Journal. 22.35 Cinéma : la Garce** ■■ Film français de Christine Pascal (1984). Avec Isabelle Huppert, Richard Berry, Vittorio Mezzogiorno, Jean Benguigui. *Au cours d'une ronde de nuit, un inspecteur de police viole une jeune fille. Orpheline et mineure, elle porte plainte. Devenu détective privé après six ans de prison, il se retrouve en présence de sa victime, au cours d'une enquête dans le quartier du Sentier. A partir d'un scénario de série noire, une œuvre sur la condition féminine, le refus du racisme, l'obsession-fascination d'un homme brisé par un acte de machisme. Isabelle Huppert y est admirable de complexité, de mystère.* **0.05 Musiques, musique.** Spécial Manu Dibango, avec le groupe Black Blanc Beur.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : le Voyou ■■ Film français de Claude Lelouch (1970). Avec Jean-Louis Trintignant, Danièle Delorme, Christine Lelouch. **15.30 Cinéma : Si le soleil ne revenait pas** ■■ Film franco-suisse de Claude Goretta (1987). Avec Charles Vanel, Catherine Mouchet, Philippe Léotard. **17.40 Cabou cadin. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Cinéma : Tandem** ■■ Film français de Patrice Leconte (1987). Avec Gérard Jugnot, Jean Rochefort, Sylvie Granotier. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Opération Tonnerre** ■ Film anglais de Terence Young (1965). Avec Sean Connery, Claudine Auger, Adolfo Celi. **0.05 Cinéma : Champ d'honneur** ■■ Film français de Jean-Pierre Denis (1987). Avec Cris Campion, Pascale Rocard, Eric Wapler. **1.30 Cinéma : le Châtiment de la pierre magique.** ■ Film australien de Tim Burstall (1985). Avec John Stanton, Rebecca Gilling, Ivar Kants.

LA 5

14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y, Julie! 17.50 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Tranches de vie □ Film français de François Leterrier (1985). Avec Jean-Pierre Cassel, Laura Antonelli, Josiane Balasko. **22.20 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.10 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick** (suite). **0.15 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.05 Journal de la nuit. 1.10 Le père Amable** (rediff.). **2.45 Janique aimée** (rediff.). **3.00 Seule à Paris** (rediff.). **3.13 Voisin, voisine** (rediff.). **4.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.00 Série : Voisin, voisine.**

M 6

15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : Le seuil. De Richard Pearce, avec Donald Sutherland, Jeff Goldblum. *Le cas de conscience d'un professeur spécialiste de la chirurgie cardiaque.* **22.05 Série : Le Saint. 22.45 Journal. 23.00 Documentaire : Reagan par Reagan** (rediff.). **0.25 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **4.10 Les télécréateurs** (rediff.). **5.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **5.30 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : Les situations de catastrophe et de cataclysme. **21.30 Les femmes japonaises. 22.40 Nuits magnétiques.** Les ours. 1. Espèces d'ours. **0.05 Du jour au lendemain. 0.05 Musique : Coda :** Ailleurs de l'Europe. World music.

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Intégrale Schubert (2). Quatuor à cordes no 2 en ut majeur D 32, Quatuor à cordes no 7 en ré majeur D 94, de Schubert; Closer, de Martin; Quatuor à cordes no 14 en ré mineur D 810 de Schubert, par le Quatuor Chilingirian. **22.30 Récital.** Marie-Catherine Girod, piano : Sonatines pour piano no 1 op. 4, no 2 op. 5, no 4 op. 20, no 6 op. 23, d'Emmanuel; Suite bergamasque pour piano, de Debussy; Préludes-poèmes pour piano op. 58 nos 1 et 2, de Tournemire; Mirages pour piano op. 70, de Schmitt. **0.00 Club d'archives.** Piero Coppola, l'apôtre de la musique française : Symphonie no 3 en ut mineur op. 78 avec orgue, de Saint-Saëns, par le Grand Orchestre symphonique, dir. Piero Coppola et Alex Cellier, orgue; Les plus belles rééditions récentes. **1.00 Karlheinz Stockhausen.**

Audience TV du 16 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

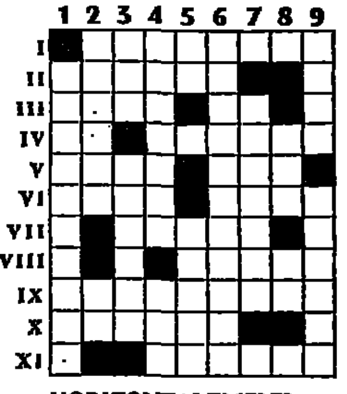
Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53.1	7 sur 7 19.0	Stade 2 15.6	Lady Blue 9.5	Touche 1.7	Nuits secrètes 4.4	Studio 22 2.5
19 h 45	56.2	7 sur 7 19.6	Maguy 17.1	Lady Blue 10.9	Ça cartoon 2.2	Nuit secrètes 4.3	Studio 22 2.1
20 h 16	67.9	Journal 30.0	Journal 17.0	Benny Hill 12.5	Ça cartoon 2.6	Journal 3.8	Bizarre 1.9
20 h 55	70.5	Maria's lovers 35.6	Sœurs froides 9.5	Garcia Lorca 2.7	Opér. Tonner 3.4	Girls commando 14.4	[illegible] 5.4
22 h 8	57.5	Maria's lovers 31.3	Musique cœur 3.4	Journal 2.3	Opér. Tonner 3.4	Girls commando 16.0	Journal 1.5
22 h 44	23.1	Sport dimanche 8.7	Musique cœur 3.2	Marie-Antoin. 2.8	Flash 1.2	L'Enfer 5.9	The interview 2.0

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4854



HORIZONTALEMENT

I. L'esprit gascon. – II. Se présente parfois en flocons. – III. Cérémonial. Qui a fait son apparition. – IV. Une ville bien abîmée. Ses amateurs sont des partisans de l'ordre. – V. Une épreuve ou une carapace. Coule à l'étranger. – VI. Fait l'appel. Fait quelque chose. – VII. Endroit où certains passent la nuit. – VIII. Quand elle est grosse, peut être mise avec les cornichons. – IX. Nom qu'on donne à de petits « tabourets ». – X. Une sainte qui mourut en bonne compagnie. – XI. Fait comme un rat.

VERTICALEMENT

1. Pas cadencé. – 2. Prévenue. Vieille ville. – 3. Mot qui peut valoir un renvoi. Les Russes, par exemple. – 4. Peuvent tomber quand on coupe la ficelle. Où il n'y a rien à prendre. – 5. Redevient neuf quand on arrive au bout. Des jeunes, c'est une sorte de coqueluche. – 6. Quand on s'y tient, on n'avance pas. – 7. Ont une attitude vraiment édifiante. – 8. Pas remuant. Est très efficace contre les piqûres. – 9. Peut abriter un rieur. Est impossible à faire quand il n'y a pas mèche.

Solution du problème n° 4853

Horizontalement

I. Attaches. Avenir. – II. Railleries. Rude. – III. Girie. Scierie. – IV. Es. Bon. Utes. Sol. – V. Néronien. Té. Et. – VI. Tu. Pilera. – VII. Sifflet. Salade. – VIII. Vésicules. Négus. – IX. Et. Es. Vite. – X. Noires. Radis. – XI. Dit. Rats. Penser. – XII. Ase. Iléon. Baal. – XIII. Li. Ode. Désigner. – XIV. Evasée. Au. Tétée. – XV. Se. Esse. Fi. Se.

Verticalement

1. Argent. Vandales. – 2. Taiseuse. Oisive. – 3. Tir. Is. Ite. – 4. Aliboufier. Osé. – 5. Cléon. Ictéridés. – 6. Hé. Ni. Lu. Salées. – 7. Ers. Epelé. Té. – 8. Si. Unités. Soda. – 9. Est. Neuf. – 10. Ascètes. Cap. – 11. Iseran. Débit. – 12. Ere. Alevinages. – 13. Nurse. Agissante. – 14. Idiot. Dut. Elée. – 15. Réel. Peseur. Rée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 14 octobre 1988 :

DES DÉCRETS

● No 88-975 du 11 octobre 1988 portant publication de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, signée à Vienne le 22 mars 1985.

● No 88-976 du 13 octobre 1988 relatif à certaines positions des fonctionnaires hospitaliers.

⁂

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 15 octobre 1988 :

DES DÉCRETS

● No 88-977 du 11 octobre 1988 relatif au contrôle médical des inaptitudes à la pratique de l'éducation physique et sportive dans les établissements d'enseignement.

● No 88-978 du 11 octobre 1988 portant publication de la convention relative à la délivrance d'un certificat de diversité de noms de famille (ensemble une annexe), signée à La Haye le 8 septembre 1982.

● No 88-979 du 11 octobre 1988 portant publication de la convention tendant à faciliter l'accès international à la justice, faite à La Haye le 25 octobre 1980.

● No 88-981 du 13 octobre 1988 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière.

DES CIRCULAIRES

● Du 22 septembre 1988 relative à la définition des politiques de la France en matière européenne.

● Du 13 octobre 1988 relative au respect des décisions du juge administratif.

⁂

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 16 octobre 1988 :

UN ARRÊTÉ

● Du 29 août 1988 relatif aux conditions d'admission à l'Ecole normale supérieure.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 octobre à 0 heure et le mardi 18 octobre à 24 heures UTC.

La majeure partie du pays sera sous l'influence de remontées d'air chaud, humide et instable. Après l'accalmie de ces derniers jours, les pluies orageuses s'accentueront à nouveau dans le Midi. Elles seront localement fortes, en particulier sur le sud-est du Massif Central.

Mardi : Nuages et douceur. Pluies orageuses dans le Sud-Est.

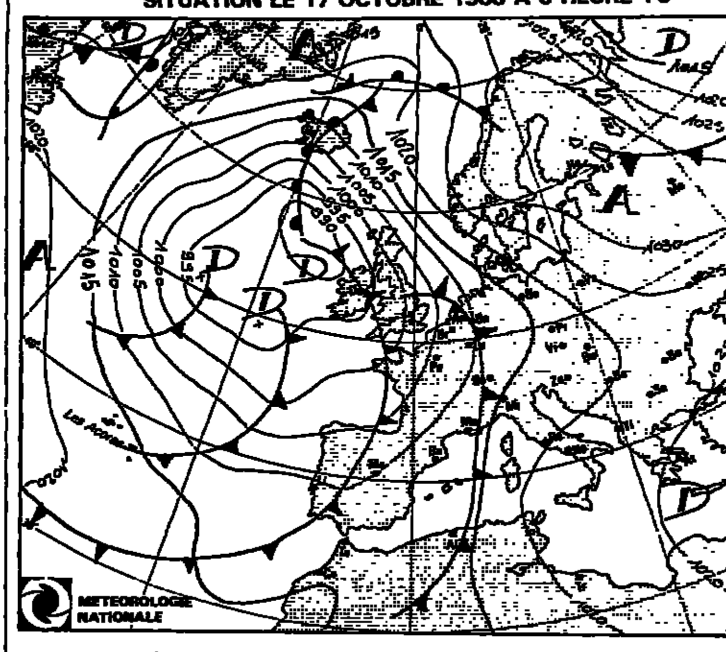
Sur les régions méditerranéennes, l'Auvergne et Rhône-Alpes, les nuages seront abondants et accompagnés de pluies orageuses. Celles-ci seront, par endroits, abondantes sur les Cévennes et l'Ardèche. Dans l'après-midi, les pluies se renforceont également du sud des Alpes à la Corse. Les vents de sud à sud-est souffleront assez forts.

Du Sud-Ouest au Centre, de la Basse-Normandie et à la Bretagne, le temps sera relativement clément. Malgré des nuages assez nombreux, le soleil percera par moments et les températures seront très douces. Toutefois, de faibles pluies sont probables le matin sur le Nord-Ouest et le Centre.

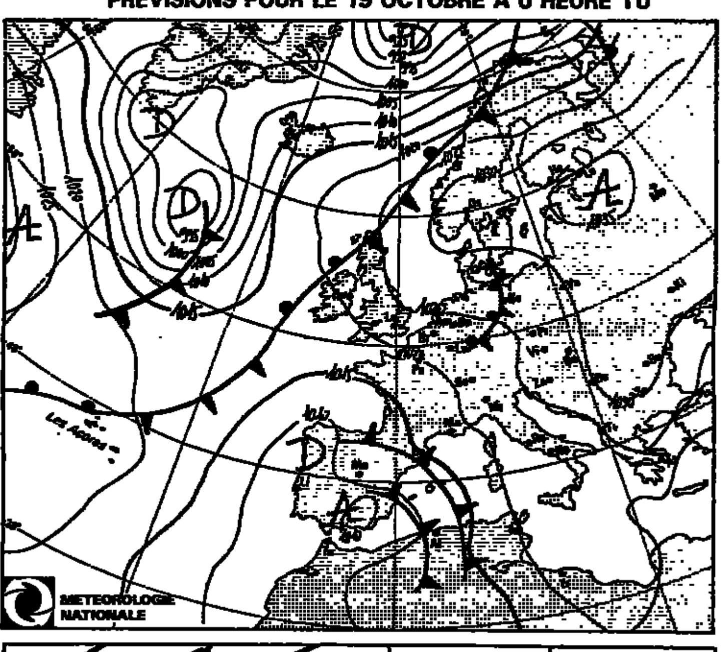
Sur le Nord, l'Ile-de-France, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine et la Champagne, un temps gris et brumeux persistera toute la journée. Quelques ondées sont à craindre sur le Jura en fin d'après-midi.

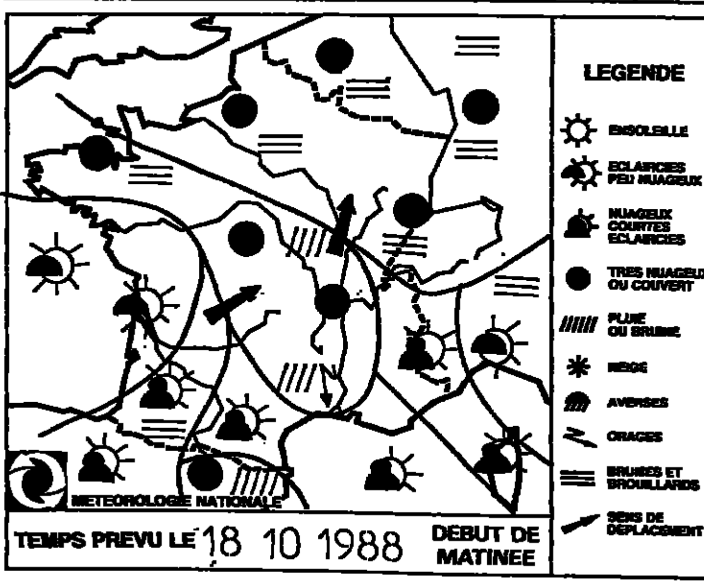
La douceur persistera. Sur la moitié nord, il fera 12 à 15 degrés au lever du jour, 16 à 20 degrés dans l'après-midi. Sur la moitié sud, le thermomètre variera entre 15 et 20 degrés au petit matin et 20 à 25 degrés vers 15 heures.

SITUATION LE 17 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-10-1988 à 6 heures TU et le 17-10-1988 à 6 heures TU — le 17-10-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	28	15	D
BIARRITZ	24	15	A
BORDEAUX	26	17	N
BOURGES	23	14	C
BREST	20	13	B
CAEN	16	13	C
CHERBOURG	13	13	C
CLERMONT-FERR.	24	14	N
DIJON	19	12	B
GRENOBLE St-M-H	24	12	N
LILLE	15	11	B
LIMOGES	22	15	N
LYON	25	15	N
MARSEILLE-MAR.	26	18	N
NANCY	15	12	B
NANTES	24	14	D
NICE	27	18	N
PARIS-MONTS.	19	12	B
PAU	24	14	P
PERPIGNAN	23	17	A
RENNES	22	12	D
ST-ÉTIENNE	23	15	D
STRASBOURG	15	13	C
TOURS	21	13	D
TOULOUSE	26	20	C
POINTE-A-PITRE	30	24	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	35	22	C
AMSTERDAM	13	10	C
ATHÈNES	21	15	N
BANGKOK	27	24	P
BARCELONE	26	21	B
BELGRADE	20	3	D
BERLIN	12	11	P
BRUXELLES	15	11	C
LE CAIRE	29	18	D
COPENHAGUE	10	9	P
DAKAR	25	25	D
DELHI	33	18	D
DJERBA	30	22	N
GENÈVE	19	12	P
HONGKONG	27	24	D
ISTANBUL	18	13	P
JÉRUSALEM	26	16	N
LISBONNE	20	15	C
LONDRES	15	13	C
LOS ANGELES	26	15	N
LUXEMBOURG	14	11	C
MADRID	20	10	D
MARRAKECH	20	13	A
MEXICO	23	9	B
MILAN	24	14	D
MONTRÉAL	17	4	A
MOSCOU	9	5	C
NAIROBI	23	13	D
NEW-YORK	20	11	N
OSLO	7	2	C
PALMA-DE-MAL.	28	20	C
PÉKIN	22	8	D
RIO-DE-JANEIRO	26	20	C
ROME	26	16	B
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	15	2	D
SYDNEY	23	19	D
TOKYO	23	15	A
TUNIS	31	21	N
VARSOVIE	13	9	B
VENISE	21	14	D
VIENNE	18	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde
ECONOMIE

UN AN APRÈS LE KRACH BOURSIER

La bulle dégonflée

Il n'y a pas eu de récession. Au contraire. Le système financier a été assaini, mais les grands déséquilibres demeurent

LE krach boursier du 19 octobre 1987 n'aura-t-il finalement été que la simple « explosion » de la « bulle financière » qui s'était enflée depuis le début des années 80 ? L'après-krach renforce, pour l'instant, cette thèse face à celle qui voyait dans l'effondrement des cours des actions le premier signe d'une crise économique et financière généralisée.

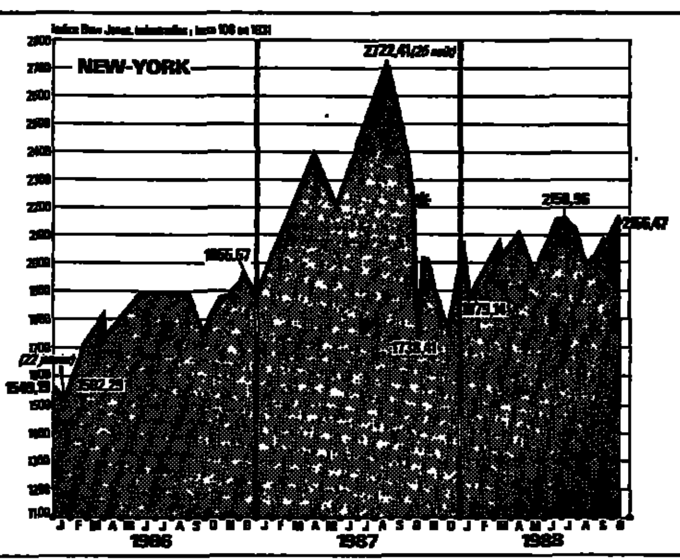
Un an après, contrairement aux prévisions de nombreux experts, l'économie « réelle » — celle de la production et des échanges — n'a pas été affectée. Il n'y a pas eu de récession. En revanche, la sphère « financière » — celle de la monnaie et de l'épargne — a été profondément bouleversée.

Il y avait donc bien eu, au milieu des années 80, une certaine déconnexion entre la finance et l'industrie. La première s'était envolée sous l'effet de certains déséquilibres macro-économiques (entre l'épargne et l'investissement, par exemple) et d'innovations financières favorisées par les nouvelles technologies (les télécommunications, l'informatique...); la seconde avait poursuivi son bonhomme de chemin.

Le krach, que l'on peut désormais qualifier de « sévère correction technique », a permis une certaine épuration de la sphère financière et l'a ramenée à son juste rôle, au service de l'économie réelle. 1987 n'a pas été 1929. Le monde émerveillé ne peut que s'en réjouir.

L'enchaînement fatal n'a pas eu lieu. Au contraire, l'année 1988, la première de l'après-krach, pourrait se révéler comme l'une des plus heureuses depuis le premier choc pétrolier, en 1973.

Pourquoi le pire n'a-t-il pas eu lieu ? Trois raisons au moins sont évoquées par les économistes. Tout d'abord, il apparaît que l'état de santé de l'économie « réelle » dans le monde était bien meilleur qu'estimé au moment du krach. L'assainissement des structures financières des entreprises et la baisse du prix du pétrole commençaient tout juste à produire leurs effets.

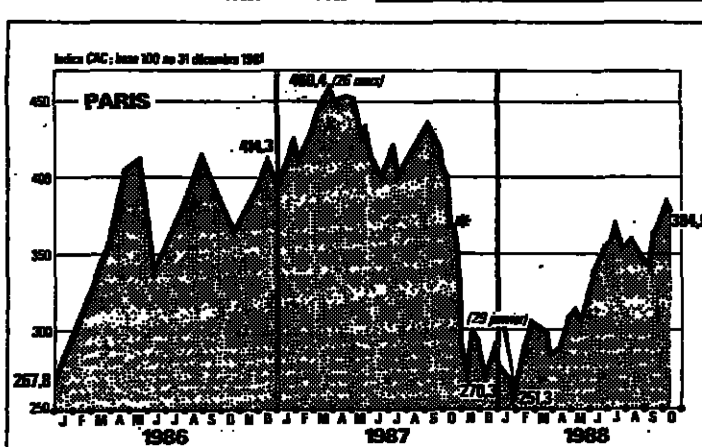


Ensuite, contrairement à ce qui s'était passé en 1929, les autorités monétaires ont partout réagi en adoptant des politiques accommodantes. En clair, elles n'ont pas hésité à injecter massivement des liquidités pour éviter toute crise.

Jusqu'à présent, ce relâchement ne s'est pas traduit par une forte reprise de l'inflation dans le monde, grâce en particulier à la poursuite du recul des cours des hydrocarbures.

Enfin, l'« effet de patrimoine », tant redouté, n'a pas joué : la diminution de la richesse des agents économiques n'a pas provoqué de contraction de leur consommation. Selon les spécialistes, la valeur des actions ayant monté très rapidement, les épargnants n'ont pas eu le *temps* de prendre conscience de leur enrichissement et donc, après la chute, de leurs pertes.

Cependant, après plusieurs mois de marasme, les marchés boursiers ont retrouvé un certain élan. Une grande partie des dommages ont été effacés. Tokyo a dépassé, dès avril, ses niveaux records d'avant le krach. Paris est repassé au-dessus de son niveau du 16 octobre 1987. Le 22 septembre New-York, toujours hésitant, n'arrive pas à retrouver exactement ses cours d'avant la crise. Londres, comme de nombreuses autres places européennes et asiatiques, reste encore à la traîne.



Une plus grande prudence

Après les folies de l'avant-krach, les actions ont ainsi atteint, selon les professionnels, des cours raisonnables correspondant mieux aux réalités économiques. Les PER (Price Earning Ratio), les rapports des cours sur le bénéfice par action, sont considérés comme justifiés sur la plupart des places financières. Il ne s'agit pas néanmoins d'un retour à la case départ, quelques années en arrière.

Le dégonflement de la « bulle financière » a eu des conséquences importante sur le rôle et le fonctionnement des marchés de capitaux, ainsi que sur l'industrie financière elle-même, même si souvent le krach n'a fait qu'accentuer des mouvements déjà observés au début de 1987. Trois « R » ont ainsi soufflé : la « réintermédiation », les « restructurations » et la « reréglementation ».

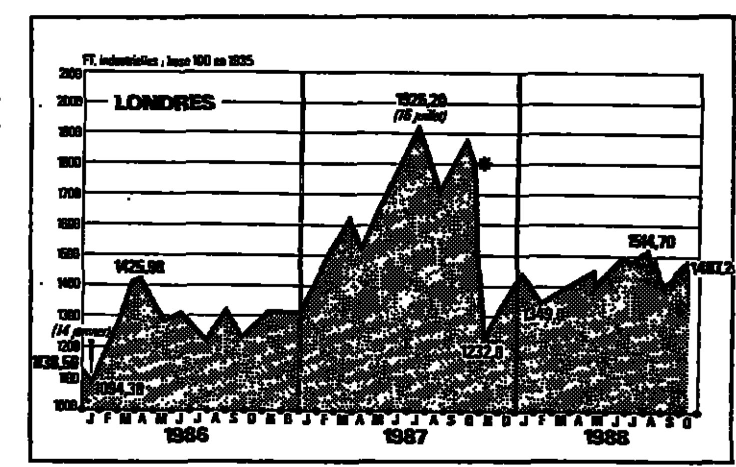
La *réintermédiation*, c'est le retour des épargnants et des emprunteurs aux guichets des banques aux dépens des marchés. Il n'y a pas eu de désertion massive de la Bourse, contrairement à ce que d'aucuns avaient imaginé, mais néanmoins une nette désaffection. En France comme à l'étranger, les petits épargnants n'ont pas cédé à la panique. S'ils ne se sont pas mis à vendre massivement, ils ont toutefois beaucoup réduit leurs placements nouveaux. Echaudés, particuliers et entreprises sont devenus plus prudents.

Entre l'achat d'actions, désormais reconnu comme un risque, et le dépôt sur livret A, les épargnants français, par exemple ont préféré revenir, après l'avoir boudé pendant plusieurs mois, au bon vieux livret. Amorcée en fait dès le printemps 1987, cette reprise des dépôts s'est confirmée. Sur les huit premiers mois de 1988, la collecte de l'Ecureuil a progressé de 4,7 milliards de francs, alors qu'elle avait diminué de 0,1 milliard durant la même période de 1987.

De la même manière, les entreprises disposant d'excédents de trésorerie ne placent plus leur argent en actions ou en Sicav Actions, mais recherchent des placements plus sûrs et en général plus liquides (Sicav court terme, notamment, investies en titres du marché monétaire). Après quelques scandales et surtout des pertes retentissantes, elles ont aussi fui les marchés sophistiqués comme le MATIF (marché à terme international de France).

Cette désaffection des épargnants, que l'on retrouve sur la plupart des autres places étrangères, rend naturellement plus malaisé le recours aux marchés comme sources de financement. Les augmentations de capital par appel public à l'épargne sont plus difficiles : de janvier à août, elles ont été limitées en France à 13,3 milliards de francs contre 43,7 milliards pour la période correspondante de 1987.

Fait nouveau, les entreprises prennent de multiples précautions, réservant de plus en plus leurs actions nouvelles à quelques investisseurs ou proposant au public des instruments avec filets de sécurité (comme les obligations à bons de souscription d'actions...). En revanche le crédit bancaire aux entreprises progresse au rythme annuel rapide de 17 % au cours des huit premiers mois de 1988.



Moins actif, le marché du capital n'en est pas mort pour autant. Les privatisations, un moment arrêtées, commencent à reprendre ; au Japon, par exemple, le gouvernement a choisi la date des 20 et 21 octobre — symbolique — pour mettre sur le marché la troisième tranche de la société NTT (Nippon Telegraph Telephone). L'opération devrait représenter une ponction d'au moins 15 milliards de francs ! Un mois plus tard, la firme privée Mitsubishi introduira au Kabutosho l'une de ses filiales, le troisième constructeur automobile japonais.

DOMINIQUE GALLOIS et ÉRIK IZRAELEWICZ.

(*Lire la suite page 20.*)

Comme des papillons

par HENRI BOURGUINAT (*)

Sur un marché mondialisé et surinformé, un battement d'ailes survenu en Chine provoque un ouragan en Californie

IL devient aujourd'hui de plus en plus difficile de trouver des traces de cette grande peur qui marqua si fortement les marchés, à partir de la chute brutale et concomitante des cours boursiers du 19 octobre 1987. Au doute, presque existentiel, sur l'avenir du capitalisme financier d'il y a un an, on opposera actuellement, pêle-mêle, les indices de production qui frisent l'impertinence pour les prévisionnistes, les niveaux de dépense qui ne laissent guère de place aux fameux « effet de richesse » négatif redouté, sans parler bien sûr du terrain regagné, presque partout, par les indices boursiers eux-mêmes.

Pour être tout à fait justifié, il manquerait cependant à cet irénisme un élément majeur : l'assurance que la crise, demain, ne se renouvellera pas. Or que constatons-nous ? Il suffit que le dollar fasse un nouveau « pied de nez » aux impénitentes sœurs Anne de « l'atterrissage en catastrophe » ou, plus nettement encore, qu'un frémissement de hausse gagne les taux d'intérêt, et voilà que l'inquiétude resurgit. Ceux-là mêmes qui, l'instant d'avant, soutenaient que le krach fut une médecine indispensable pour purger une sphère financière hypertrophiée, eux-mêmes alors se troublent.

En fait, pour déterminer s'il y a lieu d'écarter toute idée de risque de récurrence des crises financières, un préalable s'impose : il convient, avant toute chose, de déterminer d'où est venu le krach. Fut-il un simple ébranlement dû à toute une série d'éléments épars dont seule la conjonction expliqua la force d'impact ? Ne serait-il pas plutôt — et l'avenir serait alors moins rassurant — l'expression d'une difficulté d'être d'une finance dont la nature profonde se serait auparavant fortement modifiée ?

Nombreux et dominants ont été les commentaires qui n'ont voulu retenir que les explications exogènes du krach. Du chiffre, effectivement calamiteux, du déficit commercial américain du mois d'août (15,6 milliards de dollars), tombé le 14 octobre, aux « petites phrases » de James Baker sur l'opportunité du relèvement des taux de pension allemands, jusqu'au franchissement du seuil symbolique de 10 % par les taux d'intérêt sur les obligations à trente ans du Trésor américain, la liste est déjà longue. A cela, il conviendrait d'ailleurs d'ajouter un texte passé, lui, presque inaperçu : voté par le Congrès américain le 13 octobre, il refusait, au point de vue fiscal, les déductions d'intérêt sur les emprunts de montant élevé faits pour les rachats d'entreprises. Dès ce moment, effectivement, les « raiders » commencèrent à se faire moins acheteurs, sinon vendeurs d'actions.

Mais c'est vers l'amont qu'on trouverait sans doute le facteur déclenchant le plus significatif : d'abord, l'erreur de la Réserve fédérale américaine qui, au nom d'une reviviscence trop précocement — et faussement — détectée, de l'inflation, avait déjà fait monter les taux d'intérêt à plusieurs reprises depuis le début de 1987. Les obligations devenues moins chères tendaient peu à peu à être dès lors préférées aux actions. Certains ont avancé aussi le fait qu'en figeant les parités à un niveau devenu rapidement irréaliste, les accords du Louvre auraient ainsi transféré la volatilité des marchés du change à celui des titres. Le krach, « enfant naturel » des accords du Louvre ! Voilà bien une relation saisissante, mais qui reste cependant à étayer davantage pour être complètement admise.

Une perte de contrôle

A vrai dire, derrière le krach, il y a bien eu un peu de tout cela, mais beaucoup d'autres choses encore, plus profondes. Il est important de ne pas réduire la crise à ces simples facteurs de déclenchement. La baisse brutale des bourses de valeurs fut en réalité, pendant quelques jours, une véritable perte de contrôle d'un système financier dont la régulation de base avait changé sans que l'on en ait vraiment pris la mesure.

(*Lire la suite page 20.*)

(*) Professeur à l'université Bordeaux-I.

UN AN APRÈS LE KRACH

Comme des papillons

(Suite de la page 19.)

Dès le début des années 80, c'est tout le paradigme financier qui avait commencé à se transformer. La finance, grâce aux progrès de la technique et à la déréglementation, s'organisait de plus en plus à l'image du *« village global qui résonne de tous les tams-tams tribaux »* prédit, vingt ans plus tôt, par Marshall McLuhan à propos de la transmission de l'information.

Grâce à l'informatique et aux satellites, on était en effet parvenu à un méga-marché fonctionnant sur la base de la règle des trois unités : unité de temps (ouverture vingt-quatre heures sur vingt-quatre), de lieu (interconnexion des cotations : 600 titres cotés, par exemple, automatiquement à Londres et à New-York), d'opérations, enfin (partout les mêmes swaps, options, facilités renouvelables, instruments à terme, etc.). Aujourd'hui, il est devenu banal de citer les motifs de cette mondialisation (la règle des trois D : décloisonnement des marchés nationaux, déréglementation, désintermédiation). A rappeler aussi, le rôle joué dans cette évolution par la « titrisation », cette technique du hors-bilan qui, après la forte frayeur donnée aux banques par la crise de la dette latino-américaine, permit de placer du papier court renouvelable auprès des emprunteurs finals et de soulager d'autant le bilan des établissements créanciers.

Par contre, on n'attache pas toujours assez d'importance au fait que sur ce marché financier mondial, désormais doublement intégré – horizontalement (entre pays) mais aussi verticalement (entre les marchés à terme, les Bourses de valeurs, les options, les opérations de change, etc.), – les passages de fonds se font incessants. Les arbitrages – parfois réalisés par des programmes informatiques – permettent d'y exploiter les différences de rendement les plus infimes, et, donc, tout frémissement de cours ou de taux ressenti est ici transmis ailleurs, presque instantanément, parfois d'ailleurs de façon amplifiée, voire déformée (rôle des rumeurs).

Tout cela sur un fond, il convient de ne pas l'oublier, de double instabilité des taux de change et des taux d'intérêt. On ne dira en effet jamais assez qu'une partie importante de l'inventivité remarquable des marchés financiers et de grossissement de la sphère financière tient, justement, à cette nécessité vitale de pallier la double volatilité en question. Que de nouveaux produits (facilités à options multiples, swaps, contrats à terme d'intérêt, etc.) créés justement et uniquement pour compenser cette instabilité ! Avec, pour résultat, le fait que, souvent, une seule opération autonome (commerciale ou financière) exige plusieurs (jusqu'à sept ou huit) opérations dérivées pour assurer le risque d'intérêt ou celui qui tient au change.

De même, dans cette finance aux capacités d'adaptation remarquables, il n'y a pas à s'étonner que, malgré l'institutionnalisation de l'épargne (le fait que celle-ci soit de plus en plus gérée par des SICAV, caisses de retraite, compagnies d'assurance, etc.), les cours boursiers puissent, pendant des périodes assez longues, « décoller » des valeurs fondamentales et former des « bulles » spéculatives. Ces techniciens, pourtant avertis de la finance, doivent, avant toute chose, suivre la tendance, même lorsqu'ils la considèrent exagérée. Compte tenu de l'instabilité des taux d'intérêt, ils savent que s'ils ont à se « dégager » rapidement pour retrouver leur liquidité, ils risquent d'avoir à en payer durement le prix. L'impératif de liquidité les pousse au mimétisme et donc à suivre la hausse quand le marché croit à la hausse, et vice-versa.

La diagonale du risque

Dans ce monde où le traitement de l'information en temps réel se transforme en caisse de résonance à l'échelle du monde entier, et où chacun a d'ailleurs utilisé les mêmes techniques de prévision graphique (chartisme), les nouvelles, mais aussi les « bruits et rumeurs », sont instantanément diffusées. Elles deviennent – même lorsqu'elles ne sont pas pertinentes – tout au moins tant que le marché y croit, ce que les économistes appellent des « prophéties autoréalisatrices ».

Tel est bien ce qui paraît s'être produit : durant les trois ou quatre années de hausse des marchés boursiers qui ont précédé le krach, le marché, parce que mondialisé et surinformé, paraît avoir été comme auto-intoxiqué et avoir sécrété des niveaux de cours qui se sont bientôt séparés des valeurs fondamentales. L'une des raisons en a été que la nouvelle finance s'est, en quelque sorte, organisée en circuit fermé ; qu'elle s'est trouvée finalement conduite à « moudre plusieurs fois le même grain ».

Ces chaînes d'opérations arborescentes et de plus en plus plurinationales ont sans doute eu une réelle utilité pour permettre au *marché de s'accommoder* de la double instabilité signalée. Mais, elle a abouti à transférer le risque d'une extrémité à l'autre de la diagonale du système plus qu'elle ne l'a vraiment supprimé, sans parler des opérations à l'origine souvent mal maîtrisées parce que nouvelles (en France, les accidents du MATIF ou les comptabilisations, parfois approximatives, des options ou de swaps au niveau des « back offices »). Ainsi, elle a abouti à engendrer une certaine fragilité systémique.

Cette nouvelle finance a conduit en réalité à évacuer efficacement des risques ponctuels mais – on peut le craindre – au prix d'un risque global supérieur à la somme des risques particuliers compensés. Elle s'est, en cela, fortement apparentée à ce que le prix Nobel de chimie Ilya Prigogine appelle, pour la matière, les *« structures dissipatives »* : elles ont la propriété spécifique de consommer plus d'énergie que n'en dégagent les structures qu'elles remplacent.

On peut montrer en effet que ces opérations très ramifiées se développent souvent de façon autonome et oublient parfois, comme les structures dissipatives de la chimie, les ordres originels qu'elles ont reçus. Elles mêlent, presque inextricablement, techniques de couverture et de spéculation. Elles sont, de par leur nature même, susceptibles d'aller périodiquement vers un état de chaos sous l'impulsion d'un facteur originel purement aléatoire.

C'est l'effet *« aile de papillon »* de Prigogine : un battement d'ailes survenu, par exemple, en Chine provoque un léger souffle qui, de proche en proche, fait naître l'ouragan... en Californie.

Mais, facteur rassurant, au bout d'un certain temps, pour peu qu'on laisse jouer les forces qui ramènent à l'équilibre – les « attracteurs » – et qu'on accepte de structurer le système, de ce chaos peut naître aussi un ordre macroscopique dynamique. L'espoir de plages temporelles de croissance dans la stabilité est alors tout à fait compatible avec le désordre originel.

Tout cela invite à dépasser la lecture purement événementielle du krach. Plus que la résultante d'une série d'événements fortuits ou d'erreurs de politique économique, celui-ci fut une – la première ? – illustration de cette structure dissipative de la finance globale. Cette dernière, de par sa *nature, a bien, pendant un temps,* échappé au contrôle. La remise en dimension a dû se faire, dès lors, brutalement.

Certes, l'apprentissage des nouveaux procédés et mécanismes s'est déjà bien amélioré. De nombreux écrous ont été resserrés (les « coupe-circuits » des programmes automatiques d'achat ou vente aux Etats-Unis). Néanmoins, un effort considérable de structuration, tant au niveau interne qu'international, reste nécessaire si l'on veut éviter de tels errements. En particulier, tant que le système monétaire international n'aura pas été réformé, le risque global persistera.

HENRI BOURGUINAT.

Economistes poussant un cri d'alarme

BOURSE

AH !



Dessin de PLANTU paru dans *le Monde* daté 17 décembre 1987.

La bulle dégonflée

(Suite de la page 19.)

Sans être de la même ampleur, une évolution analogue est observée sur les autres places. A Paris, le second marché – celui réservé aux moyennes entreprises et que l'on avait cru définitivement sinistré au lendemain du krach – retrouve vie. Vingt-cinq sociétés seulement ont été introduites au cours des neuf premiers mois de cette année contre quarante-trois de janvier à septembre 1987, mais l'engouement pour les nouvelles venues a repris, comme en témoignent les dernières opérations.

Deuxième mouvement lancé par la crise boursière : les *restructurations.* La chute des cours a entraîné une vague d'OPA (offre publique d'achat), d'OPE (offre publique d'échange) et de RES (reprise de l'entreprise par les salariés) qui a touché tous les secteurs et fortifié la Bourse. En revanche, l'effondrement des transactions a provoqué un profond bouleversement dans les professions financières. La fin des « golden boys » en est l'un des signes le plus spectaculaire.

A l'exception de Tokyo et de Francfort, aucune grande place n'a été épargnée par la vague de rachats de sociétés. Disposant d'importantes trésoreries, les entreprises ont retrouvé le chemin de la croissance externe, le mode de développement priviligié des années 60, mais à une tout autre échelle.

Des chocs en retour

Aux Etats-Unis, la valeur des entreprises qui auront fait l'objet d'une OPA ou d'un LMBO devrait en 1988 atteindre près de 400 milliards de dollars, deux fois plus qu'en 1987, d'après une estimation du Crédit du Nord. En Grande-Bretagne, plus d'une cinquantaine de sociétés ont déjà fait l'objet d'OPA, l'opération la plus spectaculaire ayant été l'acquisition de Rowntree Macintoch par Nestlé pour 25 milliards de francs. En France, enfin, le nombre des OPA et RES approche déjà la quarantaine, alors que dans les années passées il n'avait jamais atteint annuellement la vingtaine.

Les entreprises non cotées sont aussi concernées *par d'importants* mouvements de restructuration dans lesquels des sociétés d'investissement (capital-risque, capital-développement...) jouent un rôle non négligeable. Ces évolutions ne vont d'ailleurs pas sans provoquer des chocs en retour : les opérations d'achat par des étrangers font partout l'objet de vives controverses, même dans les pays les plus libéraux comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

S'il a favorisé les OPA – des opérations très spectaculaires, – le krach n'en a pas moins réduit considérablement l'activité des marchés : moins d'introductions de sociétés nouvelles, moins d'augmentations de capital, mais surtout moins de transactions. Pour tous les intermédiaires financiers qui avaient *proliféré* à l'époque de l'euphorie boursière, cette contraction des affaires est source d'énormes difficultés.

Sur toutes les places financières, hormis Tokyo, et à des rythmes différents, une profonde redistribution des cartes s'opère. Il n'y a peut-être pas eu de faillites exceptionnelles, ni de saut dans le vide de banquiers. Le krach a néanmoins provoqué une crise sévère dans l'industrie de la finance, notamment chez les courtiers.

Ainsi les transactions, une source importante de revenus pour les professionnels de la finance, ont diminué de 30 % à Paris, de 36 % à Londres, de 40 % à Tokyo et de 50 % à New-York. C'est naturellement à Wall Street que l'ajustement a été le plus rapide et le plus brutal. Près de 24 000 emplois (environ 10 % des effectifs totaux) ont été supprimés depuis la tempête boursière. Plusieurs maisons de titres ont dû réduire leur train de vie ou, pour certaines, accepter de se faire racheter par leurs concurrents, parfois japonais.

A Londres, des mouvements analogues ont été observés avec 12 000 suppressions d'emplois. A Paris, le krach a accéléré la réorganisation de la place, les banques entrant plus rapidement et à un moindre prix dans les sociétés de Bourse (ex-charges d'agents de change). Sur toutes ces places, les résultats financiers des firmes de courtage seront nettement affectés par la faiblesse de l'activité. On peut craindre des pertes importantes pour certaines d'entre elles.

Croissance surprise

(en % de variation du PNB)

	1986	1987	1988
Etats-Unis	2,8	3,4	4,1
Japon	2,4	4,2	5,0
Royaume-Uni .	3,0	3,6	3,3
France	1,9	2,0	3,1

(Source : ministère de l'économie)

Troisième mouvement : *la reréglementation.* Là encore, malgré de multiples rapports officiels, les gouvernements n'ont pas cherché à empêcher, par une multiplication de textes législatifs, le fonctionnement des marchés. Pour l'instant, ils semblent préférer l'autorégulation au dirigisme de l'Etat. Toutefois, la réflexion a été engagée pratiquement de façon simultanée dans les différents pays sur trois sujets : l'utilisation des systèmes informatiques dans les échanges de titres ; les conséquences de l'interconnection entre les marchés au comptant et les *marchés* à terme ; les problèmes de déontologie parmi les acteurs du jeu financier. Révélés par le krach, les scandales et les « délits d'initié » ont incité les autorités de marché à rechercher une plus grande moralisation de leurs professions.

La « bulle spéculative » percée, et donc dégonflée, un deuxième krach boursier est-il encore possible ? La crise d'octobre 1987 a conduit à un assainissement du secteur financier. Les cours des actions sont revenus à des niveaux raisonnables tant vis-à-vis de la situation réelle des entreprises *que par* rapport à ceux des obligations.

En revanche, le séisme de l'an dernier n'a pas contribué à une réduction sensible des déséquilibres macro-économiques qui l'ont provoqué, les déficits budgétaires et commerciaux américains notamment. Tel un cyclone, la tempête pourrait se déplacer vers d'autres lieux. Si crise il doit à nouveau y avoir, celle-ci pourrait peut-être ne pas toucher les Bourses mais frapper les changes, les prix ou la dette.

DOMINIQUE GALLOIS et ÉRIK IZRAELEWICZ.

BIBLIOGRAPHIE

Les acteurs de la finance

Qui fait quoi dans la finance ? Deux manuels présentent fort opportunément les grands acteurs que sont *les banques* d'une part, la direction du Trésor d'autre part.

Jean-Jacques Burgard, l'actuel délégué général de l'Association française des banques, donne une description exhaustive et actualisée de ces entreprises particulières que sont les banques. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP (et ancien directeur du Trésor), et Philippe Jurgensen, directeur général du Comptoir des entrepreneurs, révèlent toutes les fonctions de cette puissance que constitue la direction du Trésor, *du ministère de l'économie.*

Armé de cette connaissance, le lecteur lira ensuite avec intérêt les différents articles que propose la *Revue d'économie financière* dans son dernier numéro (juin-septembre 1988) : « A propos de la crise financière. Les relations entre finance et économie » (326 pages, 198 francs).

(1) *La Banque en France,* Jean-Jacques Burgard, les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, Paris, 1988, 377 pages, 180 francs.

(2) *Le Trésor et la politique financière,* Philippe Jurgensen et Daniel Lebègue, les Editions Montchrestien, 1988, 669 pages, 200 francs.

هكذا من الأصل

BOURSIER

Un nouveau départ pour les marchés

Après une pause, le lancement d'autres contrats va connaître un succès foudroyant

par BERTRAND JACQUILLAT (*)

AVEC la montée en puissance des marchés financiers, une sourde inquiétude s'était instaurée en France, comme dans tous les pays capitalistes, sur le déséquilibre entre la sphère financière et la sphère réelle : le développement des activités financières menaçait les économies. Avec le recul, chacun appréciera si ces craintes étaient fondées.

Incontestablement, les événements intervenus au cours du dernier trimestre de 1987 sur tous les marchés financiers mondiaux ont marqué une pause dans l'activité à la fois des nouveaux comme des plus traditionnels. Il faut toutefois relativiser cette observation : les volumes de transactions en baisse de moitié correspondent à ceux qui avaient été atteints en 1986 après une longue période de croissance régulière.

Il est probable que le krach n'aura été qu'une correction, une pause dans l'utilisation de ces marchés à la fois par les personnes privées, les institutions financières et les entreprises industrielles, et constituera la base d'un nouveau départ. Les autorités boursières françaises vont, de manière fortuite mais dont la coïncidence avec l'anniversaire du krach boursier fera sourire, lancer de nouveaux marchés et contrats financiers, qui ont été directement ou indirectement rendus responsables de ces événements.

Les promoteurs de ces nouveaux marchés et contrats en France, la Société des Bourses françaises pour le contrat d'option sur indice et le MATIF pour le contrat à terme sur indice, n'ont aucun souci à se faire. Le contrat à terme sur indice boursier, qui verra le jour avant la fin de l'année, devrait connaître le même succès que celui qu'a connu le premier contrat à terme sur taux d'intérêt, tant sont grands ses avantages aussi bien pour les épargnants que pour les banques, les compagnies d'assurances, les fonds de retraite et tous les organismes de gestion collective en général, ce qui correspond à plusieurs milliers de milliards de francs d'actifs financiers sous gestion, et représente une grande partie de l'épargne nationale.

L'une des deux innovations-clés de ces dernières années, le contrat à terme sur indice boursier, permet d'acheter ou de vendre à une certaine échéance du futur un panier d'actions représentatif de l'ensemble des actions cotées sur le marché de Paris. Les promoteurs de ce marché réduisent les coûts de transactions pour les utilisateurs dans un rapport de 1 à 30 par rapport à l'intervention sur l'objet direct de ces contrats, à savoir un portefeuille représentatif d'actions. En effet, l'objet du contrat est standardisé et la fonction de négociation ainsi que le suivi et le contrôle des positions se trouvent centralisés.

La gestion du portefeuille

Le succès d'un tel marché n'a rien d'étonnant pour les théoriciens de la finance, pour qui la notion de portefeuille de marché a depuis longtemps joué un rôle central en gestion de portefeuille. Selon la théorie financière, la recherche d'une position équilibrée en termes de rentabilité-risque pour l'épargnant est moins un problème de sélection de titres, – les marchés étant efficients, cette activité qui relève du pari n'aurait pas grand sens – qu'un problème de répartition du portefeuille entre actifs risqués – les actions – et actifs moins risqués – les obligations et les bons du Trésor.

Le passage par les contrats à terme et d'options est un moyen idéal parce que peu coûteux de gérer le profil de risque souhaité d'un portefeuille, pour ainsi dire quelle que soit sa taille, c'est-à-dire d'ajuster les proportions investies en actifs risqués et moins risqués compte tenu de l'appréciation qui est faite de l'évolution de l'environnement économique.

Ainsi la vente de contrats à terme par un détenteur d'un portefeuille d'actions revient strictement au même que la vente de tout ou partie (selon le nombre de contrats vendus) de son portefeuille qu'il déciderait de réinvestir en bons du Trésor ou dans un actif indexé au taux du marché monétaire. A l'inverse, acheter des contrats à terme sur indice est équivalent à l'achat à terme d'actions avec effet de levier, c'est-à-dire à l'achat d'actions en partie financé par l'emprunt.

Une seule transaction permet de remplacer de multiples transactions (au moins une trentaine pour un portefeuille correctement diversifié). Rien d'étonnant à ce que finalement les coûts de transaction soient à peu près trente fois moins élevés entre les deux types de transactions avec un résultat strictement identique. Compte tenu de ce qui vient d'être dit, point n'est besoin d'être un devin particulièrement avisé pour prédire le succès foudroyant de ces marchés.

Il est non moins aisé de prévoir que le succès même de ces marchés sera tenu pour responsable des « accidents » qui ne manqueront pas de survenir. Ne parlons pas de ceux qui en principe peuvent être évités et qui relèvent soit de l'escroquerie, soit de la légèreté mais de ceux qui sont inévitables, car consubstantiels à la notion même de marché et de marché financier en particulier.

On peut déjà imaginer un certain nombre de griefs qui ne manqueront pas d'être faits à leur égard : la volatilité accrue des marchés du fait de l'existence de ces nouveaux contrats, l'impression que ce sont les cours de ces actifs auxquels on donne le nom de *« dérivés »* qui font le mouvement en précédant l'évolution des prix de leurs supports, et enfin l'emploi de nouvelles techniques de gestion telles que l'assurance de portefeuille ou le « program trading », dont ces contrats facilitent la mise en œuvre et qui seront accusées d'être un facteur déstabilisant.

Un seul traitement

A ce jour, et en dépit des nombreuses investigations entreprises aussi bien dans les milieux académiques qu'au sein d'instances de nature administrative formées précisément pour réfléchir à ces problèmes, rien ni personne n'a pu prouver que l'existence de ces marchés avait accru la volatilité des prix des actifs qui y sont cotés. Sur le sujet de la volatilité, trois observations sont aujourd'hui admises.

La volatilité constatée n'est pas stationnaire au cours du temps. Elle est plus élevée en certaines périodes que dans d'autres et n'est pas à son plus haut niveau historique depuis que ces marchés existent. La volatilité des rendements boursiers et financiers est essentiellement fonction de la volatilité des principales grandeurs économiques réelles.

La volatilité observée peut donner l'impression d'avoir augmenté ; cette observation résulte du simple fait que les cotations sont devenues beaucoup plus fréquentes et rapprochées sinon permanentes. Un titre faisant l'objet de quelques cotations dans le mois aura probablement une volatilité faible, alors même que son vrai risque est sans doute plus élevé que la moyenne à cause de l'incertitude additionnelle provenant dans le cas présent de l'absence de liquidité.

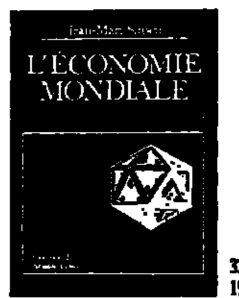
Il est normal – et c'est heureux – que les marchés des contrats à terme ou d'options renseignent sur le niveau des cours sur le marché des actions, avant même que soient connus les niveaux de prix des actions composant l'indice support. En effet, les actifs dérivés étant synthétiques donc uniques, la formation et la transmission de leur prix s'effectuent normalement de manière instantanée, tandis que la connaissance du prix du « sous-jacent » nécessite l'enregistrement et le calcul de 40 actions s'il s'agit de l'indice CAC 40 des valeurs françaises, voire de 500 valeurs pour ce qui concerne le contrat à terme le plus populaire aux Etats-Unis sur l'indice Standard and Poor's.

Les prix des actifs dérivés seront donc toujours en avance sur les cours de leurs supports, ce qui n'empêche pas qu'une relation d'arbitrage très forte lie en temps normal les uns aux autres et assure ainsi une correspondance des prix entre les deux marchés. C'est précisément ce lien très étroit qui est à l'origine du « program trading » tant vilipendé, ne serait-ce que parce qu'il traite par essence de manière indifférenciée et donc parfaitement banalisée toute action, quelle qu'elle soit.

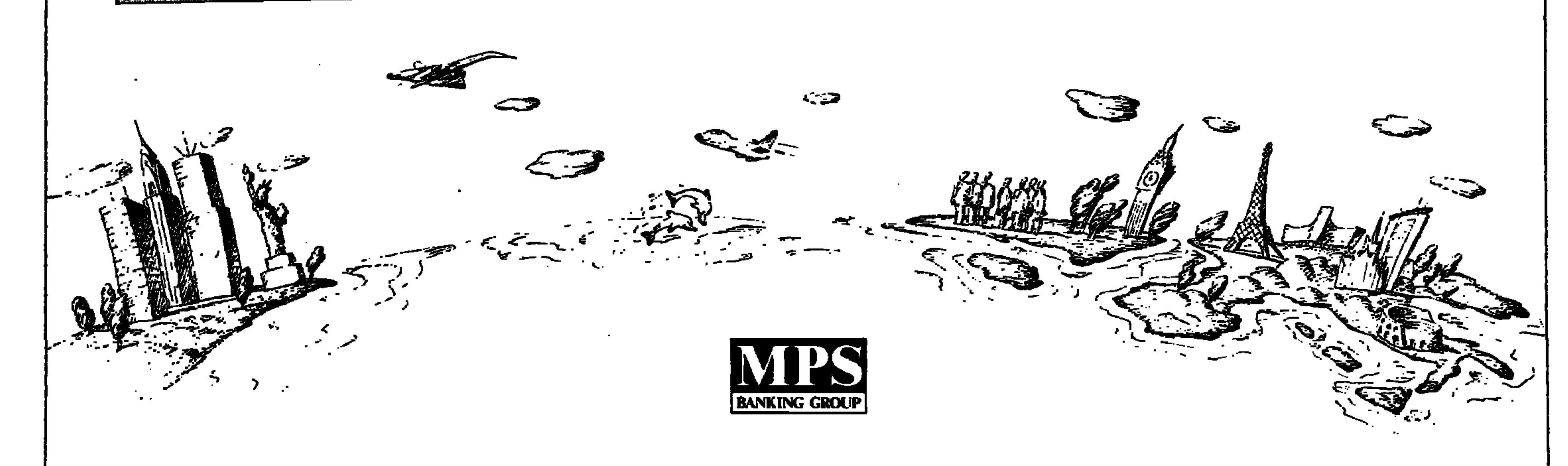
Tous ces problèmes n'appellent qu'un seul traitement. Il n'est sûrement pas d'interdire ces marchés, ni de les réglementer sans avoir bien réfléchi aux possibles effets pervers de telles réglementations (qu'il s'agisse de fixer des marges de fluctuation maximum des cours, de suspendre les cotations, de fermer même momentanément certains marchés en certaines circonstances, *a fortiori* d'interdire telle ou telle technique de gestion).

Ce traitement est du seul ressort des organismes de Bourse qui doivent coordonner étroitement leurs actions, affiner et faire respecter leurs règles prudentielles et prouver leur capacité d'innovation et de gestion permettant de faire face à des systèmes de plus en plus complexes. Mais la pression du succès sera grande.

(*) Professeur à l'université Paris-Dauphine.







La chronique de Paul Fabra

Les pièges du consensus

LE consensus, dont j'ai dit dans la chronique précédente, à propos du RMI (revenu minimum d'insertion), qu'il n'était pas nécessairement un bon conseiller, devient franchement scabreux quand on l'utilise pour escamoter un débat public. Tel pourrait bien être le cas en France pour tout ce qui concerne la politique commerciale à l'égard des pays non membres de la CEE, notamment du Japon. Dans ce dernier cas la charge émotionnelle explique la quasi-absence de discussion. Etant admis que la concurrence nippone constitue un danger majeur pour certains secteurs-clés de notre industrie (automobile, électronique, etc.), tout se passe comme si l'opinion française était invitée à ne pas y regarder de trop près sur les moyens employés pour les mettre à l'abri.

Mais ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement les intérêts, souvent très légitimes, qu'il s'agit de défendre et qu'en tout état de cause il n'est pas question d'abandonner. Il y va d'abord de la nature des rapports jamais élucidés dans notre pays entre, *d'une part, l'Etat,* et de *l'autre,* les grands lobbies. Il y va encore de l'orientation de la politique européenne de la France. Dans les secteurs auxquels il vient d'être fait allusion, le plus important, sinon le seul obstacle à la création d'un grand marché unique, c'est l'attitude à l'égard des compétiteurs extra-européens. Sans le cloisonnement actuel des marchés nationaux à l'intérieur de la CEE, il serait par exemple impossible d'empêcher pratiquement les *constructeurs japonais de vendre en* France des voitures, sinon à très petite dose, ce qui aboutit à ce résultat paradoxal : loin d'exercer une pression à la baisse des coûts comme ils le font ailleurs, ces derniers peuvent y écouler à des prix artificiellement surévalués quelques spécimens de leur production.

L'existence depuis 1978 d'un quota d'importation – jamais notifié à Bruxelles – égal à 3 % du marché national a récemment refait surface à propos de l'affaire des automobiles Nissan fabriquées en Grande-Bretagne. Une affaire dans laquelle le gouvernement français, s'il ne se contente pas d'être de A jusqu'à Z le porte-parole des constructeurs nationaux, pourrait trouver l'occasion de marquer durablement quelques points à condition d'assouplir une position tellement rigide qu'elle ne peut qu'aboutir, si on ne la modifie pas, à une impasse.

La Grande-Bretagne, pour sa part, n'avait pas hésité à faire un pont d'or au fabricant japonais pour qu'il s'installe à Sunderland, près de Newcastle, où il va, pour commencer, produire 50 000 voitures, dont dix mille destinées à l'exportation. A Paris, on laisse entendre que, dans l'état actuel des choses, ces voitures seront considérées non point comme britanniques, mais comme japonaises, et que, en conséquence, elles doivent être imputées sur le contingent des 3 %. Motif : *le contenu proprement* européen (en l'occurrence britannique) n'est pas suffisant. Nissan fabriquant à Sunderland n'incorpore que 72 % des pièces de provenance locale, les autres 28 % étant importés du Japon. Ce pourcentage a été amélioré par rapport aux exigences initiales de Londres (à savoir un taux d'intégration de 60 %), mais Nissan est invité par Paris à faire un « effort supplémentaire » pour se conformer aux règles européennes.

En réalité, cette règle n'existe pas. Ce qui en tient lieu est un accord, sans véritable valeur juridique, conclu au sein du Club des constructeurs du Marché commun (CCMC). A moins que les composants de provenance locale ne représentent un minimum de 80 % de la valeur totale de l'automobile, celle-ci ne peut être homologuée comme étant construite dans un pays de la Communauté. Il lui est alors impossible de circuler en libre pratique à travers les frontières intra-européennes. Ce pourcentage de 80 % a été calculé de telle sorte qu'il ne puisse gêner les deux grands constructeurs américains installés en RFA, Ford et Opel (General Motors). En échange de quoi les Allemands ont accusé du bout des lèvres Volkswagen, avec plus de conviction que Daimler, plus soucieux d'agrandir sa propre part du marché japonais que de s'opposer à l'élargissement en Europe de celle qu'y détiennent les fabricants nippons. En France, Peugeot et Renault invoquent la règle des 80 %, comme si elle avait reçu une consécration légale. Le gouvernement leur emboîte le pas.

De sérieux arguments militent en faveur de la norme proposée par le CCMC. Outre la Grande-Bretagne, les Japonais sont installés en Espagne, et l'un deux, le constructeur Subaru, a l'intention de construire une usine en France, à Angers. L'industrie européenne ne risquerait-elle pas d'être déstabilisée si on voyait les Etats membres de la Communauté se disputer à coups de subventions les investisseurs japonais en laissant de surcroît à ces derniers la possibilité – et l'avantage – de s'approvisionner sur une échelle relativement grande en pièces détachées made in Japan ?

Dans un rapport présenté en mars dernier au gouvernement Chirac sur le *thème « la dimension extérieure du marché intérieur »,* l'ambassadeur de France Henri Froment-Meurice reconnaît implicitement que le marché automobile est encore cloisonné dans l'Europe communautaire à cause du « traitement différencié » des voitures importées des pays tiers. L'Italie limite à 3 000 unités ses achats d'automobiles japonaises et la France à quelque 60 000. Mais en Allemagne il n'y a pratiquement aucune restriction, liberté dont ont profité largement les firmes nippones. Celles-ci subviennent désormais à concurrence de 15 % du total (quelque 350 000 voitures) à la demande du marché. En Grande-Bretagne, leur part est de l'ordre de 11 %, pourcentage plus ou moins ratifié par un accord dit de limitation volontaire.

C'EST un fait que les fabricants japonais respectent le protocole officieux dont jouit l'industrie française. *Pour empêcher les débordements* toujours possibles, l'administration a gardé à sa disposition une arme particulièrement hypocrite, propre à empêcher la constitution d'un grand marché unique. Elle refuse (c'est le cas aussi en Italie et en Espagne) d'homologuer sur le territoire français les voitures certifiées dans les autres pays de la Communauté sous prétexte qu'aucune norme commune n'a encore été adoptée ni pour les pneus, ni pour les pare-brise, ni pour le *poids et la dimension des voitures.* Quelque quarante directives d'harmonisation sont entrées en vigueur, mais les négociations sur celles qui portent sur cette série de caractéristiques sont comme par hasard bloquées depuis 1976.

Il faudra bien, direz-vous, que d'ici à 1993 les pays de la CEE s'entendent sur une politique commerciale commune à l'égard du Japon, faute de quoi la libre circulation des marchandises resterait incomplète pour les voitures, ce qui serait bien un comble ! Mais tel n'est pas l'avis des constructeurs français. Si Raymond Lévy admet que « les barrières, les contingents, les défenses artificielles, tout cela ne tient pas éternellement », Jacques Calvet va jusqu'à dire : « On ne pourra commencer à envisager » un desserrement du quota que si deux conditions plus ou moins entérinées par le CCMC sont réunies : 1. Que les Japonais renoncent à tous les progrès réalisés par eux sur le marché européen depuis 1985-1986 et ramènent en conséquence le chiffre global de leurs exportations à son volume atteint à ce moment-là, soit 1 050 000 unités. 2. Que le Japon multiplie par six environ ses achats en Europe, ce qu'on exprime de la façon suivante : qu'ils importent de la CEE un nombre de voitures égal à la moitié de celles qu'ils lui expédient.

A propos de ces conditions, deux questions étroitement liées l'une à *l'autre se posent. La première concerne* tout bonnement leur légalité dans toute la mesure, en tout cas, où on peut encore qualifier d'illégales les violations d'une loi internationale de plus en plus malmenée. On s'étonnera peut-être qu'un pays ou un groupe de pays n'ait pas formellement cherché ce que Henri Froment-Meurice appelle dans son rapport l'« équilibre des avantages ».

L'analyse que l'on fait à Paris est qu'en créant un grand marché unique les Etats membres de la Communauté feront par la même occasion un « cadeau » aux pays tiers qui en profiteront d'une façon ou d'une autre. Les Européens ne sont pas en droit d'obtenir d'eux, en retour, des concessions. Mais le GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), auquel le monde doit l'extraordinaire essor des échanges internationaux qu'il a connu – principal moteur de la croissance depuis 1940, – est fondé – est-il besoin de le rappeler ? – non pas sur la réciprocité, mais sur la non-discrimination.

Celle-ci n'est obtenue que grâce à l'application de la clause dite de la nation la plus favorisée, en vertu de laquelle tout avantage tarifaire consenti par un pays à un autre est automatiquement étendu à l'ensemble de ses partenaires commerciaux. Le contraire précisément de la réciprocité.

Faut-il ajouter que la liberté des échanges est encore plus profondément bafouée par toute condition visant à imposer une obligation de résultat ? Les constructeurs allemands, dont les exportations au Japon atteignent déjà en valeur la moitié des exportations japonaises en RFA, ne vendent pas leurs voitures au Japon en tant que tel. Aucun Etat ne peut se porter garant des achats effectués par ses ressortissants.

A cela on répondra, *pour revenir aux* affaires de notre pays, qu'il appartient au gouvernement français de peser le pour (à savoir les intérêts à long terme de nos exportateurs au Japon) et le contre (à savoir la tranquillité présente des constructeurs français *sur leur propre* marché). A la suite de quoi, il lui reviendra de faire la balance entre, d'une part, le souci peut-être illégal mais bien naturel de la réciprocité ; d'autre part, la nécessité pour une grande puissance commerciale comme la France de ne pas enfreindre trop longtemps *ni* trop ouvertement le principe fondateur du GATT.

MAIS est-ce le gouvernement français qui définit en la matière la *politique commerciale de la* France ? En rappel à une question que lui posait notre confrère *Libération,* le talentueux et énergique président de Peugeot avait eu son mot : « Je pars du principe qu'un gouvernement, quel qu'il soit, est sage et écoute. » Jusqu'à ce jour, les gouvernements français, quels qu'ils soient, ont sagement écouté les constructeurs, transposant à leur manière la célèbre maxime dont on s'était naguère tant moqué : ce qui est bon pour General Motors est bon pour les Etats Unis !

Dieu sait si laborieuse a été la gestation de la loi *américaine* sur le commerce et la compétitivité signée par le président Reagan le 23 août dernier. Il est vrai qu'à travers les amendements nombreux apportés à ce texte le Congrès invite le chef de la Maison Blanche, sans toutefois l'y contraindre, à renégocier, chaque fois qu'il le jugera utile et possible, sur la base de la *réciprocité.*

Périlleuse dérive ! Au moins aura-t-il fallu aux Etats-Unis, pour inciter le président à succomber à cette tentation, des mois et des mois de débats parlementaires. Mais qui parle encore en France d'état de droit dès qu'il s'agit d'intérêts industriels et commerciaux ?

Pour complaire aux constructeurs automobiles, on continue à autoriser le stationnement dans les rues de Paris pratiquement sans restriction. Où la puissance des *lobbies* est-elle *la* moins contestée ?

A TRAVERS LES REVUES — par MICHEL BEAUD

Découvreurs et novateurs

Y a-t-il une logique de la découverte scientifique ? Telle est la question sur laquelle Alan Musgrave, professeur de philosophie à l'université d'Otago (Nouvelle-Zélande), nous livre ses réflexions dans la revue de la *London School of Economics and Political Science.(1)* Il peut se flatter d'un double prestigieux parrainage : *avant de devenir leur* collègue, il eut, en tant qu'étudiant avancé, Imre Latakos comme *tutor,* puis comme *supervisor* Sir Karl Popper, dont il fut, de 1962 à 1964, attaché de recherche.

Dans sa conférence, qui inaugurait un cycle à la mémoire d'Imre Latakos, il rejette fortement la thèse – positiviste-popperienne – selon laquelle il y aurait *« une psychologie mais non une logique de la découverte et une logique mais non une psychologie de la démonstration ».* Pour lui, c'est la position de Latakos qui est juste : il y a une logique de la découverte, il y a un fil qui va de l'observation des faits, leur repérage, leur mesure à la découverte scientifique, en passant par le programme de recherche – un programme dont les qualités *intrinsèques vont être* déterminantes et, finalement, *« il y a une logique autant qu'une psychologie de la découverte (invention), et une psychologie autant qu'une logique de la démonstration (évaluation) ».*

Dans le *Journal of Economic Literature,* revue de l'American Economic Association, Gerald R. Faulhaber, de l'université de Pennsylvanie, et William J. Baumol, *des universités de Princeton* et de New-York, font basculer l'éclairage : s'ils s'intéressent aux économistes comme innovateurs, c'est pour savoir quels sont les produits pratiques des recherches théoriques (2). Dans quelle mesure les inventions de la science économique ont-elles trouvé des applications dans l'industrie privée et dans les administrations publiques ?

Dans certains cas, les économistes ont réellement innové et conçu de nouveaux outils, les techniques économétriques par exemple ; dans d'autres, ils ont pu réinventer ou perfectionner des techniques déjà utilisées, comme l'actualisation ; ils ont aussi, comme en matière de tarification, su élaborer des formules rigoureuses qui ont remplacé des outils jusque-là imparfaits ; et ils ont aussi contribué à diffuser des méthodes élaborées par d'autres (ainsi le calcul différentiel à travers l'analyse marginale). Mais il n'est pas toujours facile de dire, du praticien ou du théoricien de l'économie, qui est à l'origine de certains apports ; cela devient pratiquement impossible quand le même homme est l'un et l'autre, tel Marcel Boiteux, à qui l'on doit des avancées décisives pour ce qui concerne la tarification des demandes de pointe.

Au-delà, se pose une autre question : comment un économiste porteur d'une radicale mise en cause de la pensée prédominante de son temps va-t-il pouvoir faire connaître, diffuser, faire accepter son message ? L'étude, par André Zylberberg, de l'université Paris-I et du CNRS, des relations entre Léon Walras et les actuaires *français* apporte un éclairage sur cette question (3). En butte à l'hostilité des universitaires et au manque d'intérêt des ingénieurs, Walras croit trouver chez les actuaires l'appui qu'il recherche en France pour diffuser son œuvre : organisés au sein d'un cercle (1872-1880), puis d'un institut (après 1890), ils sont eux-mêmes à l'origine de travaux d'économie mathématique originaux.

Soucieux de se faire publier dans leur revue, Walras ira, en 1873, jusqu'à souligner l'existence d'une *« remarquable conformité des buts et des méthodes »* entre les recherches des actuaires et les siennes ; mais le mémoire qu'il enverra ne sera pas publié pour la raison qu'il se situe *« hors de la voie pratique et positive »* du journal des actuaires. Et, pendant de longues années, l'incompréhension dominera les relations entre les actuaires français, attachés à des travaux bien délimités, et Walras, convaincu que les lois de l'économie pure *« sont d'ores et déjà aussi rationnelles, aussi précises, aussi incontestables que les lois astronomiques l'étaient dès la fin du XVIII[e] ».*

Car Walras n'était pas sans avoir en lui la conviction de l'importance fondamentale de l'œuvre qu'il avait réalisée : *« Il faut savoir ce qu'on fait, appeler les choses par leur nom. L'introduction des mathématiques dans l'école politique et sociale est une révolution scientifique qui, après un certain laps de temps, pourra bien donner la réputation et l'influence à ceux qui l'auront commencée ou la continueront, mais qui, pour le quart d'heure, ne procure guère à ses partisans que des difficultés et des déboires »,* écrivait-il en 1891. Keynes affichera, quand il rédigera la *Théorie générale,* une conviction analogue : *« Je crois être en train d'écrire un livre de théorie économique qui va révolutionner en grande partie – non pas, je suppose immédiatement mais, dans le cours des dix prochaines années – la manière dont on pense les problèmes économiques. »*

Il est vrai, comme le rappelle Michel Herland, maître de conférence à l'université Aix-Marseille, que Keynes avait déjà à la fois l'appui d'un petit groupe de fidèles, la direction d'une revue réputée et la notoriété tant pour ses succès que pour son non-conformisme.

N'avait-il pas eu, plusieurs fois, raison trop tôt en critiquant les réparations imposées à l'Allemagne vaincue, en prenant parti contre le rétablissement de l'étalon-or en Grande-Bretagne en 1925, en proposant dès 1928 une politique de grands travaux, en préconisant dès 1930 l'idée d'un moyen de paiement international créé par une banque supranationale et en présentant, dès juin 1931, la crise économique comme *« la plus grande catastrophe économique du monde moderne »* ?

Mais, paradoxalement, c'est l'échec de son *Traité sur la monnaie* qui va le stimuler : il va placer la *Théorie générale* sous le signe de la rupture avec l'« école classique » et de la polémique. Il va s'appuyer sur le petit groupe de ses fidèles. Il va utiliser l'outil que constitue l'*Economic Journal* pour prolonger et approfondir la discussion sur ses thèses.

Bref, il va avoir une stratégie : *« Créer d'abord un succès de scandale de telle sorte que les économistes se sentent concernés – étant entendu qu'il disposait d'une stature suffisante pour créer l'émotion – et puis rester sur la brèche – parfois relayé par un disciple ou l'autre – pour défendre ses positions jusqu'à la victoire définitive. »* Et l'on peut, avec Michel Herland, considérer qu'il *« a conduit sa partie avec une grande maîtrise et qu'il a à peu près contrôlé le déroulement des opérations tant qu'il a été là » (4).*

Comment les idées de Keynes furent-elles reçues à Harvard ? Les témoignages de Paul A. Samuelson, James Tobin, Martin Feldstein et Benjamin M. Friedmann (5) font ressortir le rôle-clé qu'a joué là Alvin Hansen : mais ils signalent aussi les réticences, les résistances, les oppositions – dont certaines avaient peu à voir avec la seule logique scientifique.

---

(1) Alan Musgrave « Is there a Logic of Scientific Discovery ? » *L.S.E Quaterly* Autumn 1988 (Basil Blackwell, 108 Cowley Road, Oxford OX41 JF, Grande-Bretagne).

(2) Gerald R. Faulhaber et William J. Baumol, « Economists as Innovators. Practical Products of Theorical Research », *Journal of Economic Literature,* June 1988 (American Economic Association, 1313 21st Avenue South, suite 809, Nashville TN 37212-2786, Etats-Unis).

(3) André Zylberberg, « L'Economie mathématique chez les actuaires français au temps de Walras (1870-1914) », *Economies et Sociétés* n° 3, 1988 (I.S.M.E.A., 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris).

(4) Michel Herland, « La stratégie révolutionnaire de Keynes », *Revue française d'économie,* printemps 1988, 20, rue de Madrid, 75005 Paris.

(5) « Keynesian Economics and Harvard », *Challenge,* July-August 1988 (80 Business Park Drives, Armonk, New York 10504, Etats-Unis).

Kaléidoscope

Pour les initiés : « Economie des taux de change », un numéro spécial sur la théorie des marchés des changes, de la *Revue économique,* septembre 1988.

« Industrial Economics », un survol des principaux champs de l'économie industrielle. *The Economic Journal,* September 1988. La percée des services dans les investissements internationaux, *Economie prospective internationale,* revue du CEPII – Centre d'études prospectives et d'informations internationales, 3e trimestre 1988.

Trois numéros d'*Economies et Sociétés,* cahiers de l'ISMEA – Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées, sur :

– l'histoire de la pensée : la monnaie chez Locke, la « valeur travail commande » chez Adam Smith, marché et liberté chez Walras, le cycle chez Wicksell, Fischer et Hayek (1988 n° 3) ;

– l'énergie, en relation avec l'activité économique et les systèmes productifs (1988 n° 4) ;

– la crise et les crises financières – celle des année 30 et celle d'aujourd'hui (1988 n° 5).

Un dossier sur l'adaptation des structures d'emploi et la modernisation des entreprises, *Economie et statistique,* septembre 1988. Sur l'évolution et l'analyse du travail, voir aussi *Formation Emploi* juillet-septembre 1988.

Un article de Dwight Heald Perkins sur les transformations structurelles et la réforme du système économique en Chine. *The Journal of Economic Literature,* June 1988.

Le Maroc et la Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain ; un dossier de *Signes du présent* (Rabat), printemps 1988.

Et encore : L'URSS, la Chine, l'Europe de l'Est, Cuba : *Revue d'études comparatives Est-Ouest, juin 1988. Investir en* Chine, redresser une entreprise en Afrique, les options (ou les jeux de la finance et du hasard), *Annales des mines - Gérer et comprendre,* septembre 1988.

Sur la prospective technologique, une... rétrospective critique, *Futuribles,* septembre 1988. Cantillon, Marx, Schumpeter et Keynes, *History of Political Economy,* Spring 1988. List et la critique de l'économie cosmopolite, *The Manchester School of Economic and Social Studies,* March 1988.

De la méthode

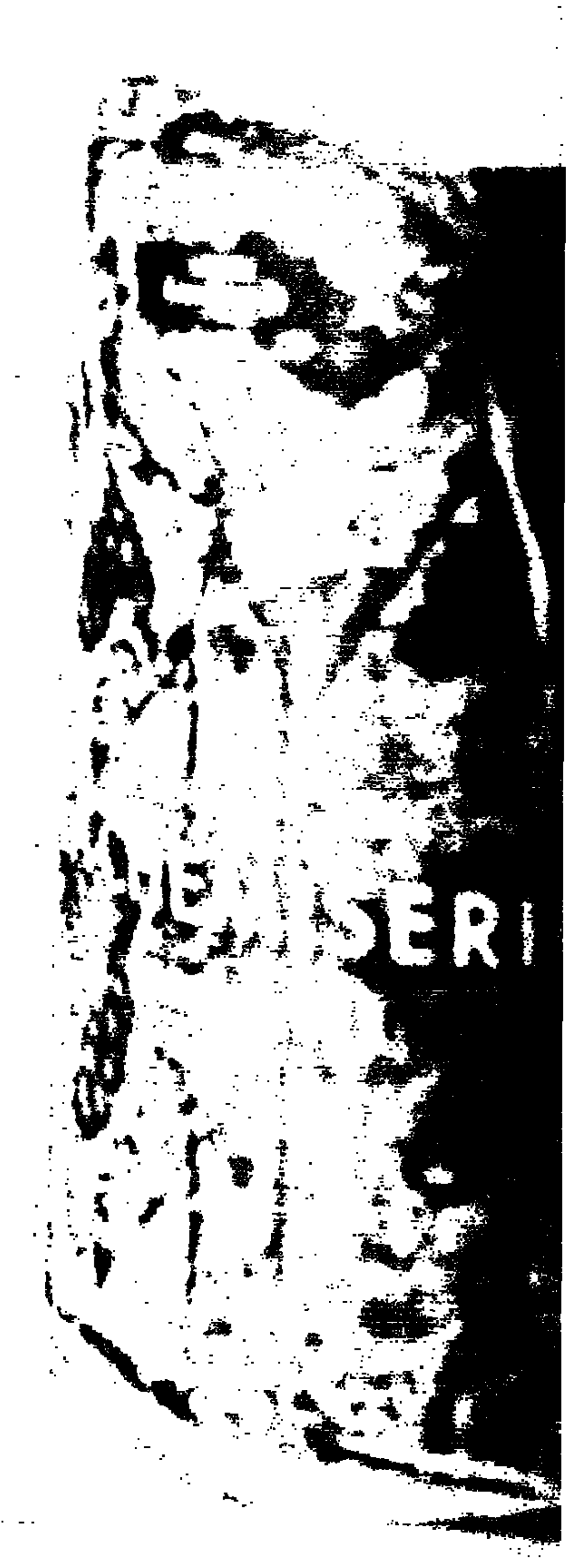
Un économiste, un chimiste et un physicien se retrouvent, naufragés, sur une plage déserte, sans rien à manger. Ils finissent par trouver une boîte de haricots ; mais rien pour l'ouvrir.

« Laissons-la tomber de ce promontoire, propose le physicien : elle s'ouvrira en heurtant le rocher en bas... » « C'est stupide, lui rétorquent les autres : les haricots vont se répandre dans le sable et seront immangeables ! » « Avez-vous une meilleure idée ? »

« Oui, dit le chimiste, laissons-la dans l'eau : avec la corrosion viendra bien le moment où il sera facile de l'ouvrir ». « Ridicule, rétorque l'économiste : d'ici là, nous serons morts d'inanition ! » « Alors, que suggérez-vous ? »

« C'est simple, dit l'économiste. D'abord, supposons l'existence d'un ouvre-boîte... « First, assume the existence of a can-opener... »

Cette historiette nous est offerte en ouverture d'un article sur la rhétorique publié dans le cadre d'un dossier consacré à « Rhétorique et réalisme en économie » ; il n'y est pas question d'épitrope, de métalepse ou de paramologie, mais de méthodologie et de démarche épistémologique : *Economics ans Philosophy,* April 1988 (Cambridge University Press, The Edinburgh Building, Shaftesbury Road, Cambridge, CB2, 2RU, England).



هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances

— Robert LION et Brigit de KOSMI, sont très heureux d'annoncer l'arrivée de leur fille

Nina,

née le 14 juillet 1988, à Fortaleza (Brésil).

44, rue de la Butte-aux-Cailles,
75013 Paris.

Décès

— Mme Jean-Michel Deysson
et sa fille Sophie,
M. le professeur et Mme Guy Deysson,
M. et Mme Michel Baumer
et leurs enfants,
Mlle Janine Deysson,
Mme Monique Mascré
et son fils,
Les familles Fredj, Delava, Lambin, Barthélémy, Burli,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Michel DEYSSON,

survenu à son domicile le 12 octobre 1988.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 14 octobre, au cimetière de Thiais.

62, rue Domrémy,
75013 Paris.

— Le président
Et la direction de Calberson,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre GERBER,
directeur
de la division internationale du groupe,
président de Calberson International,

survenu soudainement le samedi 8 octobre 1988, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 18 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain de Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise).

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons éventuels pourront être adressés à l'association Etape, centre hospitalier Emile-Roux, 95600 Eaubonne.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03.

— Mme Michel Legrand,
née Jacqueline Gueneau,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Michel LEGRAND,
officier de la Légion d'honneur,
secrétaire général adjoint honoraire
de la SNCF,

qui s'est endormi dans la paix du Seigneur, entouré de l'affection des siens à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes, dons pour la recherche sur le cancer.

55, rue Vaneau,
75007 Paris.

— Honfleur.

Les familles Mallon et Romero,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Lucile MALLON,

survenu le 14 octobre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 octobre, à 10 h 30, en l'église d'Equemauville (Calvados).

Ni fleurs ni couronnes.

— Ivan et Claude Nabokoff,
Alexis Nabokoff,
Catherine Nabokoff,
Zinaïda de Malewsky-Malevitch
et leurs familles,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Nathalie NABOKOFF,
née princesse Schakhovskoy,

leur mère, grand-mère, sœur, parente et sœur de l'archevêque Jean Schakhovskoy,

survenu le 8 octobre 1988, à New-York, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Un requiem sera célébré en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris-8e, le jeudi 20 octobre 1988, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, dans la sépulture de famille.

— Mme Madelon Rosa,
son épouse,
Martine et Yves Haguenauer,
Le professeur Jean Rosa et le docteur Raymonde Rosa,
ses enfants,
Rosine et Andreas Tsapis,
Florence et François Salvaing,
Jean-Louis Haguenauer,
Jean-Philippe Rosa
et Anne Plessis-Rosa,
Antoine et Maryline Rosa,
Frédéric et Marianne Rosa,
ses petits-enfants,
Nicolas, Michaël, Simon, Stéphane, Anne-Lise, Aurélien,
ses arrière-petits-enfants,
Arlette et Alain Lameynardie
et ses autres neveux et nièces,
Toute la famille,
Et tous ses amis de Paris et de Marseille,

ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Raymond ROSA,

ancien président
de la banque James Rosa,
croix de guerre,
médaille militaire 1914-1918,

décédé le 11 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, boulevard Richard-Wallace.
92200 Neuilly.

— M. Bernard Rossin,
son époux,
Le docteur Richard Rossin,
son épouse
et leurs enfants,
Le docteur Betty Rossin-Amar,
son époux,
et leurs enfants,
Raphaël Rossin,

ses enfants et ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Claire ROSSIN.

Les obsèques auront lieu ce lundi 17 octobre, à 15 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien. Réunion porte principale.

48, rue de Vouillé,
75015 Paris.

— Romans (Drôme).

Dominique,
sa fille,
et son mari Roger Macia,
Bernadette,
sa fille,
Jacques,
son fils,
Véronique, Roger, Jean-Michel, Damien, Stéphanie, Laurène, Matthieu,
ses petits-enfants,
Mme Marcel Villard,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond VILLARD,

en sa famille, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 18 octobre, à 9 h 30, à Romans.

Anniversaires

— Pour le quinzième anniversaire de la mort de

Jean LÉVY
(de Gérardmer),

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 21 octobre 1965,

Eugène MAAREK

quittait ce monde.

Des prières commémoratives réuniront sa famille et ses amis, le samedi 22 octobre (vers 10 h 15), à la synagogue de Boulogne, 43, rue des Abondances.

Mme et Mlle Maarek,
49, rue Danjou,
92100 Boulogne-Billancourt.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le mercredi 19 octobre 1988, à 18 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, à l'intention de

Mlle Valentine RIVIER,

décédée à Lyon, le 21 juillet 1988.

12 *bis*, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

Messes anniversaires

— Une messe à la mémoire de

Marie-Rose MAMELET,
décédée le 27 octobre 1987,

sera célébrée par le Père François, aumônier de l'hôpital Cochin, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, le jeudi *20 octobre 1988, à 18 heures.*

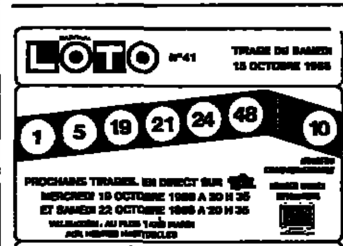
Campagne française contre la faim

La version française de la Campagne mondiale contre la faim, dont la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) a pris l'initiative depuis 1960, a connu dimanche 16 octobre un temps fort avec la tenue de la Journée mondiale pour l'alimentation. Cette campagne, dont le maître d'œuvre est le Comité français contre la faim (CFCF), a débuté le 8 octobre. Elle doit prendre fin le 24 octobre avec la tenue d'une Journée tiers-monde dans les écoles.

La campagne marque un temps fort dans une action permanente de sensibilisation, de formation et de solidarité avec les pays en voie de développement. Son objectif général, souligne le CFCF, *« est de rendre l'opinion plus consciente des véritables problèmes de la faim, partout où ce fléau subsiste dans le monde, et de rassembler les moyens les plus appropriés pour le réduire durablement »*.

L'accent, cette année, est mis sur la jeunesse rurale et sur les problèmes fondamentaux qu'elle rencontre. *Piliers du développement*, notamment dans les pays du tiers-monde où la population rurale représente en moyenne 70 % de l'ensemble, les jeunes agriculteurs, faute de moyens, de connaissances et d'assistance, sont souvent pris dans la dynamique qui aggrave le sous-développement : abandon des terres et migration vers les villes, régression des sources d'alimentation, récession, endettement, dépendance, etc.

* CFCF, 42, rue Cambronne, 75740 Paris, Cedex 15.



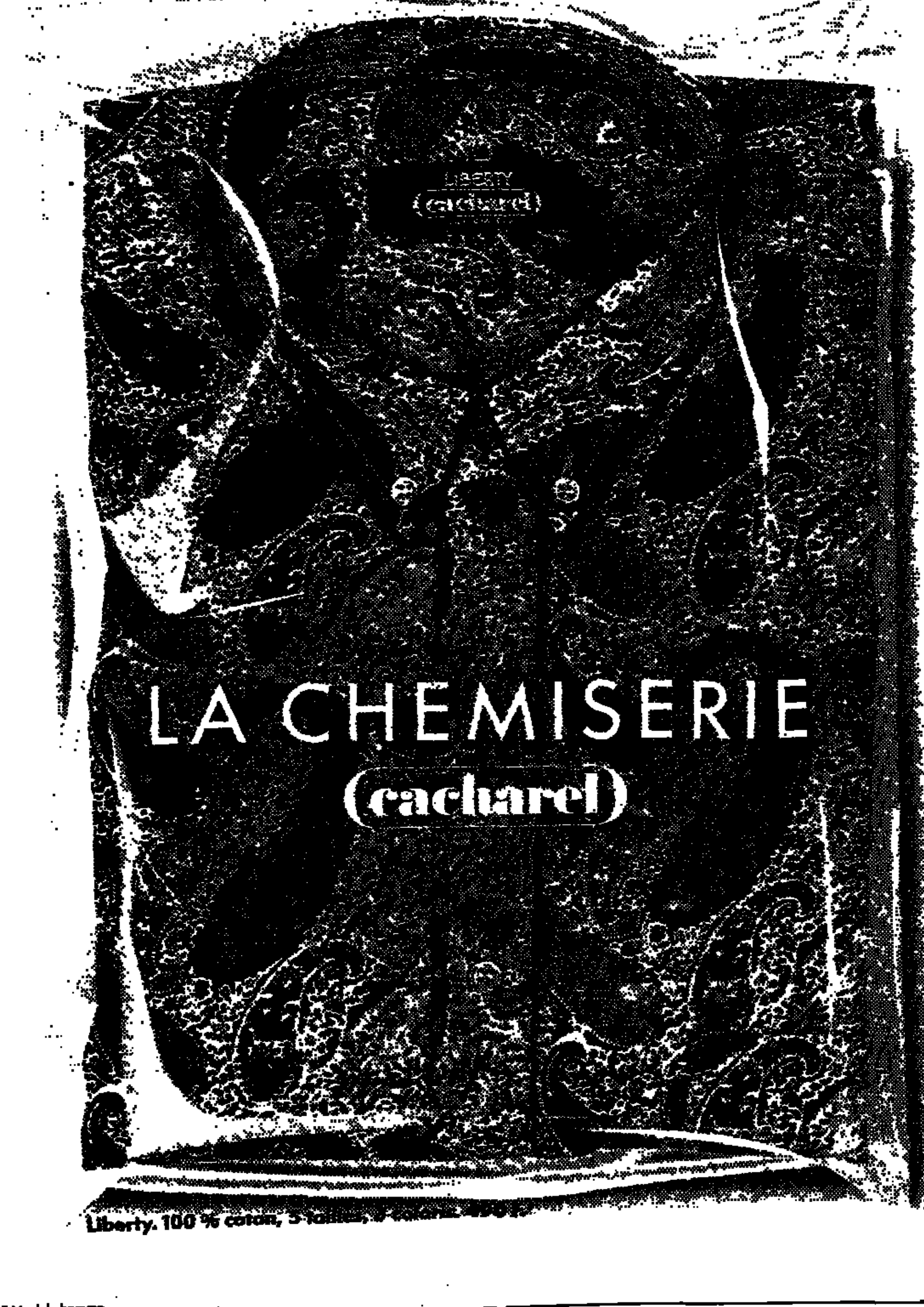
6 bons n°	9	771 580,00 F
5 bons n° + complémentaire	71	49 260,00 F
5 bons n°	2 368	4 880,00 F
4 bons n°	122 549	90,00 F
3 bons n°	2 060 407	8,00 F
		16,00 F

33 MILLIONS



13 bons pronostics	2 658 882,00 F
12 bons pronostics	70 018,00 F
11 bons pronostics	4 593,00 F

NUMERO PACTOLE : 4
Tirage du Dimanche 16 Octobre 1988







Le plus intéressant, c'est que notre opération est intéressante pour tout le monde.

1[er] équipementier automobile français et numéro 2 européen, Valeo a fait le 30 septembre 1988 aux actionnaires d'Epeda Bertrand Faure une offre d'échange dans le but de rapprocher les deux groupes.

Une bonne opération industrielle. Valeo et Epeda sont les deux principales entreprises françaises d'équipements automobiles. Elles ont la même clientèle ; elles occupent des positions de leader européen, notamment dans la fonction refroidissement moteur et climatisation, la fonction embrayage, la fonction éclairage, la fonction protection/commutation pour Valeo, et la fonction siège pour Epeda. Se rapprocher, c'est élargir la gamme des fonctions offertes sans qu'il y ait, pour les constructeurs automobiles, aucune diminution de la concurrence mais au contraire bénéfice des retombées techniques et industrielles découlant du regroupement. C'est devenir le grand spécialiste de l'ensemble habitacle qui est aujourd'hui l'objet de toutes les attentions des constructeurs. Les équipements de Valeo en assurent déjà le confort, la sécurité, la visibilité, le silence. Le siège, élément clé, compléterait nos compétences dans l'habitacle. Le siège automobile est une activité en pleine expansion, notamment par l'incorporation de l'électronique et de l'électro-mécanique – sièges motorisés, sièges à mémoire. Valeo fabrique 15 000 000 de moteurs par an et maîtrise les techniques de l'électronique de pointe adaptée à l'automobile. Avec Epeda, Valeo progresserait de nouveau dans les méthodes de fabrication "juste à temps" par des usines situées à proximité des chaînes de montage automobile. **Une bonne opération pour les actionnaires d'Epeda.** Valeo est un groupe en pleine croissance qui anticipe un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs et un résultat record en 1988 : le résultat net consolidé du premier semestre, 535 millions de francs, a déjà dépassé le résultat de tout l'exercice 1987. La proposition faite aux actionnaires d'Epeda est très intéressante. En échange d'une action Epeda, Valeo a offert : un paiement cash de 500 francs, une action à fort potentiel de croissance par conversion d'une obligation et un intérêt annuel de 6,5 % par obligation, soit 45,50 francs par an. **Une bonne opération pour les actionnaires de Valeo.** Epeda est sur le marché en croissance du siège automobile. Par ailleurs, les marques Epeda et Delsey sont internationalement renommées et développées par des sociétés bien gérées. Le rapprochement avec Epeda permettrait à Valeo d'élargir sa gamme de fonctions et de constituer un groupe plus complet et plus fort. Valeo et Epeda Bertrand Faure regroupées réaliseraient un chiffre d'affaires de 24 milliards de francs dont plus de 21 milliards dans l'équipement automobile. **Une bonne opération pour le personnel des deux groupes.** Les succès de Valeo et d'Epeda s'expliquent par la motivation et les efforts du personnel. Le rapprochement des deux entreprises – et de leurs activités complémentaires – ne peut que renforcer ce dynamisme et donner, par la taille ainsi acquise, un nouvel élan à des opportunités de carrière favorisées par de très vastes programmes et budgets de formation. **Une bonne opération pour l'industrie française.** La concurrence mondiale dans l'équipement automobile est extrêmement forte. Nos concurrents internationaux sont souvent 3 fois plus gros que nous. Aujourd'hui, dans l'équipement automobile comme dans l'automobile, il faut être puissant pour survivre. La solution Valeo + Epeda qui permet de rapprocher deux sociétés françaises pour en faire un groupe équipementier indépendant, de capacité mondiale, est une opportunité que nous ne devons pas laisser passer.

Valeo

PREMIER EQUIPEMENTIER AUTOMOBILE FRANÇAIS

BDDP/CPM CONSULTANT

Économie

SOMMAIRE

■ **Les habitudes alimentaires des Français se sont complètement transformées. *On le voit* au Salon de l'alimentation qui vient de s'ouvrir à Paris *(lire page 29).***

■ **« Créer et partager » : tel est le titre du dernier document publié par la commission sociale de l'épiscopat catholique français sur les questions économiques *(lire page 27).***

■ **Les journées d'action sociale sont un test pour les syndicats, qui sont confrontés de nouveau à l'apparition de « coordinations nationales » *(lire ci-dessous).***

La semaine d'action dans la fonction publique

Les syndicats sous l'œil des coordinations

La semaine sociale ne s'annonce pas seulement dure et longue pour le gouvernement. Elle est aussi délicate... pour les organisations syndicales qui devront tester, à travers la journée nationale interprofessionnelle d'action de la CGT le 18 octobre et la grève nationale de six fédérations de fonctionnaires (FEN, CFDT, FO, CFTC, CGC, Fédération générale autonome des fonctionnaires FGAF), le 20 octobre, le niveau de combativité des salariés et surtout leurs propres capacités à les mobiliser. Sous l'œil des coordinations...

Pour l'heure, il serait prématuré et inexact de dire que ce sont les grèves des infirmières qui sont contagieuses. La journée interprofessionnelle de la CGT, la seconde depuis la « rentrée », prévue d'abord pour le 13 octobre, avait été décidée avant même que le mouvement des personnels hospitaliers ne prenne cette ampleur. Opérant un curieux amalgame entre les infirmières, les ouvriers de Renault au Mans, les personnels de la tour Eiffel (alors que les conflits sont achevés tant au Mans qu'à la tour), et les agents de la RATP, le bureau confédéral de la CGT assure que sa journée, qui doit *« faire date par sa puissance et par sa signification »*, sera *« une étape essentielle dans le développement des luttes en cours »*. Mais après l'échec de sa précédente journée du 27 septembre et alors que le calme social persiste dans le secteur privé, sa démonstration en solitaire reste encore à faire.

La grève nationale de six fédérations le 20 octobre, qui devrait être élargie au secteur public, et à laquelle la CGT pourrait s'associer à sa façon si elle estime avoir bien mobilisé le 18, obéit à une logique propre à la fonction publique. S'il n'y avait pas eu blocage des discussions salariales, il n'y aurait pas eu, malgré le mouvement des infirmières, grève nationale dans la fonction publique. Mais le fait que celle-ci ait lieu *alors que les infirmières poursuivent* leur action permet d'aboutir sur le terrain à une convergence *de facto* et peut-être à une conjonction de ces diverses grèves qui pourrait détériorer très sérieusement le climat social. Encore faudra-t-il que la participation à la grève de la fonction publique soit supérieure à la précédente du 15 octobre 1987 (30 % de grévistes) pour pouvoir parler de succès, servant de tremplin pour d'autres actions...

Le problème des syndicats est qu'ils vont agir, cette semaine, selon des formes contestées de plus en plus par les salariés eux-mêmes : dans la division (la CGT le mardi, les autres le jeudi) et avec des journées d'action de vingt-quatre heures, très décriées. La CGT a compris ce handicap en assurant qu'elle n'écartait personne et que *« les salariés ont besoin tout à la fois d'actions spécifiques adaptées à leurs revendications particulières et de grandes actions d'ensemble exprimant leur solidarité pour les intérêts fondamentaux communs »*.

Pour des syndicats affaiblis, la difficulté est d'autant plus redoutable que les coordinations resurgissent. C'est l'une d'elles, légitimée par sa participation aux négociations et par sa réception chez M. Rocard, qui dirige effectivement la grève des infirmières, entraînées ainsi vers le jusqu'au-boutisme. Mais c'est aussi une coordination qui, près de deux ans après, fait sa réapparition à la SNCF. Le comité national de liaison des cheminots, créé début 1987 par la coordination de Paris-Nord, d'où partit la grève de décembre 1986, qui avait réuni le 23 mai 1987 avec l'autre coordination, celle intercatégorielle de Paris-Sud-Ouest, des assises unitaires, vient d'appeler les cheminots à la « mobilisation générale ». Il invite les cheminots à des assemblées générales entre le 17 et le 21 octobre *« afin de débattre de nos revendications »* (1 500 F d'augmentation mensuelle minimum) et *« de nous coordonner nationalement »*. Au passage, il fustige les fédérations syndicales qui *« continuent leur jeu des journées d'action dans la division »*.

Les syndicats ayant pris les devants à la SNCF par des grèves, qui peuvent toujours devenir le cas échéant reconductibles, le danger est moins grand pour eux de se laisser distancer si une grève comme en 1986 se dessinait. Toutefois, ils sont déjà sous surveillance. Mais à la SNCF, comme hier chez les *instituteurs, et aujourd'hui chez les* infirmières, les coordinations interpellent directement et gravement les syndicats. Comme le disait un dirigeant cégétiste devant le comité central du PCF le 13 octobre à propos des infirmières : *« Souvent, le syndicat est replié sur lui-même, bureaucratique, et apparaît comme un repoussoir. Le personnel a comblé le vide en se donnant sa propre organisation. »* Tout le problème est bien là.

MICHEL NOBLECOURT.

BILLET

Renault et le modèle japonais

Les entreprises françaises peuvent-elles sans risque adopter l'organisation industrielle de leurs consœurs nippones alors qu'elles n'en ont pas l'organisation sociale ? Le conflit qui a eu lieu à l'usine Renault du Mans conduit à se poser la question. Il a suffi que l'atelier manceau qui fabrique les trains arrière des différents modèles de la firme au losange se mette en grève, le lundi 3 octobre pour que, dès le jeudi en milieu de journée, une première unité de montage, celle de Boulogne-Billancourt, soit mise au chômage technique, survie le lendemain par celle de Sandouville et trois jours plus tard par celles de Flins et de Maubeuge.

Sans être fermée, l'usine belge de Haren fut également touchée. Seule l'unité de Douai qui monte la R 19, petite dernière de la Régie, réussit à être préservée, tous les trains arrière disponibles, et notamment ceux acheminés, en remplacement du Mans, depuis l'Espagne lui étant réservés en priorité. Au total, les usines « en panne » ayant repris progressivement leur activité entre le 12 et le 14 octobre, ce sont près de 15 000 véhicules (dont 6 680 R 5, 4 200 R 21 et 2 480 Express) que la Régie a dû inscrire en perte de production.

Cette paralysie, en quelques jours, de la quasi-totalité de son outil industriel est le résultat de la politique des « flux tendus » mise en place par Renault, comme par d'autres constructeurs, dans le cadre de son plan de redressement, et à l'image des groupes automobiles nippons. Finis les stocks industriels (1) de plus de vingt jours de rigueur il y a quatre ans à la Régie. A la fin de 1987, on n'en comptait plus que huit et demi, et l'objectif est d'atteindre cinq jours dans deux à trois ans.

Une évolution qui a rapidement soulagé les coûts d'exploitation de la Régie de plusieurs centaines de millions de francs, l'aidant ainsi à retrouver le chemin des bénéfices. Mais avec le revers de la médaille que l'on voit aujourd'hui : l'arrêt par manque de composants. Si les Français sont tout aussi capables que les Japonais de mettre au point leur système de flux tendus en réglant les problèmes de logistique (coûts et délais de transport), il est en revanche un domaine dans lequel leurs concurrents nippons sont inimitables : celui des relations sociales. A-t-on oublié que, lorsque les ouvriers japonais se mettent en grève, ils se contentent d'arborer un brassard sans pour autant délaisser *leur poste de travail* ?

Dans leur course à la productivité et à la compétitivité, les gestionnaires de la régie ont pesé le risque qu'ils prenaient en mettant en place le modèle d'organisation de production « à la japonaise ». Jusqu'où ce risque peut-il être pris, dans le contexte social national, sans se retourner contre ses promoteurs ? Sauf à faire évoluer les relations sociales, la politique des « flux tendus » a pour l'heure montré ses limites.

CLAIRE BLANDIN.

(1) *Stocks incluants* fonderie, mécanique, pièces de rechange et véhicules avant leur livraison au réseau commercial.

Au Grand Jury RTL-« le Monde »

M. Alphandéry dénonce le « budget peinard » » pour 1989

« Le budget pour 1989 est « peinard », au moment où il faudrait un budget de combat pour le pouvoir d'achat, pour l'emploi et pour l'Europe », a déclaré M. Edmond Alphandéry, député (UDC) de Maine-et-Loire lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 16 octobre. Le dirigeant centriste a précisé : *« Pour le pouvoir d'achat, il faudrait un budget qui s'attaque en priorité à la baisse de la TVA. »* A ce sujet, il a indiqué qu'il proposera, lors du débat budgétaire, un amendement visant à réduire le taux moyen de la TVA de 18,6 % à 18,2 % (un coût de 7 milliards de francs).

Jugeant que le programme gouvernemental pour l'emploi est *« un plan autofreiné »*, M. Alphandéry a estimé qu'il *« faudrait un budget rigoureux au niveau des dépenses publiques »*. Il a préconisé à ce propos un allègement supplémentaire de la fiscalité des entreprises, *« en particulier en ce qui concerne la taxe professionnelle »*.

A propos de l'impôt de solidarité sur la fortune, M. Alphandéry l'a jugé *« archaïque »*. Son groupe présentera néanmoins trois amendements (un européen, un anti-chômage et un familial).

Evoquant les conflits sociaux, il a vivement dénoncé l'absence de cohésion du gouvernement dans ce domaine. *« Pourquoi le gouvernement a-t-il successivement soufflé le chaud et le froid ? »*, s'est-il interrogé à ce sujet.

Intervenant sur les propos récents de M. Charasse, M. Alphandéry a indiqué : *M. Charasse a fait pression sur des journalistes de la Cinq. Il les a même menacé de rétorsions fiscales. Cela est inadmissible. »*

M. Bérégovoy devant le « Club de la presse » :

« Je ne financerai pas les revendications par la planche à billets »

Interrogé, dimanche 16 octobre, lors du « Club de la presse » d'Europe 1, sur la politique salariale du gouvernement et les conflits sociaux en cours, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a confirmé la détermination du gouvernement à ne pas abandonner la rigueur en ce domaine. *« Je ne financerai pas les revendications par la planche à billets,* a indiqué le ministre d'Etat, *car demain les salariés me le reprocheraient vivement. »*

S'adressant aux infirmières en grève, M. Bérégovoy leur a expliqué : *« Il faut savoir arrêter une grève et continuer la discussion sur des matières où l'on peut avancer car les propositions du gouvernement sont perfectibles. »* Selon le ministre de l'économie, les mesures déjà proposées en leur faveur représentent *« un effort considérable pour le budget de la Sécurité sociale (entre 1,5 et 2 milliards de francs) »*.

Pour la fonction publique, M. Bérégovoy a exprimé le souhait que le ministre, M. Michel Durafour, organise après la grève de cette semaine une discussion avec les organisations syndicales sur la « modernisation », les évolutions de carrière, les bas salaires et les rémunérations pour 1989.

Evoquant le déficit de la branche vieillesse de la Sécurité sociale (plus de vingt milliards de francs) M. Bérégovoy a confirmé le prochain relèvement de 1 % de la cotisation vieillesse. *« A plus long terme, il faudra réfléchir à une contribution sur tous les revenus en distinguant ce qui relève de l'assurance et ce qui relève de la solidarité. Mais cela est une tâche de longue haleine »*, a commenté M. Bérégovoy.

Abordant la question du franc, le ministre de l'économie a indiqué qu'il serait prêt à relever les taux d'intérêt pour défendre la parité actuelle de la devise française vis-à-vis des autres monnaies du système monétaire européen. Expliquant les turbulences de la fin de la semaine écoulée sur les marchés des changes, le ministre d'Etat a mis en cause la *« baisse du dollar »*, mais aussi le *« climat social »* comme causes de l'affaiblissement du franc par rapport au mark. *« Je ne crois pas que le franc sera attaqué »*, a ajouté M. Bérégovoy.

Le ministre de l'économie Pierre Bérégovoy a reconnu, dimanche, qu'il lui arrivait de temps en temps de dire à son ministre délégué au budget Michel Charasse : *« Michel fais gaffe »*. Commentant la récente polémique opposant M. Charasse à la chaîne de télévision La Cinq, M. Bérégovoy a encore déclaré : *« Chacun a son style, ce n'est pas le mien et je lui ai dit ce que j'avais à lui dire. »* Concernant le différend avec La Cinq, le ministre a rappelé que M. Charasse avait démenti avoir pu menacer quiconque d'un contrôle fiscal.

M. Marchelli : « le mécontentement risque de faire tache d'huile »

« On est sur une pente qui peut apporter une très forte détérioration de la situation sociale et peut-être même une paralysie économique », a déclaré, le vendredi 14 octobre, M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, après avoir été reçu par M. Michel Rocard. Le premier ministre, qui avait rencontré M. Maire le 11 octobre, reçoit M. André Bergeron *mardi 18 octobre* et la CGT et la CFTC le 21 octobre. Pour M. Marchelli, cette détérioration du climat social *« risque d'annuler une partie des résultats économiques »*.

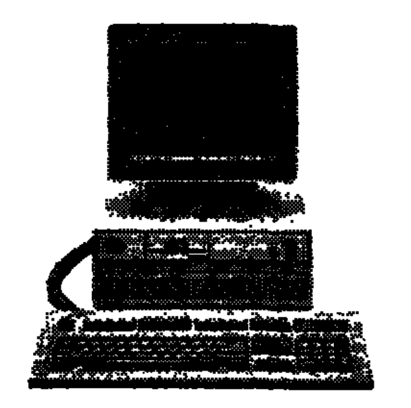
« Nous sommes dans la grève des infirmières, a déclaré le président de la CFE-CGC. *Nous serons dans celle du 20 octobre dans la fonction publique et dans toutes celles qui vont se développer. » « Il n'est pas possible,* a-t-il ajouté, *de laisser l'année 1988 se boucler dans les conditions fixées par le gouvernement. Il y a un arriéré trop important. »*

Bruno Dethomas adjoint au porte-parole de la Commission européenne

Notre collaborateur Bruno Dethomas vient d'être nommé adjoint au porte-parole de la Commission des Communautés européennes, M. Claus-Dieter Ehlermann. Il remplace à ce poste M. Gilles Anouil. Bruno Dethomas s'est mis en congé sans solde pour occuper ce poste à Bruxelles.

[Bruno Dethomas, âgé de quarante-trois ans, est entré au *Monde* en 1972, rédacteur aux informations générales, puis au service étranger, il prit en 1976 la rubrique énergie, avant de devenir chef du service économique, puis éditorialiste.]

Idée forte IBM : pilotez le PS/2, un micro de compétition.

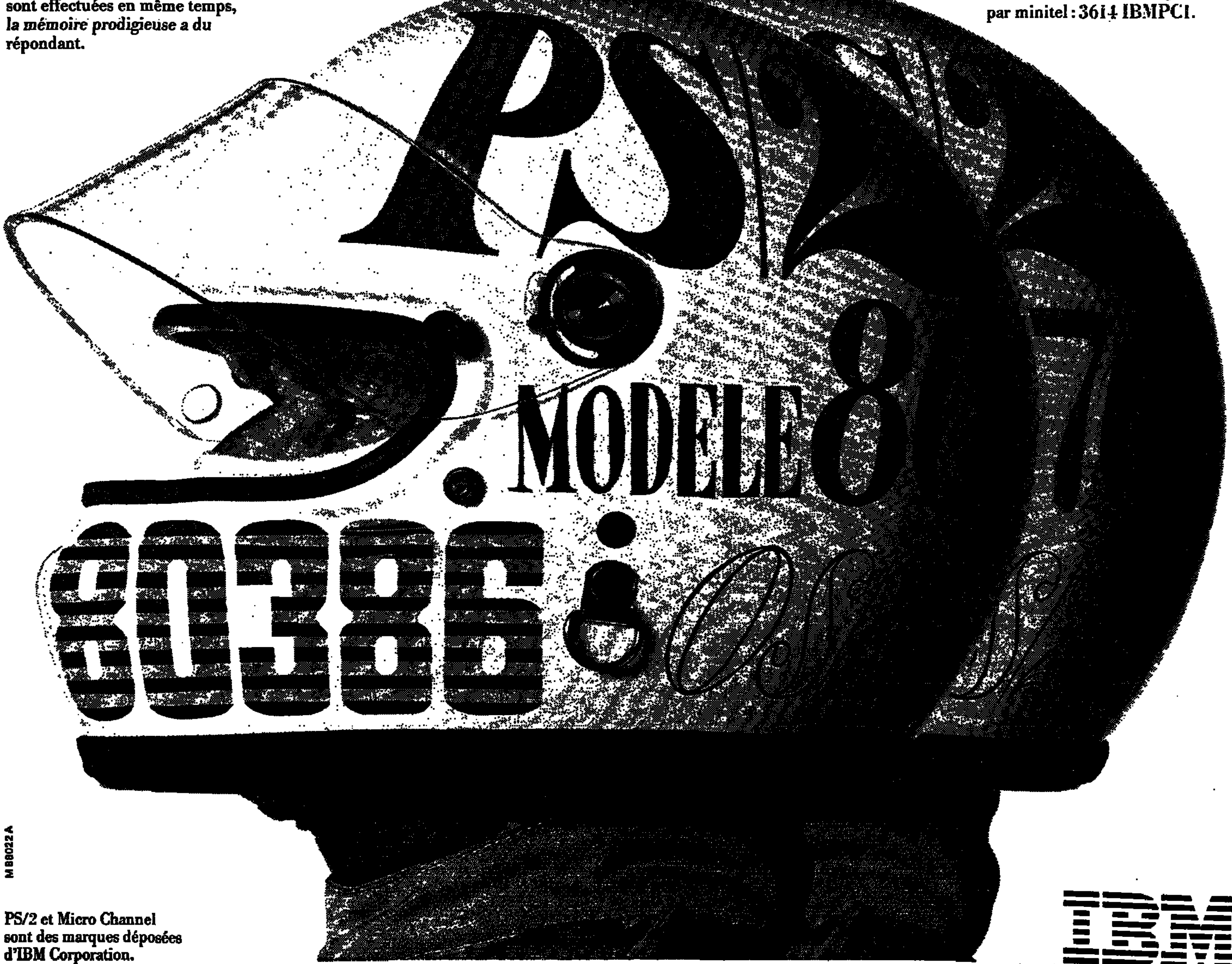


Pros et débutants pilotent leur machine avec la même aisance : souplesse de conduite, performances, grande réserve de puissance permettent à chacun d'atteindre sa vitesse de pointe en un temps record dans la conduite de ses affaires.

Formule 1 des systèmes personnels, les PS/2 modèles 70 et 80 sont dotés d'une architecture (Micro Channel) qui les font évoluer au rythme de votre entreprise. Sans jamais vous laisser en panne de solutions. Logiciels, périphériques, connexions à d'autres systèmes et services IBM : ces bolides tiennent la route sur tous les parcours.

Courez toutes vos compétitions sur PS/2 modèle 70 ou 80, les grosses cylindrées de la micro-informatique IBM. Que vous soyez garagiste, avocat, entrepreneur ou médecin, vous entrerez dans la course avec une technologie d'avance. Quand il fonctionne à 25 MHz, le micro-processeur 80386 libère toute sa puissance, les données circulent à la vitesse de la pensée, plusieurs tâches sont effectuées en même temps, *la mémoire prodigieuse* a du répondant.

Beau palmarès : à ce jour, la Formule PS/2 a conduit plus de trois millions d'utilisateurs à la victoire. Venez l'essayer dès maintenant chez votre Distributeur Agréé IBM. En participant à notre Grand Prix, du 1er octobre au 16 décembre, un remboursement de 1500 F. vous sera offert pour tout achat d'un PS/2 modèle 70 ou 80.
Appel gratuit : 05.03.03.03
Liste des Distributeurs Agréés IBM par minitel : 3614 IBMPCI.





M8022A

PS/2 et Micro Channel sont des marques déposées d'IBM Corporation.

IBM

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

Un document de la commission sociale de l'épiscopat

Les évêques français souhaitent une croissance moins inégalitaire

Sous le titre *« Créer et partager »*, la commission sociale de l'épiscopat français, présidée par Mgr Didier-Léon Marchand, évêque de Valence, a rendu public, lundi 17 octobre, un document qui est le fruit de six années de réflexion, exprimant les *« exigences chrétiennes »* en matière d'économie. Il s'adresse aux fidèles catholiques, mais, au-delà, *« aux chefs d'entreprise, aux salariés, aux syndicalistes, aux apporteurs de capitaux, aux responsables publics »*.

La préparation de ce texte tranche singulièrement avec celle qui précède habituellement les prises de position épiscopales. L'expérience a prévalu. Une première tentative, en septembre 1982, de proposer *« de nouveaux modes de vie »* face à la crise avait valu à l'épiscopat français une volée de bois vert : manque de concertation, incompétence économique, partialité politique.

Alors ministre des finances, M. Jacques Delors avait été considéré comme l'inspirateur des propositions épiscopales, jugées par les uns courageuses, choquantes par les autres : partage des revenus et du temps de travail, non-cumul d'un emploi et d'une retraite, de deux salaires dans le ménage ; placement d'épargne selon son *« utilité sociale »* et non sa *« rentabilité financière »*, etc.

Tirant les leçons de la polémique, l'épiscopat français s'est livré depuis six ans à un vaste travail de consultation et d'expertise, notamment à l'occasion de deux colloques, à Paris (en 1984) et à Chantilly (1985). Des *« techniciens »* comme Michel Albert, Jean Boissonnat, le Père Jean-Yves Calvez, Michel Falise, Roger Fauroux ou Jacques Méraud ont été d'une manière ou d'une autre invités à s'exprimer.

Par rapport au précédent de 1982, le texte épiscopal d'aujourd'hui procède à plusieurs réajustements de forme et de fond. Plus que des appels concrets à la solidarité face au chômage, il propose une sorte de réflexion de fond, argumentée à partir des Ecritures et de la doctrine sociale de l'Eglise, sur *« une pratique chrétienne de l'économie »*. Son approche d'une situation de compétition, qui s'est durcie en six ans, apparaît davantage marquée par l'exigence de la croissance et un souci de réalisme économique.

« Sauve-qui-peut »

La première partie de ce document comprend une analyse critique des derniers dérèglements monétaires. Le *« poids financier »* dans les décisions économiques est devenu tout à fait *« excessif »* par rapport à leur aspect humain et social. *« Beaucoup de pays maîtrisent de moins en moins leur destin*, écrivent les évêques français. *Les graves perturbations qui se sont produites sur le marché boursier témoignent d'une instabilité et d'une fragilité du système qui suscitent des craintes graves quant à l'évolution à venir de l'activité économique mondiale et de l'emploi. »*

« L'unification progressive du marché européen », poursuit le texte, se traduit par *« l'accentuation de la concurrence »*, plus que par un progrès de la solidarité. Devant la multiplication des situations de précarité, on assiste, disent les évêques français, à des réactions de *« sauve-qui-peut »* et à *« des replis catégoriels » : « Les chômeurs éprouvent un sentiment d'inutilité, de rejet, de solitude difficilement supportable. Le chômage de longue durée se révèle l'une des plus intolérables exclusions sociales.*

» Il ne doit pas y avoir d'hommes sacrifiés. Une conscience chrétienne ne peut admettre de telles exclusions », poursuit l'épiscopat qui, dans la deuxième partie de son texte, justifie théologiquement son intervention dans un tel débat : *« La vie économique n'est pas extérieure aux impératifs de la conscience et de la foi, ni aux critères et aux principes qui en découlent pour l'agir humain. Elle est tissée de décisions et de choix où entrent en jeu des valeurs et des fins* (...).

» Si elle a pour critère le développement de l'homme (...), l'économie contribue-t-elle au mieux-être de chacun ? Lui assure-t-elle les conditions de l'autonomie personnelle ? Lui permet-elle participation, responsabilité, exercice de la solidarité ? », interrogent les auteurs.

Au-delà des impératifs généreux de redistribution et de partage qui font partie de l'enseignement social traditionnel de l'Eglise catholique, les évêques français prennent la défense de l'esprit d'entreprise. Avant de répartir *le gâteau*, disent-*ils* dans la troisième partie de leur document, il faut s'assurer de son existence : *« On ne peut aujourd'hui se satisfaire*, affirment-ils, *de rechercher plus de justice au moyen du partage, même s'il demeure nécessaire. Il faut de plus combattre l'inertie et le découragement qui compromettent la créativité et l'esprit d'entreprise. Il ne s'agit pas simplement de répartir l'acquis, mais aussi de libérer et de stimuler l'imagination créatrice pour l'augmenter. »*

Jamais la hiérarchie française ne s'était faite à ce point l'apôtre de la croissance, même si, s'empresse-t-elle d'ajouter *« la croissance ne doit pas être un objectif absolu auquel tout sacrifier »*. De même n'oublie-t-elle pas les objectifs de participation, de coresponsabilité des hommes dans l'entreprise, de solidarité nationale et internationale : *« C'est se moquer que de présenter la perspective du bénévolat ou d'une activité de loisir à qui est sans emploi ni ressources suffisantes* (...). *On ne peut pas prendre son parti d'une société duale où une partie de la population bénéficierait d'un travail reconnu, rémunéré, et où l'autre devrait se contenter d'un revenu minimum sans l'espoir d'un vrai travail. Le principe d'une fraction de la population laissée pour compte est inacceptable. »*

Après avoir souhaité des créations nouvelles d'entreprises et d'emplois, l'épiscopat écrit encore : *« La lutte contre un chômage étendu et durable suppose qu'on s'efforce de répartir le travail autrement qu'il ne l'est aujourd'hui, par des mesures d'aménagement et de réduction du temps de travail, notamment en facilitant le travail à temps partiel. »* L'élévation du niveau d'éducation et des qualifications professionnelles devient un objectif majeur. *« Est-on suffisamment persuadé que la formation initiale et la formation permanente conditionnent l'emploi et l'avenir de l'économie ? »*

Les évêques français se disent attachés à la *« participation »*, qui ne doit pas être seulement *« financière »* ; à la re-syndicalisation du pays, où les organisations de travailleurs doivent intervenir dans les choix économiques ; à la concurrence et à l'esprit de compétition, mais ramenés à de justes proportions ; à la gestion financière, à condition aussi qu'elle ne soit pas *« l'objectif premier, plus important que la production des biens et des services »* ; et surtout *« aux principes de solidarité qui sont à la base de la Sécurité sociale »*. Ses responsables sont invités à tenter de la sortir de la crise.

Un effort accru de solidarité avec le tiers-monde, dans la ligne de la dernière encyclique du pape, et de concertation internationale est enfin largement souhaité, notamment *« entre les pays européens, pour qu'ils donnent le témoignage d'une économie humaine, à la fois par son style et son souci de solidarité »*.

Un catalogue de vœux pieux ? Beaucoup plus outillés que les évêques français, après un nombre de consultations plus grand, les évêques des Etats-Unis ont abouti aux mêmes conclusions sur les exigences respectives de la foi chrétienne et de l'économie. Ils ont essuyé d'abondantes critiques de la part de l'aile la plus libérale de l'opinion américaine. Les Eglises catholique et évangélique d'Allemagne fédérale ont, elles aussi et depuis longtemps, proposé des formules de partage du travail pour contrecarrer la crise, sans remettre en cause les fondements du système capitaliste. La conviction des Eglises chrétiennes est désormais faite qu'elles ont un triple rôle à jouer : celui d'éveil de la conscience éthique des acteurs économiques, d'alerte lorsque des seuils humains et sociaux sont dépassés, de proposition sur les changements à opérer. Peut-on leur reprocher de sortir de leur rôle ?

HENRI TINCQ.

La « relation longue »

L'ÉCONOMIE est une chose trop sérieuse pour être confiée à des économistes. Ceux-ci donnent le plus souvent une vision mécaniste des choses. Ils font de l'économie une science exacte, dont l'homme ne serait qu'un rouage.

L'Eglise catholique ne peut accepter cette vision. Toute sa doctrine l'amène, au contraire, à privilégier l'être humain et à ne faire de l'économie que le moyen de sa promotion. En ce sens, elle n'est pas de son temps, de ce temps dominé par des logiques industrielles et financières. L'Africain du Sahel apprend qu'il ne peut prétendre mieux survivre en raison d'une dette qu'on a contractée en son nom. Le citoyen des pays industrialisés découvre que la contrainte extérieure — ce monstre abstrait — l'empêche d'agir à sa guise. Même le premier ministre d'un gouvernement socialiste parle à ses fonctionnaires des *« grands équilibres »*, comme d'un dieu aztèque réclamant sa part de victimes.

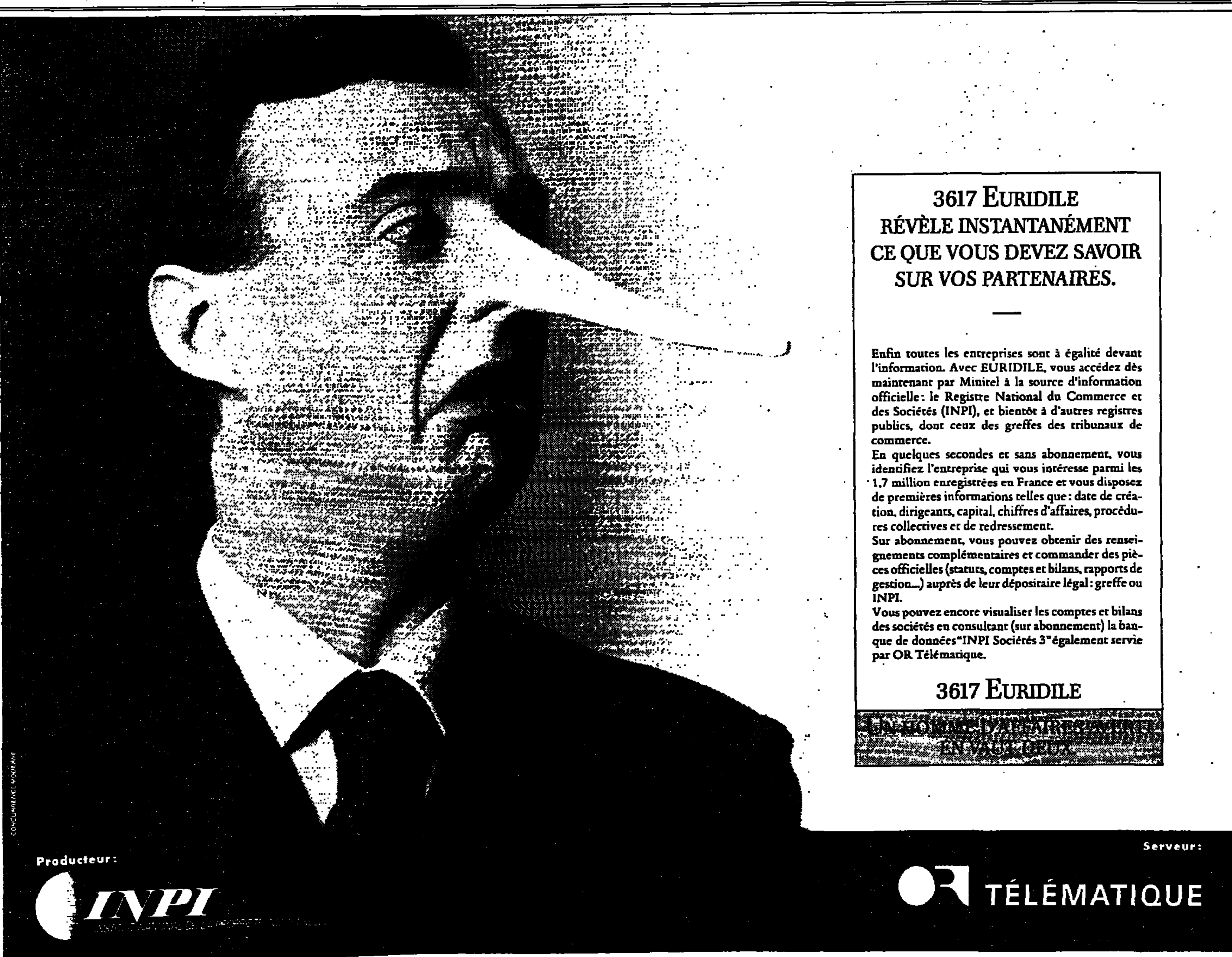
Pour dire son mot dans cette affaire, l'Eglise se trouve prise entre deux tentations. Soit elle s'écarte des théories économiques et on l'accuse alors de parler sans savoir ; soit elle s'y réfère, s'exposant du même coup aux critiques des experts. La comparaison entre deux textes, publiés à six ans d'intervalle, montre que la commission sociale de l'épiscopat français a oscillé entre ces deux écueils. Pour cette fois, elle a voulu se montrer plus précise, en évaluant les bienfaits du *rythme de croissance* et en définissant l'entreprise comme lieu de communauté où se trouve rassemblée la majeure partie du monde du travail.

Cette partie du texte n'échappera pas à la critique et sera sans doute taxée d'ambiguïté, dans la mesure où l'entreprise y est mal définie. Elle apparaît en effet tantôt comme ce lieu de rassemblement que l'on vient d'évoquer, tantôt comme une entité, dont on souligne les obligations et les charges. La volonté de ne pas s'en prendre directement à un patronat trop soucieux d'efficacité émousse la condamnation, pourtant évidente. Valoriser la participation, défendre le rôle éminent des syndicats, souligner l'utilité mais aussi la fragilité des petites entreprises, mettre en garde contre une concurrence « impitoyable » qui ne serait destinée qu'à *« conquérir ou défendre des parts de marché »*, mettre la lumière, enfin, sur les effets néfastes d'une gestion financière mal orientée, sont autant de condamnations implicites.

Ne voulant pas se voir accusée de naïveté, l'Eglise catholique accepte donc de discuter des mécanismes économiques. Mais c'est pour nous inviter *« à faire attention à l'homme blessé »* par les mêmes mécanismes. Ainsi poursuit-elle son travail de Sisyphe, en s'obstinant à introduire une morale dans un univers amoral, en faisant appel notamment à la solidarité nationale et internationale. C'est sa théorie de la *« relation longue »*, dont l'audace n'apparaîtra peut-être pas aux lecteurs du document épiscopal.

Alors que beaucoup de citoyens de nations riches n'ont d'attention que pour la « crise » dont ils seraient les victimes, l'Eglise leur demande de regarder au-delà de leurs soucis quotidiens pour s'inquiéter non seulement de ceux qui souffrent à leurs côtés — les chômeurs et les exclus — mais aussi des nations du tiers-monde, dont la pauvreté relative va croissant. Les paragraphes concernant les pays en voie de développement sont parmi les plus pertinents du texte qui nous est proposé. L'Eglise retrouve là un terrain sur lequel elle a su s'aventurer avec autant de prudence que de fermeté. On souhaiterait presque que la commission épiscopale s'en tienne, dans son prochain document, à ce seul aspect des relations économiques. A vouloir embrasser trop de sujets à la fois, ne prend-elle pas le risque de prêcher dans le désert ?

FRANÇOIS SIMON.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Réuni le 12 octobre 1988 sous la présidence de M. Daniel Deguen, le conseil d'administration a pris connaissance de l'activité et des résultats de la banque pour le premier semestre 1988.

Très soutenue dans le domaine des crédits à court terme aux professionnels de l'immobilier, l'activité s'est ralentie dans le secteur des crédits à moyen et long terme. Toutes origines confondues, les encours ont progressé, passant de 7 471,5 millions de francs au 30 juin 1987 à 7 910,9 millions de francs au 30 juin 1988.

Le résultat d'exploitation de la banque au premier semestre 1988 s'établit à 8,8 millions de francs, à comparer à 10,5 millions de francs pour l'ensemble de l'exercice précédent.

Au cours de cette même période, la BHE a bénéficié d'une plus-value immobilière de 66,9 millions de francs et doté ses provisions pour éventualités diverses à hauteur de 70 millions de francs. Cette dotation, qui s'ajoute à celles effectuées en 1986 et 1987 à hauteur de 23 millions de francs, permettra notamment d'effacer les conséquences des remboursements anticipés provoqués par la baisse des taux depuis la fin de 1986.

La banque dégage ainsi, pour les six premiers mois de l'année 1988, un résultat net, après provisions et impôt, de 5,6 millions de francs, contre 3,8 millions sur l'ensemble de l'exercice 1987.

Au niveau du groupe et compte tenu de plus-values à long terme totalisant, après impôt, 90,5 millions de francs, le résultat net consolidé s'élève à 27,4 millions de francs, contre 0,4 million sur l'année 1987 tout entière.

(en millions de francs)	SOCIÉTÉ BHE		GROUPE BHE	
	Exercice 1987	1er semestre 1988	Exercice 1987	1er semestre 1988
Produit net bancaire	409,4	212,7	496,8	257,1
Résultat d'exploitation	10,5	8,8	11,4	8,3
Résultat exceptionnel (*) ..	(6,7)	(3,2)	(11,0)	(19,1)
Résultat net	3,8	5,6	0,4	27,4
(*) dont impôt sur les bénéfices ...	–	–	7,5	15,7



Le conseil d'administration de Hachette SA, réuni le 13 octobre 1988 sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère, a arrêté les comptes semestriels de la société et pris connaissance des comptes consolidés du groupe pour la période du premier semestre 1988.

Le résultat net consolidé, qui inclut les résultats des sociétés américaines (Grolier et Diamandis) récemment acquises, est pour la part du groupe de 130,1 MF avant plus et moins-values, et de 124,5 MF après plus et moins-values.

Conformément aux estimations annoncées à la dernière assemblée, il devrait atteindre, pour l'ensemble de l'exercice, 250 MF pour la part du groupe, soit un montant équivalant à celui de l'exercice 1987, malgré la charge d'amortissement des survaleurs d'acquisition pour environ 80 MF.

Une assemblée générale ordinaire est convoquée le 8 décembre 1988 afin d'autoriser le conseil d'administration à émettre un emprunt obligataire d'un montant maximal de 2 milliards de francs. Cette opération permettra à notre société d'obtenir les moyens financiers nécessaires pour poursuivre sa politique de développement, notamment sur le plan international, et pour être en mesure de saisir toute opportunité d'investissement qui pourrait se présenter. Cette autorisation permettra l'émission, pour tout ou partie de son montant, de titres subordonnés à durée illimitée.

SOPAGRI

Le Conseil d'Administration de SOPAGRI, réuni le 7 Octobre 1988 sur convocation de son Président, a approuvé les comptes au 30 Juin 1988.

Le premier semestre 1988 de SOPAGRI s'est déroulé dans d'excellentes conditions, aussi bien pour son activité que ses résultats :

– SOPAGRI a acquis trois nouvelles participations : AXA Millésimes, Ruggieri, Occidentale de Centres Commerciaux, pour un montant total de 61 MF.

– Le résultat semestriel s'élève à 35 MF (contre 14 MF au 30.06.87) et permet de prévoir pour l'exercice en cours plus qu'un doublement du résultat et une augmentation du résultat par action par rapport à l'exercice précédent.

Afin de financer harmonieusement sa croissance, SOPAGRI a eu recours en Juin au marché financier, en doublant son capital et en procédant à une émission obligataire. Ces nouvelles ressources permettent d'ores et déjà la mise en place de trois nouveaux investissements, pour un montant total de 90 MF, dans les sociétés suivantes :

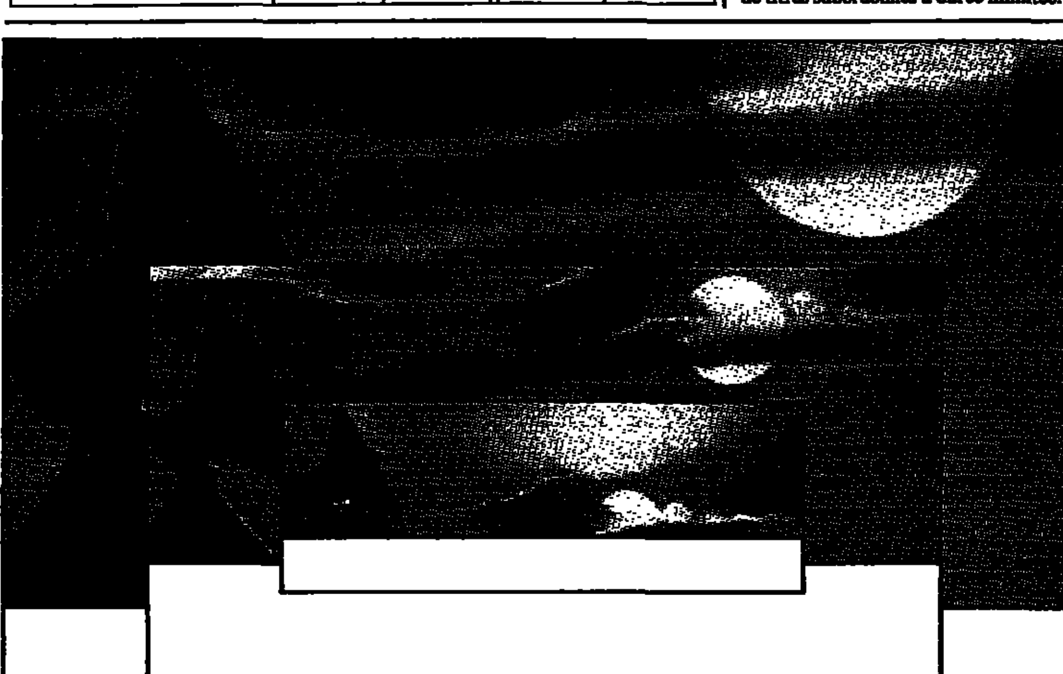
– Serare Courtepaille, (dont Sopagri acquiert 10 % du capital), chaîne de restauration à thème, leader sur son marché.

– Transports Frigorifiques Européens (20 % du capital), au 1er rang du transport frigorifique en France.

– Labeyrie-Rougie (10 % du capital), issue du rapprochement de deux sociétés, leader sur les marchés du foie gras et du saumon fumé.

Ces acquisitions vont dans le sens de l'objectif de SOPAGRI à moyen terme de constituer un portefeuille représenté à 70 % par des valeurs du secteur agro-alimentaire au sens large.

-Sur les 12 derniers mois, les investissements de SOPAGRI ont représenté un total de 210 MF.



EMPRUNTS CNT. INVESTISSEZ DANS UNE VALEUR SÛRE : L'AVENIR

EMPRUNT A TAUX FIXE : 2 milliards de francs

Prix d'émission : le pair soit 5000 F par titre - Durée : 9 ans - Taux nominal : 8,70 % - Taux actuariel : 8,62 % - Premier coupon au 2 novembre 1989 fixé à 408,50 F - Amortissement en totalité à la fin de la 9e année - Remboursement anticipé possible au gré de la CNT à partir de la 7e année - Date de jouissance et de règlement : 2 novembre 1988.

EMPRUNT A TAUX RÉVISABLE PIBOR 3 MOIS : 1 milliard de francs

Prix d'émission : 100,60 % soit 20 120 F par titre - Durée : 9 ans et 312 jours - Intérêt : PIBOR 3 mois - 0,15 % payé tous les 3 mois - Premier coupon au 15 décembre 1988 fixé à 92 F - Amortissement en totalité le 10 septembre 1998 - Remboursement anticipé possible au gré de la CNT à partir du 14 décembre 1995 à chaque date de paiement d'intérêt - Date de jouissance et de règlement : 2 novembre 1988.

Souscription dans les Banques, Bureaux de Poste, Trésor, Caisses d'Epargne.
BALO du 17 octobre 1988, Visa COB n° 88.364 du 11 octobre 1988. Une note d'information est tenue gratuitement à la disposition du public.

CNT En souscrivant aux nouveaux emprunts de la CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS vous réalisez un placement sûr (l'Etat étant le débiteur final) et rémunérateur. Vous vous associez ainsi au formidable effort mené par FRANCE TELECOM pour la promotion de technologies avancées et de produits et services modernes, en France et dans le monde entier.

N'attendez pas... souscrivez !

OPUS HINTZY - Eléments photographiques PICTOR

CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS



Banque Européenne d'Investissement

INSTITUTION DE DROIT PUBLIC CRÉÉE PAR LE TRAITÉ DE ROME ÉTABLISSANT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Siège provisoire : 100, boulevard Konrad Adenauer à Luxembourg
Capital : 28.800.000.000 d'Ecus

EMPRUNT 8,70 % OCTOBRE 1988 DE F 2 MILLIARDS NOMINAL

REPRÉSENTÉ PAR 400.000 OBLIGATIONS DE F 5.000 NOMINAL

Prix d'émission :
100 %, soit F 5.000 par titre

Date de jouissance et de règlement :
2 novembre 1988
Coupon payable le 2 novembre de chaque année. Par exception, le 1er coupon payable le 2 novembre 1989 sera de F 392,50.

Taux de rendement actuariel au règlement :

8,58 %

Durée : 10 ans

Amortissement normal :
Les obligations seront amorties en totalité le 02.11.1998 par remboursement au pair. Avant ce terme, il sera procédé en fonction des conditions du marché, au cours des 5 premières années à des amortissements annuels par rachats en Bourse, portant au total sur un maximum de 120 000 obligations de manière à amortir :
30 000 obligations la première année,
27 000 obligations la deuxième année,
24 000 obligations la troisième année,
21 000 obligations la quatrième année,
18 000 obligations la cinquième année.

Amortissement anticipé :
Interdit par remboursement.
Autorisé par rachats en Bourse, possibilité d'offres publiques d'achat ou d'échange d'obligations.

Régime fiscal :
S'agissant d'un emprunt émis en France et, de plus, en vertu de l'article 28 de la loi de finances rectificative du 12 juillet 1986, les intérêts du présent emprunt, versés à des bénéficiaires ayant ou non leur domicile fiscal en France, sont exonérés de la retenue à la source.
Le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

Cotation :
à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

Une fiche d'information qui a reçu le visa 88-367 du 12.10.1988 de la Commission des Opérations de Bourse a été publiée par l'Agence Economique et Financière du 17.10.1988.

Balo du 17.10.1988

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE
36.15 LEMONDE

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

AVENIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE 1er SEMESTRE 1988

Le conseil d'administration d'AVENIR réuni sous la présidence de Philippe SANTINI a examiné les comptes de la société établis au 30 juin 1988.

Le résultat net après impôts et provisions des six premiers mois de l'exercice 1988 s'élève à 40,2 millions de francs, en progression de 27,7 % sur celui de 1987 pour la même période, en tenant compte du taux d'impôt sur les sociétés à 42 %.

La progression globale du chiffre d'affaires de 13,13 % est également répartie entre les activités affichage temporaire et longue conservation. Le nouveau réseau TRIUMVIR a contribué de manière active à la réalisation, et au-delà, des objectifs de chiffre d'affaires du 1er semestre. Le volume des ventes s'est trouvé réduit par rapport à l'exercice précédent du fait de la cession des activités Mobilier Urbain publicitaire et Affichage rural (petits formats), permettant à la société de concentrer tous ses efforts sur le seul affichage grand format.

Il est à noter qu'AVENIR a poursuivi sa politique de développement en acquérant un patrimoine nouveau grand format implanté de Biarritz à Lyon, en passant par Bordeaux, mais dont les effets sur le résultat ne peuvent être espérés avant le second semestre 1988. AVENIR a, par ailleurs, intensifié sa présence dans des régions à prix d'entrée élevé, notamment à Paris, en vue de préparer l'implantation des nouveaux produits marketing 1989.

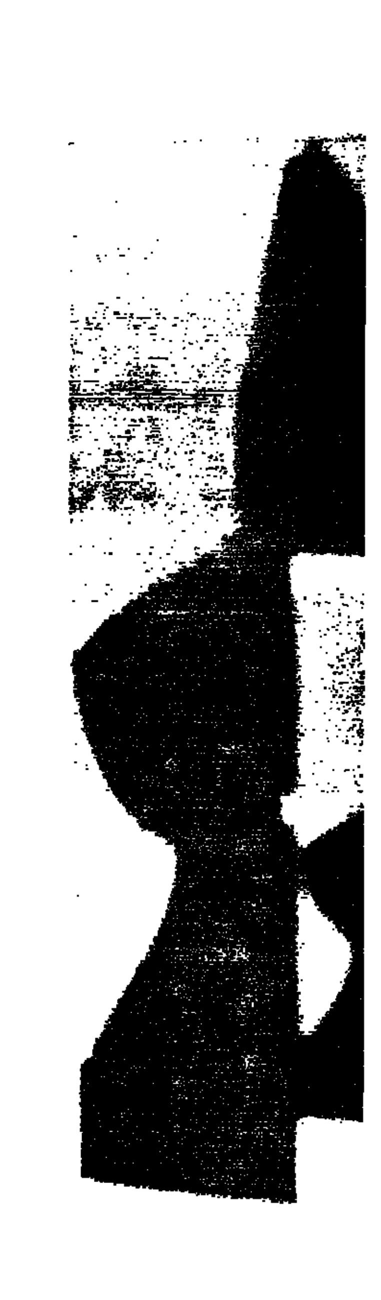
Au résultat d'exploitation de 68,7 MF, en progression de 15,9 % sur le premier semestre 1987, il y a lieu d'ajouter une amélioration du résultat financier et exceptionnel permettant d'aboutir à un résultat, avant impôts et provision pour participation des salariés, de 74 MF (+ 19,71 %).

Le conseil d'administration a, en outre, approuvé les prises de participation d'AVENIR, par le biais d'EUROPOSTER,

1) dans les sociétés ARAGONESA et ALBA en Espagne, ce qui lui permet de contrôler, directement ou indirectement, plus de 20 % du marché espagnol ;

2) dans le groupe De BARROS, au Portugal, à hauteur de 40 % environ. Ce groupe représente 63 % du marché de la publicité extérieure grand format au Portugal, avec une situation prépondérante dans toutes les grandes villes du pays et en Algarve.

En termes de comptes consolidés, sur un périmètre identique à celui du 30 juin 1987, le groupe AVENIR dégage un résultat net part du groupe de 43,9 MF (+ 28 %). Le résultat courant avant impôt s'élève à 89,9 MF, soit une progression de 16,23 %. Le chiffre d'affaires atteint 572,7 MF, marquant une progression de 12,87 % par rapport à l'an passé.



هكذا من الأصل

CIÉTÉS

SOPAGRI



ropéenne
ssement

T 8,70 %
E 1988
RDS NOMINAL

Économie

Ouverture du Salon international de l'alimentation

Les Français ont l'assiette légère

(Suite de la première page.)

Maiqu'importe, dans un pays où les ménages ne consacrent plus que 15% de leur budget à leur nourriture et dépensent davantage pour leurs véhicules *que pour* la bonne bouche.

La table 1988 laisse pourtant un sentiment de malaise. Comme si elle n'en donnait pas pour son argent. Comme si – le comble, dans le pays de Gargantua! – *on la quittait* la faim au ventre. Car, de l'apéritif (qui devrait calmer l'appétit autant que l'ouvrir) au dessert, le moins-disant triomphe. Les grasses cacahuètes se cachent derrière les tranches de pommes ou de bananes séchées. On célèbre un camembert à 30 % de matières grasses, une confiture à 25 % de sucre et, désolation, un vin blanc à 0 % d'alcool. Produits biologiques, diététiques, naturels sont à l'honneur, avec leurs calories triées sur le volet, leurs doses étudiées de lipides, glucides et protides. Moins lourds, plus digestes, donc mieux équilibrés. Avec, à la clé, l'assurance *publicitaire que* la forme sera au rendez-vous de cet ascétisme éclairé.

Le thème de la légèreté se décline ainsi en autant de mets sains, sûrs, bons de préférence, *mais pas forcément.* La *ruée* vers les nouveaux yaourts au bifidus – un ferment existant dans la flore intestinale du bébé – traduit ce penchant à se faire plaisir, tout en se faisant du bien ou en le croyant, ce qui revient un peu au même.

Outre cette légèreté calculée, qui domine sous toutes ses formes, l'aptitude des produits à rendre un service rapide est largement valorisée ; du beurre tartinable sans casser la biscotte en sortant du réfrigérateur, jusqu'aux légumes dits de quatrième gamme, crus et prédécoupés. S'y ajoutent les aliments de cinquième gamme, plats cuisinés sous vide, prêts à servir, qui donnent un coup de vieux à la conserve (deuxième gamme) et aux surgelés (troisième gamme).

A force de sophistification, on oubliera bientôt qu'il existe encore des produits de première gamme : les fruits et légumes juste cueillis. La fraîcheur devient un concept industriel technologique, symbolisé par une date limite de conservation, que l'on repousse toujours plus loin.

Un nouveau genre de convivialité

Rançon de cette prouesse : le Français boude les fruits frais, perd la notion des saisons et suc*combe à l'agréable douceur des* cerises ou des pêches d'hiver, maintenues en l'état, ou presque, par la magie du froid.

Manger sain, léger, équilibré, devient une sorte de « bonne action » à l'adresse de son foie et de sa rate. Individualisme encore. On trouve moins son plaisir dans ce qu'on mange que dans la manière dont on le mange. Il y aura demain des kiosques à yaourts aux fruits distribués en cornets. Il y a déjà des saucisses enrobées de pâte à beignet, traversées d'un *« bâtonnet malin pour ne pas se salir les mains »*, à déguster comme une glace...

Au bout du compte, les mœurs alimentaires évoluent vers un nouveau genre de convivialité domestique. La « nouvelle cuisine », lancée dans les années 70 – avec l'encouragement des duettistes Gault et Millau – visait d'abord les hommes d'affaires soucieux de préserver leur ligne malgré leurs sorties répétées au restaurant. Cette nouvelle alimentation est bel et bien entrée aujourd'hui dans les foyers, poussée par le progrès technologique (chaîne du froid, cuisson rapide) et le recours *plus fréquent aux traiteurs.*

Sans oublier la multiplication de ces livres qui proposent l'élaboration de plats à partir de produits intermédiaires (légumes précuits, salades découpées), *permettant une cuisine dite* d'assemblage sur mesure, en fonction des goûts et des préoccupations diététiques de chacun.

Dire, comme on le professe à Bruxelles, que 70% des aliments de l'an 2000 n'existent pas aujourd'hui, est un abus de langage. Sur les 4 millions d'espèces animales et végétales recensées sur la planète, moins de 1% sert à nos nourritures terrestres. Le mouvement en cours est une révolution de forme, pas de palais.

D'où la survivance des plats et produits traditionnels liés à un terroir d'origine et reconnus comme tels. Face à une internationalisation des habitudes alimentaires où, comme le clame M. Antoine Riboud, le patron de BSN, *le seul signe distinctif* est la sauce, les labels et les appellations contrôlées mettent encore l'eau à la bouche du public. Savoir protéger l'identité et la qualité de son savoir-faire sera l'un des défits majeurs de l'industrie alimentaire française.

Pour cela, un droit de l'alimentation encore en gestation reste à naître. Sous peine d'assister au triomphe des mayonnaises sans œufs et autres succédanés de l'art de vivre, inodores et sans saveur, aseptisés à souhait. *« Il n'est pas d'amour plus sincère que celui de la nourriture »*, pensait George Bernard Shaw, longtemps avant le four à micro-ondes.

ERIC FOTTORINO.

ÉTRANGER

Nouvelle cure d'austérité

Le Mexique lance un plan économique d'urgence

Pour tenter de limiter les consé*quences de la chute des cours* du pétrole, le gouvernement mexicain a décidé, dimanche 16 octobre, un plan économique d'urgence. Ce plan prévoit 590 milliards de pesos (1,4 milliard de francs) d'économies ainsi qu'une accélération du processus de vente au privé de cinquante entreprises publiques dont l'Etat espère retirer 700 milliards de pesos.

Le président Miguel de la Madrid a en outre demandé au ministère des finances d'*« intensifier le contrôle de la masse monétaire et du crédit »*, sans autre précision. Depuis près d'un an, la devise mexicaine n'a pas bougé de sa parité de 2 300 pesos pour un dollar, alors que les taux d'intérêt sont revenus de 12 % à 2,2 % par mois. Cette nou*velle cure d'austérité devrait* faciliter la tâche du Mexique qui entend solliciter un nouveau prêt international. En dépit d'une dette de 105 milliards de dollars, la deuxième par l'importance du tiers-monde, les Mexicains estiment ne pas pouvoir *affronter seuls la chute des recettes* due à la baisse des cours pétroliers.

Les économies budgétaires annoncées représentent, selon les pouvoirs publics, un peu plus de la moitié des pertes encourues. Et il n'est pas question, pour l'instant tout au *moins*, de toucher aux dépenses sociales pour pallier les conséquences d'un marché pétrolier déprimé.

La Corée du Sud développe ses relations commerciales avec les pays de l'Est

La convention signée samedi 14 octobre entre l'Union soviétique et la Corée du Sud vient confirmer la volonté de Séoul de diversifier ses *exportations* vers les pays de l'Est. Aux termes de cette convention, une mission commerciale pourrait être ouverte rapidement dans un pays avec lequel l'URSS n'entretient pas de relations diplomatiques, a indiqué, en quittant Séoul, le vice-président de la chambre soviétique de commerce et d'industrie, M. Vladimir Golanov.

Ce rapprochement entre les deux pays inquiète déjà les Japonais qui voient d'un mauvais œil les Coréens bénéficier d'une technologie désormais affirmée et de prix compétitifs pour se placer sur un marché aussi vaste que convoité. D'ores et déjà des missions commerciales hongroise et yougoslave ont été ouvertes en Corée du Sud. Un exemple qui devrait être suivi par la Pologne et l'Allemagne de l'Est.

Les excédents de leur balance commerciale pourraient dépasser 11 milliards de dollars (70 milliards de francs) cette année contre 9,5 milliards l'an dernier, alors que le gouvernement avait prévu de limiter à 7,5 milliards de dollars les surplus de l'année en cours.

Pour tenter de calmer l'irritation de ses partenaires et notamment des Etats-Unis, les pouvoirs publics poussent à la hausse de la devise, le won. Ce dernier est passé en une semaine de 716 à 708,8 wons pour un dollar et pourrait avant longtemps casser la barre psychologique des 700 wons, au grand dam des exportateurs.

REPÈRES

Pétrole

Remontée des cours du brut

Après deux semaines de chute brutale, les cours du pétrole sont vivement remontés sur les marchés internationaux depuis la veille du week-end, reprenant environ 2 dollars par baril. Cette hausse a porté le brut de référence britannique à 13,30 dollars et le brut américain « WTI », le plus cher, à 14,92 dollars par baril. Elle s'explique par la rumeur d'une prochaine entente au sein de l'OPEP pour réintégrer l'Irak et fixer un plafond global de production compatible avec les besoins du marché.

Réunis à Ryad, dimanche 16 octo*bre, les six pays du Golfe* arabo-persique membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont affirmé leur engagement à respecter leurs quotas de production dans le cadre d'un plafond global de 17,4 millions de barils/jour pour l'OPEP, soit le plafond fixé en juin dernier augmenté d'un quota de 2,3 millions de barils/jour pour l'Irak (équivalent à celui de l'Iran). Les six pays, qui étaient responsables depuis l'été de l'essentiel de la surproduction se *sont en outre déclarés prêts à respecter tout autre plafond supérieur (...) à condition que toute augmentation soit répartie selon les mêmes proportions (...), et que tous les autres pays membres s'engagent à respecter un tel accord »*. Cette *déclaration devrait rassurer* le marché sur les intentions de l'Arabie saoudite (principal membre du CCG) qui avait, le 3 *octobre*, averti qu'elle ne respecterait plus son quota tant que les autres pays ne feraient pas de même, semant ainsi la panique.

Croissance

Vers les 3,5 % en RFA

La croissance économique ouest-allemande devrait atteindre 3,5 % en valeur réelle, sans reprise de l'inflation, a indiqué le ministre des finances, Gerhard Stoltenberg, dans *une interview* à l'hebdomadaire du dimanche *Welt am Sonntag*. Jusqu'à présent, le gouvernement s'était tenu à une prévision de 3 %, déjà en vif redressement sur l'expansion économique de 1,7 % enregistrée en 1987.

M. Stoltenberg s'est félicité du *« très bon déroulement du troisième trimestre »* et de voir l'*« économie ouest allemande (...) forte et dynamique pour aborder l'année 1989 »*. Ces perspectives encourageantes n'empêcheront pas le gouvernement de relever l'an prochain certains impôts sur la consommation et de prélever une taxe sur le gaz pour réduire le déficit budgétaire, même si cela s'effectue au prix d'un ralentissement de la demande des ménages.

Marchés financiers

Après son entrée en Bourse le 25 octobre

Le groupe Pinault disposera de près de 2 milliards de francs de liquidités

« Je n'ai pas de raid en perspective », confie M. François Pinault, patron du groupe Pinault SA, quand il cite les motivations qui le poussent à introduire sa société en Bourse le 25 octobre prochain. 10% du capital seront ouverts au public dont 6% par augmentation de capital et 4% par cession de titres.

Cotée au second marché de la Bourse de Paris, l'action Pinault devrait recevoir un cours d'introduction compris entre 330 et 360 F. *« L'opération*, précise M. Pinault, *ne porte pas sur la Chapelle-Darblay. »* La firme papetière qu'il détient en nom propre, et dirige seul depuis juin après le divorce avec le canadien Cascades, n'est pas intégrée à Pinault SA. *« J'espère la sortir de l'infirmerie dans les deux ans »*, ajoute son patron.

Pour l'heure, l'objectif est de donner à Pinault SA, leader français pour l'importation et la distribution des dérivés du bois, un accès direct aux marchés financiers. Conduite avec la collaboration du Crédit lyonnais et de la société de Bourse Oddo, l'introduction en Bourse sera, pour Pinault, la troisième augmentation de capital depuis le début de l'année après celle du premier trimestre (70 millions de francs) puis de juillet (360 millions de francs). *« Après le 25 octobre, nos liquidités atteindront 1,5 à 2 milliards de francs »*, estime M. Pinault, compte tenu des 700 millions de francs consentis par un groupe de banques françaises et étrangères dans le cadre d'un crédit à options multiples (MOF).

Pinault souhaite d'abord accroître et moderniser son outil de distribution de bois qui représentait déjà en 1987 44 % d'un chiffre d'affaires supérieur à 6 milliards de francs. *« Nous avons cent dix points de vente, nous en aurons deux cents à deux cent vingt dans un délai de cinq à sept ans. »* François Pinault est aussi décidé à moderniser ses unités de production industrielle et à mener une politique d'alliance et de prises de participation dans l'industrie lourde et le secteur du meuble en Espagne et au Portugal en particulier.

« Nous allons nous intéresser aux métiers proches des nôtres comme la distribution spécialisée de certains produits dont les matériaux de construction », poursuit le patron de Pinault. Au bout du compte, le groupe espère valoriser rapidement son atout majeur : une présence stratégique sur les points forts de la filière bois du négoce à la distribution de produits transformés.

Depuis sa création à Rennes en *1963, Pinault SA* a rapidement dépassé le stade du simple distributeur de panneaux de bois qu'elle était à l'origine. Importateur de bois dès 1965, Pinault est devenu une véritable industrie à partir de 1975, spécialisée dans la fabrication de fenêtres, de portes et de parquets. En 1982, le groupe s'installait dans le meuble en reprenant les deux firmes Lafa et Ranger. Courant 1986, Pinault s'offrait Isoroy, le premier fabricant de panneaux de bois en Europe et le seul à maîtriser les technologies de transformation du bois. *« Je suis allé jusque dans la distribution pour être le plus souvent possible mon propre client »*, explique M. Pinault.

En 1988 son groupe est, en outre, le numéro un français pour le meuble de cuisine, les meubles de collectivités et les meubles pour bureaux avec Ordo, repris en juillet. Pour Pinault, pas question de devenir une « usine tournevis » montant les éléments de mobilier fabriqués à l'étranger, en RFA surtout. De nouvelles activités sur mesure devraient prochainement être rattachées à Isoroy. Rempli de bonnes intentions pour ses futurs actionnaires, François Pinault veut leur distribuer un dividende de 20 % du résultat net. En 1988, Pinault table sur un bénéfice de 380 millions de fancs pour un chiffre d'affaires qui dépassera 7 milliards de francs.

ERIC FOTTORINO.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1987	7 oct.	14 oct.
Valeurs franç. à rev. variable	134,2	133,5
Valeurs industrielles	138,2	138,7
Valeurs étrangères	118	118,2
Pétroles-Energie	123,4	120,4
Chimie	124,9	126,2
Métallurgie, mécanique	148,7	145
Electricité, électronique	148,4	146,9
Bâtiment et matériaux	128,3	132,4
Ind. de consommat. non alim.	135,3	132,4
Agro-alimentaire	153,3	155
Distribution	131	130
Transports, loisirs, services	156,5	154,6
Assurances	136,7	136,6
Crédit banque	131,3	129,4
Sicomi	94,3	94,7
Immobilier et foncier	83,7	83,6
Investissement et portefeuille	140,8	137,5
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	104,9	105,2
Emprunts d'Etat	108,3	108,3
Emprunts garantis et assimilés	104,2	104,7
Sociétés	105,2	105
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3297,9	3270,8
Valeurs étrangères	3930,5	3937,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	474,5	472
Valeurs étrangères	531,7	532,6
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	121,1	121,5
Emprunt d'Etat	120,1	120,1
Emprunts garantis et assimilés	120,8	121,4
Sociétés	122,5	122,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	382,6	381
Produits de base	232,9	237,6
Construction	409,8	408,7
Biens d'équipement	273,5	277,3
Biens de consom. durables	478,4	476,5
Biens de consom. non durables	523,9	509,5
Biens de consom. alimentaires	570,5	578,2
Services	355,8	352
Sociétés financières	469,7	467,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	382,1	385,4
Valeurs industrielles	372,5	372
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	288,5	283,4

PARIS, 17 octobre ⬇

Maussade

Début de semaine maussade au palais Brongniart. L'indicateur instantané, qui avait ouvert sur une baisse de 0,70 %, voyait son recul s'amplifier en séance, allant jusqu'à – 1,6 % à 14 heures. Plusieurs explications étaient avancées par les opérateurs pour analyser ce repli. A commencer par les perspectives de grèves nationales et par la poursuite du conflit des infirmières qui pourraient faire tache d'huile... A cela s'ajoutent les craintes d'une remontée des taux d'intérêt pour soutenir le franc. Dimanche soir, M. Pierre Bérégovoy n'a pas exclu cette éventualité. D'autre part, l'approche du terme boursier d'octobre incite également certains investisseurs à dénouer leurs positions. Les opérations de liquidation débuteront le 20 octobre, au lendemain du premier anniversaire du krach boursier. Enfin, après 45 % de hausse depuis le début de l'année, nombre d'analystes aspirent à une période de consolidation. *« Nous dépendons à présent de l'issue des élections américaines, jusque-là rien ne bougera »*, prédisait hardiment l'un d'entre eux.

Au cours de cette première séance de la semaine, l'activité autour des opéables, qui avait soutenu le marché ces derniers temps, semblait se relâcher. A la baisse figuraient nombre d'entre elles comme Pernod-Ricard, Aussédat Rey et Crouzet.

La Société des bourses françaises validait pour sa part l'offre d'achat de Valeo sur Epeda Bertrand Faure. La prise de contrôle ne devrait pas être si évidente, car une contre-attaque s'organise, menée par l'équipe dirigeante d'Epeda. Le *« chevalier blanc »* serait les Chargeurs, et ses propositions devraient être bientôt connues. Le titre du groupe que préside M. Jérôme Seydoux s'inscrivait alors parmi les baisses.

Sur le second marché, les introductions se poursuivent. Après Air et Feu, c'est le tour de la Banque Tarneaud. Les ordres d'achats ont été répandus à concurrence de 28,18 % (141 913 actions ont été demandées pour 40 000 offertes).

Enfin, le MATIF faisait également grise mise, le contrat de décembre était en repli de 0,04 %.

PARIS

« Rencontres internationales » les 4 et 5 janvier

La Bourse de Paris tiendra ses deuxièmes Rencontres internationales, les 4 et 5 janvier prochain, au Palais des congrès à Paris.

Ces Rencontres 1989, conçues comme un lieu d'informations et de réflexions pour les professionnels du marché financier, français et étrangers, s'articuleront autour d'un salon professionnel et d'un cycle de conférences et de déjeuners-débats.

Les thèmes abordés incluront notamment l'élargissement de la contrepartie, le devenir des sociétés de Bourse, les suspens, la déontologie, la sécurité du marché, l'internationalisation des transactions sur les valeurs françaises et le devenir des Bourses européennes à l'horizon 1992.

Un salon des technologies boursières sera également intégré à ces Rencontres.

TOKYO, 17 oct. =

Léger recul

Séance en dents de scie, lundi, au Kabuto-Cho. L'indice Nikkeï a finalement clôturé en baisse de 37,83 yens (– 0,14 %), à 27 268,74 yens. *« De nombreuses incertitudes pèsent sur le marché. Les inquiétudes sur les taux d'intérêt s'apaisent, mais des interrogations planent encore notamment sur la santé de l'empereur et sur l'issue des élections américaines »*, remarquait un opérateur nippon, en précisant : *« Le Nikkeï ne va pas beaucoup monter à court terme en novembre. Il va se reprendre ensuite et repartir de l'avant. »*

Cette journée de recul s'est déroulée, une fois encore, dans une ambiance calme. Le volume de transactions a porté sur 400 millions d'actions, contre 700 millions vendredi. Parmi les valeurs en hausse, figuraient celles de secteurs sidérurgiques ainsi que des financières.

VALEURS	Cours du 14 oct.	Cours du 17 oct.
Akaï	520	530
Bridgestone	1 230	1 220
Canon	1 290	1 290
Fuji Bank	3 130	3 150
Honda Motors	1 960	1 940
Matsushita Electric	2 250	2 290
Mitsubishi Heavy	950	950
Sony Corp.	5 950	6 040
Toyota Motors	2 470	2 480

FAITS ET RÉSULTATS

● **La BNP rencontre les organisations de consommateurs.** – La BNP a annoncé, dans un communiqué publié vendredi 14 octobre, que ses dirigeants allaient rencontrer, dans les prochains jours, les organisations de consommateurs dans un souci de dialogue avec l'opinion publique. Seront abordés à l'occasion de ces réunions *« l'affichage des tarifs dans les agences, l'information du client, la mise en place d'un baromètre qualité des services et le prix des cartes bancaires »*, précise la banque.

● **L'Ecureuil peut accroître ses prêts aux PME.** – Comme les autres banques, le réseau des Caisses d'épargne Ecureuil va disposer d'une capacité accrue de crédits aux entreprises grâce à une réallocation de ses ressources Codevi. Un arrêté, paru au *Journal officiel* du 12 octobre, a, en effet, annoncé la baisse du taux de centralisation des ressources collectées par l'Ecureuil sur les Codevi. Ce taux est ramené de 76 % à 56 %. Le réseau Ecureuil, un des premiers collecteurs de fonds Codevi, avec un encours de plus de 15 milliards de francs, voit ainsi ses possibilités de prêts aux PME s'accroître d'environ 4 milliards de francs.

● **Progression de 14,5 % du bénéfice avant impôt de la CIR.** – Le groupe CIR a vu ses bénéfices avant impôt augmenter de 14,5 % au premier semestre 1988 par rapport aux six premiers mois de 1987, pour atteindre 82 milliards de lires (environ 369 millions de francs). Le groupe de M. Carlo De Benedetti précise que ce résultat ne prend pas en compte la plus-value réalisée sur la cession de Buitoni et Perugina à Nestlé « effective en juillet ». Il ne tient pas non plus compte de la récente augmentation de capital de Cerus, décidée au premier semestre, mais « comptabilisée » le 6 septembre à hauteur de 54,4 %, ni de sa participation dans la Sabaudia que CIR a incorporée à la fin de l'été.

● **Création du Banco español central de credito.** – Les assemblées des actionnaires du Banco central et du Banco Banesto ont ratifié, le 15 octobre, la fusion de ces deux banques privées. Le rapprochement, qui avait été approuvé, en juin dernier, par les conseils d'administration des deux banques (*le Monde* du 19 mai), se fera sur la base d'un échange d'une ancienne action Banesto et de Central contre une de la nouvelle banque, qui sera baptisée Banco español central de credito (BECC). Le BECC deviendra le premier groupe bancaire d'Espagne, juste devant le Banco Bilbao Viscaya (BBV), constitué, le 2 octobre dernier, à la suite de la fusion des Banco de Bilbao et Banco de Viscaya. Le BECC détiendra 25 % du marché financier espagnol avec des actifs gérés de 7 000 milliards de pesetas (350 milliards de francs). Son actif s'élèvera à 98,7 milliards de pesetas (5 milliards de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	285	285
Arnault & Associés	....	506
Asystel	252	251
B.A.C.	430	358 e
B. Demachy & Assoc.	484	482 50 d
B.I.C.M.	543	550
B.I.P.	....	622
Boiron	385	387
Bolloré Technologies	865	850
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1436	1460
Calberson	712	710
Cardif	858	850
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	265
C.A.T.C.	137 80	137 80
C.D.M.E.	1125	1125
C. Equip. Elect.	315	310
C.E.G.I.D.	760	762
C.E.G.E.P.	....	....
C.E.P.-Communication	1520	1515
C.G.I. Informatique	819	798
Ciments d'Origny	540	530
C.N.I.M.	....	380
Concept	244	244
Conforama	....	910
Creeks	490	500
Dafsa	183	175 70
Dauphin	1106	1052
Desmarlay	1005	980
Devilie	805	800
Duménil-Leblé	1048	1047
Editions Belfond	110	110
Elysées Investiss.	28	27 e
Finacor	231 90	223
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	237 80	237
Guintoli	517	505
I.C.C.	....	228 50
IDIA	225	220
I.G.F.	104	107
IN2	175	171
Int. Metal Service	....	391
La Commande Electro.	320	315
Le gd livre du mois	290	280
Loca Investissement	261	260
Locamic	....	170
Merlin Immobilier	....	....
Metallurg. Minière	131 10	134 90
Métrologie Internat.	495	483
Métroservice	139	139 50
M.M.B.M.	549	550
Molex	220 10	229 10
Navale-Delmas	....	712
Olivetti-Logabax	....	172 10
Om. Gest.Fin.	....	345
P.F.A. S.A.	418	418
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	97
Présence Assurance	410	408
Publicat. Filipacchi	....	430
Razel	739	709 o
St-Gobain Emballage	....	1495
St-Honoré Matignon	222	222
S.C.G.P.M.	....	275
Segin	380	390
Sema-Metra	479	470
S.E.P.	....	1440
S.E.P.R.	....	1225
S.M.T.Goupil	....	300 10
Sodinforg	900	864
Supra	....	309 10
TF 1	277	281
Unilog	170	169 80
Union Financ. de Fr.	405	405
Valeurs de France	335	335

Marché des options négociables le 14 octobre 1988

Nombre de contrats : 10 705

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	480	50	17	7,50	17
CGE	360	10	21	27,50	–
Elf-Aquitaine	360	4,71	14	40	–
Lafarge-Coppée	1 400	63	106	61	–
Michelin	180	13,50	21,50	8	–
Midi	1 645	122	170	73	–
Paribas	480	21	–	26	34,50
Peugeot	1 200	72	110	53	–
Saint-Gobain	560	40	60	12	15
Société générale	480	27,50	46	28	–
Thomson-CSF	180	16	25	6,60	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 oct. 1988
Nombre de contrats : 52 233.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,60	106,20	105,60
Précédent	106,25	105,90	105,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
106	1,07	1,50	0,48	1,39

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,1865 F ⬇

Le dollar poursuivait sa baisse à Tokyo lundi 17 octobre. Après avoir touché son plus bas niveau d'ouverture depuis le 21 juin, à 126,30 yens, il clôturait à 127,20 yens, en recul par rapport à vendredi. A Paris, le mouvement était identique, la devise américaine s'échangeait à 6,1865 F, contre 6,2195 F au fixing vendredi. Le franc, quant à lui, demeurait toujours faible.

FRANCFORT	14 oct.	17 oct.
Dollar (en DM)	1,8060	1,8060
TOKYO	14 oct.	17 oct.
Dollar (en yens)	128,25	127,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 oct.) ...... 7 3/4-7 13/16 %
New-York (14 oct.) ... 8 1/16-8 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	13 oct.	14 oct.
Valeurs françaises	133,6	134,4
Valeurs étrangères	117,4	118
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	375,2	381,1
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 428,22	1 437,74

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 oct.	14 oct.
Industrielles	2 133,36	2 133,18

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 oct.	14 oct.
Industrielles	1 487,9	1 494
Mines d'or	175	174,1
Fonds d'Etat	88,61	88,65

TOKYO

	14 oct.	17 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 306,57	27 268,74
Indice général	2 124,74	2 128,85

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1600	6,1650	– 30	– 15	– 50	– 25	– 170	– 90
$ can.	5,1103	5,1187	– 122	– 93	– 227	– 186	– 594	– 487
Yen (100)	4,8477	4,8536	+ 137	+ 157	+ 764	+ 296	+ 797	+ 886
DM	3,4114	3,4161	+ 86	+ 104	+ 170	+ 194	+ 494	+ 560
Florin	3,0255	3,0295	+ 63	+ 75	+ 122	+ 140	+ 380	+ 433
FB (100)	16,2791	16,3052	+ 71	+ 155	+ 126	+ 269	+ 533	+ 900
FS	4,0333	4,0392	+ 147	+ 166	+ 292	+ 320	+ 821	+ 899
L (1 000)	4,5748	4,5819	– 158	– 113	– 265	– 213	– 728	– 629
£	10,8262	10,8412	– 404	– 365	– 728	– 660	– 1988	– 1790

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8
DM	4 5/8	4 7/8	4 11/16	4 13/16	4 11/16	4 13/16	4 15/16	5 1/16
Florin	5	5 1/2	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 1/8	7 7/16	7 3/16	7 1/2	7 3/16	7 1/2
F.S.	3 3/8	3 5/8	3 7/16	3 9/16	3 7/16	3 9/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	10 7/8	11 3/8	10 3/4	11 1/4	10 7/8	11 1/4	11	11 3/8
£	11 3/4	12	11 7/8	12	11 7/8	12	11 13/16	11 15/16
F. franç.	7 1/2	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 17 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 51

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	C.N.E. 3 % ★	3651	3650	3651	....
1025	B.N.P. T.P.	1048	1051	1051	+ 0 29
1110	C.C.F. T.P.	1131	1131	1131	....
1123	Créd. Lyon. T.P.	1150	1153	1153	+ 0 26
1370	Renault T.P.	1368	1365	1365	− 0 22
1728	Rhône-Poul. T.P.	1650	1626	1626	− 1 45
1249	St-Gobain T.P.	1251	1255	1255	+ 0 32
1231	Thomson T.P.	1240	1240	1240	....
490	Accor	527	529	520	− 1 33
540	Air Liquide	537	526	526	− 2 05
2100	Alcatel ★	2325	2330	2329	+ 0 17
1390	Als. Superm.	1400	1390	1390	− 0 71
300	A.L.S.P.I.	327	330	327 50	+ 0 15
340	Alsthom ★	375	374	368	− 1 87
1950	Arjom. Prioux ★	2120	2099	2130	+ 0 47
520	Aussedat-Rey ★	594	585	572	− 3 70
990	Aux. Entrepr. ★	1090	1084	1066	− 2 20
665	Av. Dassault ★	650	658	657	+ 1 08
370	BAFIP ★	425	425	410	− 3 53
290	Bail-Equipem. ★	290	290	285	− 1 72
805	Bail Investis.	839	836	836	− 0 36
290	B.N.P. C.I. ★	323 10	322 10	318 40	− 1 45
470	Cie Bancaire ★	491	485	483	− 1 63
440	Bazar H.-V.	481	480	473	− 1 66
480	Béghin-Say ★	533	525	513	− 3 75
1050	Berger (Ma)	1130	1132	1132	+ 0 18
820	Bic ★	822	820	800	− 2 68
1730	B.I.S.	2044	2056	2046	+ 0 10
2570	Bongrain S.A. ★	2690	2695	2684	− 0 22
470	Bouygues ★	634	627	628	− 0 95
58	B.P. France ★	68 30	67 90	67 50	− 1 17
5500	B.S.N. ★	5550	5550	5500	− 0 90
645	Canal Plus	590	598	595	+ 0 85
2400	Cap Gem. S. ★	2350	2340	2325	− 1 06
475	Carnaud ★	461	464	458	− 0 65
2620	Carrefour ★	2750	2700	2701	− 1 78
152	Casino	167 50	166	163 10	− 2 79
108	Casino A.D.P.	111 50	113	113	+ 1 35
1240	C.C.M.C.	1121	1128	1128	+ 0 62
670	Cetelem	639	630	628	− 1 72
415	Cerus ★	398	398	395	− 0 75
1600	C.F.A.O. ★	1735	1738	1691	− 2 54
340	C.G.E.	340	335	337	− 0 88
1260	C.G.I.P. ★	1215	1220	1188	− 2 22
1170	Chargeurs S.A ★	1225	1205	1187	− 3 10
1030	Ciments franç. ★	1080	1070	1060	− 1 85
420	Club Méditerr. ★	488	484	480 10	− 1 62
155	Codetel ★	165	165	164	− 0 61
290	Cofimeg	290 50	294	294	+ 1 20
570	Coles ★	614	606	605	− 1 47
220	Compt. Entrepr.	216	214 10	210	− 2 78
765	Compt. Mod. ★	759	760	758	− 0 13
765	Créd. Foncier ★	772	774	773	+ 0 13
400	C. F. Internat. ★	444	444	437	− 1 58
135	C.C.F.	142	138 10	139 50	− 1 76
500	Cr. Lyon. (CI) ★	505	508	509	+ 0 79
900	Crédit Nat. ★	893	890	870	− 2 58

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
585	CSEE (exSigo.) ★	558	561	560	+ 0 36
395	Crouzet ★	407 50	397	393	− 3 56
2750	Damart S.A. ★	2820	2879	2850	+ 1 06
....	Darty	....	....	....	....
1800	De Dietrich	1810	1805	1774	− 1 99
190	Dév. P.d.C. (Li)	198 50	197 60	197 50	− 0 50
430	D.M.C.	433	435	429	− 0 92
355	Drouot Assur. ★	359	351 10	352	− 1 95
2100	Docks France ★	2319	2348	2330	+ 0 47
700	Dumez ★	728	720	706	− 3 02
1480	Eaux (Gén.)	1505	1492	1479	− 1 73
1690	Ecco ★	1612	1610	1593	− 1 18
785	Electrofinanc. ★	890	905	880	− 1 12
460	El. S. Dassault	442	435	429	− 2 94
340	Elf-Aquitaine	324 90	323	321 50	− 1 05
290	– (certific.) ★	286	285	288	+ 0 70
790	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2690	Essilor	2725	2710	2678	− 1 72
1710	Essilor Int. (DP)	1652	1650	1650	− 0 12
305	Esso S.A.F. ★	286	283	281	− 1 75
1510	Eurafrance	1519	1452	1462	− 3 75
1190	Eurocom ★	1325	1340	1325	....
2290	Euromarché	2201	2205	2220	+ 0 86
580	Europe nº 1 ★	562	565	562	....
33	Eurotunnel ★	35 10	35	35 35	+ 0 71
1190	Exor ★	1189	1151	1185	− 0 34
865	Facom	1010	1021	989	− 2 08
950	Fichet-bauche	942	950	936	− 0 64
190	Finextel ★	196 90	196 90	194 10	− 1 42
129	Fives-Lille ★	151	149 10	148 10	− 1 92
1400	Fromageries Bel	1399	1390	1375	− 1 72
1050	Gal. Lafayette ★	1150	1071	1107	− 3 74
340	Gascogne	365	362	362	− 0 82
1510	Gaz et Eaux	1569	1525	1538	− 1 98
410	Géophysique ★	450	449	447	− 0 67
545	Gerland	555	555	555	....
2850	Groupe Cité ★	2890	2890	2891	+ 0 03
650	GTM-Entrepose	640	633	630	− 1 56
680	Guyenne-Gas. ★	715	700	700	− 2 10
230	Hachette ★	253	247 50	250	− 1 19
690	Havas ★	713	710	690	− 3 23
540	Hénin (La)	568	560	561	− 1 23
1120	Hutchinson ★	1160	1170	1141	− 1 64
235	Imétal ★	268	264	263 50	− 1 68
305	Immob. Plaine-M.	305	308	305	....
435	Ingénico ★	368 50	372 50	366	− 0 68
3870	Inst. Mérieux	4490	4651	4450	− 0 89
530	Interbail ★	535	535	535	....
1130	Intertechnique	1116	1120	1100	− 1 43
940	J. Lefebvre	970	980	960	− 1 03
860	Labinal ★	880	890	862	− 2 05
1380	Lab. Bellon	1475	1495	1480	+ 0 34
1400	Lafarge-Coppée	1393	1384	1363	− 2 15
1160	Lebon ★	1160	1205	1161	+ 0 09

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3120	Legrand ★	3110	3110	3092	− 0 58
2500	Legrand (DP) ★	2485	2470	2450	− 1 41
845	Leroy-Somer ★	948	940	938	− 1 05
2100	Lesieur	2020	2020	2010	− 0 50
660	Locabail immob.	661	669	674	+ 1 97
400	Locafrance ★	415	413 40	414	− 0 24
820	Locindus	845	830	835	− 1 18
290	Luchaire	359	359	356	− 0 84
3060	L.V.M.H. ★	3174	3157	3110	− 2 02
1460	Lyonn. Eaux ★	1489	1490	1480	− 0 60
67	Mais. Phénix	58 90	58 60	57 50	− 2 38
230	Majorette (Ly)	219	203 70	205	− 6 39
365	Mar. Wendel ★	350	365	350	....
185	Matra ★	193 90	188 10	186 10	− 4 02
2920	Merlin-Gerin ★	3068	3041	3023	− 1 47
189	Michelin	181 10	179 50	177 60	− 1 93
1470	Midi (Cie)	1651	1640	1625	− 1 57
169	Midland Bk SA ★	180	178	179	− 0 56
450	Min. Salsig. (Ma)	480	480	480	....
68	M.M. Penarroya	81 20	80	79 50	− 2 09
115	Moulinex	111	111	107 10	− 3 51
1110	Navig. Mixte ★	1254	1250	1226	− 2 23
113	Nord-Est ★	127 80	124 90	122 50	− 4 15
375	Nordon (Ny)	350	352	352	+ 0 57
420	Nouvelles Gal.	460	460	460 10	+ 0 02
750	Occid. (Gén.) ★	778	775	762	− 2 06
1100	Omn.F.Paris	1399	1400	1376	− 1 64
320	Ofide-Caby ★	360	359	345 20	− 4 11
3600	Oréal (L')	3611	3610	3598	− 0 36
436	Paribas	469 90	464	457	− 2 75
415	Paris-Réesc. ★	420	425	412 50	− 1 79
1120	Pechelbronn ★	1065	1065	1066	+ 0 09
360	Penhoet	422	425	419	− 0 71
1040	Pernod-Ricard ★	1256	1226	1202	− 4 30
1250	Peugeot S.A.	1190	1181	1157	− 2 77
580	Poliet ★	572	562	566	− 1 05
1040	Précabail Sic.	1090	1090	1090	....
600	Primagaz	715	690	690	− 3 50
600	Printemps ★	612	610	603	− 1 47
2170	Promodès	2160	2140	2140	− 0 93
715	Radiotechn. ★	569	573	569	....
63	Raff. D. Total ★	65 10	67 80	64 90	− 0 31
2840	Redoute (La) ★	3050	3030	3031	− 0 62
335	Robur financière	339	339	339	....
1230	Roussel-Uclaf ★	1350	1325	1350	....
850	R.-Uclaf-CNI ★	919	896	883	− 3 92
3600	R. Impériale (Ly)	3410	3400	3400	− 0 29
164	Sade	165 10	165	165	− 0 06
1630	Sagem ★	1629	1625	1626	− 0 18
540	Saint-Gobain	583	584	577	− 1 03
940	St-Louis ★	1029	1000	1016	− 1 26
1800	Salomon	1780	1770	1770	− 0 56
695	Salvepar	650	612	612	− 5 85
776	Sanofi ★	804	809	796	− 1

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
750	S.A.T. ★	750	751	751	+ 0 13
240	Saul.-Chât. (Ni) ★	240	234	239	− 0 42
1280	Saupiquet (Na)	1195	1111	1111	− 7 03
480	Schneider ★	493 50	491	489 80	− 0 75
57	S.C.O.A.	52 50	53	52 30	− 0 38
570	S.C.R.E.G. ★	696	670	674	− 3 16
820	Seb ★	830	820	830	....
390	Sefimeg ★	393	390 10	390 10	− 0 74
1400	S.F.I.M.	1390	1385	1380	− 0 72
35	S.G.E.	37 25	37 20	36 40	− 2 28
710	Silic	695	696	696	+ 0 14
460	Simco-U.P.H. ★	465	463	461 10	− 0 84
1010	Skis Rossignol	1067	1069	1065	− 0 18
820	Sligos ★	900	908	905	+ 0 56
435	Société Générale	473	467	459	− 2 96
146	Sodexco	144	144	144	....
169	Sodero (Na)	169 10	169	169	− 0 06
2880	Sodexho ★	2885	2850	2850	− 1 21
105	Sogeral (Ny)	112 50	111	111	− 1 33
240	Sogerap	282	285	285	+ 1 06
2060	Somm.-Allib. ★	2244	2230	2186	− 2 58
1160	Source Perrier ★	1189	1185	1152	− 3 11
735	Sovac ★	688	685	675	− 1 89
400	Spie-Batignol. ★	419	411	414	− 1 19
575	Strafor ★	711	701	694	− 2 39
290	Suez	301 50	298	297	− 1 49
375	Synthelabo ★	400	395	400	....
820	Talcs Luzenac ★	1200	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4485	....	....	....
189	Thomson-C.S.F.	187 50	186	184 50	− 1 60
330	Total (CFP) ★	316	315 10	315 50	− 0 16
72	– (certific.)	72	72 45	72	....
1050	T.R.T. ★	1025	1000	995	− 2 93
380	U.F.B.-Locab. ★	380 50	380 50	378	− 0 66
710	U.I.C. ★	831	832	826	− 0 60
495	U.I.F. ★	508	507	508	....
790	U.I.S.	809	808	806	− 0 37
165	U.C.B. ★	169	169	170	+ 0 59
640	Unibail	700	699	696	− 0 57
585	Valéo ★	577	571	572	− 0 87
142	Vallourec ★	183 50	184 90	182 60	− 0 49
340	Via Banque	365 10	365	365	− 0 03
720	Elf-Gabon ★	719	733	720	+ 0 14
125	Amax Inc.	134 50	132	134	− 0 37
177	Amer. Express	177 50	176 50	176 50	− 0 56
168	Amer. Teleph.	163 50	164	164	+ 0 31
83	Anglo Amer. C.	88	88 30	88 30	+ 0 34
390	Amgold	425	429 50	429 50	+ 1 06
925	BASF (Akt)	936	935	933	− 0 21
1040	Bayer	1064	1058	1055	− 0 85
80	Buffelsfont.	76 10	76 30	76 30	+ 0 26
190	Chase Manh.	182	181 20	181 20	− 0 44
105	Echo Bay Mines	102 80	102 90	103 50	+ 0 68
63	De Beers	65	65 60	65 60	+ 0 92

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	Deutsche Bank	1850	1860	1859	+ 0 49
970	Dresdner Bank	1042	1038	1038	− 0 38
51	Driefontein Ctd	55 30	55	55 10	− 0 36
520	Du Pont-Nem.	512	508	508	− 0 78
285	Eastman Kodak	294	295	295	+ 0 34
28	East Rand	29 50	29 55	29 55	+ 0 17
240	Electrolux	257 60	264	264	+ 2 52
285	Ericsson	312	313	313	+ 0 32
285	Exxon Corp.	278 60	281	281	+ 0 90
320	Ford Motors	321	323	323	+ 0 62
41	Freegold	48 20	48 50	48 70	+ 1 04
81	Gencor	83 40	86	85 80	+ 2 88
275	Gén. Electr.	271	270	271	....
880	Gén. Belgique	710	710	710	....
475	Gen. Motors	462 50	463	463	+ 0 11
144	Goldfields	135 20	137 90	137 90	+ 2
53	GdMetropolitain	49 20	50	50	+ 1 63
34	Harmony	39 80	40 20	40 20	+ 1 01
81	Hitachi	73 15	73	73	− 0 21
1000	Hoechst Akt.	1038	1052	1053	+ 1 45
108	Imp. Chemical	110 30	111 70	111 70	+ 1 27
720	IBM	735	736	736	+ 0 14
310	ITT	315 60	311 50	311 50	− 1 30
187	Ito-Yokado	182 50	183	183 50	+ 0 55
300	Mac Donald's	305	303 50	303 50	− 0 49
120	Matsushita	111 50	112	112	+ 0 45
375	Merck	363	359 10	359 10	− 1 07
405	Minnesota M.	378	378	378	....
275	Mobil Corp.	272	274	274	+ 0 74
245	Morgan J.P.	224	221	221	− 1 34
34780	Nestlé	35300	35050	35050	− 0 71
1500	Nixdorf	1441	1443	1446	+ 0 35
185	Norsk Hydro	93 50	94 05	94 05	+ 0 59
110	Ofsil	125 80	127 50	127 50	+ 1 35
2370	Petrofina	2107	2095	2095	− 0 57
620	Philip Morris	619	613	613	− 0 97
98	Philips	91 50	90 80	91 30	− 0 22
76	Placer Dome	80 20	80 90	81 10	+ 1 12
350	Quilmès	338	332	332	− 1 78
380	Randfontein	398	400	400 50	+ 0 63
680	Royal Dutch	681	687	685	+ 0 59
47	Rio Tinto Zinc	45 90	46 20	46 20	+ 0 65
38	Saat. & Saatchi	38 35	38 80	38 80	+ 1 17
42	St Helena Co	45 05	45 50	45 50	+ 1
215	Schlumberger	205 50	206 50	206	+ 0 24
105	Shell transp.	106 50	108 50	108 50	+ 1 88
1580	Siemens A.G.	1661	1660	1662	+ 0 06
320	Sony	295	295 50	295 50	+ 0 17
47	Telefonica	49 30	49 45	49 45	+ 0 30
215	T.D.K.	196 60	195 30	195 30	− 0 66
53	Toshiba Corp.	48 65	48 60	48 60	− 0 10
345	Unilever	351	350	350	− 0 28
245	Unit. Techn.	251	250 80	250 80	− 0 08
380	Vaal Reefs	424 90	427	426	+ 0 26
355	Volvo	356	357 20	357 20	+ 0 34
160	West Deep	165 50	167	167	+ 0 91
350	Xerox Corp.	361	356	356	− 1 39
191	Yamanouchi	180 50	180 50	180 50	....
2 02	Zambia Corp.	2 19	2 25	2 25	+ 2 74

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 20	3 568
9,80 % 78/93	103	2 631
10,80 % 79/94	106	1 302
13,25 % 80/90	105 40	4 973
13,80 % 81/89	101 30	10 444
16,20 % 82/90	108 10	12 349
16 % juin 82	111 56	5 742
14,60 % fév. 83	112 78	9 574
13,40 % déc. 83	119 10	11 057
12,20 % oct. 84	112 25	0 334
11 % fév. 85	112 80	7 213
10,26 % mars 86	107 39	6 184
ORT 12,75 % 83	1963	..
OAT 10 % 2000	106 30	3 946
OAT 9,90 % 1997	107 80	8 385
OAT 9,80 % 1996	105 10	7 015
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 24	2 755
CNB Paribas	103 25	2 755
CNB Suez	103 25	2 755
CNI janv. 82	103 25	2 755
PTT 11,20% 85	110 95	9 033
CFF 10,30% 86	105	6 889
CNE 11,50% 85	109	3 885
CNT 9% 86	100 50	4 305
CRH 10,90% déc. 85	109 55	7 853
C.N.C.A. T.P.	1140 80	114
Drouot Ass. Obl. conv.	2340	234
Métrologie I. 8% 6/7	82 60	8 251

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1889
A.G.F. (St Cent.)	....	605
Applic. Hydraul.	....	715
Arbel	460	470
Astorg	206	197
Avenir Publicité	720	715
Bain C. Monaco	340	338
Banque Hypoth. Eur.	357	360
Béghin-Say (C.I.)	383	373
B.G.I.	....	....
Blanzy-Ouest	600	600
B.N.P. Intercontin.	240	245
Bénédictine	6300	6510
Bon-Marché	....	1056
B.T.P.	....	120 10
Calif	575	590
Cambodge	....	742
C.A.M.E.	145	149 50
Carbone-Lorraine	676	686
Caso-Pochin	25 50	25 50
C.E.G.Frig.	....	518
Centen. Blanzy	1361	1361
Centrest (Ny)	215	223
Cerabati	....	124

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	166	155 50
C.I.C. (Financ. de)	....	176
C.I. Maritime	700	700
Citram (B)	2112	2080
Clause	....	708
Cofradel (Ly)	1150	1150
Cogifi	330	330
Comiphos	340	340
Cie Industrielle	....	2899
Coop. Lyon-Alem.	....	460
Concorde (La)	....	740
C.M.P.	19 35	19 80
Créd. Gén. Ind.	483 60	503 d
Cr. Universel (Cie)	....	565
Crédital	....	149
Dauhlay S.A.	....	633 o
Degremont	263	258
Delalande S.A.	1356	1400
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1649
Didot-Bottin	....	885
Eaux Bass. Vichy	....	1000
Eaux Vittel	2260	2300
E.C.I.A.	1210	1299
Electro-Banque	....	315
Elf-Antargaz	725	725
E.L.M. Leblanc	680	643 •
Enelf-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	470 10	470 10
Epargne (B)	3631	3631
Europ. Accumul.	....	86 90
Europe Soudure Indust.	120	120
Exsenit	2280	2280
Finalens	228	220
FIPP	440	409 70 o
Fnac	760	750
Foncière (Cie)	465	465
Fonc. Lyonnaise	440	440
Foncina	....	408
Forinter	1089	1110
Fougerolle	....	360 80
France I.A.R.D.	280 10	284 50
France (La)	8020	8050
From. Paul Renard	....	830
GAN	....	758
G.F.I.I.	290	292 40
Gaumont	825	804
Gévelot	810	799
Gr. Fin. Constr.	....	380
Gds Moul. Paris	....	565
Groupe Victoire	746	746
G. Transp. Ind.	525	536
Immindo S.A.	370	370
Immivest	255	255
Immobail	375 80	377
Immobanque	695	690
Immob. Marseille	....	6250
Immofice	448	450
Invest. (Sté Cent.)	840	840
Jaeger	192 10	192
Lafitte-Bail	429 80	438
Lambert Frères	....	342 70
Lille-Bonnières	....	789
Loca-Expansion	250	249
Locafinancière	....	348
Locatel	....	607

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	618	593
Louvre (S.a.B)	2080	2070
Lucia	1325	1310
Machines Bull	....	93
Magasins Uniprix	135	134
Magnant S.A.	120	116 50
Maritimes Part.	325	323
Métal Déployé	450	435
Mors	119	120
Navig. (Nat. de)	....	95 10
Nozal	244 40	234 60
Optorg	394 10	393
Oréal (L') C.I.	2561	2458
Origny-Desvroise	1302	1292
Palais Nouveauté	....	531
Paluel Marmont	575	575
Perfonnce	201	200 30
Paribas-CIP	443	400
Paris France	230	226 10
Paris-Orléans	....	212 40
Partenha	....	330
Patern. Risq. Div.	1040	1030
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	270	270
Piles Wonder	1248	1249
Piper-Heidsieck	2600	2600
P.L.M.	....	148
Porcher	491	....
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3400
Rhône-Poul. (c. inv.)	445	444
Ricqlès-Zan	....	200 10
Rochefortaise S.A.	....	....
Rochette-Cenpa	70 20	70
Rosario (Fin.)	748	760
Roudière	245	....
Rougier et Fils	105	105
Sacer	540	539
SAFAA	288	295
Safic-Alcan	860	860
SAFT	....	1738
Saga	....	232
Salins du Midi	471	475
Santa-Fé	141	141
Sasam	....	94 50
Savoisienne (M)	210	205 50
SCAC	508	500
Senelle Maubeuge	....	406
S.E.P. (M)	164 10	160
Sici	....	342
Sicotel	....	280 20
Siminor (Li)	....	....
Slavim	258	259
Siph (Plant. Hévéas)	328 90	328
Sofal financière	....	2020
Soficel	....	938
Sofio	600	590
Soficomi	....	899
S.O.F.I.P. (M)	136	137
Sofragi	968	971
Sopagri	168	168
Soudure Autog.	571	585
Sovabail	....	602
Suez (Fin. de)-CIP	254	250
Stami	....	....
Taittinger	2850	2830

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	179	179
Tour Eiffel	....	341
Ufiner S.M.D.	....	712
U.A.P.	324	323
U.T.A.	2025	2005
Vicat	....	1740
Viniprix	....	1135
Virax	128	122 90
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	130	127

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	700	....
Akzo	443	450
Alcan Alum	193	....
Algemene Bank	127	125
American Brands	329	319
Am. Petrofina	420	....
Arbed	560	....
Asturienne Mines	155	....
Banco de Santander	352	360
Bco Pop Espanol	420 10	430
Banque Ottomane	2120	2060
B. Régl. Internat.	40510	41000
Br. Lambert	585	587
Canadian-Pacific	106 10	103 80
Chrysler corporation	153	152 c
CIR	26 60	26 80
Commerzbank	820	820
Dart. and Kraft	361	359
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	579	589
Gén. Belgique	710	710
Gevaert	1240	....
Glaxo	115	115 50
Goodyear	340	333 30
Grace and Co	156 50	152 50
GTE corporation	263	265
Honeywell Inc.	392	385
I. C. Industries	225	....
Johannesburg	725	....
Kubota	38	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	48	46 50
Mineral-Ressourc.	70 10	70
Noranda	116 10	115
Olivetti	26 80	26
Pakhoed Holding	265	260
Pfizer Inc.	333	334
Procter Gamble	501	491
Ricoh Cy Ltd	54 50	52
Rolinco	268 50	268 90
Robeco	281 50	284 50
Rodamco	462 60	466
Saipem	9 05	9 10
Sama Group	32 50	33
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	312	....
Steel Cy of Can.	112	116
Squibb	422	416
Tenneco	309	300
Thorn EMI	68	69
Toray indust. inc	38 30	38 50
Vieille Montagne	1310	1320
Wagons-Lits	975	1055
West Rand	8 35	8 55

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	200	197
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	214	210
Cogenhor	110	110
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	337	325
Dubois Inv. (Causs.)	870	850
Gachot	70	66
Guy Degrenne	555	646 d
Hoogovens	170	....
Metroservice (bons)	16	16
Nicolas	720	....
Particip. Paslor	352	352
Rémy et Associés	269	259
Rorento N.V.	177 90	178
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	399	....
Sté Lecteurs du Monde	550	551
Ufinex	390	....
Union Brasseries	137 10	....

SICAV (sélection) — 14/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	897 64	875 75
Actilion	213 50	207 78
Actions France	463 39	446 84
Actions sélectionnées	562 36	542 03
Aedificandi	597 65	576 05
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1072 92	1046 75
A.G.F. 5000	567 68	553 83
A.G.F. ECU	1083 64	1072 81
A.G.F. Foncier	105 46	102 88
A.G.F. Interfonds	430 15	419 66
A.G.F. Invest	113 70	110 93
A.G.F. OBLIG.	1088 63	1083 21
A.G.F. Sécurité	10613 45	10613 45
Agfimo	594 55	580 05
Altefi	216 11	208 30
A.L.T.O.	186 77	180 02
Amari-Gan	5622 64	5367 88
Amérique-Valor	681 50	664 88
Amplitude	553 24	537 13
Arbitrages court terme	5556 51	5550 96
Associc	1185 94	1185 94
Atout Futur	311 43	301 19
Aurecic	1407 74	1386 74
Avenir C.I.C.	104 05	101 02
Axa Europe	118 04	112 69
Axa Investissements	114 31	109 13
Axa Per	......	......
Bred Associations	2644 25	2636 34
Capital Plus	1726 30	1726 30
Casden-Pierre	28 37	27 15
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compavalor	5089 80	5082 18
Comptanstralle	111 50	108 25
Conventimmo	354 23	340 61
Cadinter	489 83	475 37
Drouot-France	698 90	667 21
Drouot-Investiss.	1015 67	969 61
Drouot-Sécurité	254 06	242 54
Drouot-Sélection	140 95	134 56
Ecucic	1205 19	1187 38
Ecureuil Monétaire	30781 69	30781 69
Ecureuil Privatisations	361 37	350 84
Energia	230 16	219 72
Epancic	2789 15	2789 15 ♦
Eparcourt Sicav	4256 05	4245 44
Epargne Associations	25109 57	25070 96
Epargne-Capital	8273 71	8191 79 ♦
Epargne Court-Terme	503 37	503 37
Epargne Croissance	1469 83	1430 49
Epargne-Industr.	75 25	71 84
Epargne Inter	604 86	588 67
Epargne J	54477 04	54477 04
Epargne Long-Terme	177 50	172 75
Epargne Monde	1141 40	1110 85
Epargne Première	13026 32	12929 36
Epargne-Oblig.	198 22	192 91
Epargne-Quatre	1103 75	1074 21
Epargne-Unie	1221 72	1177 56
Epargne-Valeur	427 79	416 34
Epacoblig	1308 42	1305 81 ♦
Epsilon	1118 52	1105 47 ♦
Eurinvest Croissance	1209 88	1155 02
Eurinvest Rendement	1147 68	1095 83
Eurocic	9335 14	9197 18
Eurodyn	1058 04	1024 22
Euro-Gan	5499 21	5249 84
Euro-Mail	26 27	25 08
Finord Placement	61000 68	61000 68
Finord Valorisation	13842 37	13570 95
Fonsicav (div. par 10)	11055 74	11055 74
Foncival	254 99	248 96
France-Gan	6849 04	6536 46
France-Garantie	278 60	278 04
France-Investiss.	393 98	378 11
France-Obligations	454 82	450 32
Francic	403 57	391 82

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	101 25	98 30
Francic Régions	1029 51	999 52
Fructi-Associations	27 87	27 87
Fructi-Epargne	27 87	27 19
Fructicapi	32 66	32 18
Fructicourt	110384 51	110384 51
Fructidor	247 68	244
Fructifrance	782 95	763 85
Fructimmo	27 02	26 36
Fructivar	4308 03	4297 29
Fructi ECU	577 21	568 68
Fructi-Première	11204 68	11039 09
Futurablig	1120 80	1083 85
Gestilion	59237 91	59090 18
Gestion Associations	150 48	147 15
H.L.M. Monétaire	10033 52	10033 52
Horizon	1110 50	1078 16
Interoblig.	12202 95	11733 61
Intersélect France	454 42	441 18
Invest. net	15205 17	15174 82 ♦
Invest. Obligataire	18626 03	18588 85 ♦
Japacic	188 34	182 85
Jeune épargne	238 04	234 52 ♦
Laffitte-Amérique	242 92	231 90
Laffitte Europe	253 30	241 81
Laffitte-Expansion	276 30	263 77
Laffitte-France	315 52	301 21
Laffitte-Immobilière	238 59	227 77
Laffitte-Japon	382 71	365 36
Laffitte-Oblig.	147 56	140 87
Laffitte – Rend.	207 84	198 42
Laffitte-Tokyo	348 16	332 37
Latitude	5138 28	5130 58
Lion-Associations	11755 76	11755 76
Lion-Institutionnels	23813 15	23763 77
Lionplus	759 68	752 16
Lion Trésor	2089 34	2088 65
Livret Bourse Investis.	458 38	445 03
Livret portefeuille	656 46	637 34
Médiannnée	166 15	158 62
Mondiale Investissem.	422 35	403 20
Monecic	5618 14	5618 14 ♦
Monedem	52290 19	52290 19
Moné.J.	56078 67	56078 67 ♦
Morgan court terme	14413 26	14413 26 ♦
Mutuelle Unie Sél.	150 68	143 83
Natio.-Epargne	14047 29	13908 21 ♦
Natio.-Epargne Trésor	8375 94	6363 21 ♦
Natio.-Court terme	216644	216644 ♦
Natio.-Inter.	1228 91	1196 02
Natio.-Obligations	562 04	547
Natio.-Patrimoine	1392 87	1365 59
Natio.-Placements	66660 16	66660 16 ♦
Natio.-Revenus	1068 87	1058 29
Natio.-Sécurité	11668 55	11668 55 ♦
Natio.-Valeurs	708 55	689 59
Nippon-Gan	5959 01	5688 79
Nord-Sud Développ.	1210 57	1208 15
Normalif	13440 82	13177 08
Obli Associations	124 93	123 69
Oblicic Régions	1066 07	1050 32
Obligations Convert.	427 01	407 65
Oblig. toutes catég.	158 96	153 96
Oblilion	1123 04	1111 92
Optimavalor	202 80	197 85
Oraction	1223 21	1182 99
Orvalor	5816 81	5806 56
Paribas Croissance	592 80	568 63
Paribas Epargne	16169 16	16136 89
Paribas France	98 33	93 52
Paribas Oblimonde	1016 37	1001 35
Paribas Opportunités	113 32	110 02
Paribas Patrimoine	524 54	503 16
Paribas Revenu	95 82	94 87
Parnasse-Valor	1103 09	1101 99

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1739 57	1705 46 ♦
Parvalor	614 18	596 27
Phenix Placements	264 07	252 81
Pierre Investiss.	683 63	652 53
Placement A	957 31	957 31
Placement crt-terme	73006 91	73006 91
Placement J	55773 30	55773 30
Placement Premier	54889 04	54889 04
Plénitude	112 96	109 96
Première Obligations	10853 21	10831 55
Prévoyance Ecureuil	111 80	108 81
Priv'Association	22683 87	22683 87 ♦
Quartz	113 39	110 60
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	186 97	164 50
Revenus Trimestriels	5611 77	5558 21
Revenu Vert	1177 09	1159 69 c
St-Honoré Assoc.	14624 84	14452 38
St-Honoré Bio-aliment.	779 34	744
St-Honoré Pacifique	541 68	517 12
St-Honoré P.M.E.	479 33	457 59
St-Honoré Real	11746 61	11699 81
St-Honoré Rendement	11919 32	11860 02
St-Honoré Services	508 03	498 49
St-Honoré Technol.	747 65	713 75
St-Honoré Valor	12317 65	12317 65
Sécuricic	5516 76	5511 25
Sécuri Taux	10808 06	10808 06
Sélection Croissance	515 98	500 95
Sicasden (Casden BP)	733 69	722 85
Sicav-Associations	1432 33	1430 18
S.F.I. fr. et étr.	635 48	618 97
Sicav 5000	357 62	348 05
S.I. Est	1348 15	1287 02
S.I.G.	786 07	750 08
Silvafrance	556 73	541 83
Silvam	415 23	404 12
Silvarente	211 89	209 79
Silvinter	427 35	415 91
S.N.I.	1160 67	1126 86
Sogepargne	346 59	334 06
Sogevar	1025 32	978 83
Soginter	1332 84	1272 40
Soleil Investissement	496 19	473 68
Stratégie Actions	1087 33	1045 51
Stratégie Rendement	1136 68	1100 90 ♦
Technocic	1113 74	1081 30
Techno-Gan	6024 65	5751 46
Transcontinents	83 79	82 15
Trilion	5317 68	5264 93
U.A.P. Investiss.	414 68	399 87
U.A.P. moyen terme	105 78	102 92
Uni-Associations	115 50	115 50 ♦
Unifrance	487 58	469 86
Unifoncier	1213	1169 16
Uni-Garantie	1379 62	1352 54
Uni-Régions	2799 55	2698 36
Unirente	2348 14	2270 93
Univer	188 33	188 33 ♦
Univers-Actions	1093 94	1057 97
Univers-Obligations	1608 95	1566 04
Valorem	515 11	502 55
Valorg	1610 53	1608 92
Valrexi	41205 82	41185 33
Vauban	23449 78	23428 31

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 219	6 186	5 940	6 440
ECU	7 079	7 080	....	....
Allemagne (100 DM)	341 270	341 430	331	351
Belgique (100 F)	16 278	16 280	15 550	16 550
Pays-Bas (100 fl.)	302 780	302 900	292	312
Danemark (100 krd)	88 510	88 540	84 500	91 500
Norvège (100 k)	92 280	92 540	88 500	96 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 848	10 837	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	4 174	4 167	3 800	4 500
Italie (1 000 lires)	4 581	4 582	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 210	403 880	391	413
Suède (100 krs)	99 310	99 290	96	102
Autriche (100 sch)	48 550	48 565	47	50
Espagne (100 pes.)	5 156	5 157	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 136	4 137	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 156	5 130	4 950	5 350
Japon (100 yens)	4 870	4 862	4 700	4 920

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/10
Or fin (kilo en barre)	81500	81700
Or fin (en lingot)	81700	82000
Pièce française (20 fr)	481	480
Pièce française (10 fr)	396	.....
Pièce suisse (20 fr)	516	516
Pièce latine (20 fr)	478	476
Souverain	601	601
Pièce de 20 dollars	2980	2970
Pièce de 10 dollars	1470	1460
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3065	3060
Pièce de 10 florins	490	486
Or Londres	406 50	411 15
Or Zurich	407	411
Or Hongkong	407 25	411 45
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

L'inauguration d'une statue géante de la Vierge dans le Val-d'Oise

La légion de Marie

Le Val-d'Oise avait, samedi 15 octobre, des airs de petite Pologne. Les bannières claquaient au vent. Des dizaines de chapelets filaient entre les doigts. Les pèlerins marmonnaient des *Ave Maria* ou chantaient des *Salve Regina*. De *Quimper ou de Luçon, de Ploermel* ou d'Annecy, ils avaient pris la route dès la nuit, convergeant dans les champs fraîchement labourés de Beillet-en-France. Semelles collées à la boue mais foi chevillée au cœur, toute la France mariale marchait en procession aux pieds de Notre-Dame.

Jamais on n'avait inauguré en si grande pompe une statue de la Vierge à l'Enfant, un bronze de 7 *mètres de haut, dressé sur un* piédestal monumental de 25 mètres, à l'intersection de plusieurs grands axes routiers et ferroviaires (*le Monde* du 1er septembre). La France laïque s'était mise en quatre. Le préfet avait détaché un important service d'ordre, fait couper la RN 1 et si 30 000 fidèles étaient bien présents devant l'autel bleu et blanc, des milliers d'autres sont restés prisonniers des embouteillages.

Ancien président de la région Ile-de-France, Michel Giraud était aux premiers rangs, pas loin du *prince Sixte-Henri de Bourbon*-Parme, de Jérôme Lejeune, président de Laissez-les vivre, des « miliciens du Christ » dans leur longue cape noire frappée d'une croix blanche, des moines serviteurs de Jésus et de Marie, des scouts et des guides d'Europe montant la garde. Robert Hossein est monté au micro criant à la foule : *« Je ne suis ni théosophe ni prédicateur. »* Roger Auque aussi a raconté sa vie et sa foi de journaliste otage à Beyrouth.

Le culte marial et le catholicisme traditionnel (à distinguer du traditionalisme) se portent bien en France. L'initiative de cette inauguration venait d'un groupe de laïcs dévots de la *Vierge Marie, conduits par un* notaire de Saint-Denis, Me Edmond Fricoteaux qui, depuis six ans, avait une idée fixe : exposer sur une colline des environs de Paris la statue de Notre-Dame de France qui, en 1937, couronnait le pavillon pontifical de l'Exposition univer*selle dans la capitale. Il a joué de* ses relations dans la presse catholique traditionnelle et à Rome, lançant même une souscription nationale qui a rapporté la somme rondelette de 4 millions de francs.

L'épiscopat s'est vu obligé de suivre. Mgr André Rousset, évêque de Pontoise, et le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, ont présidé la cérémonie. Le nouveau nonce apostolique en France, *Mgr* Antonetti, avait aussi choisi ce rassemblement marial pour sa première apparition publique.

Pendant ce temps, *dans la* foule, on vendait des médailles, on priait à genoux les bras en croix, on faisait la queue devant les prêtres confesseurs, on pétitionnait contre l'éducation sexuelle à l'école, on se plaignait de la dégradation des mœurs, en implorant le secours de Marie *« reine de France »*. Rien n'était trop beau ce samedi pour elle et, à la nuit tombante, la « plaine de France » devait s'embraser sous *le plus profane des rites populaires*, un gigantesque feu d'artifice.

H. T.

Deux Américains et un Britannique couronnés

Le prix Nobel de médecine

Le prix Nobel 1988 de médecine et physiologie a été attribué au Britannique Sir James Black et aux Américains Gertrude B. Elion et George H. Hitchings, chercheurs au Wellcome Research Laboratories (Caroline du Nord, Etats-Unis), pour leurs découvertes d'*« importants principes de thérapeutique médicamenteuse »*.

Les trois lauréats se partageront un chèque de 2,5 millions de couronnes (environ 2,5 millions de francs).

James Black

James Black est né en Ecosse en 1924. Après avoir travaillé successivement à l'université de Singapour puis à celle de Glasgow, *il entre en* 1958 dans l'industrie pharmaceutique, d'abord chez ICI Pharmaceuticals (1958-1964), puis chez Smith, Kline and French (jusqu'en 1973). Il est alors nommé professeur de pharmacologie à l'University College de Londres. Enfin, en 1978, il devient directeur de la recherche thérapeutique des laboratoires Wellcome à Beckenham (Grande-Bretagne).

Avant d'obtenir le prix Nobel, Sir James Black avait eu le prix Lasker en 1976 et le prix de la fondation Gairdner en 1979, ainsi que le prix de la fondation Wolf en 1982.

La carrière scientifique de James Black peut se résumer à deux découvertes pharmaceutiques majeures : les bêta-bloquants en 1964 et les antagonistes des récepteurs H2 de l'histamine en 1972. A ce titre, il est considéré comme le père du propanolol (un médicament utilisé dans le traitement de l'*angine de poitrine*, de l'infarctus du myocarde et de l'hypertension) et de la cimétidine (un médicament actif contre l'ulcère de l'estomac). Les travaux de Black sont la continuation de ceux, plus théoriques, du chercheur américain Raymond Ahlquist, qui, dès 1948, avait supposé que des substances comme l'adrénaline ou la noradrénaline pouvaient, par l'intermédiaire de récepteurs situés au niveau des muscles, provoquer des contractions ou des décontractions musculaires. *Cette théorie* d'Ahlquist incita Black à mettre au point des médicaments capables de bloquer les récepteurs bêta, efficaces *dans le* traitement de nombreuses maladies cardio-vasculaires.

Ce même principe inspira ses recherches dans le traitement de la *maladie ulcéreuse* : il supposa qu'il existait au niveau de la paroi gastrique des *récepteurs* de l'histamine, une substance capable de stimuler les sécrétions acides de l'estomac. Puis il mit au point un médicament, la cimétidine, bloquant l'activité de ces récepteurs dits H2, qui plus tard s'avéra être actif dans le traitement de l'ulcère.

Gertrud Belle Elion

Gertud Belle Elion, née à New-York le 23 janvier 1918, est entrée comme biochimiste aux laboratoires *Wellcome en 1944, après différentes* collaborations avec d'autres laboratoires privés. Elle a successivement occupé différents postes au sein des unités de recherche en pharmacologie de cette firme. Elle a, parallèlement, enseigné la pharmacologie à la Duke University. Gertrud Belle Elion est membre de nombreuses sociétés savantes américaines.

George Herbert Hitchings

George Herbert Hitchings, né en 1905 à Hoquiam (Etat de Washington), est biochimiste et pharmacologue. Il est entré en 1942 chez Wellcome, où il a été nommé directeur de recherche en 1968, responsabilité qu'il occupa jusqu'en 1975. M. Hitchings, membre de l'Académie américaine des sciences, est aussi membre de la Chemical Society de Londres, de la Société américaine *de biologie chimique et de la Société* américaine de médecine et de biologie expérimentale et de plusieurs associations : la Société internationale de transplantation d'organes, l'Association américaine de recherche sur le cancer.

On doit à ces deux chercheurs la mise au point de médicaments tels que l'azathioprine (actif contre les réactions de rejet lors des transplantations), l'alloprurinol (actif contre la goutte), l'acyclovir (actif contre l'herpès), la pyriméthamine (actif contre la malaria) et le triméthoprime (actif dans les infections urinaires et la pneumonie à pneumocystis carinii), et le mercapto-purine (actif dans les leucémies).

Sur le vif

La fin d'une idole

Je suis renversée, moi, ce matin, cul par-dessus tête, pire que les statues de Staline et de Brejnev. Vous savez qui ils viennent de déboulonner, les Sov ? Stakhanov, *ce héros du travail* socialiste, ce mineur qui a réussi *à extraire* 105 *tonnes de charbon* en moins de six heures en août 1935. *D'où le stakhanovisme.* Eh ben, c'était tout de la triche. Il était aidé, le mec. Il avait deux comparses qui étayaient les galeries pendant qu'il *maniait* le marteau-piqueur.

Et attendez, *c'était un coup* monté par ces petits vicieux du parti, histoire d'augmenter les normes et de réduire la paye des *pauvres cons qui n'arriveraient* pas à suivre. Ils étaient bien peinards, sûrs que personne ne s'apercevrait de la supercherie : deux nègres dans un tunnel... Avec ordre de la boucler, en plus, sous peine de passer pour les ennemis du peuple et d'aller se rafraîchir la mémoire en Sibérie.

Dire qu'il y a moins de trois ans Gorby ne jurait encore que par lui ! Aujourd'hui, changement *de programme : bossez moins*, mais bossez mieux. Alors, dénoncez-moi cet escroc de choc, ce traître à la patrie, cet imposteur qui a donné son nom à une *ville d'Ukraine*. Va encore falloir la rebaptiser, vite fait, pareil que Volgograd, ex-Stalingrad.

Remarquez, nous ici, on l'a échappé belle. C'est un miracle qu'on lui ait pas refilé une station de métro, vu le culte dont il était l'objet dans ce pays. *Elle* était prosternée devant tous ces Stakhanov, Lyssenko et autres Popov, l'intelligentsia française – *et moi avec – après la dernière guerre* et bien au-delà. Tiens, à propos, les statues de nos maîtres à mal penser, perchoir crotté des pigeons que nous étions, où elles sont passées ? A la poubelle de l'Histoire.

CLAUDE SARRAUTE.

● **Trafic perturbé sur le RER.** – Le trafic sur la ligne A (est-ouest) du RER, interrompu depuis dimanche 16 octobre au matin à la suite de la chute du tablier d'un pont près de la station Nanterre-ville, a repris lundi *17 au matin, mais il est perturbé par* la grève des conducteurs à l'appel du syndicat autonome traction. A 7 h 45, il y avait un train sur deux, et huit sur dix sur la ligne B (nord-sud). Le trafic, redevenu normal vers 10 heures, devrait être à nouveau perturbé en fin de matinée et surtout à partir de 18 heures (un train sur deux était cependant prévu sur la ligne B).

● **INDONÉSIE : exécution de deux détenus politiques.** – Le gouvernement indonésien a fait exécuter deux anciens gardes du président Sukarno, a révélé, lundi 17 octobre, un avocat des droits de l'homme en Indonésie. Giyadi Wignyosuharyo et Sukardjo ont été *exécutés pendant* le week-end dernier, une vingtaine d'années après avoir été condamnés à mort, selon Haji Johannes Princen, qui dirige l'Institut pour la défense des droits de l'homme, à Djakarta. Les deux hommes, âgés d'une soixantaine d'années, ont été condamnés en 1968 et 1969 par un tribunal militaire pour leur participation à la tentative de coup d'Etat soutenue par les communistes, en 1965. Six généraux de l'armée et un autre officier *avaient été tués au cours de cette* opération.

L'Institut des droits de l'homme, dans un communiqué publié lundi, a *exprimé son regret* que le pardon présidentiel n'ait pas été accordé aux deux hommes et a protesté contre la pratique d'exécutions vingt ans après les condamnations.

Le PS demande des « accords Matignon de la fonction publique »

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a souligné, le lundi 17 octobre, la nécessité pour le gouvernement de *« poursuivre les négociations avec les salariés de la fonction publique »* et d'étudier la *« revalorisation du service public »*, qui doit, selon le PS, être prise en compte dans une *« programmation »* pluriannuelle. Mme Geneviève Domenach-Chich, membre du secrétariat national du PS, chargée des problèmes de société, a affirmé, pour sa part, qu'*« il faudra en arriver à des accords Matignon de la fonction publique »*.

« Le rôle du Parti socialiste et du gouvernement qui en est issu est de maintenir les conditions du dialogue social », a ajouté M. Queyranne, qui a conclu : *« La rigueur ne doit pas être uniquement pour les salariés. »*

● **Jean-Claude Kerbourc'h quitte Europe 1.** – Rédacteur en chef adjoint depuis 1972, Jean-Claude Kerbourc'h quitte Europe 1 *« pour convenances personnelles »*. Il assurait depuis plus de trois ans la revue de presse de la station, poste auquel il a été récemment remplacé par Dominique Souchier. Jean-Claude Kerbourc'h a commencé sa carrière de journaliste à *Combat* en 1961. Il a collaboré ensuite à *Paris-Match, l'Actualité, France-Soir* et RTL avant d'entrer à Europe 1.

Le numéro du « Monde » daté 16-17 octobre 1988 a été tiré à 507 816 exemplaires

La programmation de films érotiques sur la Cinq

Mme Tasca invoque le « respect dû au public »

Mme Catherine Tasca, ministre déléguée à la communication, et M. Patrick Le Lay, PDG de TF 1, ont deux points communs et un point de friction. La première estime *« regrettable pour le respect dû au public »* – elle l'a dit dimanche 16 octobre à « 7 sur 7 » sur TF 1 – *« la programmation par la Cinq d'un film érotique à 20 h 30, le jeudi soir. »* Il s'agit d'une *« erreur commerciale »*, estime-t-elle. *« La grille d'une chaîne, c'est la responsabilité de ses dirigeants, la signature d'une équipe »*. Une prise de position que n'aurait pas désavouée M. Le Lay qui, la veille à Cannes, s'était déclaré *« extrêmement choqué »* par les méthodes de sa concurrente pour grappiller de l'audience. Une méthode, avait-il jugé, qui *« porte une atteinte grave à l'image d'un pays. On ne doit pas la laisser continuer »*. La CNCL a d'ailleurs mis en demeure la Cinq de *« renoncer à cette programmation »*.

Second point d'accord – au moins partiel : l'avenir du satellite TDF 1. Le PDG de TF 1 estime *« sain »* le souhait de Mme Tasca de constituer un *« bouquet incitatif de programmes »*. Mais pas question quand *même*, pour lui, de *« lancer sa chaîne dans une opération déficitaire »*. TDF 1, déclare-t-il, permet surtout *« le démarrage d'une nouvelle norme de télévision intéressant au premier chef Thomson et Philips »*. Aussi les négociations en cours avec Canal Plus pour l'exploitation de deux canaux de satellite doivent-elles associer les industriels, les deux chaînes prenant chacune 25 % du capital de la société d'exploitation, Thomson et Philips apportant le reste.

Mais sur les relations producteurs-diffuseurs, le ministre et le PDG de TF 1 ont des vues diamétralement opposées. Après que Mme Tasca eut confirmé à Cannes que le gouvernement était *« décidé à fixer, après consultation avec les professionnels, les conditions d'une séparation rationnelle des fonctions de diffusion et de production »*, M. Le Lay s'en est pris vigoureusement à cette idée. *« Les producteurs indépendants sont détenus à 90 % par des sociétés capitalistiques ou de grands groupes de communication. Les messages culturels complaisamment distillés sur ce thème cachent en réalité de gros intérêts. Je ne vois pas pourquoi les sociétés filiales de grands groupes constitueraient leur patrimoine aux frais des chaînes. Et rien, en France, ne pourra se faire au plan européen sans les diffuseurs, compte tenu des sommes en jeu. »*

P.-A. G.